Bx DE MAZENOD

LETTRES AUX CORRESPONDANTS D'AMÉRIQUE

1851-1860

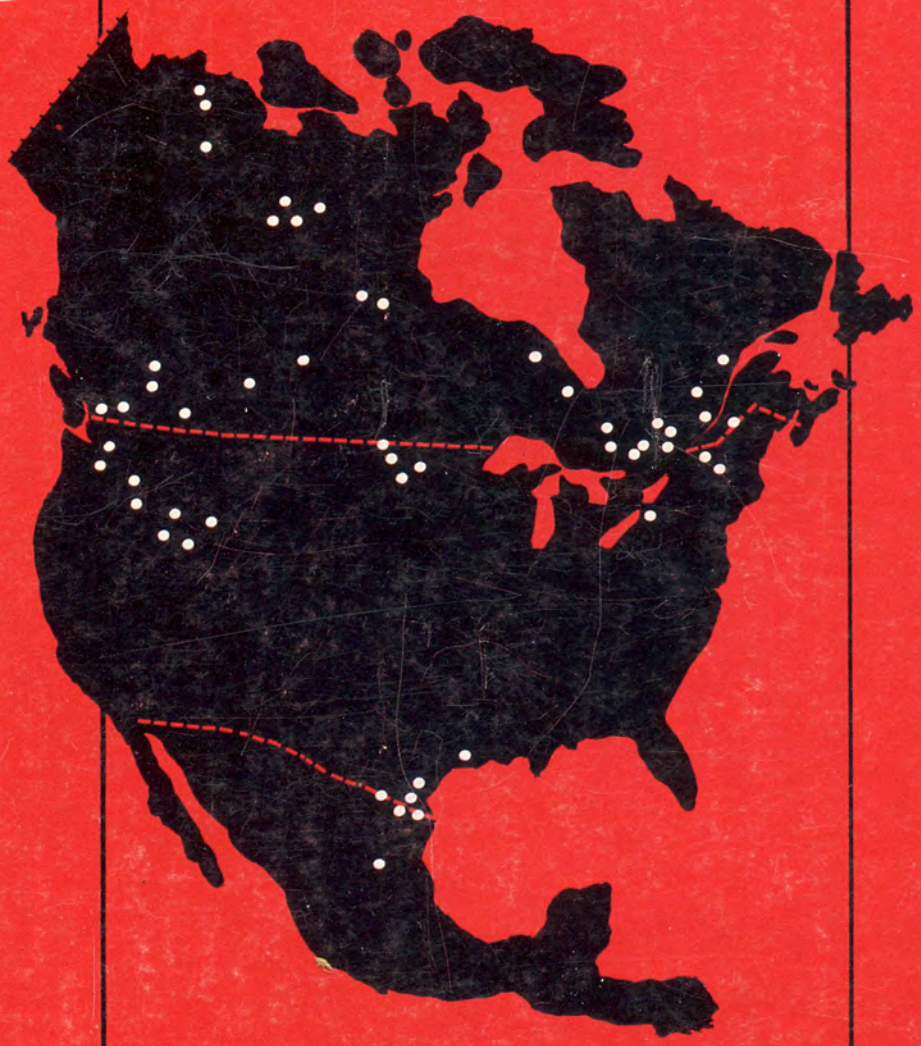

Bx EUGÈNE DE MAZENOD
(1782-1861)

Collection *Écrits oblats II*

Lettres aux correspondants d'Amérique

1851-1860

Postulation générale O.M .I.
Via Aurelia 290
Rome 1977

Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod (1782-1861). Fondateur des Oblats de Marie Immaculée le 25 janvier 1816. Sacré évêque d'Icosie le 14 octobre 1832. Nommé évêque de Marseille le 7 avril 1837. Sénateur de 1856 à 1861.

Joseph-Eugène-Bruno Guigues (1805-1874). Né à Gap le 27 août 1805. Profès dans la congrégation des Oblats de Marie Immaculée le 4 novembre 1823. Prêtre le 13 mai 1828. Sacré évêque de Bytown le 30 juillet 1848.

Alexandre-Antonin Taché (1823-1894). Né à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 23 juillet 1823. Entré au noviciat des Oblats de Marie Immaculée en 1844. Ordonné prêtre à Saint-Boniface le 12 octobre 1845. Sacré évêque de Saint-Boniface le 23 novembre 1851 par Mgr de Mazenod.

BAIE D'HUDSON
LABRADOR
Ft Albany
Moose Factory
Baie des Ahi Ahi
Saint-Alexis
Betsiamites
Rivière Saguenay
Lac Abitibi
Rivière Gatineau
CANADA UNI
Quebec
Montréal
South Glocester
L'Orignal
Longueuil
Saint-Hilaire
Lac Supérieur
Lac Témiscamingue
Maniwaki
Ottawa
Caughnawaga
(Sault-St-Louis)
Plattsburg
Burlington
Lac Huron
Lac Ontario
Lac Michigan
Buffalo
Lac Erié
New-York
ETATS-UNIS
PROVINCE DU CANADA
à la mort de Mgr de Mazenod
Maisons et résidences O.M.I., le 21 mai 1861
Maisons ou résidences abandonnées
Postes visités par des O.M.I.
0 100 250Km

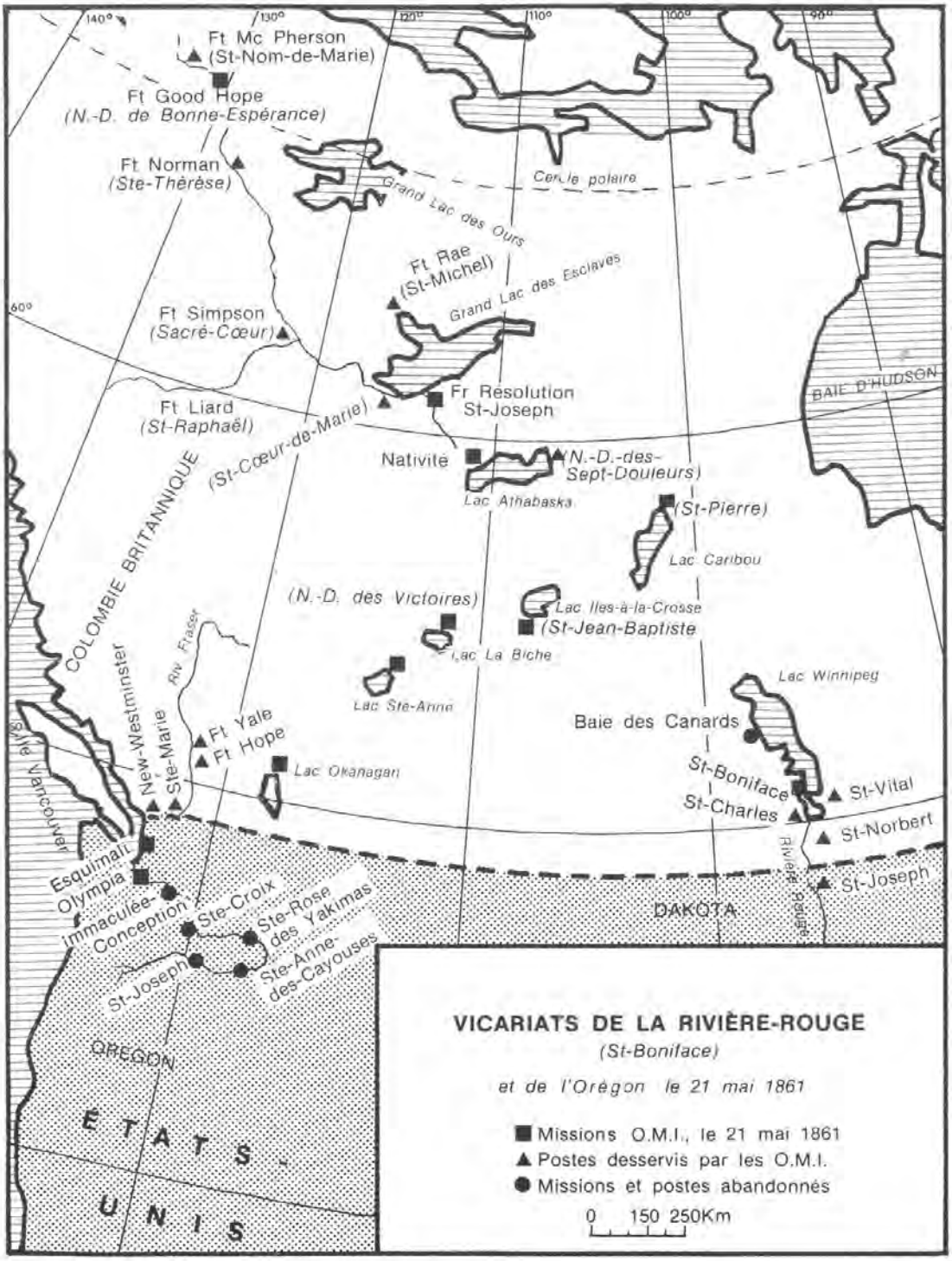
140°
130°
120°
110°
100°
90°
Ft Mc Pherson
(St-Nom-de-Marie)
Ft Good Hope
(N.-D. de Bonne-Espérance)
Ft Norman
(Ste-Thérèse)
Cercle polaire
Grand Lac des Ours
Ft Rae
(St-Michel)
Grand Lac des Esclaves
60°
Ft Simpson
(Sacré-Cœur)
Fr Résolution
St-Joseph
BAIE D'HUDSON
Ft Liard
(St-Raphaël)
(St-Cœur-de-Marie)
Nativité
(N.-D.-des-
Sept-Douleurs)
Lac Athabaska
(St-Pierre)
Lac Caribou
COLOMBIE BRITANNIQUE
(N.-D. des Victoires)
Lac Iles-à-la-Crosse
(St-Jean-Baptiste
Lac La Biche
Riv. Fraser
Lac Ste-Anne
Lac Winnipeg
Baie des Canards
Ile Vancouver
New-Westminster
Ste-Marie
Ft Yale
Ft Hope
Lac Okanagan
St-Boniface
St-Vital
St-Charles
St-Norbert
Rivière Rouge
St-Joseph
Esquimalt
Olympia
Immaculée-
Conception
Ste-Croix
Ste-Rose
des Yakimas
Ste-Anne-
des-Cayouses
St-Joseph
DAKOTA
OREGON
ÉTATS-UNIS
VICARIATS DE LA RIVIÈRE-ROUGE
(St-Boniface)
et de l'Orégon le 21 mai 1861
Missions O.M.I., le 21 mai 1861
Postes desservis par les O.M.I.
Missions et postes abandonnés
0 150 250Km

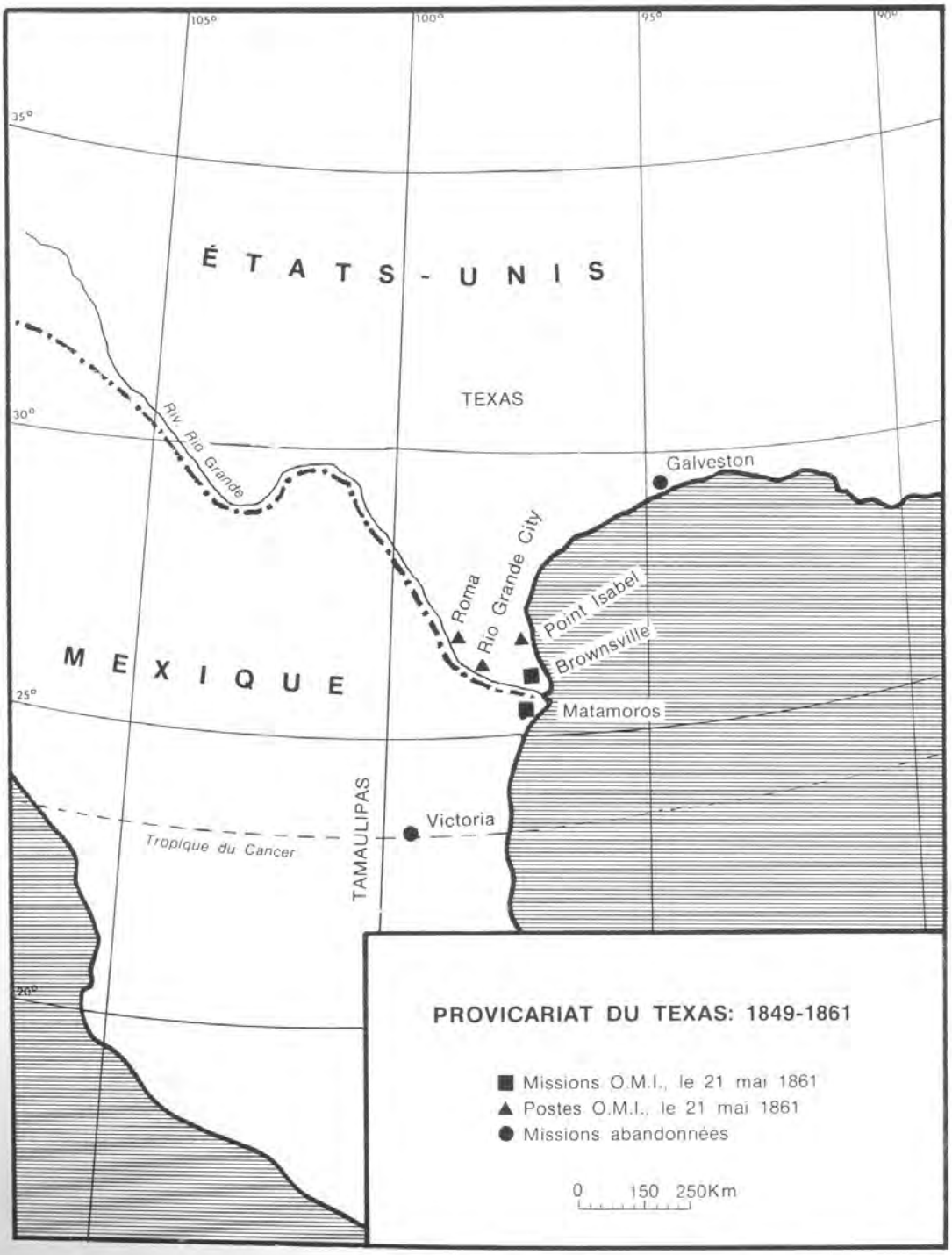
105°
100°
95°
90°
35°
30°
25°
20°
ÉTATS-UNIS
TEXAS
Riv. Rio Grande
Galveston
Roma
Rio Grande City
Point Isabel
Brownsville
Matamoros
MEXIQUE
TAMAULIPAS
Victoria
Tropique du Cancer
PROVICARIAT DU TEXAS: 1849-1861
Missions O.M.I., le 21 mai 1861
Postes O.M.I., le 21 mai 1861
Missions abandonnées
0 150 250Km

1851

137. [À Mgr Guigues].[1]

137. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Heureux retour de Mgr Guigues au Canada, après le Chapitre Général. Les Pères de Buffalo iront plutôt dans le diocèse de Toronto. Laisser quelques propriétés et terrains à la Congrégation à Bytown. Triste administration du p. Honorat au Saguenay; missionnaires qui y travaillent. Succès de la tournée du p. Laverlochère en Provence. Mgr Allard fera un bon Vicaire Apostolique; qu'il parte sans tarder pour Marseille. Le p. Bermond doit rester à son poste.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 10 janvier 1851.

J"attendais, mon cher ami, d"avoir reçu une de tes lettres pour reprendre notre correspondance. Voilà celle du 4 décembre qui me donne la nouvelle de ton arrivée. Je ne savais encore que votre approche du port par la lettre que m"écrivit du bord le p. Léonard, mais comme il arrive quelquefois qu"on est repoussé en pleine mer quand on croit être prêt de jeter l"ancré, j"attendais la lettre que je viens de recevoir. Elle me tranquillise entièrement, et j"apprends avec plaisir que tu es arrivé à Bytown en bonne santé. Tu n"as pas jugé à propos de passer par Buffalo comme nous l"avions projeté[2], ce que tu me dis de ce pays m"en donne moins de regret. Dès lors il faut sans le renvoyer plus loin prendre possession de la mission que Mgr de Toronto nous offre, qu"il nous presse même d"accepter. Je vais lui écrire que je t"ai donné la commission de lui envoyer les trois sujets qui étaient destinés pour le diocèse de Buffalo. Il ne faut pas mettre le moindre retard dans cette opération. Les pp. Amisse et Molony s"achemineront tout de suite avec le troisième que tu choisiras et un frère convers pour fonder cet établissement[3]. Nous verrons plus tard ce que l"on pourra faire pour Buffalo. Toujours faudra-t-il qu"on assure l"existence de nos Pères partout où nous les placerons, et, à ce sujet, je ne saurais trop te recommander de penser à l"avenir de la Congr[égatio]n pour qu"elle puisse se soutenir par ses propres moyens. J"ai toujours insisté sur cet article. Quand nous acceptâmes la mission de Bytown, avant certainement qu"on pût s"imaginer qu"un membre de la Congr[égatio]n en deviendrait Évêque, j"avais écrit et réécrit pour qu"on fît l"acquisition de q[ue]lques terrains dans cette ville d"avenir, je citais l"exemple des Sulpiciens à Baltimore et d"autres qui par l"élévation des prix des terrains primitivement acquis se sont fait un revenu plus que suffisant pour leurs communautés. C"est encore d"après ce principe que je t"avais autorisé, quand tu es devenu Évêque de Bytown, à construire pour le compte de la Congr[égatio]n la maison que tu me proposes à cet effet. Je n"ai pas besoin de te dire combien j"ai été fâché que tu eusses tout à coup changé d"avis, après tout ce que tu m"avais dit pour obtenir le consentement que je t"avais donné. Tu fais maintenant une autre proposition pour le collège. Je présume qu"on ne peut pas bâtir dans vos contrées pendant la saison de l"hiver, dès lors nous pourrions attendre pour nous décider que tu te sois abouché avec le p. Tempier.

---

[1] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L. M-Guigues.
[2] Ms.: projette.
[3] Mgr Timon, à son passage à Marseille au début de l"année 1850, avait offert une paroisse et un collège. Les pères Amisse, Molony et Pourret ne restèrent à Buffalo que 15 jours puisque la paroisse dont ils devaient avoir la charge était occupée par un prêtre écossais.

Je viens de lire une lettre écrite au p. Tempier fort intéressante par les détails .qu‟on lui donne. On lui parie entre autres choses de la visite qu‟a faite à Hamilton notre père Chevalier. Ce qu‟il en dit me confirme dans la résolution que je t‟ai exprimée plus haut. Il est urgent de profiter des bonnes dispositions de Mgr de Charbonnel, d‟autant plus que si on le désobligeait, d‟ami chaud qu‟il s‟est montré pour nous jusqu‟à présent, il pourrait être tenté de payer notre ingratitude au moins d‟indifférence. Les réflexions que tu fais toi-même, sur l‟avantage qui résulterait d‟un établissement plus à portée de toi et sous un Évêque de ta province sur lequel il te serait plus facile d‟exercer une certaine influence, me persuadent que tu ne mettras point de retard dans l‟exécution de ce projet. J‟ai reçu de mon côté une lettre du Saguenay qui me confirme encore dans le jugement que j‟avais porté sur la triste administration de notre bon père Honorat. On s‟occupe à réparer [ses erreurs][1]. Le père Durocher en attribue le mérite au f. Pinet qu‟il demande instamment qu‟on lui laisse encore, menacé qu‟il croit être de se le voir enlever. Tu jugeras de l‟opportunité de cette disposition. Le p. Durocher vient au devant de l‟objection que je serais tenté de lui faire. C‟est le besoin qu‟a ce bon frère d‟étudier pour avancer dans les ordres, car il n‟est pas entré dans la Congr[égatio]n pour rester toujours homme d‟affaires. Le p. Durocher insiste beaucoup sur ce point, il regarderait comme désastreuse la résolution de lui enlever le f. Pinet. J‟ai appris avec plaisir que le p. Grenier avait bien pris et que le petit père Arnaud avait repris courage pour les missions des Sauvages. Son zèle s‟était trouvé en défaut dans sa mission avec le p. Laverlochère. Il faut avouer que cette mission des Sauvages de la Baie d‟Hudson est au-dessus des forces de la nature. Il faut une assistance miraculeuse et incessante pour ne pas y succomber. Aussi connaissant les dispositions de notre père Paillier je l‟ai fait aboucher avec le père Laverlochère qui ne lui a rien dissimulé des souffrances incroyables de sa mission, ce qui n‟a point découragé le père Paillier. Cela étant, j‟ai consenti à ce qu‟il unît son sort à celui du père Laverlochère spécialement pour la mission des Sauvages de la Baie d‟Hudson. Voilà encore un excellent sujet dont je dépouille l‟Europe. Tu ne saurais croire le succès qu‟a eu ici, à Aix et à Toulon, ce bon p. Laverlochère. C‟est à en bénir Dieu. Nous avions entendu ici tous les Évêques des missions qui parcouraient la France. Aucun d‟eux sans en excepter Mgr Flaget n‟a produit un pareil effet. C‟est qu‟il y a quelque chose de divin dans la simplicité de cet homme de Dieu! On voyait en lui, au dire du doyen de la faculté de théologie d‟Aix, la personnification du divin apostolat chrétien. Il a fait la vole à Aix qui n‟est pas facile à émouvoir, prêtres et fidèles pleuraient à ses discours, l‟Archevêque en a été enchanté. Les Mess[ieur]s qui composent les conférences de St Vincent de Paul sont venus le prier de leur accorder une allocution dans leur assemblée, et il a réussi au-delà de toute expression. Le p. Courtès me disait dans une de ses lettres: “Notre père Laverlochère a excité encore plus la vénération et l‟admiration dans son retour à Aix. Sa prédication à St Jean a fait couler bien des larmes, réveillé la foi et le zèle. Le lendemain les Messieurs des Conférences de St V[incent] de P[aul] ont eu une réunion extraordinaire dont le Père a fait tous les honneurs et les frais. Pendant une heure au moins il a entretenu cette intéressante jeunesse qui avait dans ses rangs des magistrats, des avocats, etc. avec une politesse exquise, un choix d‟anecdotes plus appropriées à l‟auditoire, une élévation d‟aperçus[2] philosophiques qui étaient propres tout à la fois à édifier puissamment et charmer les intelligences d‟élite qui se trouvaient là, etc.” Dans une lettre précédente, Courtès me disait: “L‟auditoire était immense à St.-Sauveur, et je le

[1] Plusieurs noms propres et d‟autres mots de cette lettre ont été grattés sur l‟original.
[2] Ms.: apperçus.

répète, l‟effet de cette parole si simple, si apostolique a été excellent. M. Polge (professeur à la Faculté) me disait tout à l‟heure qu‟il avait pleuré en entendant et en voyant le témoignage vivant de la divinité de l‟apostolat chrétien, le successeur des pêcheurs de Génézareth converti comme eux en pêcheur d‟hommes, et renouvelant dans sa personne les prodiges de la Pentecôte, etc." Ces réflexions sont très justes, et nos impressions n‟en diffèrent pas. J‟ai voulu te donner ces détails pour te faire plaisir, et te porter à remercier Dieu de nous avoir donné un apôtre comme lui. Quel cœur excellent a ce bon Père! Tu ne saurais croire ce qu‟il m‟a coûté de me séparer de lui pour ne plus le revoir en ce monde. Après cette digression je reviendrai aux sujets de nos lettres. Tu dois bien comprendre que les réflexions que tu me fais au sujet de notre futur Vicaire Apostolique sont superflues. Tu fais le second tome de ce qui eut lieu pour toi. Il est nommé par le Pape, qu‟y a-t-il à dire après cela? Du reste ma conscience est parfaitement en repos. Je connais des Vicaires Apostoliques qui ne réunissent pas les qualités du nôtre. Il sera suppléé à ce que tu crois lui manquer. En attendant, sans autres délais, presse son départ et qu‟il arrive au plus tôt, les ordres de Rome me sont parvenus. Console-le de ton mieux et n‟ag[g]rave pas sa peine. J‟ai aussi peu de souci de ce que peuvent dire ou penser et le clergé du Canada et nos Pères que je n‟en eu à l‟occasion de ton élection. Je leur souhaite aux uns et aux autres des vertus et les autres qualités de celui qu‟ils s‟avisent de mépriser. Le p. Allard a dû recevoir mon obédience, elle est *sub gravi,* qu‟il s‟y conforme et qu‟il parte tout de suite par un bon bâtiment. Si le p. B[ermond] fait l‟énorme faute de quitter sa mission de son propre mouvement, je ne déplore pas seulement son péché, mais je redoute son indiscrétion accoutumée. Sois donc sur tes gardes à son arrivée pour lui fermer la bouche. Tu comprends ce dont je veux parler. Ces murmurateurs de profession ont une conscience si large qu‟ils ne reculent devant aucune détraction, exposés qu‟ils sont trop souvent de faire des calomnies là où ils croient ne se permettre que des médisances qui vont au péché mortel à raison de l‟énormité des choses et de la qualité des personnes. Avant de finir je te dirai que j‟ai reçu une lettre du p. Antoine, datée de Plymouth où leur bâtiment est arrivé délabré après 74 jours de marche par cinq tempêtes consécutives qui de la vue de New York l‟ont rejeté en Angleterre. Adieu, mille bénédictions pour l‟année et la vie, je t‟embrasse.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

[en marge] P.S. Je présume que la lettre que j‟avais écrite au p. Taché lui sera parvenue. En tous cas, je te prie de lui répéter ce que tu sais, que je lui ai écrit qu‟il vienne se faire sacrer par moi, et de là il irait à Rome.

138. [Au p. Antoine, à Plymouth].[1]

138. II Lettres aux correspondants d‟Amérique, Roma 1977.

Reconnaissance à Dieu parce que le p. Antoine et ses compagnons ont eu la vie sauve dans la tempête sur l'Atlantique. Nouvelles des pères Marchai, Conrad et Paillier.

Marseille, le 17 j[anvie]r 1851.

Mon très cher petit père Antoine, comment vous rendrais-je l‟émotion que m‟a fait éprouver la lettre que je viens de recevoir de vous. C‟est après une inquiétude qui

[1] Orig.: Ottawa, Arch. Deschâtelets.

s"est prolongée tant que je n"ai pas reçu de vos nouvelles que j"apprends les désastres de votre si dangereuse navigation. Vous n"avez évidemment été sauvés que par miracle, mais aussi quelle grâce n"était pas le courage qui vous a soutenu au milieu de si grands vents. J"ai d"abord remercié Dieu de vous avoir sauvé, mais bien aussi de vous avoir soutenu pour l"honneur de votre ministère et le bien de ceux qui n"avaient que vous pour consolateur. J"aurais bien voulu recevoir encore une lettre de vous avant de m"embarquer pour Rome. Je pars avec le regret. J"espère pourtant que le père Aubert vous aura visité pour dissiper un peu l"ennui que vous pouviez éprouver ainsi que vos trois compagnons d"infortune. Ils seront moins gais que vous quand il faudra se rembarquer mais il faut croire que la mer finira par se calmer sous vos pas. C"est une épreuve qu"ils viennent de passer qui en vaut bien une autre, mais ils n"ont pas pu se permettre d"être lâches quand ils ont vu le courage de leur père. Je remercie bien Mr. MacDonnel du bon accueil qu"il vous a fait, nous ne devions rien moins attendre de ses vertus sacerdotales et de son amabilité, je vous charge expressément de lui en témoigner ma reconnaissance et de saluer affectueusement de ma part les autres prêtres que j"ai vus à mon passage dans ces contrées où je retournerais bien volontiers si j"étais plus jeune et plus libre que je ne suis. Le témoignage que vous rendez sur le compte du f. Louis est très propre à accélérer l"époque de sa consécration perpétuelle. Attendez pour cela d"être arrivés en Amérique. Après un an de persévérance dans son quinquennium, il pourra être admis aux vœux perpétuels si on le juge ainsi dans la province à laquelle il va appartenir.

Les PP. et FF. sont très reconnaissants de votre bon souvenir et ne vous oublient pas. Le p. Marchai s"acquitte touj[ours] bien de son œuvre. Le p. Conrard combat avec courage et intellig[en]ce le schisme introduit à Sion par les 3 frères Baillard. Le f. Jeanmaire est à son affaire au g[ran]d sémin[ai]re. Le p. Paillier se joindra au p. Laverlochère pour la mission de l"Amérique du Nord. Il n"a pas été effrayé de l"affreux tableau qu"a pu lui faire le père Laverlochère. J"espère qu"il ne reculera pas à la preuve comme tel autre a pu faire. C"est en effet au-dessus de la nature, mais quelle force ne peut inspirer la puissante grâce de Jésus-Christ! C"est ce que prouve le p. Laverlochère qui a correspondu à cette grâce. Adieu mon bien cher petit père Antoine. J"ai placé votre portrait sous mes yeux en vous écrivant ces lignes, mais tous les jours matin et soir je vous vois avec d"autres yeux que ceux du corps en la présence de notre divin Maître dans les prières que je lui adresse à l"autel et au pied de son tabernacle pour tous les membres de la famille qu"il m"a donnés dans sa munificence. Je vous bénis, vous et nos chers frères dont j"ai ressenti les souffrances, en me recommandant plus que jamais à vos bonnes prières.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille. S. G.

P.S. Ne sachant pas votre adresse à Plymouth j"envoie ma lettre au p. Aubert pour qu"il vous la fasse passer ou qu"il vous la remette si vous êtes avec lui.

139. [Au p. Baudrand].[1]

139. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Vœux de bonne année. Écrire même si le Supérieur Général ne répond pas.

[Marseille, le] 17 janvier 1851.

[1] Ms. Yenveux V, 69.

On voit bien, mon cher père Baudran[d], que vous êtes un homme impitoyable; vous ne passez rien à votre pauvre prochain, quelque excusable qu'il puisse être. En voulant me punir du retard de mes lettres, vous avez à vous reprocher de n'avoir pas été juste pour n'avoir pas été compatissant et charitable. Deux de mes lettres se sont perdues. N'avez-vous pas de regret, mon cher fils, d'avoir manqué de générosité, puisque évidemment je suis innocent du crime dont vous avez voulu me punir en suspendant votre correspondance avec moi, même à l'occasion de la nouvelle année? Je vous la souhaite néanmoins des plus heureuses et y appelle sur vous les bénédictions en votre qualité de supérieur d'une nombreuse communauté.

140. [Au p. Durocher].[1]

140. II Lettres aux correspondants d'Amérique, Roma 1977.

Le p. Tempier est Visiteur au Canada. Se confier à lui comme au Supérieur Général.

[Marseille, le] 17 janvier 1851.

Vous ne sauriez croire combien il est pénible pour moi de ne pas connaître personnellement tous ceux que le bon Dieu m'a donnés dans le nouveau monde, et vous spécialement mon cher père. J'envoie le p. Tempier Visiteur de nos maisons du Canada. Vous serez content de ce Visiteur, mon premier compagnon dans la famille à laquelle nous appartenons tous. Vous pouvez lui parler avec la même confiance qu'à moi; nous n'avons qu'un cœur et qu'une âme comme je voudrais qu'il en fût de chacun de vous. Cela a toujours été notre devise, comme celle des premiers chrétiens; c'est pour l'avoir oubliée que plusieurs se sont écartés de l'esprit que j'ai voulu établir dans notre Congrégation.

141. [À Mgr A. Taché, coadjuteur de Saint-Boniface].[2]

141. II Lettres aux correspondants d'Amérique, Roma 1977.

Mgr de Mazenod regrette que les Evêques du Canada ne l'aient pas consulté avant de nommer le p. Taché évêque. Venir à Marseille pour être consacré par le Fondateur.

[Marseille, le] 19 janvier 1851.

Mon cher fils, j'ai toujours béni le Seigneur de tout le bien qu'il opère par votre ministère; et je prie sans cesse pour votre conservation et l'accomplissement de ses desseins de miséricorde sur ces pauvres Sauvages plongés jusqu'ici dans l'ombre la plus affreuse de la mort. J'ai cependant à ajouter que l'on n'aurait pas dû vous présenter pour l'épiscopat sans m'avoir consulté et sans avoir attendu mon consentement, comme la Règle l'exige. Ce n'est pas certes que j'eusse mis opposition à une résolution qui n'a certainement été prise que dans la vue de la plus grande gloire de Dieu, l'honneur de l'Église et le salut des âmes. J'aurais adhéré et applaudi à cette pensée, comme j'y adhère de tout mon cœur aujourd'hui, mais il était de mon devoir de réclamer contre l'oubli que l'on a fait d'un point essentiel de nos Constitutions. Mgr l'Évêque de Montréal le sait bien, puisqu'il fut dans le cas de me demander mon

[1] Ms. Yenveux V, 172.
[2] Ms. Yenveux, IX, 205.

consentement lors de la présentation du père Guigues pour l"Évêché de Bytown. Je le répète donc, j"aurais consenti à donner cette approbation dont on s"est passé, comme je la donne très volontiers aujourd"hui qu"elle n"est plus nécessaire, puisque le S[aint]-Siège a passé outre et vous a institué coadjuteur de Saint-Boniface.

J"espère pourtant qu"on ne trouvera pas mauvais que j"insiste pour que vous veniez recevoir de moi la consécration épiscopale. C"est bien le moins qu"il s"établisse entre un fils de ma famille et le père de cette famille des liens et une union sacrée que rien ne pourra jamais affaiblir. Vous profiterez de cette circonstance pour vous identifier avec les frères que vous ne connaissez pas et pour faire votre pèlerinage au tombeau des saints Apôtres. Les objections ne manqueront pas; regardez comme un ordre cette prière que je vous fais...

Je ne connais pas suffisamment la mission de la Rivière-Rouge. Je ne dois pas vous dissimuler qu"on me l"a représentée sous des couleurs si peu favorables que je me suis demandé s"il ne faut pas en retirer nos sujets... Venez donc, ce n"est pas trop exiger d"un fils que l"on aime, sur le point de lui confier les intérêts les plus chers de la Congrégation, je veux dire la direction de ses sujets dans une mission des plus difficiles.

142. [Au p. Baudrand].[1]

142. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Remerciements pour les nouvelles sur le travail des Oblats à Montréal. Le Pape a approuvé tout ce qui a été réglé au dernier Chapitre Général. On attend toujours le p. Allard à Marseille. Le p. Laverlochère a été nommé missionnaire apostolique. Le plan de l'église St-Pierre de Montréal n'est pas beau.

L.J.C. et M.I.

Rome, le 25 mars 1851.

Je ne veux pas, mon cher père Baudran[d], partir de Rome sans vous remercier des bonnes choses que vous me dites du Canada. Je vois avec plaisir que le zèle ne s"est pas affaibli parmi vous et que chacun travaille bien pour sa part à la gloire de Dieu et au salut des âmes. On doit s"estimer heureux de vous posséder à Montréal. Vos œuvres parlent pour vous et répondent à toutes les objections qu"on avait alléguées pour différer de faire ce que je demandais depuis si longtemps. Vous avez fort avancé la moralisation du quartier abandonné où l"on vous a placés, et je vois par la petite relation du p. Garin que vous ne vous bornez pas à évangéliser les habitants de votre faubourg. Que Dieu bénisse de plus en plus vos efforts. J"aurais voulu quelque chose de plus que la simple nomenclature des missions et retraites que vous avez faites dans tout le diocèse de Montréal. Il est bon de conserver au moins les traits principaux qui distinguent chaque mission. Cela servira pour l"édification de ceux qui viendront après nous et pour l"honneur de la Congr[égatio]n. Je viens d"obtenir du S[ain]t-Siège l"approbation de tout ce qui avait été réglé dans le Chapitre Général. Le père Tempier que je vais envoyer en Amérique en qualité de Visiteur extraordinaire vous donnera connaissance de tout ce qui a rapport à cette importante affaire, il aura reçu mes instructions pour régler tout ce qui intéresse la Congrégation dans votre pays. Le Pape nous a accordé de plus un Bref très honorable qui sera, je pense, un

[1] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L. M-Baudrand.

grand encouragement pour tous les nôtres répandus aujourd‟hui dans toutes les parties du monde. En Propagande on ne se lasse pas de les combler d‟éloges ou du moins la Mère qui les a enfantés à l‟Église. On aurait voulu nous donner d‟autres Vicariats Apostoliques que l‟on vient de former; mais j‟ai prié qu‟on voulût pour le moment se contenter de ce que nous faisons dans nos diverses missions auxquelles il a fallu ajouter la belle mission de la terre de Natal. M. l‟Évêque de Maurice m‟a dit les choses les plus consolantes sur cette mission qui promet beaucoup pour un avenir très prochain. Aussi j‟attends avec impatience le chef de cette mission notre père Allard, qui, au lieu d‟écouter sa modestie, aurait mieux fait de partir ma lettre reçue. Dans ces sortes d‟événements il faut reconnaître la volonté de Dieu dans l‟appel de ses Supérieurs, et quel Supérieur que le Chef de l‟Église, et marcher avec foi et simplicité, assurés du secours d‟En Haut qui ne manque jamais à l‟homme obéissant qui jette le filet au nom du Maître.

Le père Laverlochère vous arrivera presque aussitôt que ma lettre. Dites-lui que j‟ai reçu avec grande consolation la lettre qu‟il m‟a écrite de Paris. Le bien que cet excellent Père a fait à son passage en France est incalculable; l‟esprit de Dieu était avec lui, c‟est pourquoi il a produit un si grand effet partout où il s‟est montré, et ce n‟est pas le peuple seulement qu‟il a ému jusqu‟au fond de l‟âme, c‟est ce qu‟il y a de plus élevé et de plus instruit dans la société, c‟est vraiment admirable. Vous lui direz que j‟ai demandé pour lui au Pape les facultés de Mission[nai]re Apostolique, de plus la faculté d‟administrer le sacrement de Confirmation dans ses missions de Sauvages. Ah! s‟il avait pu parcourir toute la France! Mais il a fait au-dessus des forces humaines dans ce court voyage qu‟il a fait en se rendant au port où il devait s‟embarquer, avec le compagnon dévoué qui a obtenu de s‟associer au pénible ministère de la conversion des Sauvages de la Baie d‟Hudson[1]. C‟est ainsi que par respect pour l‟attrait de nos sujets nous sacrifions les intérêts de nos missions européennes, où pourtant‟ nos Pères continuent à faire tant de bien.

Vous avouerai-je, mon cher Père, que je n‟ai pas été ravi du plan de votre église. A tant faire que d‟entreprendre une construction de cette importance, je voudrais que l‟on consultât plusieurs architectes, et que l‟on choisît sur divers plans qu‟on présentera. Si on ne sait pas inventer, on a de si beaux modèles à imiter. Je vous prie de remettre cette affaire sur le tapis et de mieux examiner la chose avant d‟adopter un plan. Je devrais rappeler l‟affaire à moi à cause de son importance, mais la difficulté et l‟éloignement me décident à m‟en rapporter à ce que décidera le Visiteur que j‟envoie en Amérique. On aurait dû aussi m‟envoyer le plan de la maison, c‟est de règle partout. Quand les cons” tructions sont faites, il n‟est plus temps d‟attendre les observations que le Supérieur Général pourrait faire. Le Visiteur, pour cette fois, me rendra compte de tout. Je suis heureux, mon cher père Baudran[d], d‟avoir pu vous écrire assez longuement, grâce à la pluie qui a éloigné tout fâcheux. Je veux pourtant vous dire que ce format, que vous avez adopté, ne satisfait pas le désir que j‟ai de recevoir de vous tout ce que vous savez me tant intéresser. Je vous bénis avec toute l‟affection de mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

143. [À Mgr Guigues].[2]

143. II Lettres aux correspondants d‟Amérique, Roma 1977.

---

[1] Le p. Paillier.
[2] Ms. Yenveux 1 supplément, 108; III, 49.

Le p. Laverlochère pourra administrer le sacrement de confirmation dans ses missions. C'est la volonté expresse du Pape que le p. Allard soit Vicaire Apostolique du Natal.

[Marseille, le] 18 avril 1851. Vendredi Saint.

J"ai obtenu pour [le p. Laverlochère], de N.S. Père le Pape, qu"il pût administrer le sacrement de confirmation dans ses missions sauvages et je lui en faisais part. Il sera parti sans connaître les facultés qui lui étaient accordées, ce qui est un très grand malheur pour ces pauvres néophytes qui méritent bien cette grâce. Je crois avoir, depuis le pli perdu, écrit à quelqu"un de nos Pères de Montréal et lui avoir parlé de cela, mais le p. Laverîochère se serait-il suffisamment cru autorisé par cette connaissance indirecte qu"on aura...?

J"écris par le même courrier au p. Allard pour lui communiquer la décision de Rome. Tu sais qu"en acceptant d"aller à Natal comme simple missionnaire, si je l"y envoyais, il me donnait dans ses lettres les raisons qu"il croyait légitimes pour refuser d"être promu à l"épiscopat comme il le faut pour le Vicariat Apostolique. J"en ai référé d"abord à la S. C. de la Propagande qui n"a pas jugé qu"on dût s"arrêter à ces raisons. Pour éviter toute nouvelle défaite j"en ai parlé au St-Père lui-même, il n"a pas hésité à lui en faire le précepte; qu"il parte donc au nom du Seigneur. Il devient responsable des inconvénients d"un plus long retard. Je l"appelle et le Pape sanctionne de sa suprême autorité cette mission; en faut-il davantage pour être rassuré?

144. [Au p. Tempier, Visiteur extraordinaire au Canada].[1]

144. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Souhaits d'un bon voyage.

Marseille, le 1er mai 1851.

Que Dieu vous garde, mon cher ami, qu"il vous préserve de tout mal; qu"il vous bénisse dans votre voyage et dans toutes vos entreprises! Je. vous accompagne par la pensée et par mes vœux les plus ardents. Oh! que le moment de la séparation a été pénible *à* mon cœur! J"ai besoin, pour me consoler, de recourir à ce divin Maître, qui a inspiré et entretenu notre union demi-séculaire et pour le service duquel nous souffrons actuellement cette violence. Vous n"êtes pas encore à la gare, et déjà j"ai besoin de vous exprimer le chagrin de mon âme. Je vous écris sans savoir où je •vous adresserai ces lignes. Je ne sais pas où vous allez descendre à Lyon; vous marcherez d"ailleurs plus vite que ma lettre. Du reste, je n"ai rien à vous dire, si ce n"est que vous vous ménagiez beaucoup, que vous ne fassiez aucune imprudence dans ce long trajet que vous allez entreprendre, que vous m"écriviez souvent et très souvent. J"ai tenu à ce que le p. Rouisse vous accompagnât ,en Angleterre; vous ne sauriez croire ce que c"est que ce pays pour un voyageur qui n"en sait pas la langue... Il vous sera très utile et vous lui ferez du bien. Chemin faisant, donnez-lui de bons conseils. Je crois qu"on peut l"utiliser. Il est de fait que depuis son départ d"Aldenham, il n"y a plus eu de conversions, tandis que le chiffre quand il est parti dépassait le nombre de cent...

[1] Ms. Yenveux VII, 109; Rambert II, 345-346; Rey II, 383-384.

Adieu, mon très cher ami; il vous arrivera sans doute quelquefois de vous apercevoir que vous n‟avez pas avec vous votre compagnon de voyage de Rome. Adressez-vous alors à son ange, comme j‟invoque le vôtre, pour qu‟il vous soigne, qu‟il vous conserve en bonne santé et qu‟il vous ramène, plein de mérites, en moins de temps que nous ne calculions pour ce long voyage que vous entreprenez pour la gloire de Dieu et le bien de la Congrégation.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous bénis.

145. [Au p. Tempier].[1]

145. II Lettres aux correspondants d‟Amérique, Roma 1977.

Pouvoirs de Visiteur extraordinaire au Canada.

[Marseille, le] 1 mai 1851.

...Nous vous octroyons plein pouvoir pour visiter ces maisons et vous jouirez là même de toutes les prérogatives qui selon nos Constitutions sont de la compétence des Visiteurs. De plus, comme Visiteur extraordinaire, soyez pourvu de très amples facultés de sorte que vous puissiez accomplir de plein droit tout ce qui semblera opportun et vraiment utile. Il vous incombe de procéder à une stricte investigation des choses et des personnes dans chaque maison, et de peser soigneusement tout ce qui touche à leur avantage soit temporel soit spirituel.

...[Que] rien ne vous soit étranger de tout ce qui touche à l‟avantage de notre Congrégation et peut y conduire dans l‟Amérique Septentrionale.

Comme par ailleurs le motif qui nous a amené à vous envoyer en Amérique est aussi d‟y promouvoir la cause de la religion au moyen de l‟extension de notre Congrégation, en cela également nous vous transmettons nos pouvoirs, approuvant tout ce que vous entreprendrez et déclarant ratifié ce qui sera conduit à terme.

Allez donc au nom du Seigneur, fils bien-aimé, vers cette portion de notre famille qu‟une si grande distance sépare de nous et que poursuivant de toute l‟affection de notre cœur nous avons constamment présente et intimement unie à nous. Pour son bien accomplissez fidèlement le ministère qui vous est confié. Que la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie, notre Mère très aimante, vous garde assidûment sous sa protection; que l‟Ange de Dieu vous soit pareillement propice à l‟aller et au retour; pendant ce temps, nous ne cesserons pas d‟implorer du ciel une abondante pluie de grâces pour vous.

146. [Au p. Tempier, Visiteur extraordinaire au Canada].[2]

146. II Lettres aux correspondants d‟Amérique, Roma 1977.

Mgr de Mazenod est resté seul à Marseille pour s'occuper de ta Congrégation et du diocèse. Conseils.

[Marseille, les] 15 et 19 juin 1851[3].

---

[1] Ms. Yenveux VII, 108-109.
[2] Ms. Yenveux VII, 100. Rey II, 385.
[3] Yenveux date cette lettre du 15 et Rey du 19 juin.

Au milieu d"un tourbillon d"affaires qui m"écrasent, je puis dire que je suis seul, mais tout à fait seul, soit du côté du diocèse, soit de celui de la Congrégation. Tout pèse sur moi qui ne suis pas dispensé pour cela de consacrer les églises, de visiter les paroisses et de confirmer cette année près de trois mille enfants dans la seule vilte de Marseille avec un bon lumbago pris à Mazargues. et qui me tient encore.

Je n"ai pas besoin de vous recommander d"être bon et de garder les convenances dans votre visite, mais ce que je vous recommande c"est de n"être pas timide. Écoutez tout le monde, compulsez vos notes pour les rapprocher de ce que l"on vous dira et établissez tout sur un bon pied, car il ne sera pas facile de réitérer des visites comme celles que vous faites. Rendez-moi compte de tout, des moindres choses même, de ce que vous inspectez comme de ce que vous projetez.

147. [Au p. Tempier, Visiteur extraordinaire au Canada].[1]

147. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Le p. Tempier est arrivé à Montréal. Mgr Allard est à Marseille et édifie tout le monde. Propriétés des Oblats dans le diocèse de Bytown. Être sévère contre ceux qui critiquent et ne sont pas obéissants. Choisir le provincial entre les pères Baudrand et Santoni. Le p. Tempier est envoyé au Canada "non pour approuver mais pour réformer".

Marseille, le 24 juin 1851.

Dieu soit béni, cher Tempier, je vous sais maintenant arrivé sur le continent. Il vous reste sans doute encore bien du chemin à faire, mais vous ne tarderez pas de vous reposer à Montréal, pu je pense que vous ferez une assez longue pause. Vous avez à y prendre langue et à vous bien prémunir contre toute la séduction et les finesses de celui avec qui vous avez à traiter. Il faut entendre le saint Évêque de Samarie pour se faire une idée de l"égoïsme et de la duplicité de ce personnage[2].

Le saint Évêque de Samarie est à Marseille[3]; nous admirons sa vertu et sa simplicité. Il ne se considère que comme un Père de la maison du Calvaire où il habite. Il a demandé en grâce qu"on ne lui donne pas le titre de Monseigneur qui lui est dû. Il assiste à tous les exercices de la communauté et il pousse l"humilité jusqu"à demander au supérieur la permission d"aller visiter le p. Telmon, dans la chambre, ancien salon de Monsieur de Lander où nous l"avons placé pour qu"il puisse recevoir les petits soins de Miette[4].

Notre bon père Allard a donc pris la tournure convenable d"un religieux affectionné à son Ordre, qui ne nous fera jamais regretter de. l"avoir choisi. Je voudrais pouvoir en dire autant de l"autre qui marche dans une toute autre voie. Qui aurait pu croire à un oubli si complet de toutes les conditions de mon consentement à son élévation? Vous aurez donc à être ferme, quoiqu"il puisse dire, dans la séparation de ses intérêts pécuniaires de ceux de la Congrégation. Nous ne pouvons consentir à

---

[1] Rey II, 386; Ms. Yenveux III, 47; V, 243, 246; VII, 47, 107-108; IX, 17.

[2] Parle-t-il de Mgr Guigues? C"est probable, il se plaint de lui dans la lettre. Le p. Honorat s"était fait l"écho des plaintes des Pères du Canada contre Mgr Guigues qui ne défendait plus les intérêts de la Congrégation: "Episcopus frangit monachum" écrit-il le 21 octobre 1849, demandant avec instance que soit nommé un Provincial.

[3] L"Evêque de Samarie: Mgr Allard.

[4] Miette: sans doute la bonne de la maison du Calvaire.

ce qu"il touche tous les revenus et qu"il se croie quitte envers la Congrégation, en nourrissant et en habillant les sujets qui font le service de son diocèse. Rien n"eût été plus beau et plus édifiant que de vivre en commun avec les missionnaires. Il eût été du devoir de l"Évêque, au lieu de s"emparer de tout et d"attirer tout à lui, de combiner les choses de façon que l"existence convenable des missionnaires eût été assurée pour le présent et surtout pour l"avenir. Il n"en a rien fait. Pourquoi retire-t-il toute l"allocation de la Propagation de la foi au lieu de la partager au moins avec nos Pères? Les Conseils supposent qu"il est pour ses anciens confrères ce qu"est un Vicaire Apostolique pour les missionnaires dont il est le chef.

Il faut absolument que nos Pères aient leurs revenus assurés sur lesquels ils se nourriront, s"entretiendront et pourront épargner quelque chose pour les éventualités et pour pourvoir à l"avenir. Il est du devoir de l"Évêque de combiner les choses de façon que l"existence convenable des missionnaires soit assurée pour le présent et surtout pour l"avenir.

...Si vous aviez à faire à des hommes dévoués et sûrs, cela ne ferait pas un pli, mais comment confier les plus chers intérêts de la Congrégation à des hommes qui n"en ont pas l"esprit et qui n"ont pas su s"y attacher? Oh! sur cela je vous prie de ne pas leur faire grâce, et de bien leur faire sentir ce qu"il y a de ridicule, d"absurde, de désordonné à prétendre du vivant du Fondateur entendre autrement que lui l"esprit et la direction de la Société. C"est une opposition que je suis très déterminé à ne pas tolérer. Si ces Pères si orgueilleux, si téméraires, ne reviennent pas de cet égarement, je serai obligé d"aviser au moyen de faire cesser ce scandale. Les propos des uns, la conduite des autres sont également .blâmables.

Le père [Baudrand] qui s"est indignement prononcé contre l"admission des Évêques dans notre Congrégation osa dire tout haut qu"il fallait introduire la démocratie dans notre ordre. Le père C. paraît s"être laissé prendre à la séduction de ces paroles, lorsqu"il signifia qu"il n"irait pas dans le diocèse de Toronto, s"il devait dépendre de Mgr Guigues; et ce bon enfant du p. Lagier .chercha un prétexte qu"il fit connaître à tout le clergé du Canada pour ne pas assister au sacre de l"Évêque de Bytown.

...On a poussé l"injustice jusqu"à dire que [Mgr Guigues] avait fait ce qu"il avait pu pour parvenir à l"épiscopat, ce qui est une énorme calomnie, et on lui attribue encore le choix qu"il a fait du p. Allard pour Vicaire Apostolique afin de se débarrasser de lui. Ce sont là autant d"infamies qu"on ne saurait excuser de péchés mortels; mais ces Pères ont tellement pris l"habitude de parler inconsidérément sur tout et à tout le monde qu"ils ne se font plus scrupule de rien...

Je n"hésiterais pas à vous proposer le père [Baudrand] pour provincial, s"il avait l"esprit de la Congrégation qui est un esprit éminemment religieux, qui renferme tout ce que je pourrais dire sur les vertus que l"on a vouées, mais comment confier les plus chers intérêts de la famille à quoiqu"un qui à une vertu médiocre joint un esprit de contradiction et d"opposition, si peu de déférence et de respect pour le chef de la famille et pour les principaux membres dont on avait la prétention de neutraliser les résolutions conformes aux saintes Règles qu"ils observent et connaissent mieux que lui.

Mgr Allard reconnaît que les Pères du Canada ont trop peu de rapports personnels avec le Supérieur Général qui leur est presque étranger et dont ils se mettent peu en peine de prendre l"esprit, comme si on pouvait faire partie d"une Congrégation sans avoir l"esprit de son fondateur.

Quels que soient les pouvoirs que je vous ai donnés, je veux que rien ne soit censé définitif avant que j"aie donné mon consentement. Le p. Vincens tient toujours à

ce que l‟on n‟enlève pas le p. Santoni à son noviciat[1]. Cependant, si vous jugiez que le p. Baudrand ne peut pas s‟acquitter de cette fonction, quoiqu‟il fût bien à craindre que le p. Santoni ne fît guère mieux, faudrait-il bien vous l‟envoyer? Il vous faudra prendre chaque sujet en particulier, le bien raisonner et tâcher de le ramener à des idées justes. Vous le rendrez responsable de tout le mal qui doit nécessairement résulter du défaut d‟unité; vous leur ferez comprendre qu‟ils n‟ont pas mission pour statuer, régler ou réformer selon leur manière de voir, etc.

Continuez à me tenir au courant de tout. Je veux pourtant, avant de terminer, modifier ce que je vous ai dit dans le courant de celle-ci sur la réserve que j‟ai mise à vos pouvoirs. Il vous suffira d‟y voir la crainte dont j‟étais préoccupé que vous puissiez faiblir dans les résolutions qu‟il vous faudra prendre. Vous n‟avez pas été envoyé pour approuver mais pour réformer. Agissez avec autorité, ne ménagez personne quand il s‟agira de rétablir la régularité, l‟obéissance, la pauvreté, la subordination.

Faites, quand il sera temps, un acte de visite à chaux et à sable, bien réfléchi, mais établissant les principes. Réglez qu‟une fois l‟an chaque sujet de la Congrégation devra écrire au Supérieur Général une lettre de direction; chaque supérieur local, tous les trois mois, une lettre de reddition de compte sur le personnel de sa communauté sans oublier ce qui le concerne; deux fois l‟an l‟Économe provincial au Procureur général, mais ce compte financier doit être fait comme il faut et en conscience, comme on y est tenu, et d‟une manière uniforme.

Adieu, je n‟ai plus de place que pour vous embrasser.

148. [Au p. Jacques Santoni].[2]

148. II Lettres aux correspondants d‟Amérique, Roma 1977.

Pouvoirs de provincial.

[2 juillet 1851].

CHARLES JOSEPH EUGÈNE DE MAZENOD ÉVÊQUE DE MARSEILLE
ET SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES MISSIONNAIRES OBLATS DE LA TRÈS
SAINTE VIERGE MARIE CONÇUE SANS TACHE

Au bien aimé et Révérend Père Jacques Santoni
prêtre de la même Congrégation
Salut et Bénédiction dans le Seigneur

Comme votre doctrine, votre piété, votre prudence et autres excellentes qualités nous sont parfaitement connues, nous, à qui incombe de gouverner la Congrégation des Missionnaires Oblats de la Très Sainte Vierge Marie, avons décidé de vous préposer à la gouverne de la province canadienne, pour que vous agissiez en notre place au sein de notre famille qui travaille si activement dans ces régions à procurer le salut des âmes et à promouvoir la gloire du Dieu Très Bon et Très Grand.

---

[1] Le Fondateur juge sévèrement le p. Baudrand mais il songe quand même à lui comme provincial. C‟est le p. Santoni qui sera nommé selon les décisions du Conseil Général des 23-24 avril 1851.
[2] Ms. Yenveux VII, 123.

Cette province qui comprend le Haut et le Bas Canada, est délimitée au sud par les États-Unis d"Amérique; à l"ouest et au nord, elle s"étend, à présent, jusqu"aux limites de la juridiction des Évêques Canadiens.

A vous, cher fils, et à tous ceux concernés, qu"il soit connu que par les présentes nous vous nommons et instituons Provincial de la susdite région, avec toutes les facultés et droits inhérents à cette fonction selon nos règles et constitutions; nous prescrivons à tous et à chacun de nos bien aimés dans le Christ Pères et Frères appartenant à la dite Province, de vous recevoir comme le vicaire dépositaire de notre autorité et de vous témoigner révérence, amour et obéissance, par lesquelles les sujets, dans les instituts religieux, doivent honorer leur légitime supérieur.

Pour le bon gouvernement de la Province, viendront à votre aide à titre et avec les droits de consulteurs[1], le R.P. Baudrand qui sera Votre admoniteur, les PP. Honorat, Pierre Aubert, Léonard, les deux premiers constituant le conseil ordinaire, les derniers devant être appelés au conseil extraordinaire; que le R.P. Chevalier soit le Procureur de la Province.

Appliquez-vous dans l"exercice de votre charge à faire tout selon les règles et constitutions, pour le bien soit spirituel soit temporel de la province qui vous est confiée. N"omettez pas de nous rendre compte chaque mois et plus fréquemment si nécessaire, des affaires traitées par vous et de tout ce qui touche à l"état de la Congrégation dans votre Province.

Allez donc, cher fils, sous les auspices de l"obéissance à la tâche qui vous est assignée; efforcez-vous jour et nuit de vous montrer très bon administrateur, bon Pasteur à l"égard des nôtres engagés au service de Dieu en ces lieux, et d"accomplir en parole et avec cœur les devoirs d"un père prévoyant. Soyez plein de sollicitude en premier lieu pour conserver parmi eux l"unité d"esprit dans le lien de la paix et promouvoir incessamment le zèle et la pratique de l"observance régulière; à cette fin nous supplions le ciel de vous accorder un puissant secours et l"ample protection de la Bienheureuse Vierge Marie conçue sans tache.

149. [Au p. Tempier, Visiteur extraordinaire au Canada].[2]

149. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Le p. Vincens voudrait transférer à l'Osier la maison d'études des jeunes Pères et ne pas laisser partir le p. Santoni. Sacre de Mgr Allard. La S. C. de la Propagande offre le Vicariat Apostolique de Malabar. Former un autre établissement stable dans le diocèse de Bytown. Nommer un provincial ou un vice-provincial? Titres de propriété.

[Marseille, le] 19 juillet 1851.

N"importe, je vais mettre la main à la plume, j"irai tant que je pourrai.

Je commence par vous dire que l"on me fait faire ici un bien triste métier. Croiriez-vous qu"après tout ce qui avait été élaboré pendant trois mortelles journées en Conseil, composé de mes trois Assistants présents en Europe, à peine le p. Vincens est-il arrivé à l"Osier qu"il m"écrit pour tout renverser, jusqu"à demander que cette

---

[1] Les Consulteurs avaient été désignés lors du Conseil Général du 2 juillet 1851. Au sujet de la nomination du p. Santoni, le Fondateur écrit au p. Tempier le 13 juillet 1851: "Le p. Santoni doit être parti avant-hier de l"Osier. Je lui ai donné ses lettres de provincial. Vous pouvez les modifier selon les circonstances. Soyez à l"affût de son arrivée."

[2] Ms. Yenveux 1 supp. 128; VI, 41; VII, 126; VU supp. 59; VIII, 216; IX, 17; Rey II, 386-387.

maison d"études qui nous a tant coûté de travail et de dépense pour l"établir à Marseille fût sans façon transférée à l"Osier d"où le p. Santoni et lui prétendent qu"il ne doit pas s"éloigner si l"on ne veut pas voir tout s"écrouler.

Il faut pourtant en finir avec cette maison d"études et qu"elle fonctionne régulièrement. Je voudrais que pour le Canada il y eût une maison de repos et d"études à Longue[u]il.

Je vous ai dit que j"ai sacré [Mgr Allard] dimanche passé, assisté des Évêques de Viviers et de Fréjus présents. L"évêque de Digne, après m"avoir refusé et obligé par là à avoir recours à l"Évêque de Fréjus, arriva encore quelques heures avant lui à Marseille. La cérémonie fut fort belle et très touchante; le Préfet y assista. Tout se passa fort bien, même à table, où j"avais placé tout ce que peut contenir mon salon à manger, c"est-à-dire 25 personnes. Vous comprenez que je chargeai un autre que Vincent pour faire le dîner.

Je fis officier à Vêpres le nouvel Évêque et le p. Gondran, en présence des cinq Évêques et d"un innombrable auditoire, nous donna un superbe sermon sur l"épiscopat qu"il composa dans la semaine avec son prodigieux talent qui étonne tout le monde. J"ai écrit à la Propagande pour demander les dernières instructions pour le Vicaire Apostolique, et il se mettra en route dès que j"aurai reçu une réponse.

J"ai reçu hier une lettre très pressante de la Propagande pour m"inviter à me charger d"un nouveau vicariat apostolique d"une grande importance sous plusieurs rapports. Il fallait mettre à la disposition de la Sacrée Congrégation tout de suite six sujets dont un devrait être élevé à l"épiscopat... Je sais très bon gré à la S.C. d"avoir pensé à nous, mais j"ai fait valoir nos raisons invincibles pour ne pas l"accepter[1]. Ce que j"ai accepté c"est le grand séminaire de Fréjus. L"Évêque a été parfait à tout point.

...Vous aurez à examiner s"il est à propos de faire un établissement stable et nous appartenant dans ce lieu. Il nous conviendra toujours d"avoir de préférence quelques communautés bien fournies d"où les membres se répandront pour donner des missions plutôt que ces postes épars ça et là qu"il faut laisser aux prêtres séculiers puisqu"il est inutile de se flatter que la Congrégation puisse jamais se charger de tout le diocèse de Bytown.

L"affaire du provincialat du Canada a été trop bien discutée pour qu"on puisse y revenir. Il ne convient nullement aux intérêts de la Congrégation, soit pour le moral, soit pour le temporel, que l"Évêque de Bytown soit investi de cette charge. Qu"on ait pour lui tous les ménagements qu"exigent son caractère et sa position, que le Provincial ne brusque rien, qu"il combine avec lui en tant que les intérêts de la Congrégation ne devront pas en souffrir, mais que l"autorité du Provincial soit indépendante, qu"elle s"exerce sur les personnes et sur les choses conformément aux Règles...

Je reviens sur le mezzo termine [nommer un vice-provincial] que vous proposez au sujet du Provincial. Si on pouvait se fier à la sincérité de celui qui n"a que trop donné prise contre lui sur ce point, je ne serais pas éloigné de l"adopter dans une certaine mesure. Il faudrait que le vice-provincial, tel que vous le concevez, eût une autorité un peu plus indépendante et sur les choses et sur les sujets. Si l"Évêque de Bytown conserve la faculté de disposer des fonds et de placer les sujets, ce serait s"exposer à rester dans l"état où l"on se trouve et qui déplaît tant à tout le monde. Il faudrait réduire son provincialat à peu près à un titre d"honneur et à devenir un conseiller nécessaire pour le soi-disant vice-provincial.

---

[1] Malabar, cfr.: A Perbal, dans *Etudes Oblates,* n. 23 (1964), p. 138, note 58.

L"Évêque de [Samarie] fait observer qu"on soigne trop peu les titres de nos propriétés de Bytown et de Montréal. On les envoie quelquefois par la poste ou par les commissionnaires, ce qui ne devrait pas être. Faites-vous rendre compte exactement de tous ces titres et qu"on vous en fournisse une copie pour être déposée dans nos archives ici; apportez aussi le plan de la ville de Bytown où sont marqués par numéros tous les lots dont nous sommes propriétaires. II est indispensable que nous ayons ce plan ici pour juger des convenances des acquisitions qu"on pourrait être dans le cas de faire, car il faut bien se garder de se laisser prendre par une fausse délicatesse pour ne pas oser faire les acquisitions qui nous conviendraient.

...Nous ne devons (dans nos acquisitions) nous arrêter qu"alors que nous avons pourvu à la subsistance des nôtres. Cela est conforme à nos Règles.

150. [Au p. Tempier, Visiteur extraordinaire au Canada].[1]

150. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Sacre de Mgr Allard qui édifie la communauté du Calvaire.

[Marseille, le] 7 août 1851.

Vous avez appris par les journaux le sacre de Mgr Allard, mais ce que les journaux ne disent pas, c"est l"humilité, la simplicité, l"admirable régularité du nouvel Évêque; il habite la maison du Calvaire; c"est à dessein que je n"ai pas insisté pour le loger chez moi, où il vient quand il veut, et où il est comme chez lui du reste; mais je prévoyais l"édification que donnerait son attitude dans cette communauté; il est toujours le premier à tous les exercices et il pousse la perfection jusqu"à demander la permission d"entrer dans la chambre d"un malade, comme il a demandé celle de donner quelques images à ses parents; sa mission et toutes les peines qui l"y attendent ne l"inquiètent pas plus que s"il s"agissait d"aller de Marseille à Aix.

151. [Au p. Ricard].[2]

151. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Décès du p. Leydier à Ceylan. Obéissance aux Évoques.

[Marseille, le] 13 août 1851.

Vous me parlez du découragement du frère [Blanchet][3]. Je vais faire redoubler de prières pour lui; je vais surtout invoquer le martyr de la charité qui vient de prendre possession du ciel en mourant à Ceyian au service des cholériques: notre bon père François Leydier, vrai apôtre, qui s"est sacrifié pour ses frères, ces pauvres insulaires; il a été enlevé en six heures, mais par une disposition admirable de la Providence, il s"est trompé de chemin et est arrivé sans s"en douter au bourg où se trouvait le p. Mauroit, entre les mains duquel il a rendu sa belle âme, après avoir reçu tous les sacrements. Je vais vous rapporter pour votre édification et consolation les propres paroles du p. Semeria: "Le p. Leydier vit approcher le terme de sa vie, non seulement

---

[1] Ms. Yenveux IX, 18.
[2] Ms. Yenveux III, 149, IX, 147.
[3] Yenveux omet le nom. Il s"agit probablement du f. Blanchet, cfr. Mazenod à Ricard, décembre 1853.

avec calme et sérénité, mais encore avec une joie sensible; ce fut lui-même qui s"empressa de demander les derniers sacrements. Le p. Mauroit et tous les assistants furent touchés jusqu"aux larmes lorsque le malade reçut le saint Viatique; on aurait dit qu"il voyait des yeux du corps N[otre] S[eigneur] J[ésus] C[hrist], caché sous les voiles eucharistiques. Notre cher et regretté défunt conserva toute sa connaissance jusqu"à son dernier soupir. Durant sa courte maladie, il ne faisait presque que serrer sur son cœur et coller sur ses lèvres mourantes la croix de son oblation, en prononçant souvent des aspirations amoureuses envers Jésus crucifié. Ensuite, les sentiments qui s"échappaient de temps en temps de sa bouche envers Marie Immaculée étaient ceux d"un enfant entièrement à l"auguste Mère de Dieu, notre glorieuse Patronne et tendre Mère, comme il l"appelait; enfin il dit lui-même qu"il était heureux de mourir dans le sein de la Congrégation qui l"avait adopté pour enfant".

Quoique très certainement ce saint prédestiné n"ait pas besoin de nos suffrages, vous aurez pourtant à vous acquitter des devoirs que vous impose la Règle, ne fût-ce que pour l"élever plus haut dans le ciel.

...Respect profond pour la dignité épiscopale[1], obéissance pour ce qui concerne le ministère extérieur, mais indépendance absolue pour ce qui regarde notre régime et nos propriétés.

152. [Au p. Honorat].[2]

152. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Mgr de Mazenod espère que la visite du p. Tempier portera des fruits et qu'il aura rappelé aux Pères quel est l'esprit du Fondateur de la Congrégation.

[Marseille, le] 2 septembre 1851.

C"est lui qui maintenant m"en racontera de belles de tout ce qu"il a vu, de tout ce qu"il a fait dans sa mémorable visite. J"en bénirai Dieu avec une plus grande affection de cœur, si je pouvais me persuader que tous ceux que Dieu m"a donnés fussent bien pénétrés de l"esprit religieux qui doit animer tout missionnaire Oblat de Marie. Que n"obtiendrions-nous pas de la grâce du Seigneur qui nous prévient en tous lieux si admirablement! Le p. Tempier paraît content. Je le suis moins quand je pense avec quelle obstination on a murmuré contre les décisions et la gouverne du Supérieur Général, qu"on a sans doute oublié être le Fondateur de la Congrégation et dont par conséquent il fallait consulter l"esprit dans le gouvernement de la Société plutôt que d"avoir la prétention de lui imposer le sien.

L"habitude de blâmer hautement le supérieur local les a jetés dans cette voie très répréhensible que je ne suis point disposé de tolérer tant elle est subversive de tout ordre, et contraire aux premières notions du bon sens. Ce serait déjà trop qu"un seul sujet se fût rendu coupable de cette aberration, mais comment ne pas se récrier quand

---

[1] Mgr de Mazenod se permettait cependant de juger les Evêques, surtout les frères Blanchet de l"Orégon. Le 10 août 1851, il écrit dans son Journal: "Lettre du p. Ricard en date du 27 avril. Quelles misères dans ce pays! Les Jésuites ont été obligés de quitter leurs missions des Têtes Plates, menacés par les Sauvages que poussent les insinuations perfides des ennemis de la religion catholique. D"autre part, le plus grand nombre des prêtres amenés par l"Archevêque quittent leurs postes qu"ils trouvent trop durs à occuper et ces bons Evêques ne comprennent pas que ce genre de ministère est trop pénible pour être rempli par d"autres que par des religieux que le seul zèle inspire". Rey II, 397.

[2] Ms. Yenveux V, 242.

on apprend qu"il a fait en quelque sorte école et que plusieurs autres donnent dans le même écart. Je ne vous accuse point de cette faute, mon cher fils, je n"avais même pas l"intention de vous en parler en prenant la plume. Cela est venu tout naturellement en fixant ma pensée sur des hommes que j"ai engendrés à la vie religieuse et qui passent des années entières sans me donner signe de vie et sans songer à puiser auprès de moi l"esprit qu"ils doivent reproduire, s"ils reconnaissent ma paternité et l"autorité que l"Église me donne sur eux. J"espère que le p. Tempier, à son passage et dans sa visite, aura rappelé les principes et fixé la conduite que l"on aura à suivre désormais de façon à ce que je n"aie plus à me plaindre de personne.

153. [Au p. Verdet].[1]

153. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Venir à Marseille pour une communication importante.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 23 septembre 1851.

Je ne puis mieux répondre à votre petite lettre, mon cher père Verdet, qu"en vous appelant tout de suite auprès de moi. Nous traiterons cette question face à face et nous pèserons tout au poids du sanctuaire. Venez avec tout ce qui est à votre usage comme ne devant plus retourner à La Blachère, mais avant de quitter le Sanctuaire invoquez avec ferveur la T[rès] S[ain]te Vierge pour qu"elle nous obtienne les lumières qui nous sont nécessaires pour prendre une détermination conforme au bon plaisir de Dieu, à l"édification de l"Église, utile au salut des âmes et à votre propre sanctification[2]. C"est vous dire beaucoup en peu de mots, je n"y ajouterai que l"expression de ma tendresse paternelle.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

154. [Au p. Santoni, provincial du Canada].[3]

154. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Le p. Laverlochère est rappelé en France par le Conseil de la Propagation de la foi. Novices. Mauvais esprit de certains Pères.

[Marseille, le] 30 septembre 1851.

J"ai donné ordre au p. Laverlochère de s"embarquer pour la France. Je l"ai accordé aux instances du Conseil de la Propagation de la foi qui payera tous les frais de venue, de séjour et de retour.

Comment se fait-il que nous ayons si peu de novices dans le Canada? Les Jésuites absorbent tout, dit-on. Est-ce qu"en France nous n"avons pas partout des Jésuites autour de nous? Cela nous empêche-t-il de marcher de pair avec eux... C"est que nos Pères en Canada se sont déconsidérés par leur détestable habitude de faire confidence au dehors de toutes les petites misères intérieures; ce que ne font pas les

---

[1] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L. M-Verdet.
[2] Le p. Verdet sera nommé, au début de l"année 1852, supérieur des missions oblates du Texas.
[3] Ms. Yenveux II, 51; V, 248; IX, 144.

Jésuites, qui ont bien aussi ces misères comme les autres, mais qui ont le bon esprit de ne pas les laisser apercevoir au dehors.

Il est des Pères qui ont la manie de tout appeler au tribunal de leur raison, jugeant à tort et à travers, blâmant hautement tout ce qui se fait, ne faisant grâce à personne. Oh! que je déteste cette manière de faire! C"est un mauvais esprit qui a envahi certains sujets de la Congrégation.

155. [Au p. Faraud].[1]

155. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Sacre de Mgr Taché qui sera Vicaire des missions de la Rivière-Rouge. Le p. Bermond sera pro-vicaire en attendant le retour de l'Évêque.

L.J.C. et M.I.

Viviers, 24 novembre 1851.

Quelque loin que vous soyez, mon cher p. Faraud, je saurai bien vous atteindre. Mon cœur est si plein de joie, si dilaté de bonheur qu"il doit s"étendre jusqu"à vous. C"est hier que nous avons imposé les mains à notre excellent père Taché qui sans cesser d"être votre frère est devenu votre père dans l"ordre hiérarchique de l"Église. Quel digne sujet vous nous avez envoyé pour représenter votre mission! Tout le monde est enchanté de lui et moi le vieux patriarche de notre nombreuse famille je l"aime comme si j"avais toujours vécu avec lui. C"est qu"il s"est montré dès l"abord comme un vrai fils de la famille, et que la haute dignité à laquelle il vient d"être élevé, bien malgré lui, ne change rien aux sentiments qu"il professe pour la Congrégation et pour tous ses membres, et particulièrement pour vous les compagnons de ses travaux. Vous le trouverez à son retour tel que vous l"avez toujours connu. Il n"a d"autre désir que d"aller vous rejoindre. J"aurais bien voulu retarder sa marche de quelques mois pour lui donner le temps de prêcher dans les principales villes de France la propagation de la foi, mais il montre trop de répugnance pour différer de reparaître, selon sa promesse, au milieu de ses Sauvages pour que j"ose insister davantage. Il nous a pourtant donné hier la preuve du succès que nous devrions attendre de cette mission, car sans avoir été prévenu, prié de monter en chaire pour dire quelques paroles d"édification au clergé et au peuple assemblés dans la Cathédrale, il a intéressé pendant trois quart d"heures tout l"auditoire par un discours improvisé qui a donné la mesure de son vrai talent.

Le père Bermond vous dira que j"ai fait un Vicariat de votre mission de la Rivière-Rouge et ses dépendances dont Mgr Taché sera le Vicaire c"est-à-dire le Supérieur régulier. Vous ne dépendrez plus désormais de la province du Canada. Votre supérieur immédiat sera le Rév.me Vicaire dont je formerai le Conseil dans le Vicariat. En attendant qu"il arrive sur les lieux, j"ai nommé le père Bermond pro-vicaire, c"est de lui que vous aurez à recevoir l"obédience et c"est avec lui que vous correspondrez pour vos affaires, et le Rév.me Vicaire, et en attendant le pro-vicaire correspondra directement avec moi pour tout ce qui concerne le Vicariat.

Adieu, mon cher fils, je vous communique cette fois une double bénédiction, la mienne et celle de votre nouvel Évoque Coadjuteur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

---

[1] Orig.:. Rome, Arch. de la Postulation, L. M-Faraud.

156. [À Mgr Guigues].[1]

156. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Sacre de Mgr Taché qui part pour Rome. Visiteurs canadiens à Marseille. Maladie du p. Laverlochère. Retour du p. Tempier.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 1 décembre 1851.

Voilà, cher ami, huit jours que la g[ran]de cérémonie du sacre de notre père Taché a eu lieu à Viviers, et je suis encore plein de la joie que j"ai éprouvée dans l"heureux moment où nous avons donné à l"Église un si excellent prélat. Je présume que M. Larocque aura donné à Montréal les détails de cette belle fête, moi je ne te parle que de notre bonheur. Ce jeune Évêque édifie tout le monde par sa modestie, sa douceur, sa parfaite régularité, et il nous a donné la preuve de son talent à Viviers le jour même de son sacre dans une instruction tout à fait improvisée, que les pressantes sollicitations de tout le monde, excepté moi qui me tenais sur la réserve, arrachèrent à sa complaisance. S"il n"était pas si pressé de retourner à sa mission, il aurait pu suppléer au défaut du bon père Laverlochère en parcourant les principales villes de France, mais il ne veut pas manquer le départ des bateaux de la Compagnie de la fin d"avril ou du commencement de mai et il est vraiment trop juste qu"il donne quelques semaines à sa respectable mère qui a su faire si généreusement le sacrifice de ce fils chéri qu"elle n"avait plus vu depuis plus de cinq ans. Ainsi je ne mettrai aucun obstacle au départ de notre bon Évêque qui se rendra en février à Montréal pour en repartir avec le bateau de la Compagnie. Après m"avoir donné encore quelques jours il fera d"abord le voyage de Rome où il ne se propose pas de rester longtemps, il passera à son retour quelques jours avec moi dont il apprécie l"affection, il ira ensuite à Londres pour y traiter quelques affaires de sa mission, et de là prendra son essor vers vos contrées, mais je t"assure qu"il laissera dans mon cœur l"impression de la plus douce paternité.

J"ai vivement senti le coup porté à notre pauvre père Laverlochère[2]; les dernières nouvelles que tu me donnes de lui me rassurent un peu, mais un accident de cette violence porte une atteinte trop forte à la complexion d"un homme pour pouvoir se flatter de le voir reprendre sa première vigueur. Dieu, il faut l"espérer, ne voudra pas priver les tribus sauvages qu"il évangélise dû secours de son ministère. Son expérience jointe à son zèle le rendaient précieux pour cette pénible mission. Qu"il se laisse bien soigner par vos charitables Religieuses pour ne point mettre d"obstacle à sa guérison. Je te prie de lui exprimer toute ma peine et mes plus affectueux sentiments. Je ne puis pas lui écrire parce que j"ai en ce moment chez moi les bons hôtes auxquels je dois mes soins, ce sont Mgr le Coadjuteur de Montréal, M. Larocque, M. Desautels et cet autre prêtre dont je n"ai pas retenu le nom qui veut se consacrer à l"instruction des sourds-muets. C"est ce qui m"empêche aussi d"écrire par ce courrier au père Aubert, et c"est aussi pour cela que j"ai dû prendre contre mon habitude un petit format pour t"écrire à toi-même. Nous allons tous dîner au Calvaire, où Mgr Prince a

---

[1] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L. M-Guigues.

[2] "Cet infatigable apôtre, en revenant à la fin septembre du milieu de ses chers Sauvages, a été atteint d"une attaque de paralysie dont il lui est resté des suites", cfr. Mazenod au Conseil de la Propagation de la foi, 17 novembre 1851.

dit la Messe ce matin à la clôture de la g[ran]de octave de la Présentation et où l"Évêque d"Arath prêchera après Vêpres et donnera le salut solennel, tandis que Mgr Prince ira le donner aux Orphelines où il trouvera l"élite des demoiselles de la ville qui ont fait leur fête aujourd"hui. L"Évêque d"Arath leur a dit la Messe ce matin et leur a donné une petite instruction. Tu vois que je fais de mon mieux les honneurs de ma ville épiscopale à mes vraiment aimables hôtes. Quand aurai-je le bonheur d"en faire autant pour toi? Me laisseras-tu mourir sans que j"aie la consolation de t"embrasser une dernière fois! Si vous êtes fidèles observateurs de votre promesse au Sacre, j"ai encore l"espoir de te revoir, mais j"aurai toujours le regret de ne t"avoir pas imposé les mains. Le père Taché n"a aucun regret de l"obligation que je lui imposai de venir à moi. Que n"ai-je eu le même courage à ton égard? C"est un vide dans ma vie patriarcale, mon cœur en souffre toutes les fois que j"y pense, et cette peine s"est renouvelée plus vivement au beau sacre de famille que nous venons de faire.

J"ai été tellement absorbé d"affaires depuis le retour du p. Tempier que c"est à peine s"il a pu me rendre, en gros, compte de sa visite. Ce que j"en sais, c"est que tout s"est passé convenablement, c"est ce que je désirais ardemment. Sois toujours le protecteur de la Congr[égatio]n comme tu en es le fils chéri, et que. tout concoure à la gloire de Dieu, au service de l"Église, à ta consolation et à la régularité, à la fidélité à tous leurs devoirs de tous les membres de la Congrégation. Je t"embrasse de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

157. [Au p. Ricard].[1]

157. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Souffrances des missionnaires de la Rivière-Rouge. Les missions étrangères, "c'est la mission des apôtres".

[Marseille, le] 6 décembre 1851.

Les missions étrangères comparées à nos missions d"Europe ont un caractère propre d"un ordre supérieur puisque c"est le véritable apostolat pour annoncer la Bonne Nouvelle aux nations qui n"avaient pas encore été appelées à la connaissance du vrai Dieu et de son fils Jésus-Christ Nôtre-Seigneur... C"est la mission des Apôtres: "Euntes, docete omnes gentes!" Il faut que cet enseignement de la vérité arrive parmi les nations les plus reculées pour qu"elles soient regénérées dans les eaux du baptême. Vous êtes de ceux à qui Jésus-Christ a adressé ces paroles en vous donnant votre mission comme aux apôtres qui furent envoyés pour convertir nos pères. Sous ce point de vue qui est vrai, il n"y a rien au-dessus de votre ministère et de celui de nos autres Pères qui s"épuisent dans les régions glaciales pour découvrir les Sauvages qu"ils ont à sauver.

A la Rivière-Rouge, les missionnaires et même l"Évêque travaillent de leurs mains, comme saint Paul... Le p. Bermond n"eut pour toute ressource pendant huit jours qu"un petit morceau de salé; depuis deux jours cette mince provision avait fini, et il fallait se résoudre à mourir de faim quand la Providence lui fit apercevoir un nid de je ne sais quel oiseau dont notre père Bermond mangea les œufs couvés, qui lui

[1] Ms. Yenveux 1 supp. 107; IX, 53, 205.

donnèrent assez de forces pour faire encore les dix lieues qui lui restaient pour arriver au gîte.

Mgr Taché est resté cinq ans sans manger une bouchée de pain. Il est le supérieur régulier de toute la Rivière-Rouge et de la Baie d"Hudson, c"est-à-dire de 700 lieues de long sur 500 de large.

158. [Au p. Santoni, provincial du Canada].[1]

158. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Bon exemple de Mgr Taché à Marseille. Le Fondateur est heureux des sympathies que le nouveau provincial inspire.

[Marseille, le] 16 décembre 1851.

C"est un homme charmant que notre bon Mgr Taché, aussi je l"aime de toute mon affection paternelle. Ici il a constamment donné les mêmes exemples de régularité que Mgr Allard; personne n"était plus exact qu"eux à tous les exercices de communauté. Mgr Prince était un des assistants au sacre. M. Larocque, M. Desautels, un autre prêtre et un laïque y assistaient.

Je suis très consolé d"apprendre les sympathies que vous avez inspirées; je n"ai donc pas eu tort de vous choisir pour provincial du Canada. Je ne doutais pas que tout en sauvegardant les intérêts de la Congrégation, vous ne gardassiez tous les égards dont on ne doit jamais se départir pour Monseigneur.

159. [Au p. Ricard].[2]

159. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Expansion de la Congrégation en France.

[Marseille, le] 16 décembre 1851.

Mgr de Fréjus nous a donné son grand séminaire et il ne peut contenir sa joie d"avoir eu cette pensée; l"archevêque de Bordeaux a établi les nôtres dans son diocèse; déjà ils y font des merveilles. Le bien qui s"est opéré partout ailleurs est immense[3].

Les demandes nous pleuvent de toutes parts. En Lorraine, c"est merveilleux tout ce qui s"opère par leur ministère; dans le Vivarais, on a rien à envier à saint François Régis. Partout en un mot les pas de nos missionnaires sont marqués par des prodiges de grâce.

1852

[1] Ms. Yenveux, IX, 197, 206.
[2] Ms. Yenveux V, 174.
[3] Mgr C.A. Jos. Wicart, évêque de Fréjus; F.F. Aug. Donnet, archevêque de Bordeaux.

160. [Au p. Pierre Aubert].[1]

160. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Occupations incessantes de l'Évêque de Marseille. Écrire plus souvent pour donner des nouvelles des missions de la Rivière-Rouge.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 11 janvier 1852.

J"en suis réduit, mon cher p. Aubert, à ne prendre qu"une petite demi feuille de papier pour ne pas m"exposer à prolonger avec toi un entretien si agréable pour moi qu"il pourrait fort bien me faire oublier que mes lettres doivent être mises à la poste avant que le courrier parte. Mais me diras-tu, pourquoi attendre si tard pour m"écrire? Je me le suis dit avant toi, et tout en m"en plaignant je ne puis me condamner parce qu"il n"y a pas de ma faute. Si j"avais consenti à différer jusqu"au prochain courrier, il aurait pu en être autrement, mais combien de fois il m"est arrivé d"être détourné malgré moi au moment même où je me mettais en devoir d"écrire et même à toi. Tous les jours ma position s"aggrave[2] et devient plus pénible par les exigences de tant de personnes qui ont à faire à moi. Il faut le voir pour le croire. J"ai beau commencer ma journée de grand matin; il n"est pas jour quand je dis la Messe, eh bien! on m"attend au passage, les uns, et ce sont des prêtres, pour se confesser, les autres pour toute autre chose; mais il n"y a pas moyen de se débarrasser, le service commence dès ce moment et dure jusqu"au soir bien avant dans la nuit. Nous ne faisons la prière qu"après dix heures. Il est toujours plus de onze heures et demie quand je me mets au lit; car faut-il bien dire l"office. Aujourd"hui je me suis claquemuré de toute part pour expédier ma correspondance avec l"Amérique et Ceylan, plus de quinze personnes ont successivement frappé et insisté à ma porte, et ont dû se retirer en murmurant. Mais toi, mon cher ami, qui n"as pas tout ce tracas, n"as-tu pas à te reprocher de m"écrire trop rarement? Tu ne peux douter néanmoins du plaisir que me font tes lettres. Tu aurais tant de choses à me dire. Je sais fort peu ce qui se passe dans vos contrées, il y a pourtant là une bonne portion de ma chère famille, et chacun de vous travaille sans doute de son mieux pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et l"honneur de notre Congrégation. Je savourerais chaque ligne qui me parlerait de vous et de vos œuvres! Je suis privé de cette consolation à mon grand regret. Il ne faut pas tellement s"en rapporter à là correspondance du Provincial qu"on ne me dise plus rien d"ailleurs. Mais toi en ta qualité de supérieur local dans le chef-lieu d"un diocèse où tant des nôtres exercent leur zèle, tu devrais bien me tenir au courant et de ta gouverne et de leurs travaux. Il est temps de marcher dans la voie que je t"indique. Ne t"en tiens pas même au strict obligatoire qui est pour les super[ieurs] locaux d"écrire au Supérieur] Gén[éral] quatre fois par an pour lui rendre compte de leur gestion, écris-moi plus souvent encore et bien longuement. Il n"est pas nécessaire de m"écrire tout d"un trait, que ta lettre reste sur le chantier huit jours s"il le faut, mais qu"elle m"arrive pleine. Je ne serais pas fâché qu"elles continssent tes appréciations de l"état de notre mission de la Rivière-Rouge, ton opinion bien réfléchie sur les personnes, même haut placées, et sur les choses. Tu dois être au courant de tout ce qui concerne ce pays. Ton frère qui écrit auprès de moi, me presse, l"heure du courrier approche, il faut finir. Reçois avant

[1] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L. M-Aubert P.
[2] Ms.: agrave.

mes souhaits de bonne année, et ma bénédiction paternelle que je te prie de communiquer à tous nos Pères que je bénis avec toi et que j"embrasse de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

161. [Au p. Verdet].[1]

161. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Le p. Jean Verdet est nommé supérieur de la nouvelle mission du Texas.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 14 janvier et le 11 février 1852.

Mon cher père Verdet, je ne vous ai point perdu de vue quoique vous ayez semblé m"oublier. Je viens donc à vous aujourd"hui et ce n"est pas une simple lettre de compliment.

Nous venons de fixer le service de toutes nos missions. Vous avez été choisi pour être supérieur d"un de nos nouveaux établissements. C"est dans un pays chaud dont le climat ne sera pas contraire à votre indisposition. Vous aurez à partir d"ici dans la première semaine de mars. Vous aurez besoin de vous occuper de l"anglais.

11 février.

Je ne sais comment il se fait que cette lettre est restée inachevée enfouie sous les papiers qui l"encombrent. Il est temps néanmoins que vous connaissiez votre destination pour que vous fassiez vos arrangements en conséquence. Vous aurez à marcher à la tête d"une colonie d"apôtres tous bien dignes de leur vocation par leurs vertus et leur dévouement. Comme vous craignez le climat de Marseille, il suffit que vous vous rendiez ici dans la première semaine de mars, le départ devant s"opérer à peu près à cette époque de façon à pouvoir être rendu à Paris et au Havre un peu avant le milieu du mois. Mgr Odin vraiment excellent et saint prélat a tout disposé pour que les nôtres qui lui sont destinés et d"autres ecclésiastiques qu"il a attirés d"ailleurs ainsi que les religieuses qui vont aussi s"établir dans son diocèse partent ensemble. Nous formons deux établissements dans son Texas. L"un dans sa ville épiscopale Galveston, l"autre sur le Rio Grande à Brownsville où déjà le p. Telmon avait construit la chapelle et jeté les fondations de la résidence. Il y a immensément de bien à faire dans ce pays en face du Mexique dont la seule présence d"un bon prêtre corrige les mœurs, et non loin des Sauvages que l"on amènera ensuite à la connaissance du vrai Dieu et de son fils Notre Sauveur Jésus-Christ. L"Évêque, je le répète, est le plus digne prélat qu"on puisse rencontrer. Il sera un père pour vous tous.

Je fais dimanche l"ordination des charmants et vertueux prêtres qui iront avec vous[2]. Le Directeur des Oblats me disait qu"il est impossible d"être plus parfaits religieux qu"ils ne sont. Je vous félicite d"être si bien partagé. Il était temps que vous sortissiez de votre coquille. Le champ qui s"ouvre devant vous donne les plus grandes

---

[1] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L. M-Verdet.

[2] Le 18 février, Mgr de Mazenod écrit au Président du Conseil de la Propagation de la foi que six missionnaires partent pour le Texas, les pères J.M. Verdet, P.F. Parisot, E. Vignole, J.M. Gaye, R. Olivier, P.J. Keralum et le frère catéchiste P. Roudet. Il en nomme donc sept qui furent vraiment tous missionnaires au Texas. Un de ceux-ci était probablement destiné pour les missions de la Rivière-Rouge, mais Mgr Taché trouva qu"il n"avait pas une assez bonne santé pour le rude climat de cette mission, cfr. Mazenod à Faraud, 1 mai 1852.

espérances. Elles se réaliseront si vous répondez dignement, comme je ne le mets pas en doute, à votre vocation.

Recevez ma bénédiction, l‟expression de mon affection paternelle.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

162. [À Mgr Provencher, évêque de Saint-Boniface].[1]

162. II Lettres aux correspondants d‟Amérique, Roma 1977.

Retour à Saint-Boniface de Mgr Taché avec de nouveaux missionnaires. Envoyer les Pères deux à deux.

[Marseille, le] 24 janvier 1852[2].

Je vous rends le p. Taché devenu Mgr Taché, évêque d‟Arath, par la consécration épiscopale qu‟il a reçue dans la cathédrale de Viviers. Si j‟ai eu la consolation, avec la coopération de Messeigneurs de Viviers et de Martyropolis[3], d‟élever un si bon religieux à la haute dignité épiscopale, c‟est vous. Monseigneur, qui avez le mérite de cette bonne et grande œuvre, c‟est vous qui l‟avez choisi, c‟est vous qui l‟avez présenté à l‟Église. Je ne crois pas que vous ayez à regretter que votre cher Coadjuteur ait fait le voyage d‟Europe. Il a été si persuasif que je lui accorde quatre confrères pour vous aider dans votre pénible mission[4]. Il m‟a fallu reconnaître la volonté de Dieu dans tout ce qui a amené ce résultat. Franchement, dans la persuasion où j‟étais que cette mission de la Rivière-Rouge n‟obtenait que de faibles résultats, je délibérais sérieusement s‟il ne convenait pas de retirer les Oblats... C‟est alors que vous eûtes la pensée de choisir un Oblat pour Coadjuteur et la lettre par laquelle vous me préveniez de ce choix ne m‟étant pas parvenue, le Saint-Siège seul fut juge. Si cette lettre me fût parvenue, vraisemblablement mon Conseil et moi aurions opiné pour la négative. Le Pape a décidé autrement, le bon Dieu semble s‟en être mêlé... Au lieu de supprimer cette mission, je la fortifie de quatre nouveaux sujets. Ils formeront votre couronne. Monseigneur, à vous qui êtes vraiment le fondateur de cette mission; vous bénirez ces chers enfants que je place sous votre houlette, mieux encore, dans votre cœur; vous leur servirez de père dans l‟éloignement immense où ils vont se trouver de celui qui les avait adoptés le jour de leur profession religieuse.

Ce que je recommande à Mgr Taché, votre Coadjuteur, c‟est d‟envoyer les missionnaires deux à deux. La seule crainte qu‟il peut en arriver autrement a fait reculer plusieurs de ceux auxquels j‟avais proposé cette mission. Il vaut mieux visiter moins de postes plutôt que d‟exposer vos prêtres à un isolement comme celui où a été laissé le p. Faraud et d‟autres. Sur ce point vous aurez peut-être besoin de rappeler cette recommandation à notre bon Mgr Taché dont le zèle dévorant voudrait embrasser tout à la fois l‟immense contrée non encore explorée qui est votre partage dans le champ du Père de famille.

---

[1] Ms. Yenveux 1 supp. 124; IX, 206.

[2] L‟extrait Yenveux 1 supp. 124 est daté du 24 septembre, mais il semble plutôt faire partie de la lettre du 24 janvier.

[3] Mgr Guibert et Mgr Prince.

[4] Trois missionnaires seulement partirent pour la Rivière-Rouge, cfr. Mazenod à Faraud, 1 mai 1852, les pères H. Grollier, R. Rémas et V. Végreville; cfr. aussi Mazenod à Martinet, 19 et 20 février 1853.

163. [Aux frères Surel et Janin].[1]

163. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Ne pas se préoccuper de l'avenir. Sortir de la Congrégation sans permission c'est apostasier.

[Marseille, le] 11 mars 1852.

Vous aviez demandé avec instance d"être envoyés dans les missions étrangères. Vous ne vous attendiez pas sans doute à y mener une vie d"aisance et délicate. On sait que ces sortes de missions crucifient la nature et qu"on a beaucoup à y souffrir. Il ne fallait donc pas vous étonner d"y rencontrer bien des peines;

c"est là ce qui excite le zèle et la ferveur de tous ceux qui demandent d"être préférés. Mes chers enfants, il ne faut donc pas vous inquiéter à ce sujet au point d"en perdre la paix de l"âme. Quant à ce que vous redoutez qui est de rester sans ressource sur vos vieux jours, je ne conçois pas comment cette crainte a pu vous passer par l"esprit. La Congrégation n"est-elle pas obligée de pourvoir à vos besoins tant que vous serez sur la terre, comme elle doit vous procurer les moyens d"aller au ciel, votre véritable patrie!

Pourquoi voulez-vous que, contrairement à vos vœux, je vous autorise à être propriétaires? Est-ce que le démon de l"avarice se serait glissé dans votre cœur, comme dans celui de Judas?... et c"est pour ces misérables intérêts que l"un de vous m"a demandé dispense de ses vœux? Croyez-vous qu"on peut en venir à cette extrémité comme on vous donnerait la permission d"aller vous promener? Mais c"est là une pensée diabolique! Il ajoute que comme il est à présumer que je tarderai de lui répondre, il prendra son parti avant que ma réponse lui soit remise. Autant valait-il me dire qu"il veut aller au diable. C"est là tout simplement une pensée d"apostasie. Ne savez-vous donc pas que par l"apostasie, c"est-à-dire en brisant vous-même les liens qui vous attachent à la Congrégation, vous commettez un péché mortel, je ne dis pas assez, vous vous établissez dans un état de péché mortel. Grand Dieu! Qui m"aurait dit cela de vous quand je vous choisis comme un de nos meilleurs frères, qui m"inspiriez le plus de confiance. Quel démon a passé par là? Rentrez en vous-même, mon cher frère; s"il y a quelque chose à améliorer dans votre position, on le fera; je vais en écrire au père supérieur; tranquillisez-vous et remettez-vous l"un et l"autre à l"accomplissement de tous vos devoirs religieux; ce n"est qu"à cette condition que je vous donne ma bénédiction.

164. [Au p. Santoni, provincial du Canada].[2]

164. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Réponse aux plaintes du p. Santoni contre l'administration générale. Il ne faut pas expulser le p. Baudrand.

[Marseille, le] 12 mars 1852.

---

[1] Ms. Yenveux 1 supp. 111; VIII, 265. Les frères ne sont pas nommés dans Yenveux qui écrit seulement: "en Amérique". Le p. Deschâtelets, sur les copies Yenveux, avait écrit Surel et Janin, ce qui est fort probable, cfr. C. Aubert à Ricard, 20 mars 1853.

[2] Ms. Yenveux IV, 43; V, 70; VIII, 265; IX, 215.

Mon cher Père, quoique la vôtre soit un peu plus sévère qu‟il n‟aurait convenu, je ne veux pas m‟en fâcher. Cependant je voudrais bien que vous sussiez que je ne suis pas aussi coupable que vous le supposez. Vous me dites assez crûment que lorsqu‟on ne peut pas faire soi-même, il faut en charger un autre, vous me parlez de l‟incurie de mon administration, ce qui excite, dites-vous, les murmures et les critiques et a pour résultat d‟infirmer l‟autorité.

Je vous dirai que précisément j‟avais prié un des assistants de vous écrire et que je vous avais écrit moi-même assez succin-tement, laissant à mon assistant de répondre aux détails. Vous voyez que pour être trop sévère on s‟expose quelquefois à être injuste, ce qui prend un caractère assez grave quand il s‟agit de condamner un supérieur dans l‟exercice même de sa gouverne. Vous dirai-je que le lendemain du jour où je vous ai écrit, je partais précipitamment à Aix (17 décembre) pour assister aux derniers moments de ma vénérable mère, passée en effet à une meilleure vie dans la nuit du 17 au 18 décembre 1851. Vous avouerez que cette déplorable circonstance méritait grâce pour le retard qui a eu lieu. Je ne m‟explique pas du reste pourquoi ma lettre ne vous est pas parvenue... Je vais donc répondre à chacune de vos demandes.

Vous me demandez l‟expulsion du père B[audrand][1]. J‟aurais bien voulu des explications sur une mesure si rigoureuse... S‟il a mérité ce châtiment, qui est une vraie condamnation à mort, je ne m‟y refuserai pas, quoique cette sentence me coûte toujours beaucoup. Que de défections! Où en est-on venu en Amérique sur l‟article des vœux et du serment? Ne dirait-on pas qu‟on peut être délié pour le moindre caprice, sous le plus mince prétexte? Ils brisent leurs liens sacrés de leur propre autorité; ils sortent par un premier mouvement d‟humeur; ils n‟ont pas horreur de l‟apostasie qui les constitue dans un état habituel de péché mortel et fait peser sur eux une redoutable excommunication. Malgré cela, et dans ce déplorable état, ils montent à l‟autel, ils sont admis par les Évêques à occuper des postes presque dans les mêmes lieux où la Congrégation qu‟ils ont désertée est établie. Ce sont là d‟horribles scandales. De notre côté, nous devons bien nous garder de faciliter ces défections par une fâcheuse condescendance. Il faut ménager les sujets faibles, éviter de rompre le fil par lequel ils tiennent encore à la vie; tout faire en un mot pour ne pas en venir à cette extrémité. Mon Conseil qui a à se prononcer dans cette question entre parfaitement dans ces vues; aussi il ne voudrait pas que le p. B[audrand] se retirât.

...Dans les litanies, on divisera les saints par mois; on attend pour cela d‟avoir recueilli tous les noms des saints patrons des pays évangélisés.

...Nous avons perdu trois frères dans un mois; ce sont: les frères convers Plottier et Favier, et le frère scolastique Alexandre Silvy, tous morts profès et comme des anges. Quelle sainte mort que celle de ces trois frères! La promesse de Dieu se vérifie.

165. Au R.P. Faraud, prêtre Oblat de Marie Immaculée, à la Rivière-Rouge.[2]

165. II Lettres aux correspondants d‟Amérique, Roma 1977.

Envoi de nouveaux missionnaires. Amour du Fondateur pour tous ses fils.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 1 mai 1852.

---

[1] Yenveux écrit seulement B. Le p. Deschâtelets, dans les copies Yenveux, avait complété: Baudrand, ce qui est probable, vu l‟esprit critique du père Baudrand; le Conseil Général ne le mentionne pas.
[2] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L. M-Faraud.

Quoique je vous aie écrit, mon cher fils, avant de recevoir votre si intéressante lettre, je veux vous en remercier par l"occasion des confrères que je vous envoie. Ils vont partir dans quelques instants, et c"est ce qui me presse si fort pour m"entretenir avec vous aussi à l"aise que je l"aurais voulu. Il m"a été impossible de préparer mon courrier. J"ai été acculé jusqu"au dernier moment, et me voilà forcé de courir la poste pour écrire à tous ceux qui sont en droit d"attendre de moi un petit souvenir. Je vous avais destiné quatre confrères et un frère convers. Il ne partira que trois des Pères, Mgr d"Arath ayant craint qu"un de ceux que j"avais choisis ne fut pas propre pour votre mission. Les trois qui vous restent sont excellents. Le père Grollier est déjà en Canada où il a accompagné Mgr Taché. Les deux autres vont dans un quart d"heure se mettre en route. Ce sont deux anges à la lettre, ils n"ont pas cessé depuis leur entrée dans la Congr[égatio]n d"être de parfaits modèles de régularité et de toutes les vertus religieuses. Il est impossible de ne pas les aimer; c"est un bien beau cadeau que je fais à votre mission que toutes les autres missions envient. Mon cher fils, vous avez beau être loin, à l"extrémité du globe, vous êtes toujours présents à mon cœur qui se nourrit de l"amour que je vous porte. Croyez bien que c"est là le sentiment qui domine dans mon âme, et je vous demande en grâce de ne jamais vous imaginer, s"il m"est arrivé de faire quelque petite observation que vous auriez pu prendre pour des reproches, que mon estime et mon affection pour vous ait pu être atténués le moins du monde. Vous ne m"aimerez jamais la centième partie de ce que je vous aime. Dieu, qui m"avait destiné à être le père d"une nombreuse famille, m"a créé ainsi en me donnant une participation à l"immensité de son amour pour les hommes. Ne vous lassez donc pas de m"écrire. Profitez de l"occasion qui se présente deux fois l"année. Je serais bien heureux si vous me régaliez de deux lettres bien pleines, bien remplies deux fois par an. La dernière que j"ai reçue de vous avait bien toutes les qualités que je désire. Ne vous en tenez pas là. De mon côté je ferai mon possible pour répondre à votre attention; et je combinerai les choses de façon à faire acte de présence un peu partout dans vos contrées glaciales.

Adieu, mon bien cher fils, je vous presse contre mon cœur et vous bénis.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

166. [À Mgr Charbonnel, évêque de Toronto].[1]

166. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Regret de ce que les Oblats n'ont pu être employés dans le diocèse de Toronto.
Reproche au Prélat qui accepte trop facilement les Oblats qui quittent l'Institut.

Marseille, 26 juillet 1852.
Bien confidentielle.

Monseigneur,

J"ai été agréablement surpris en recevant une de vos lettres. Ce souvenir de votre part m"a rappelé le temps où j"avais la consolation de vous voir de temps en temps et de recueillir de votre bouche l"expression des sentiments de bienveillance

[1] Orig.: Arch. de l"Archevêché de Toronto.

que vous vouliez bien m‟accorder, ainsi qu‟à la famille dont Dieu a voulu que je fusse le père.

Ce n‟est pas ma faute si mes enfants n‟ont pu être employés au service du diocèse dont vous êtes le Pasteur. Ils vous étaient destinés et dans le choix qu‟il me fallait faire sur tant de propositions diverses, je me serais fait un plaisir de les placer de préférence sous le patronage d‟un Prélat qui m‟avait promis de leur servir de père.

Des obstacles apparemment insurmontables se sont opposés à ce que vous adoptassiez pour coopérateurs de votre ministère apostolique les enfants légitimes de ma famille. J‟en ai été affligé [tout] en reconnaissant qu‟il vous appartenait de poser les conditions de leur admission.

Je ne me serais pas permis, Monseigneur, de vous adresser la moindre observation sur la facilité avec laquelle vous recevez les apostats de notre Congrégation, mais puisque vous m‟en parlez, je ne puis m‟empêcher de vous dire qu‟il est déplorable que des hommes chancelants dans leur vocation soient encouragés à l‟apostasie par l‟assurance qu‟en s‟évadant de la Société où ils avaient solennellement juré de demeurer jusqu‟à leur dernier soupir, ils seraient reçus à bras ouverts dans un diocèse qui leur servirait d‟asile, patronnerait leur désobéissance et leur insubordination et fournirait un aliment suffisant à leur cupidité: quadruple profanation de ce qu‟il y a de plus sacré sur la terre: les vœux perpétuels de religion et le serment de persévérance, engagements acceptés en la présence de Jésus-Christ, et scellés à l‟instant même par la participation à son Corps adorable.

Comment, Monseigneur, vous appelez une bonne fortune l‟introduction de pareils sujets dans votre diocèse et vous nous invitez à vous en féliciter? Mais, Monseigneur, si je ne connaissais votre bonté, je prendrais ce propos pour une injure!

Dieu me préserve de juger vos intentions; mais j‟ai le droit de condamner l‟indigne conduite des sujets de la Congrégation dont je suis le supérieur.

Le dernier de ceux dont vous me parlez, le p. Ryan, est un véritable apostat. Il s‟est retiré, lié par ses vœux et son serment, non seulement sans mon autorisation, mais malgré ma défense, n‟ayant pas jugé les raisons qu‟il me soumettait admissibles pour que je lui accordasse une dispense que je ne puis donner arbitrairement. Il est donc sous le poids de toutes les censures portées par les canons contre les apostats. Et permettez-moi de vous dire que vous n‟aviez pas le droit de le relever de ces censures, d‟où il s‟ensuit que ce malheureux est dans un état de conscience déplorable. Il n‟a d‟autre parti à prendre que de se replacer sous l‟obéissance de ses supérieurs légitimes et d‟y attendre les décisions ultérieures que je pourrais prendre à son égard.

Quant à Fitz-Henry, il est en apparence plus en règle. Mais qu‟en est-il devant Dieu? On ne trompe pas ce juge clairvoyant! Quand on a fait à la présence de Jésus-Christ, et immédiatement avant de Le recevoir, en gage de la sincérité de sa consécration, ses vœux perpétuels d‟obéissance, de pauvreté, de chasteté et qu‟on a ajouté le serment de persévérance jusqu‟à la mort dans la Congrégation avec laquelle on contracte et qui accepte, je comprends qu‟on puisse avoir des remords d‟avoir provoqué sans raisons plus que légitimes (et elles sont légitimes forcément rarement) la dispenses de ces vœux qui n‟est ordinairement accordée que *“ad duritiam cordis”*.

On sait fort bien d‟ailleurs que dans le cas où l‟on reconnaît qu‟on n‟aurait pas dû extorquer, pour ainsi dire, cette fatale dispense, reste l‟obligation de faire de son côté tout ce que l‟on peut, pour rentrer dans la famille qu‟on n‟aurait pas dû abandonner.

C‟est ce qui m‟explique la démarche qu‟a pu faire auprès de vous le Fitz-Henry que je ne connais pas.

On m‟avait dit dans le temps que c‟est à la suite d‟une conversation qu‟il avait eue avec vous qu‟il avait demandé à sortir.

Ce sont là les épines du métier. Il faut s‟y résigner; mais on ne peut s‟empêcher de déplorer l‟aveuglement des hommes qui jouent leur âme si légèrement. Les Irlandais dont vous voudriez avoir une communauté sont plus sujets à caution que d‟autres.

Agréez, Monseigneur, l‟hommage de mes respectueux sentiments.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

167. [Au p. Verdet].[1]

167. II Lettres aux correspondants d‟Amérique, Roma 1977.

Le p. Verdet s'est trompé en regroupant tous les Oblats du Texas à Galveston pour s'occuper d'un collège. "Nous sommes institués pour donner des missions".

[Marseille, le] 2 septembre 1852.

Je comprends ce que votre zèle a pu vous inspirer pour de pauvres âmes si fort délaissées, mais il fallait ne pas en tant faire à la fois. J‟ai lu votre lettre au Conseil. Il n‟y a eu qu‟une voix pour répondre que jamais on n‟a entendu former un collège dans le sens que vous l‟entendez et dont le soin absorberait toutes nos forces au Texas. Nous envoyons des missionnaires pour convertir les âmes et non pour lutter dans un collège avec des établissements formés ailleurs et déjà puissamment enracinés. Qui sommes-nous en ce genre pour prétendre faire concurrence à un corps si riche en sujets comme sont les Jésuites. Comment, vous êtes tous réunis à Galveston, tandis que la moitié de vous étaient destinés pour les missions, et vous demandez du secours, et vous désignez même ceux que vous voudriez que l‟on vous envoyât!

Il faut bien que l‟on sache que notre Congrégation n‟est pas une Congrégation enseignante, comme les Jésuites. Nous sommes institués pour donner des missions, etc. Notre famille est trop jeune dans l‟Église et trop peu nombreuse pour qu‟il soit possible de détourner un grand nombre de sujets de la vocation spéciale qui nous distingue et les employer dans des collèges. Il faudrait pour cela s‟appliquer à d‟autres études que celles auxquelles doivent se livrer les missionnaires pour remplir dignement leur ministère. Ce n‟est donc que par exception qu‟on a pu se charger d‟un collège, on ne peut pas en avoir un second avec toutes les conditions que l‟on exige pour assurer le succès d‟un pareil établissement.

168. [À Mgr Guigues].[2]

168. II Lettres aux correspondants d‟Amérique, Roma 1977.

Pourquoi on avait songé à retirer les Oblats de la Rivière-Rouge. Lettre sévère à l'Évoque de Toronto. Espoir de s'établir à Québec. Plusieurs expulsions de la Congrégation.

[Marseille, le] 8 octobre 1852.

---

[1] Ms. Yenveux II, 27.
[2] Ms. Yenveux 1 supp., 125; VII, 39; VIII, 217, 256, 261.

Tu sais que j"étais sur le point d"abandonner la Rivière-Rouge avant que le p. Taché fût élu Évêque. La difficulté de correspondre avec cette mission, le système absolument contraire à nos Règles d"envoyer des missionnaires seuls et isolés dans ces contrées sauvages au point d"en laisser un plus d"un an sans qu"il pût rencontrer un prêtre pour se confesser, le mince résultat que ces missionnaires recueillent de leurs travaux et de leurs sacrifices journaliers étaient des motifs plus que suffisants pour rappeler nos Pères afin de les employer à des ministères plus fructueux et moins dangereux.

J"ai écrit à Mgr de Charbonnel une lettre un peu sévère, il l"a sentie. Est-il supportable qu"un Évêque ouvre les deux battants de son diocèse aux faibles ou aux mécontents d"une Congrégation, et qu"il les encourage ainsi à l"apostasie. Je ne pouvais pas souffrir un pareil scandale sans juste réclamation. Il m"avait fait part de ses belles acquisitions, sur un ton dégagé de la bagatelle.

J"ai répondu très sérieusement. Il prétend qu"il a reçu nos sujets sur des certificats très honorables de leurs supérieurs. Je pense qu"il les aura mal lus. Je suis charmé des bons témoignages que tu me rends de tous ceux de nos Pères qui sont employés dans ton diocèse.

J"attends avec impatience le succès des démarches que tu avais faites auprès de Mgr l"Archevêque de Québec pour fixer dans sa ville une communauté de nos Pères. Tout ce que m"a rapporté le p. Tempier du Saguenay me fait désirer ardemment d"en voir sortir les nôtres. Ils y ont assez souffert. À Québec, nos Pères consolideront le bien qu"ils y ont fait dans les chantiers. Je tiens d"ailleurs que nos communautés soient dans les villes épiscopales. Tu sais combien j"ai insisté pour qu"on s"établît à Montréal? On est à Bytown, à Buffalo, à Galveston. On serait à Québec si on avait suivi mes conseils; il faut ne rien négliger pour y aller et tu es très recevable pour pousser à cette conclusion.

Il y a encore au noviciat trente novices, mais je retiens les nouveaux prêtres au Calvaire pour leur faire faire une année de fortes études, pour les disposer à la prédication. On travaille avec succès. Nous pouvons en juger dans l"exercice qui a lieu de temps en temps.

Mais il a fallu congédier Lavigne qui nous compromettait par des prédications ridicules. C"est une espèce de fou qui réclame dix mille francs de la Congrégation, prétendant les avoir gagnés. Chaîne par un second coup de tête s"est séparé de nous. Ces noms sont à ajouter, avec celui de Dunne, fourbe achevé, à ceux que vous avez sur votre liste. Du reste, soit dit sans prétendre nous consoler par là, les Jésuites comptent de ces aventures beaucoup plus que nous. Ainsi va le monde, celui, j"entends, inspiré par le démon.

169. [À Mgr Taché].[1]

169. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Remerciements pour sa lettre reçue le 21 juillet et pour ses sentiments fraternels.

[Marseille, le] 30 novembre 1852.

Il ne fallait rien moins, mon cher Seigneur, que la dernière lettre que j"ai reçue de vous en date du 21 juillet pour me mettre le cœur en paix. Elle est d"un bout à

[1] Ms. Yenveux IX, 203.

l"autre telle que je pouvais la désirer, c"est-à-dire pleine de ce sentiment fraternel et amical qui répond si bien à l"affection que je vous ai vouée... Si vous joignez, cher ami, dans votre cœur, l"amour de la Congrégation à la volonté que vous avez de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, vous arriverez au but désiré.

1853

170. [Au p. Baudrand].[1]

170. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Le p. Baudrand est nommé supérieur de la communauté de Galveston au Texas. Qu'il parte au plus tôt.

[Marseille, le] 9 janvier 1853.

Je devrais, mon cher p. Baudran[d], être découragé en me voyant si mal compris. J"avais cru vous avoir donné dans plusieurs occasions des preuves non équivoques de ma confiance et de mon amitié. Le bon Dieu m"a refusé la consolation de goûter le charme d"une correspondance de sentiments auxquels je tiens peut-être trop. Il n"en est pas moins vrai que je n"ai jamais eu d"autre intention à votre sujet que d"utiliser votre talent et votre dévouement auquel j"ai toujours cru. Si je vous écris aujourd"hui, indépendamment des ordres que le p. Vincens est chargé de communiquer au Père Provincial, c"est pour vous ouvrir encore une fois mon cœur et mettre le vôtre en paix; il n"en sera que mieux *disposé* à accomplir volontiers tout ce que l"obéissance vous prescrira. Nos jeunes missionnaires établis à Galveston ont besoin d"un supérieur qui en impose par son expérience et qui puisse répondre à la confiance que Mgr l"Évêque témoigne à nos Pères. J"ai jeté les yeux sur vous pour présider à cette mission naissante. Il y a beaucoup de bien à faire, puisque ceux qui se destinent à servir l"Église dans l"état ecclésiastique doivent nous être confiés. Vous savez que dans les États-Unis les séminaires servent aussi pour instruire les jeunes gens du pays et que l"on se sert des séminaristes pour leur faire la classe; ils viennent ainsi en aide aux directeurs. Quand vous serez sur les lieux vous vous entendrez avec l"excellent Évêque qui est parfaitement disposé en notre faveur. Les Pères qui formeront votre communauté ne vous donneront pas beaucoup de peine pour les diriger. Ce sont d"excellents religieux, pleins de l"esprit de leur saint état. Il va sans dire que vous vivrez dans la meilleure entente avec le p. Verdet que j"avais placé à la tête de la colonie. Vous serez chacun supérieur de votre communauté vous à Galveston, lui à Brownsville. La déférence mutuelle que vous aurez l"un pour l"autre vous portera à vous entendre pour le plus grand bien de notre mission au Texas. Jusqu"à nouvel ordre, vous dépendrez directement du Supérieur Général et vous correspondrez avec lui. Le Texas est un pays d"avenir; employez tout votre zèle et toutes vos forces pour arriver à de bons résultats pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et l"honneur de notre Congrégation, la seule, je crois, qui serve cette Église naissante. Je vous quitte à regret, mon cher p. Baudran[d], mais j"ai tant à écrire que le temps me manque.

Agréez, etc...

[1] Ms. Yenveux VII, 233-234.

P.S. Ne différez pas d"aller prendre possession de votre poste. Il est très pressant que l"on prenne la position convenue avec Mgr Odin. Je lui écris par ce même courrier pour lui annoncer votre arrivée. J"écris aussi aux trois Pères qui sont à Galveston et qui attendent le supérieur que je leur destine. J"écris encore au p. Verdet qui sera ainsi prévenu des dispositions qu"il a été urgent de prendre. Il va sans dire que la caisse provinciale du Canada vous avancera l"argent nécessaire pour les frais de votre voyage, on lui en tiendra compte. Mais partez, quels que puissent être les engagements qui auraient été pris à Montréal pour des missions, retraites ou jubilés. Je leur enverrai d"ici un Père pour vous remplacer.

171. [Au p. Verdet, au Texas].[1]

171. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Accepter la direction du séminaire de Galveston. Oblats décédés ou sortis de la Congrégation. Oeuvres de la Congrégation en France.

[Marseille, le] 10 janvier 1853.

Nous pouvons nous charger du séminaire, non point pour en former une académie qui puisse lutter avec les collèges des États-Unis, dirigés par les religieux qui ont mission, pour leur Institut, de remplir ce ministère, mais pour former les ecclésiastiques pour le service du diocèse et nous servir d"eux, comme on le fait ailleurs, pour enseigner le latin aux jeunes élèves que l"on se contenterait de confier à cet établissement.

Je ne sais comment nous pourrons suffire à tous nos engagements. Le bon Dieu veut sa part pour le paradis. Voilà qu"il vient coup sur coup de nous enlever le p. Pierre Clausset et le frère Urbain Vacher qui a suivi de près le frère Alexandre Silvy. Vous verrez sur le nécrologe que d"autres les avaient précédés, mais vous n"y trouverez pas le nom de Georges Featherstone mort en Angleterre le 5 juillet et oublié sur cette liste. Nous perdrons encore dans quelques jours le f. Winter qui mourra aussi saintement que tous les autres qui ont fait des morts de prédestination. C"est ainsi que l"on passe de la Congrégation au ciel.

Que deviendront les apostats? J"en tremble pour eux. Je voudrais cacher leur honte, il faut pourtant que vous sachiez que Dunne, Walsh et Grey sont du nombre de ces malheureux. *Ipsi viderint.*

Nos Oblats continuent à bien marcher et le noviciat ne laisse rien à désirer. Nous venons d"être en quelque sorte obligés de nous charger de Sion où les nôtres avaient déjà tant fait de bien en préservant le pays de la séduction des Baillard. Mgr de Nancy a chargé les nôtres du service des prisons, ce qui occupe un sujet d"une manière très utile et pourvoit aux besoins de la maison. On nous demande à Poitiers et Mgr d"Orléans voudrait nous confier un célèbre sanctuaire de la Vierge, une des plus belles églises de France, et une habitation très convenable, dans la persuasion que les Oblats de Marie remettraient en honneur ce sanctuaire, négligé par l"indifférence et peut-être aussi par le défaut de zèle[2]. C"est ainsi que l"on travaille partout à étendre le Royaume de Jésus-Christ et à la sanctification des âmes. J"ai pensé que ces détails vous feraient plaisir, nous devons tous dire: *omnia mea tua sunt.*

---

[1] Ms. Yenveux II, 27, 107, 151; VI, 160; VIII, 261.
[2] N.-D. de Cléry où les Oblats commencèrent à travailler en 1854.

Adieu, cher fils, je vous donne à vous et aux vôtres ma bénédiction paternelle en souhait de bonne année.

172. [À Mgr Odin, évêque de Galveston].[1]

172. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Envoi du p. Baudrand comme supérieur du séminaire de Galveston.

[Marseille, le] 11 janvier 1853.

Je compte toujours sur votre bienveillance pour tous mes enfants, devenus les vôtres, depuis que je les ai déposés avec confiance dans votre sein. Je leur conseille de s"adresser toujours directement à vous, avec qui seul ils ont à faire, sans s"arrêter aux petites contradictions qui peuvent leur venir d"ailleurs.

Je vous envoie le p. Baudran[d] pour diriger le séminaire... C"est un de nos meilleurs sujets; il fera faute à Montréal où il fait tant de bien depuis que la Congrégation des Oblats de Marie a été appelée dans ces contrées.

173. [À Mgr Guigues].[2]

173. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Le Fondateur se fie au bon jugement de l'Évoque de Bytown.

[Marseille, le] 11 janvier 1853.

Mon cher Évêque, quant à la question délicate que je vous avais posée, votre sentiment fixe mon incertitude; vous savez le cas que j"ai toujours fait de votre bon jugement.

174. [Au p. Baudrand, supérieur à Galveston].[3]

174. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Encouragements au p. Baudrand dans ses nouvelles fonctions de supérieur du séminaire.

[Marseille, le] 3 mars 1853.

A qui voulez-vous, mon cher père Baudran[d], que je m"adresse quand j"ai un poste de confiance et délicat à remplir? Faut-il que j"envoie des jeunes gens ou des hommes non éprouvés plutôt qu"un ancien de la famille rompu au ministère et dont l"expérience et l"habitude des vertus religieuses me donnent toute sorte de garanties pour le succès de la mission que je suis dans le cas de lui confier? Comment pourrais-je répondre aux exigences que la divine Providence nous impose si je devais m"arrêter

---

[1] Ms. Yenveux III, 144; IX, 42.
[2] Ms. Yenveux IX, 136.
[3] Ms. Yenveux VI, 14; VII, 235-236; IX, 42. Le texte IX, 42 est identique à celui de VII, 235-236 et est daté du 5 avril.

aux sentiments d"humilité des sujets que j"appelle à remplir les fonctions les plus importantes? Il n"y a qu"une voix là-dessus, c"est de faire comme je fais. Non, mon cher fils, je ne suis nullement touché des raisons que votre modestie et, si vous voulez, votre délicatesse de conscience vous font alléguer. Pour vous rassurer vous-même, je n"aurai qu"à vous rappeler une ancienne lettre de vous dans laquelle vous me disiez qu"à la suite d"une retraite que vous veniez de donner dans notre maison, vous aviez compris que vous pouviez aussi bien qu"un autre exercer les fonctions de supérieur et que vous croyiez même devoir me dire que vous ne seriez pas effrayé de la charge de maître des novices. Remontez, mon cher fils, à cette époque et reprenez le même courage qui ne vous fera pas défaut au moment précisément où l"obéissance vous met à même de mettre à exécution et développer ces bons sentiments. La grâce du bon Dieu accompagne toujours, éclaire et fortifie celui qui marche selon sa vocation dans la voie que l"obéissance lui trace. Je dois vous dire encore que vous ne rencontrerez aucune difficulté dans ceux à la tête desquels je vous place; ils sont animés d"un excellent esprit et vous ne ferez bientôt qu"un seul homme, comme vous n"aurez plus qu"un cœur: *cor unum et anima una.*

Quant à ce que vous me demandez de pouvoir au besoin vous adresser pour la confession à Mgr l"Évêque je vous le permets très volontiers, seulement je voudrais que ce ne fut pas tellement habituel qu"il constatât trop clairement que vous ne voulez pas user du ministère de vos Pères. Vous pourriez, tout en vous confessant selon nos usages, conformes en cela aux lois canoniques, à un de vos confrères, vous adresser quand bon vous semblerait à Mgr Odin.

Mettez-vous donc en paix, mon cher fils, et accomplissez votre tâche en toute liberté d"esprit, avec tout le zèle dont vous êtes capable, et la confiance que doit vous inspirer la certitude que vous faites la volonté de Dieu en accomplissant la mission que je vous donne en son nom.

175. [Au p. Bennond, à Saint-Boniface].[1]

175. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Arrivée à Saînt-Boniface des pères Rémas et Végreville. Responsabilités du p. Bermond comme ancien de la Congrégation, procureur du vicariat et premier collaborateur de Mgr Taché.

[Marseille, le] 5 avril 1853.

Je jouis du bonheur que vous a fait éprouver la vue de ces bons frères que la divine Providence vous a destinés pour collaborateurs dans votre si pénible mission. Je me prosterne en esprit devant vous tous quand je pense au dévouement qui vous consacre à des travaux je dirai[s] presque au-dessus des forces humaines. Comment se fait-il que ceux qui devraient le mieux comprendre l"immense sacrifice que vous vous imposez y demeurent insensibles!

J"ai besoin, mon cher ami, que vous me teniez fidèlement au courant de tout ce qui intéresse votre mission. Ne me laissez rien deviner, parlez franchement, joignez toujours aux faits votre propre jugement. Songez que vous êtes l"homme de confiance de la Congrégation, dont vous devez surveiller les intérêts, non seulement dans l"ordre matériel, en votre qualité de procureur vicarial, mais dans l"ordre moral aussi, comme

[1] Ms. Yenveux 1 supplément, 107; IX, 51.

le premier des nôtres après Mgr Taché... Il faut bien que Mgr Provencher sache que ce n"est pas une faveur qu"il a faite à la Congrégation en l"appelant dans ces affreuses contrées, mais qu"il doit au contraire de la reconnaissance à la Congrégation... Je voudrais, mon cher fils, que vous „étudiassiez avec réflexion et sous l"inspiration de Dieu la position de cette mission, le bien qu"on peut espérer d"y faire, ce que vous prévoyez devoir arriver soit au départ de Mgr Provencher pour le Canada, soit à sa mort... Quoiqu"il en soit, agissez avec beaucoup de prudence, encouragez et soutenez les nôtres, soyez le point de ralliement et l"ange de la paix, et si vous jugez devant Dieu devoir faire quelque observation à Mgr Taché, faites-le avec simplicité, mais avec modération et sans vous exposer à manquer au respect que vous lui devez.

Adieu, mon très cher fils, je vous écris bien à la hâte, mais je veux bien que cette lettre vous exprime toute l"affection paternelle que j"éprouve pour vous que j"ai toujours aimé et que j"aime de tout mon cœur.

176. [Au p. Santoni, provincial].[1]

176. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Envoi en Amérique du p. Marie Joseph Royer. Voyage du p. Laverlochère en France.

[Marseille, le] 3 mai 1853.

Vous me saurez gré, mon cher Père, de vous donner un si excellent sujet que le p. Royer. Toutes ses notes, pendant son noviciat, ont été parfaites; et il m"a suffi de le voir et de causer quelques instants avec lui avant-hier à Aix, où j"étais pour le sacre de Mgr l"Évêque de Grenoble[2], pour comprendre que je vous faisais un véritable cadeau. Ses bons sentiments, son affection pour la famille, ses manières aimables, sa docilité, m"ont gagné le cœur, autant que mon esprit était déjà prévenu en sa faveur. Sa simple apparition dans nos communautés d"Aix et de Marseille a produit le même effet. Il part content par cela seul que la volonté de Dieu lui est manifestée par l"obéissance; il ne consentirait pas qu"on eût l"air de lui en savoir gré, comme s"il avait eu à faire le moindre sacrifice. Vous tirerez donc bon parti de cet excellent Père; servez-vous-en dans vos communautés; il aime la Règle et nous avons reconnu qu"il se tire bien d"affaire, sans se mettre en peine des difficultés. Il me semble que vous trouveriez dans le p. Royer l"homme qu"il vous faut pour le Détroit.

Je consens au voyage du p. Laverlochère; on ne peut pourtant pas admettre comme principe que vous renvoyiez en France tous ceux de nos Pères qui sont atteints d"une infirmité grave.

Que le p. MacDonagh reste où il est; il ne suffit pas pour l"en retirer qu"il soit bien aise de revenir en Angleterre.

177. [Au p. Ricard].[3]

177. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Le Préfet de la S. Congrégation de la Propagande invite les Oblats à demeurer en Orégon. Les Évêques se montreront désormais plus souples; que les Pères soient eux

---

[1] Ms. Yenveux: VI, 132; IX, 92.
[2] Mgr J. M. A. Ginoulhiac.
[3] Orig.: Ottawa, Arch. Deschâtelets.

aussi plus conciliants. Relations avec le p. Accolti. Apprendre l'anglais. Soins spirituels des frères. Qu'est devenu le p. Lempfrit? Vocations.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 12 mai 1853.

J"ai beau faire force de voiles, mon cher p. Ricard, je ne réussirai jamais à contenter tout mon monde. Si je me plains de votre silence trop prolongé c"est que je sais que vous n"avez malheureusement pas grand chose à faire et qu"il vous serait très facile de m"accorder quelques instants chaque jour pour remplir les quatre pages de vos lettres. Mais auriez-vous le courage de rétorquer l"argument sur moi qui me couchant à minuit et me levant à cinq heures n"ai souvent pas dans la journée un moment libre que je puisse employer à ma volonté. Pour vous écrire aujourd"hui j"ai dû renoncer à assister à la g[ran]d"messe, et la moitié du temps que je voulais vous consacrer m"a été dérobé malgré moi par trois personnes, trois prêtres qui se sont succédé pour m"occuper de leurs affaires et me détourner de vous. Laissons ces détails; tout le monde sait quelle vie occupée il me faut mener sans le moindre égard pour mon âge auquel on semble ne pas vouloir croire parce que Dieu me conserve la santé et une vigueur vraiment juvénile. Il ne faut pas croire pour cela que je vous eusse oublié ni les embarras de votre mission. J"ai toujours tenu au courant la S. Congrégation, et ce sont mes plaintes et mes réclamations qui ont valu aux É[vêques] des observations sérieuses qui ont dû leur faire changer d"attitude par rapport à vous. J"en juge moins par vos lettres que par celles que je reçois de Rome. Je ne puis me dispenser de vous en communiquer le contenu du moins en partie. Elles fixent nos irrésolutions. D"après mes plaintes fondées sur les griefs dont vous me donniez connaissance, on a craint en Propagande que nous voulussions abandonner l"Orégon; Son Éminence le Cardinal Préfet m"a écrit à ce sujet une lettre pressante et pleine d"égards, que j"ai dû considérer comme la volonté de Dieu, car c"est par cette voie que le Chef de l"Église donne mission pour les diverses parties du monde où l"Évangile doit être prêché. Je voudrais avoir le temps de vous traduire ce document précieux. C"est un appel à notre zèle pour ne pas abandonner une mission qui nous a été confiée et qui resterait dépourvue d"ouvriers si nous exécutions notre projet de départ. Le Cardinal me fait observer qu"il n"a pas négligé de rappeler les Évêques à des pensées convenables, et qu"il paraît par les dernières lettres de M. l"Archev[êque], que les prélats renoncent à ce système mal conçu dont ils n"avaient pas assez calculé les conséquences; bien plus, qu"ils attachent un grand prix à conserver les Oblats. Il compte d"autant plus sur la charité de nos Religieux que tout porte à croire que les difficultés qu"on avait eu à déplorer cesseraient à présent, et qu"ils continueront ainsi avec zèle et plus de facilité un ministère qu"ils ont su remplir dans un temps moins favorable. La S. Congrégation en appelle à mon caractère d"Évêque pour juger de l"importance de la demande qu"elle me fait, ne doutant pas que je ne refuserai pas de donner au St Siège cette preuve de mon empressement à coopérer avec lui au grand but de la propagation de notre s[ain]te foi. Ce sont les propres paroles de cette première lettre. Vous sentez, mon cher Père, qu"il n"y avait pas à hésiter; j"ai dû répondre que notre Congrégation n"avait qu"à obéir non seulement aux ordres mais aux simples vœux de la Propagande qui était pour nous l"interprète de la volonté du Chef de l"Église. Cette réponse si naturelle m"a valu promptement une lettre de remerciements que je voudrais aussi pouvoir vous traduire. On me répète qu"il a été recommandé aux Évêques d"avoir pour les corporations qui les aident dans leur ministère des rapports plus amicaux, mais on me prie de recommander aussi à nos

mission[nai]res de profiter des meilleures dispositions actuelles des Évêques pour les seconder, le bien de la mission dépendant du parfait accord des prélats et des missionnaires. C‟est ce que je fais par la présente. Mettez donc de la douceur et toujours le plus grand respect dans les rapports nécessaires que vous avez avec les prélats, ce qui ne veut pas dire que vous renonciez à vos droits légitimes, et que vous vous absteniez de faire les observations que vous jugez convenables pour le bien de la mission et la convenance de votre position. Il est évident que les Évêques tiennent à vous conserver, ils ne refuseront donc pas à vous donner la position que vous demandez. Votre établissement mère, si près d‟Olympia, vous met en mesure d‟exercer votre ministère auprès des Blancs. Il me semble que cela n‟empêcherait pas qu‟on s‟occupât aussi des Sauvages. Je suis trop loin pour en juger, c‟est à vous qui êtes sur les lieux à traiter ces questions. Je vois avec plaisir que vos bons rapports avec le p. Accolti continuent, consultez-vous sur tout ce qui concerne l‟intérêt de la mission. Il faut tenir puisque la S. Congrégation le demande, mais il faut s‟établir convenablement, ce qui ne peut vous être refusé. Je suis fâché que vous ne m‟ayez pas envoyé copie de la lettre du p. Accolti. Cette lettre m‟aurait mis à même de mieux me fixer sur les choses en litige et sur les hommes avec lesquels il faut traiter. Vous me parlez souvent d‟un sujet qui parle anglais, mais n‟avez-vous pas le f. Blanchet. Il a dû se perfectionner prodigieusement dans cette langue depuis qu‟il est en communication intime avec ceux qui ne parlent qu‟anglais. Il aurait même dû donner des leçons de cette langue aux autres Pères et même à vous. Mon beau-frère est beaucoup plus âgé que vous, il serait votre père pour l‟âge, il s‟est pourtant appris tout seul l‟anglais. Il traduit couramment à la lecture quelque livre que ce soit, et s‟il était avec des Anglais il parlerait aussi. Je vous dis cela parce que nous n‟avons pas de sujets anglais disponibles. Il n‟y en a point au noviciat et je n‟en vois que deux étudiant la théologie qui sont absolument nécessaires pour la mission d‟Angleterre qui demande à grands cris du secours et qui en a besoin. Vous parlerai-je de vos Frères? Vraiment, depuis que vous les avez faits propriétaires, ils ont perdu la tête. C‟étaient des hommes sages, de vrais bons religieux. Je ne comprends plus leur langage. Ils n‟ont pas compris qu‟étant religieux, ils ne peuvent être que des prête-noms pour les propriétés que l‟on plaçait sur leur tête, et que ces terres doivent être acquises pour la Congrégation. Non, ils se sont mis dans l‟esprit qu‟il en devrait être de ces terres comme du patrimoine qu‟ils recevraient de leurs pères, et qu‟ils en sont réellement propriétaires au point d‟en disposer comme d‟un bien patrimonial. C‟est là leur erreur. Tâchez de le leur faire comprendre sans les brusquer car ils se plaignent qu‟on les traite fort durement, qu‟on a fait d‟eux des esclaves, et qu‟on ne les soigne nullement sous le rapport spirituel, ce qui est grave, car ils ont en ceci un droit qu‟on ne peut leur contester, et je vous conjure d‟y pourvoir sur le champ pour vous acquitter d‟une obligation indispensable. Il faut aussi modérer leur travail, c‟est encore là un devoir de charité et de justice.

Si vous croyez que le p. Lempfrit m‟ait écrit, vous vous trompez. Je ne sais pas plus ce qu‟il fait que ce qu‟il est devenu. Il faudrait pourtant que vous le rappelassiez à son devoir, vous qui finirez par savoir son adresse. Dans quel ordre religieux les choses se passent-elles ainsi? Je comprends qu‟il ait été humilié d‟avoir été trompé par les Sauvages dont il avait tant vanté la docilité, et au sujet desquels il avait écrit des choses si merveilleuses, mais ce mécompte ne le dispensait pas de l‟obéissance qu‟il devait à ses supérieurs, à vous d‟abord qu‟il aurait dû consulter avant de quitter la mission que vous lui aviez sans doute donnée, et dont il devait attendre la décision pour la nouvelle mission après laquelle il soupirait. Tâchez de régulariser sa position, et s‟il a apostasie, que nous le sachions pour que nous puissions agir en conséquence.

Si ce bon Père avait le sens commun, il aurait pu, en marchant dans la voie, nous préparer l"entrée en Californie, ce qui eût été une échelle pour parvenir jusqu"à vous. Il est fâcheux que votre santé vous ait empêché de prendre vous-même cette initiative. Peut-être le bon Dieu a permis ce retard pour nous donner le temps de nous renforcer un peu en sujets; c"est si long pour en former! Il va en sortir 14 du noviciat qui n"ont pas fait leur philosophie! Ne vous plaignez pas de n"avoir point d"Irlandais pour parler l"anglais parmi vous, celui que j"avais envoyé à Natal avec le Vicaire Apostolique lui a joué le tour de le planter là, il a apostasie sans façon, et il n"est pas le seul de cette nation. On en sait quelque chose en Canada. Vous êtes rassuré maintenant, n"est-ce pas, sur la crainte que vous aviez toujours que nous vous laissassions mourir de faim. J"espère que nous n"obtiendrons pas cette année une moindre allocation que la précédente. Je vous charge spécialement de mille tendresses pour chacun de nos Pères et Frères, je les salue tous et les bénis du fond de mon cœur. Nos Pères d"ici vous saluent aussi. Adieu.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille. s.g.

178. [Aux pères Tissot et Maisonneuve, à l'île à la Crosse].[1]

178. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Lettre d'encouragement aux Pères qui ont des difficultés avec leur supérieur.

[Juin 1853].

Mes chers Pères et aimés enfants, que vos lettres m"ont fait de mal! Comment, vous, les envoyés de Dieu, les véritables apôtres de ces nations qui n"ont jamais vu briller le flambeau de la vérité, vous qui avez reçu une mission si sublime, vous que, tous mes enfants que vous êtes, je vénère, devant qui je me prosterne en esprit, vous vous montrez si faibles pour surmonter quelques déboires, pour supporter quelques contradictions, au point que vous êtes disposés à laisser le champ libre au démon dans l"empire que vous avez reçu mission de l"Église d"attaquer. Courage donc, mes enfants, gardez-vous de succomber à une si grossière tentation.

Je veux croire, mes chers enfants, que vous avez à vous plaindre de votre supérieur... Je suppose même qu"il aura pu être injuste à votre égard. Qu"est-ce que cela fait à une âme vraiment religieuse? C"est un moyen que Dieu lui fournit pour se crucifier et avancer dans la perfection.

Mes chers enfants, j"ai relu trois fois vos lettres, j"en ai pesé toutes les expressions, et je me suis, je vous l"assure, fort affligé de vous sentir péniblement affectés, comme vous le paraissez;

j"aurais voulu n"avoir que 50 lieues à faire pour aller vous soulager, mais je dois me contenter de vous recommander à Dieu et à notre Mère Immaculée... Il n"y a pas lieu à tant vous inquiéter, et surtout, ce qui ne doit jamais être, il n"y avait pas lieu à manquer à votre devoir envers votre supérieur. J"ai écrit à Mgr Taché pour lui

[1] Ms. Yenveux V, 173. Yenveux a oublié de donner la date de cette lettre. On sait cependant que le p. Tissot avait écrit au Fondateur, le 17 janvier 1853, pour se plaindre de Mgr Taché et demander son rappel en France. Le 11 janvier 1854, après avoir reçu cette lettre, il écrira de nouveau pour annoncer qu"il reste à son poste. Cette lettre a donc été écrite à l"été 1853, à peu près en même temps que celle adressée à Mgr Taché, le 1 juin.

recommander de vous prouver que s"il est votre supérieur, il ne laisse pas d"être votre frère d"affection.

J"ai tout lieu d"espérer que chacun y mettant du sien, la paix que le démon seul a pu troubler se rétablira. Reprenez courage; écrivez-moi au plus tôt pour me consoler; ne vous refusez pas aux inspirations du Saint-Esprit, soyez fidèles et vous serez contents.

Adieu, mes chers enfants, je vous bénis, je vous embrasse, c"est en regardant vos portraits qui vous montrent à moi tels que vous étiez quand vous m"avez quitté pour aller au combat...

179. [À Mgr Taché].[1]

179. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Remerciements pour sa lettre et ses sentiments. Griefs de quelques Pères contre l'Évêque.

[Marseille, le] 1 juin 1853.

Je ne saurais vous exprimer le plaisir que m"a fait éprouver la seule vue de votre écriture; plus encore quand j"ai lu avec avidité cette bonne lettre que j"attendais avec tant d"impatience. Les sentiments que vous m"y exprimez répondent si bien à ceux que j"avais conçus pour vous; ils dissipent quelque peine que mon cœur qui vous aime tant aurait pu éprouver sur ce qu"il aurait pu prendre pour un défaut de correspondance à une affection si vive et si profonde. Rassuré sur ce point, je suis plus à l"aise pour vous parler, en toute rencontre, avec simplicité... Je ne puis excuser les manques d"obéissance commis à votre égard. Je dois pourtant vous exposer avec une affectueuse liberté les griefs allégués contre vous[2]. Je ne puis me dispenser de faire des observations à ces Pères et de leur témoigner de la peine pour tout ce qui s"est passé.

180. [Au p. Santoni, provincial].[3]

180. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Le p. Honorat peut être procureur provincial.

[Marseille, le] 8 août 1853.

Je consens très volontiers que notre bon père Honorat soit procureur provincial. Ce cher Père, qui me saurait mauvais gré de ne pas lui parler avec une franchise toute amicale, sait fort bien quelles ont toujours été mes appréhensions par rapport à la trop grande facilité qu"il a de dépenser... Je vous recommande donc, à vous, mon cher Père Provincial, de ne pas lui livrer tout à fait la clef dont il tiendra la serrure.

...Lorsque la caisse provinciale est obligée de venir au secours des maisons de la Province, ce n"est point un prêt. À quoi bon d"ailleurs puisque chaque maison doit verser son superflu dans cette caisse.

---

[1] Ms. Yenveux IX, 203.
[2] Yenveux écrit: "suit l"exposé des plaintes des pères Tissot, Maison-neuve, Grollier, Faraud...".
[3] Ms. Yenveux VII, 130.

181. [Au p. Baudrand, supérieur à Galveston].[1]

181. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

On n'enverra pas de Pères au Texas pour le moment. Former les deux maisons de façon à maintenir la régularité. Mort du p. Dalton en Angleterre. Prudence pendant l'épidémie.

[Marseille, les] 27-30 octobre 1853.

Il faudra vous évertuer pour vous tirer d"affaire avec ce que vous avez, et pour cela il est nécessaire que vous ayez une aussi bonne opinion de vous et de votre savoir-faire que je l"ai moi-même et d"autres encore. On ne peut pas avoir tout à souhait dès les commencements; l"homme de cœur se montre dans les difficultés, en surmontant les obstacles. Ce n"est pas merveille de bien faire quand rien ne manque et que l"on a tout à souhait. Ayez donc bon courage, on réussit quand on le veut bien. Dans l"intervalle nous travaillerons à former de bons sujets, mais pour le moment présent nous n"avons pas en Europe de sujets disponibles propres à être employés au Texas, comme vous le voudriez. Il serait à désirer que vos deux maisons de Galveston et de Brownsville pussent être constituées d"une manière régulière. Je réglerai définitivement quels seront les assesseurs des deux maisons et le procureur de chacune d"elles. En attendant, je vous recommande l"exacte observance de tout ce qui est prescrit par la Règle pour maintenir la régularité et le bon esprit dans vos Communautés. On a dû vous envoyer ma lettre circulaire du 2 août dernier, qui devra être lue et relue dans toutes nos maisons.

Nous avons toujours quelque nouvelle perte à déplorer. Voilà le p. Dalton qui vient de nous être enlevé en Angleterre par une mort bien précoce. Ce jeune Père est allé au ciel comme ceux qui l"ont précédé, mais il nous fait grandement faute. Je comptais sur son admirable dévouement dont il avait déjà donné des preuves. Ce sont là de grands sacrifices que le bon Dieu nous impose. Vous aurez à lui accorder les suffrages prescrits par la Règle.

De grâce, écrivez-moi le plus tôt possible pour me tranquilliser. Je sais ce que c"est que les épidémies, moi qui en ai été atteint dans les premières années de mon ministère. C"était le typhus des prisons dont tous ceux qui en furent atteints moururent, excepté moi dont Dieu ne voulut pas, quoique je demandasse depuis que j"étais prêtre, tous les jours à la messe, de mourir de cette mort. J"étais seul alors, je pouvais faire ce vœu; gardez-vous bien vous autres d"en faire de pareils, vous ne vous appartenez plus. Nous prions ici tous les jours pour que Dieu vous conserve[2]. Adieu, mon cher fils, je vous bénis tous dans toute l"affection de mon cœur.

---

[1] Ms. Yenveux II, 127; IV, 5, 47; V, 52; VII, 165; IX, 72. Certains de ces extraits sont datés du 27, d"autres du 30 octobre.

[2] Lorsque Mgr de Mazenod écrivait cette lettre, le p. Baudrand était déjà mort depuis le premier octobre, après quelques mois de séjour au Texas. Le Fondateur dut apprendre cette nouvelle à la fin octobre ou à la fin novembre, les dates dans les extraits de Yenveux n"étant pas sûrs. Il l"annonce au p. Vincens, dès qu"il apprend la nouvelle, dans une lettre que Yenveux date du 25 novembre, alors qu"il écrit à Mgr Guibert, dans une lettre datée par Yenveux (Ms. IX, 41) du 29 octobre, mais qui serait plutôt de la fin novembre: "Ce retard me met à même de t"apprendre la mauvaise nouvelle qui m"est parvenue hier: c"est la mort du père Baudrand qui nous a été enlevé par la fièvre jaune à Galveston dans le Texas. Je l"avais envoyé dans cette mission pour se mettre à la tête de la Comm[unau]té à

182. [Au p. d'Herbomez].[1]

182. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Peu d'espoir de convertir les Indiens. Ne serait-il pas mieux d'aller en Californie. Ne pas laisser les Pères seuls en missions.

[Marseille, le] 11 novembre 1853.

Quand je ne vous écrirais que deux lignes, mon cher père d"Herbomez, je serais content, elles vous suffiront pour savoir que vos lettres me font toujours le plus grand plaisir et que j"en suis d"autant plus content qu"elles sont plus longues. Ce n"est jamais le temps de lire les lettres que l"on m"écrit des missions qui me manque, plût à Dieu que je trouvasse aussi facilement le moyen d"y répondre. Vous faites bien de me parler avec franchise sur l"état des choses en Orégon. Le père Ricard ne m"a jamais flatté à ce sujet. Seulement il était trop préoccupé de la crainte de mourir de faim et c"était précisément la chose qui ne m"inquiétait pas, parce que jamais les fonds de la Propagation de la foi ne nous manqueront. Ce qui me désole c"est le peu d"espérance que nous donnent ces malheureux Sauvages. C"est l"expérience que viennent de faire les Jésuites du peu de solidité de la conversion de ceux même que l"on est parvenu à baptiser. Vaut-il la peine de sacrifier tant de bons missionnaires pour faire là presque rien: car qu"est-ce donc que ce que vous me rapportez du ministère du père Chirouse et du père Pandosy, que fera-t-on à Nesqually? Aussi j"étais résolu d"abandonner cette mission, mais voilà que le père Ricard me met en considération, si nous quittons il ne reste plus de prêtres séculiers dans ces contrées-ci, presque tous les prêtres séculiers sont partis. Il faudrait donc attendre qu"il en revînt pour vous remplacer. Si réellement on ne peut se flatter de produire plus de fruits parmi les Sauvages, oh! que c"est une race vraiment maudite. Continuez à m"écrire et à me communiquer vos observations. Je ne suis pas non plus sans inquiétude sur cette vie nomade et isolée de nos jeunes Pères Chirouse et Pandosy, je n"ai jamais entendu que nos Pères restassent si longtemps séparés, je tiens essentiellement à ce que nos missionnaires marchent deux à deux, l"isolement ne peut être toléré que rarement et instantanément. Que pensez-vous de la mission de Californie? Quelques mots aussi sur cet article. C"est là où, d"après ce que l"on me disait du bien que l"on pourrait y faire, je proposais de vous faire descendre en quittant l"Orégon.

183. [Au p. Santoni, provincial].[2]

183. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Reproches. Il doit rester provincial. À ce titre il doit donner l'exemple de la plus entière soumission au Supérieur Général et exécuter fidèlement ce qui est décidé.

---

laquelle était confié par l"Evêque, Mgr Odin, son séminaire. Il n"était arrivé que depuis quelques mois et déjà l"édifice était élevé jusqu"au second étage... Il a plu à Dieu de nous rejeter en pleine mer. Nous avons perdu le seul sujet dont je pusse disposer pour diriger la difficile entreprise et nos pauvres jeunes missionnaires restent sans chef et exposés au même danger, car la maladie sévit toujours cruellement et de cinq prêtres séculiers, quatre sont morts, notre père Baudrand a été le cinquième..."

[1] D"après une copie faite par le p. Ricard. Ottawa, Arch. Deschâtelets.

[2] Ms. Yenveux III, 126; VII, 119.

[Marseille, le] 24 novembre 1853.

Mon Révérend Père[1], la lettre que vous venez de m"adresser m"a profondément affligé... Je laisse de côté sur ce qu"il y a de personnellement douloureux pour mon cœur... sur quoi je ne puis faire si bon marché, c"est sur le devoir de ma charge qui m"oblige de relever l"inconvenance et l"irrégularité de votre procédé sans exemple dans un ordre religieux, depuis qu"ils existent dans l"Église... Où avez-vous vu que dans un ordre religieux, on donne sa démission des fonctions confiées en vertu de la sainte obéissance?... Que sera-ce si l"on pèse devant Dieu, au poids du sanctuaire, les motifs que vous alléguez pour vous démettre de votre charge?... Je ne veux pas en venir à cette extrémité de vous appeler au jugement de Dieu, je suis trop sûr d"y provoquer votre condamnation...

Vous osez donner pour raison votre peu d"entente avec moi... Lisez nos saintes Règles sur l"obéissance,... il n"y est pas question d"entente... cette prétendue entente n"est pas admissible à l"égard d"aucun supérieur. Que sera-ce quand il s"agit du Supérieur Général?... Eussiez-vous la sagesse transcendante qu"il faut supposer que vous croyez posséder pour vous poser, comme vous le faites, en personnage d"opposition, ne pouvant vous entendre avec votre supérieur légitime, il vous manque quelque chose d"indispensable, c"est la grâce d"état... Pour en finir, en religion, il ne s"agit pas d"entente, on ne connaît que l"obéissance... Je vous prescris donc en vertu de la sainte obéissance de continuer de servir la Congrégation en cette qualité de Provincial.

Je vous recommande de relire avec attention ma lettre circulaire du mois d"août dernier qui rappelle précisément ce que doit être un provincial, et ce qu"ils sont en effet dans tous les Ordres bien réglés. Ainsi, j"ai ici le Provincial de la Province de Piémont de l"Ordre des Jésuites... Je l"ai questionné sur les rapports des Provinciaux avec leur Général. Oh! que nous sommes loin, nous qui ne faisons que de naître, de la régularité des rouages de ce corps antique qui a su se maintenir dans toute sa vigueur! Tout converge vers le chef, dans une dépendance totale; il ne leur vient pas même à l"esprit de soustraire la moindre des choses. Ils écrivent toutes les semaines au Général directement pour l"informer dans les plus petits détails, non de ce qu"ils ont fait, mais de ce qu"ils se proposent de faire, attendant en tout la direction motrice du Général. Quand ils craignent qu"à raison des grandes occupations du Général, la réponse tarde trop, ils ne se permettent pas de murmurer; moins encore ont-ils la pensée d"en faire des reproches à leur supérieur; ils se contentent d"écrire à leur assistant pour lui faire savoir qu"ils ont soumis à leur Général telle affaire, et qu"ils le prient de la lui rappeler, etc...

Reprochez-vous de m"avoir obligé de vous écrire sous l"impression du devoir de ma charge; s"il me fallait faire souvent de pareilles lettres, on m"aurait bien vite enterré...

Soyez béni et tous les vôtres.

---

[1] Le p. Santoni avait dû protester d"abord au début de l"année lorsque le p. Baudrand fut envoyé de Montréal au Texas et ensuite, en août-septembre, lorsque le p. Amisse passa de l"Amérique en Angleterre, comme supérieur à Liverpool. A ce sujet, le Fondateur avait écrit au Provincial d"Angleterre, le p. Bellon: "Je m"attends à une tempête du côté du Canada. Le père Santoni, provincial, n"a pas l"habitude d"une obéissance aveugle. Il se croit toujours en droit de plaider les soi-disant intérêts de sa province, système qui n"a que l"apparence du bien et que je ne saurais trop blâmer quand il retarde les décisions du Supérieur Général qui peuvent être gravement compromises dans l"ensemble de ces combinaisons par le moindre délai" (Lettre du 20 août, Ms. Yenveux III, 124).

184. [À Mgr M. Blanchet, évêque de Nesqually].[1]

184. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Règlement concernant les biens du diocèse et les biens de la Congrégation. Espoir d'une meilleure entente à l'avenir, pour le bien des âmes.

[Marseille, décembre 1853].

J"ai reçu en son temps la lettre que vous m"avez adressée avec celle que vous aviez préparée pour le Révérend Père Ricard et où se trouvent les divers chefs de discussion entre Votre Grandeur et ce Père, mais en regard les uns des autres. Je ne crois pas qu"il soit nécessaire maintenant d"entrer dans l"appréciation détaillée des raisons apportées pour ou contre. Je regrette sincèrement que cette espèce de mésintelligence entre vous et les Oblats de Marie en Orégon ait duré si longtemps, vous ait causé ces ennuis et ait empêché une partie du bien qu"on aurait pu faire dans un pays où les besoins de la religion sont si grands. J"ai lieu d"espérer qu"à l"avenir de semblables inconvénients ne se renouvelleront plus. Déjà même avant d"avoir reçu vos réclamations je m"étais décidé à ne point retirer nos Pères de l"Orégon. C"est dans ce sens que j"avais répondu aux instances que m"avait faites à ce sujet la S. Congrégation de la Propagande. C"est aussi dans le même sens que j"avais écrit l"été dernier au père Ricard. Pour ce qui est des rapports des Oblats avec Votre Grandeur et les autres Prélats d"Orégon, dans l"ordre temporel, d"après ce que vous dites dans les pièces que vous m"avez transmises et d"après vos lettres au père Ricard, je ne vois pas qu"il puisse désormais s"élever de difficulté sérieuse. Les Oblats continueront à faire à la Propagation de la foi leurs demandes de secours indépendamment de celles des Évêques. Cette allocation servira à leur frais de nourriture et d"entretien d"abord, et puis à l"entretien de la maison centrale que les Évêques reconnaissent devoir exister dans chaque diocèse comme propriété exclusive de la Congrégation de Marie Immaculée. Les postes que nos Pères occuperont en Orégon, autres que la maison principale dont je viens de parler, sous quelque titre qu"ils soient érigés, mission ou paroisse, appartiennent de droit au diocèse. Les propriétés attachées à ces postes n"appartiennent point à notre Congrégation, elle n"en aura que l"usufruit, et si elle vient à s"en retirer tout est laissé au diocèse, soit les immeubles soit les meubles de l"église et du presbytère dont il doit toujours exister un inventaire qui constate ce que les Pères ont trouvé et ce qu"ils laissent en quittant. Ce qui n"empêche pas que si les Pères ont acheté quelque chose avec de l"argent autre que celui de la mission ou paroisse, par exemple avec le fruit de leurs épargnes, ils en ont réellement la propriété et peuvent en disposer en conséquence. Les choses ainsi expliquées et convenues, il me semble qu"il n"y a plus lieu à aucun malentendu, et dès lors les Oblats de Marie pourront se livrer avec toute l"ardeur qu"inspire le zèle aux différentes œuvres du ministère apostolique et en particulier à l"établissement de la foi parmi les Sauvages.

Afin de donner à nos Pères d"Orégon un peu plus de facilité pour atteindre un but aussi désirable, j"ai promis au Révérend Père Ricard le secours de quelques

[1] Copie d"une lettre faite par le p. Ricard, Ottawa, Arch. Deschâtelets. Le p. Ricard écrit simplement: décembre 1853.

nouveaux ouvriers que je me propose d"acheminer vers vos régions éloignées dès le printemps prochain.

Agréez Monseigneur, etc...

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

185. [Au p. Ricard, en Orégon].[1]

185. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Décès des pères Dalton et Baudrand. Encouragements au f. Blanchet.

[Marseille, décembre 1853].

...plus grands services à l"Église. En voilà encore deux qui ont été prendre possession de la gloire. Le premier s"appelle Dalton, jeune irlandais que j"avais ordonné prêtre en juillet 52. À peine de retour en Angleterre il est mort victime de son zèle pour la conversion de ses compatriotes. C"était sa vocation spéciale. Il brûlait du désir de leur faire du bien, et aussi combien était-il attaché à la Congrég[atio]n. Il s"est entretenu d"elle jusqu"à la fin avec amour et reconnaissance. L"autre perte est immense. C"est le p. Baudrand qui nous a été enlevé par la fièvre jaune après quatre jours seulement de maladie. Il est mort aussi bien saintement, mais quelle faute ne nous fait-il pas. Il était à la tête de la comm[unau]té et du séminaire de Galveston dans le Texas. Déjà ancien dans la Congréga[tio]n il avait une grande expérience du saint ministère, du talent, parlant bien l"anglais.

Vous n"aurez qu"à lui accorder les suffrages des indulgences. Quant aux messes, déjà mon intention a été formée, vous n"avez plus à en appliquer; mais priez le bon Dieu pour qu"il me donne la force de supporter l"amer chagrin que me font éprouver toutes ces pertes si cruelles à mon cœur.

Nous vous avons envoyé par deux courriers consécutifs la lettre Circulaire que j"ai adressée à toute la Congrégation, vous en donnerez connaissance à chacun de nos Pères. Vous y verrez dans le tableau annexé à la lettre la division de nos Provinces et nos Vicariats; vous aurez par là une juste idée de l"état actuel de la Congrégation, et vous comprendrez si nous avons besoin que le bon Dieu nous envoie des sujets. Je le remercie de nous avoir donné dans vos contrées le bon père Jayol, je crains bien qu"il n"ait point d"imitateurs dans un pays si dépourvu de prêtres. Mais à quoi pense le cher Blanchet? comment la vue de tant et de si pressants besoins ne donne-t-elle pas un peu d"énergie à son âme? Il suffit de vouloir, avec la grâce de Dieu on surmonterait de plus grands obstacles encore, et ne le voyons-nous pas journellement dans notre ministère. Quel dommage qu"un si aimable enfant, que j"aime si tendrement et pour la sanctification duquel je donnerais de mon sang, s"accroupisse ainsi et ne veuille pas marcher. Je ne puis pas me faire à cette idée, il me semble qu"il est impossible qu"un homme, qu"un religieux si bon, si plein de bonnes qualités et de véritables vertus ne se dise pas une fois pour toutes: je veux: ce n"est pas la grâce de Dieu qui me manquera; je le presse contre mon cœur, je le bénis ainsi que vous et tous nos Pères.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, s.g.

---

[1] Orig.: Ottawa, Arch. Deschâtelets. Cette lettre incomplète est sans date et sans destinataire. Le contexte nous permet facilement de dire qu"elle est adressée au p. Ricard. Elle semble de la fin de l"année 1853, après la mort du p. Baudrand, connue à Marseille à la fin novembre. Nous mettons: décembre 1853, comme la lettre écrite à Mgr Blanchet.

186. [Au p. Pierre Aubert, supérieur de Bytown].[1]

186. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Le p. Santoni, mécontent des décisions du Supérieur Général, a écrit une lettre peu digne d'un ancien maître des novices.

[Marseille, le 5 décembre 1853].

Et puisque je vous parle de lui je ne dois pas vous dissimuler combien j"ai été mécontent et même choqué de la lettre qu"il m"a écrite et dont je vois par votre lettre qu"il vous avait fait part. Vous auriez dû insister fortement auprès de lui pour le dissuader de se permettre une pareille équipée. Où en serions-nous, si, à chaque mécompte, on se mettait sur le pied de prendre de l"humeur et d"abandonner son poste?

J"ai été obligé de lui écrire une lettre un peu sévère, parce qu"il s"était trop écarté et de l"obéissance et du respect qu"il me doit. Le défaut de ce bon Père est d"être un peu trop suffisant et de trop s"en croire. Il a la faiblesse de s"imaginer en savoir plus que ses maîtres. Dès lors toute observation qui contrarie ses vues lui semble une offense. C"est à faire pitié. Cette fois, il a été humilié que, malgré ses résistances, on a tenu à ce qui avait été très sagement décidé, et il a pris la mouche, et non content de s"oublier jusqu"à m"écrire comme il l"a fait, il a eu l"impudence de faire part à d"autres de son mécontentement; chose très blâmable et excessivement déplacée.

Il a été jusqu"à vous parler de son défaut d"entente; c"est une impertinence qui hurle en religion, où l"on ne doit connaître que l"obéissance. Mais ce pauvre Père, accoutumé trop jeune à dominer, et gâté sans doute par les compliments qu"on a pu lui faire sur sa gestion, a perdu de vue que son autorité n"était que le reflet de l"autorité supérieure dont il ne devait être que l"écho. Tant pis pour lui s"il ne sait pas faire plier sa raison sous l"autorité légitime qui ne lui doit pas compte de ses résolutions et à laquelle la conscience lui fait un devoir d"obéir. C"est le b a ba de la vie religieuse et je m"étonne toujours plus qu"un religieux, qui a été chargé, pendant tant d"années, de l"enseigner aux autres, ait si peu su s"en faire l"application à lui-même. Tant il y a que tout cela me donne un grand ennui et l"on devrait m"épargner de pareils chagrins si l"on avait dans le cœur les sentiments qui sont dus à ma paternité.

187. [Au p. Lempfrit, en Californie].[2]

187. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Le p. Lempfrit, expulsé de la Congrégation pour sa conduite scandaleuse, est invité à retourner à la Chartreuse d'où il n'aurait jamais dû sortir.

[Marseille, le] 17 décembre 1853.

---

[1] Ms. Yenveux III, 125. Yenveux donne la date du 5 septembre. D"après le contexte, elle est bien postérieure, et plutôt du 5 décembre, après la lettre au p. Santoni du 24 novembre.

[2] Ms. Yenveux VIII, 249. Le Conseil Général, dans la séance du 20 septembre, avait décidé son expulsion, après avoir reçu des lettres du p. Ricard et de Mgr Demers, dans lesquelles on dénonçait sa conduite scandaleuse dans le diocèse de Vancouver.

...Il ne me reste plus rien à ajouter à ce pénible entretien que de vous recommander d"avoir pitié de votre âme. Pauvre prêtre, retournez dans cette solitude de la Chartreuse d"où vous n"auriez jamais dû sortir, ou bien allez vous enfermer dans quelque monastère de la Trappe où vous puissiez faire pénitence le reste de vos jours et réparer ainsi, autant que possible, les péchés dont vous avez eu le malheur de vous rendre coupable dans l"exercice d"un ministère pour lequel vous n"étiez pas fait.

1854

188. Révérend Fr. Ricard, St Joseph's house, Olympia, Washington territory, N.th America. Via Liverpool and New York.[1]

188. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Passage du p. M. Accoltî, s.j., à Marseille. Envoi de deux Pères. Le p. Ricard ira fonder une mission en Californie: le p. d'Her-bomez prendra sa place en Orégon.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 7 mars 1854.

J"attendais pour vous écrire, mon cher p. Ricard, le passage tant attendu du p. Accolti. Le voilà enfin arrivé. Il n"a passé que deux jours à Marseille, il se rend aujourd"hui à Rome, mais je me suis fait un devoir de lui faire toutes les politesses possibles. Je ne puis vous dire combien ce Père m"a plu. Je n"ai pu m"empêcher de le lui témoigner en lui exprimant en même temps ma vive reconnaissance pour l"amitié dont il vous a donné tant de preuves. Je l"ai invité à dîner avec quelques-uns de nos Pères et nous nous sommes entretenus longuement ensemble sur tout ce qui vous intéresse. Il m"a bien mis au courant de tout, mais il a été indigné de la proposition qu"est venu vous faire M. Brouillet. Il se propose de lui en faire des reproches lorsqu"il le reverra. II ne l"aurait pas cru capable de se prêter à un pareil guet-apens. À ce sujet il me disait qu"il ne concevait même pas pourquoi dans le temps vous aviez consenti à céder la moitié de votre claim[2] parce que le tout était bien à vous comme Valamet[3] est à eux, et il le leur prouve en le vendant. J"allais vous envoyer les deux sujets que j"ai pu avec tant de peine désigner pour votre mission[4]. Je fais samedi une ordination pour eux, mais le p. Accolti m"ayant assuré qu"il se proposait de retourner au mois de mai, je préfère l"attendre pour qu"ils fassent le voyage avec lui en passant par Nicaragua, car c"est par trop long que d"aller tourner le Cap Horn.

Voici ce qui a été convenu par rapport à nos missions avec le p. Accolti. Son sentiment est qu"il faut que nous ne tardions pas davantage d"aller nous établir en Californie, ce qui me fait beaucoup regretter que vous ne vous soyez pas décidé de descendre avec lui dans ce pays lorsqu"il vous le proposa. Nous y serions bien établis maintenant, et l"Évêque[5] n"aurait pas été dans le cas de prendre de mauvaises

---

[1] Orig.: Ottawa, Arch. Deschâtelets. L"adresse est écrite par le p. Casimir Aubert.
[2] Le "claim" était une option ou droit d"exploitation sur un terrain.
[3] Valamet ou Walamet était une localité.
[4] Furent désignés pour l"Orégon: le p. P. Durieu, le f. P. Richard et le p. Molloy de Bytown, remplacé au Canada par le p. N. Burtin venu de France.
[5] Mgr Alemany, év. de San Francisco.

impressions par les sottises de cet infâme Lempfrit qui nous a déshonorés dans toutes ces contrées. Mais au dire du p. Accolti nous y sommes encore à temps et il se charge de dissiper tous les nuages qui ont pu s"élever dans l"esprit du Prélat. Dès lors voici ce qu"il faudra faire. Au retour du p. Accolti vous descendrez avec lui en Californie pour vous y établir avec un des Pères que je vais vous envoyer et qu"il pourra laisser à S.-Francisco en passant pour se rendre en Orégon où le p. Accolti ira terminer quelques affaires. Vous conserverez la supériorité de toutes les missions, mais vous remettrez au p. d"Herbomez la supériorité de l"Orégon comme vice-vicaire dépendant toujours de votre gouverne. J"espère, ainsi que le p. Accolti, que votre santé s"améliorera dans le climat de la Californie beaucoup plus doux[1].

189. [Au p. Pierre Aubert].[2]

189. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

La sentence d'expulsion du p. MacDonagh est envoyée au p. Provincial. Le p. Molloy sera retiré de la province pour aller aider le p. Ricard en Californie. Comment se fait-il qu'il n'y ait pas de vocations au Canada?

[Marseille, le] 28 mars 1854.

Vous n"avez donc pu tirer bon parti de ce malheureux MacDonagh? Il y a de quoi faire prendre cette nation en horreur. Je ne pouvais pas en conscience lui accorder [une dispense][3], ce terme ne convient pas, je veux dire que je ne pouvais pas me rendre aux mauvaises raisons qu"il me donnait pour que je l"écrasasse d"une dispense, le plus grand des malheurs qui puisse arriver au Religieux indigne qui veut rompre des liens qu"il a voués pour la vie avec serment. Il paraît que vous avez tous pensé comme votre Provincial, qu"il se conduirait de manière à mériter d"être expulsé. Cette sentence portée, je n"ai plus de difficulté, mais toujours le regret de porter le dernier coup qui assurera selon toute apparence sa réprobation. J"envoie la fatale pièce au Provincial. Il pourra se joindre ainsi au collège des Judas. Vous en compterez quatre de la nation en Amérique qui, joints aux quatre autres Irlandais et d"un Anglais en Angleterre, fera le compte rond de neuf apostats ou l"équivalent. C"est horrible![4]

J"écris au Provincial pour le prévenir que je destine le p. Molloy pour la Californie où le p. Ricard descendra. Cette mission se confond avec celle de l"Orégon. Il faut absolument un Anglais au p. Ricard; c"est une chose reconnue et sur laquelle il n"y a pas d"observation à faire. Un des deux Pères qui étaient destinés pour l"Orégon s"arrêtera à la place du p. Molloy en Canada. Je vous prie tous instamment de ne jamais entraver les dispositions que je suis obligé de faire pour le service général de la Congrégation; vous en comprenez la convenance, dût-il en coûter quelque dérangement partiel. Je ne pourrai pour le moment n"ajouter qu"un seul sujet à ce remplaçant du p. Molloy. Mais aussi conçoit-on que dans un pays catholique comme le Canada il faille sans cesse faire venir des sujets d"ailleurs. Comment se fait-il qu"il n"y ait pas de vocations parmi tant de bons chrétiens? Chaque province en pays catholique devrait se suffire à elle-même. Et dans votre collège de Bytown sous la

---

[1] La suite de la lettre est du p. C. Aubert.
[2] Ms. Yenveux VII, 258; VIII, 133 et 267.
[3] Cette lettre a été mal transcrite dans Yenveux; plusieurs phrases sont peu claires.
[4] La période 1850-1856 fut triste pour le Fondateur; il y eut 27 décès et 30 sorties, sans compter les scolastiques.

direction des nôtres, pas un élève non plus ne se dirige vers nous! C"est incroyable. L"Orégon même nous a fourni un prêtre. Au Texas, deux[1]. À peine avons-nous paru en Ecosse qu"un excellent prêtre s"en est détaché pour venir à notre noviciat de Sicklinghall[2]. En Canada personne, personne absolument ne bouge; au contraire nos sujets s"y fondent et apostasient. Priez donc avec un peu plus de ferveur aux litanies du milieu du jour et surtout à la messe...

190. [Au p. Santoni, provincial du Canada].[3]

190. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Douleurs causées par les Oblats infidèles à leur vocation.

[Marseille, le 28] mars 1854.

Encore un traître qu"il faut expulser! Ah! c"est bien là la croix la plus lourde que je puisse porter, la plaie la plus cuisante et qui saigne toujours. Je ne me fais pas à une pareille infidélité... Je les appelle tous ces indignes au tribunal de Dieu qui saura bien réviser la sentence forcée qui nous est arrachée ici-bas... Mais c"est affreux que d"avoir des consciences de cette trempe! Je ne déplorerai jamais assez un pareil malheur pour lui. Il est souverainement à plaindre de ne l"avoir pas compris... Il est donc déjà de la société de Judas.

191. [Au p. Verdet, supérieur à Brownsville].[4]

191. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Consulter souvent son Conseil. Régularité. Pouvoirs du p. Verdet comme supérieur et maître des novices.

[Marseille, le] 4 mai 1854.

Vous ne pouvez pas laisser vos confrères en dehors de vos résolutions sur quoi que ce soit. Personne dans la Congrégation n"a le pouvoir d"agir d"après ses propres inspirations, sans prendre l"avis de ceux qui forment son Conseil. Il n"est pas toujours nécessaire de suivre l"avis des autres, mais il faut toujours les consulter; et quand on n"est pas d"accord il convient, même dans les choses qui seraient des attributions d"un supérieur, [de] consulter le supérieur majeur, par la crainte de trop abonder dans son propre sens et de se faire illusions sur l"opportunité ou la convenance.

Suivez les prescriptions de la Règle pour que par votre faute la discipline régulière ne souffre pas. Donnez le premier l"exemple de la régularité et de la fidélité en tout.

---

[1] Entrèrent dans la Congrégation au Texas: B. Duperry et J.-P. de Lus-trac; en Orégon Fr. Jayol.
[2] William Bennett qui fit ses vœux le 21 septembre 1854.
[3] Ms. Yenveux VIII, 267. Cette lettre fut écrite à la fin du mois de mars, après la séance du Conseil Général du 20 dans laquelle on expulsa le père F. MacDonagh de la maison de Bytown; déjà le 3 janvier on avait expulsé le f. H. T. Clément de la maison de Montréal. Nous mettons la date du 28 mars, comme la lettre au p. Pierre Aubert sur la même affaire.
[4] Ms. Yenveux VII, 141, 165, 202; VIII, 104.

Plus vous êtes investi de ma confiance, plus vous devez rendre votre gouverne douce et facile pour maintenir en tout la paix de l"âme et le contentement.

Vous pouvez recevoir les novices sans mon autorisation préalable; lorsque l"époque de l"oblation sera arrivée, vous me les présenterez à temps... Toutefois, après avoir consulté votre Conseil et que vous pourrez supposer que le sujet sera admis par moi, avant d"avoir reçu ma réponse vous pourrez recevoir les vœux, et le novice sera très réellement engagé à la Congrégation; seulement il faut alors qu"il sache que la Congrégation ne sera engagée envers lui que par l"acte de consentement du Supérieur Général; cela facilitera votre marche.

192. [Au p. Bermond, à Saint-Boniface].[1]

192. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Envoi du p. Grondin. Respect, charité, bonne entente avec Mgr Taché. Le p. Rey continue la lettre en donnant des nouvelles de la Congrégation. Mgr de Mazenod "ne vit que par le cœur".

[Marseille, le] 26 mai 1854.

Je vous envoie l"excellent père Grandin; il a toutes les vertus et les qualités pour faire un bon missionnaire, et il part avec tant de dévouement et de bonne volonté qu"il est impossible que le bon Dieu ne se serve pas de lui pour faire le bien dans la mission à laquelle sa bonté l"appelle... Pour des missions si difficiles et si pénibles, je n"enverrais pas un sujet qui ne s"en soucierait pas; cela ne serait pas prudent; je les propose au zèle de nos Pères», et j"attends qu"on me les demande. Cette fois, le père Grandin seul s"est présenté, ne redoutant pas la rigueur du froid.

Je regarde votre mission comme la plus pénible de toutes... Vous êtes par conséquent ceux qui me prenez le plus le cœur. Je souffre de vos privations plus que vous ne sauriez le croire. Je voudrais pouvoir vous soulager de toute[s] façon[s]. J"admire l"héroïsme de vos sacrifices avec d"autant plus de raison que c"est vous, qui endurez tant de peines, qui m"avez encouragé à ne pas vous retirer d"un pays où vous luttez seuls contre le démon de l"infidélité et celui de l"hérésie. J"espère que celui de la discorde qui était venu se joindre à vous aura tout à fait été repoussé. Comment ne pas redouter la sentence de Notre Seigneur: *Omnis domus contra se divisa...* Il faut que chacun mette un peu du sien.

Je vous assure qu"on ne peut pas avoir de meilleurs sentiments que ceux exprimés par Mgr Taché dans toutes ses lettres. Il répond victorieusement à tous les reproches qu"on ne lui a pas assez ménagés et il le fait en termes admirables d"humilité et de charité. Il m"est impossible de ne pas reconnaître qu"on a des torts graves envers lui. Vous ne sauriez trop recommander à nos Pères de déposer tous préjugés, de vivre en parfaite harmonie avec leur supérieur qui a doublement droit à leur respect. Ce serait m"affliger beaucoup que de persister dans un éloignement de cœur qui ne serait plus excusable devant Dieu.

La nomination de Mgr Taché à l"épiscopat a été providentielle car j"étais sur le point d"abandonner cette mission... la nomination d"un des nôtres à l"épiscopat a en quelque sorte affilié cette mission à la Congrégation... C"est avec des difficultés presque insurmontables qu"on peut faire le bien dans les missions gouvernées par des

[1] Ms. Yenveux 1 supplément 95; V, 159; IX, 98, 186, 203.

Évêques étrangers aux missionnaires. Les Jésuites ont dû se retirer de l'Orégon pour ce motif... et nous l'aurions fait sans les instances de la Propagande. Aussi les Jésuites ne se refusent-ils pas aujourd'hui à ce que l'on choisisse parmi eux les Vicaires Apostoliques de leurs missions. De pareils évêchés ne sont pas à redouter.

Le p. Rey ne manquera pas de faire diversion à son s[aint] Thomas pour vous donner quelques détails intéressants sur la Congrégation dont il pourrait être l'historiographe. Il travaille beaucoup; je suis on ne peut plus satisfait de sa conduite en tout; je vous le dis avec satisfaction, parce que je n'ai pas oublié que c'est [de] vous que le bon Dieu s'est servi pour en enrichir la Congrégation.

Je parle souvent de vous avec le p. Rey; il pourra vous dire que je vous aime; je peux vous le répéter. Me répondrez-vous une bonne fois que vous me rendez la pareille? Ce serait trop de bonheur pour moi qui ne vit que par le cœur.

193. [Aux Oblats du diocèse de Samt-Boniface].[1]

193. II Lettres aux correspondants d'Amérique, Roma 1977.

Plaintes parce que les missionnaires écrivent trop peu. Le Fondateur ne vivra pas longtemps mais il continuera par ses fils. Conseils de charité, de fidélité aux Règles, etc.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 26 mai 1854.

À mes chers fils les Missionnaires Oblats de M.I. dans le diocèse de St-Boniface.

Je voudrais avoir quatre mains pour écrire en même temps à tous mes chers Pères auxquels je serais heureux de donner un témoignage de mon amour paternel, au moins de temps en temps. Ils savent combien je les aime et qu'ils sont sans cesse présents à ma mémoire comme ils vivent dans mon cœur que l'âge ne saurait refroidir. Je prie pour eux deux fois par jour sans compter le *pro fratribus nostris absentibus* des litanies que nous récitons aussi chaque jour. Oh non! la distance ne sépare que les corps, l'esprit et le cœur la franchissent aisément. Mais je vous en conjure, ne me laissez pas sans lettres de votre part. Voilà bien des courriers qui ne m'apportent rien. Par le dernier je n'ai reçu qu'une seule lettre du p. Rémas; est-ce que les autres n'auraient pas pu en profiter? Deux fois l'an, c'est bien peu de chose; qu'est-ce donc quand on laisse écouler les années. Songez qu'elles sont meurtrières pour moi. Je reçois tous les premiers août une[2] blessure inguérissable. N'importe, j'aurai la consolation de laisser après moi une phalange de bons missionnaires qui emploient leur vie à étendre le royaume de Jésus-Christ, et à se tresser une couronne pour la gloire? Vous ne sauriez croire la joie que me procure cette pensée. Je sens que je continuerai à vivre par vous, que je continuerai à mériter par vos œuvres. La mort qui s'approche pour moi me sera douce. Vous êtes tous jeunes et d'autres marcheront sur vos traces; soyez donc bénis, mes chers enfants que j'aime d'une affection si tendre. Vivez pour Dieu et pour l'Église, pour la sanctification de ces pauvres infidèles, pour la Congrégation que vous honorez, en retour du bien qu'elle vous a fait en vous

[1] Orig.: Winnipeg, Archives provinciales. Cette lettre a été publiée dans *Les Cloches de Saint-Boniface,* le 18 décembre 1915.

[2] La suite de cette lettre est écrite le "28 mai, [de] S. Eugène d'Endoume, en visite [pastorale]".

accueillant dans son sein. Soyez bien unis, *cor unum et anima una.* Relisez sans cesse vos saintes Règles. C"est par la fidélité à les observer que vous vous sanctifierez. Pénétrez-vous du respect que vous devez à votre supérieur qui vous représente doublement la personne de Jésus-Christ, notre Maître. Déposez toute pensée qui vous porterait à relâcher les liens qui doivent vous unir. Souvenez-vous que *Deus charitas est.*

Je voudrais bien continuer de m"entretenir avec vous, mais il me faut partir, je dois aller coucher à Allauch et continuer ainsi ma visite pastorale et celui qui doit vous porter ma lettre se met en route après demain. N"importe, vous trouverez dans ce peu de lignes l"expression de ma tendresse paternelle et les vœux sincères que je forme pour votre sanctification, votre bonheur et aussi pour votre santé à laquelle je m"intéresse plus qu"à la mienne propre. Je vous presse tous contre mon cœur et vous bénis dans toute l"effusion de mon âme.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille. Sup. Gén.

P.S. Agréez, mes chers enfants, cette lettre commune, il m"a été impossible d"écrire à chacun de vous.

194. [À *Mgr* Taché].[1]

194. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Remerciements pour la dernière lettre envoyée. Affection. Envoi "d'un ange dans la personne du p. Grondin".

[Marseille, le] 28 mai 1854.

Votre dernière lettre m"a fait tant de bien... Je voudrais, s"il était possible, en recevoir tous les mois de pareilles. Si vous saviez combien je suis heureux que les miennes aient satisfait votre cœur. Soyez bien convaincu qu"il n"y a pas d"affection comparable à celle qui m"unit à vous, à qui je tiens par tant de liens. Je passe plusieurs fois par jour devant le portrait qui me rend si bien vos traits et je le salue toujours par un acte d"amour dirigé vers celui qu"il représente. C"est ainsi que vous m"êtes toujours présent, ainsi qu"au saint sacrifice et à l"oraison du soir.

Je vous envoie un ange dans la personne du p. Grandin; vous le reconnaîtrez peut-être; vous le vîtes au noviciat et vous jetâtes un dévolu sur lui. C"est avec joie qu"il se consacre à votre pénible mission; c"est une âme généreuse, telle qu"il vous les faut. J"aurais bien voulu lui associer un compagnon de son calibre, mais celui sur lequel j"avais jeté les yeux redoute épouvantablement le froid. Il aurait fallu lui faire violence tandis qu"il va volontiers à Ceylan. Vous savez que pour les missions lointaines et pénibles, je me fais un devoir de consulter l"attrait de nos sujets; ce serait s"exposer à bien des mécomptes en agissant autrement.

195. [À Mgr Guigues].[2]

195. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

---

[1] Ms. Yenveux I supplément, 96; IX, 98, 202.
[2] Ms. Yenveux IX, 202; Rey II, 501-502.

Mgr Taché a de bons principes et de bons sentiments, ses missionnaires devraient le suivre. Plaintes contre Mgr Guigues qui écrit trop peu.

[Marseille, le] 15 juin 1854.

Les dernières lettres de Mgr Taché sont admirables de principes et de sentiments. Il m"est impossible de ne pas craindre que nos missionnaires n"aient été trop prévenus contre lui et même injustes... Je sais que Mgr Taché est très impressionnable; il a pu se fâcher un instant contre nous tous; mais s"il a modifié ses idées, s"il se montre le digne fils de la Congrégation, comme il est impossible d"en douter, pourquoi nos Pères hésiteraient-ils à se rattacher à lui en sa double qualité d"évêque et de supérieur?

Décidément, mon cher Évêque, les courriers sont interrompus entre le Haut-Canada et Marseille. Qui pourrait se rappeler la date de ta dernière lettre? Les miennes réclament en vain une réponse. Il faut se contenter de remercier Dieu du moins de ce que tu te portes bien, en apprenant par ricochet de tes nouvelles. Ce n"est point pour te faire honte que je t"écris aujourd"hui. J"ai voulu profiter de quelques heures de solitude que je me suis procurées au séminaire pour te prouver que mon cœur est aussi solide que ma main, laquelle, comme tu vois, ne tremble pas encore. Je vais pourtant en moins de deux mois finir mes 72 ans. Néanmoins je porte ce fardeau sur mes épaules, quoique je ne le sente pas, car Dieu m"a préservé jusqu"à présent de toute infirmité. Mais si tu prends l"habitude de ne m"écrire qu"une fois l"an, il est à craindre que je ne reçoive pas longtemps tes lettres. Je ne voudrais pas être forcé de remarquer l"extrême différence de la correspondance de l"Évêque de Viviers et de toi, identiquement dans la même position vis-à-vis de moi...

196. [Au p. Pierre Aubert, supérieur à Bytown].[1]

196. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Plaintes contre les fils qui n'écrivent pas à leur père, tel le p. Gaudet. Lâcheté des Pères de Buffalo.

[Marseille, le] 17 juin 1854.

Que dire de tels autres comme le p. Gaudet qui laissent écouler plusieurs années sans me donner signe de vie? Faudra-t-il en tirer la conséquence affligeante qu"il ne faut compter sur l"affection et la reconnaissance que d"un très petit nombre de personnes? Cela ne devrait pas se supposer dans une famille comme la nôtre, surtout pendant la vie du Père qui vous a tous enfantés à la vie de perfection dans la sainte famille dont vous faites l"ornement, et communiqué à la plupart d"entre vous le sacerdoce par l"imposition des mains, c"est-à-dire que vous tenez de moi ce qui fait votre gloire et assure votre bonheur. Je sens ces choses-là, c"est pourquoi je suis plus sensible qu"un autre à l"oubli qu"on en fait trop souvent.

Quant au découragement des Pères qui composent la maison de Buffalo, c"est une lâcheté que je voudrais pouvoir me dissimuler. C"est précisément quand on rencontre des difficultés que l"on doit s"attacher davantage à faire réussir ce dont on est chargé. Demandez ce que l"on pense des soldats qui lâchent le pied devant

[1] Ms. Yenveux V, 60, 182. Un autre bref extrait de cette lettre a été recopié dans Yenveux (VII, 165), mais de façon inintelligible.

l"ennemi? On meurt à son poste; telles sont les lois de l"honneur. Celles de la religion obligeraient-elles moins?

197. [Au p. Santoni, provincial du Canada].[1]

197. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

La Congrégation n'est pas gouvernée selon le régime parlementaire. Le Fondateur se propose de changer les provinciaux et les supérieurs selon les termes de la Règle.

[Marseille, le] 26 juin 1854.

Je veux vous faire une observation sur la manière dont vous me donnez communication des affaires et dont il paraît aussi que vous les traitez en Conseil. Cela ressemble un peu trop au régime parlementaire. Or tel n"est pas le gouvernement que j"ai établi dans la Congrégation. Je vous prie de ne pas perdre de vue cette remarque.

Vous revenez avec instance sur la demande d"être remplacé dans votre charge de provincial... La raison du terme de trois ans qui, d"après nos Règles, est la durée du provincialat, a une valeur réelle qui mérite considération. Aussi je vous avoue que je désire sincèrement pouvoir exécuter ce renouvellement régulier, tant des provinciaux que des supérieurs locaux de la Congrégation; mais vous savez qu"en l"état où se trouvent nos provinces et nos maisons, la chose n"est pas facile.

198. [Au p. Baudre].[2]

198. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Le p. Baudre est nommé supérieur de la communauté de Galveston.

[Marseille, le] 23 août 1854.

Mon cher p. Baudre, en vous nommant supérieur de notre communauté de Galveston, au sortir de votre noviciat, au moment même de votre oblation, je vous donne une grande marque de confiance. Cette confiance est fondée sur la reconnaissance qu"on m"a donnée de vos vertus, de votre zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes, de votre attachement à la Congrégation, de votre respect et de votre déférence pour vos supérieurs, de votre charité à l"égard de vos frères, et de la disposition où vous êtes de vous dévouer entièrement aux œuvres qui vous seront confiées par l"obéissance.

199. [Au p. Vignole, à Galveston].[3]

199. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Envol du p. Baudre comme supérieur à Galveston. Qui peut être économe de la maison?

---

[1] Ms. Yenveux VII, ;23, 234.
[2] Ms. Yenveux IX, 43.
[3] Ms. Yenveux VII, 237.

[Marseille, le] 23 août 1854.

Je viens donc encore cette fois à votre secours en vous envoyant le p. Baudre pour supérieur. Ce cher Père n"est pas ancien dans la Congrégation, mais il est ancien dans le sacerdoce et dans l"exercice du s[ain]t ministère. Il est d"ailleurs plein de zèle et de dévouement; il part avec le désir de vivre avec vous dans l"union la plus intime de la charité fraternelle. C"est bien l"homme qu"il vous fallait. Je le fais accompagner d"un excellent Frère qui s"utilisera beaucoup dans votre établissement[1].

Pour constituer votre maison, je nomme le père Baudre supérieur local de notre communauté de Galveston, vous, premier assesseur, le p. Parisot second assesseur. Le premier assesseur sera l"admoniteur du supérieur. Je ne nomme pas le Père spirituel parce que n"étant que trois vous aurez également le pouvoir de vous confesser mutuellement. Cependant si, comme j"y compte, le père Verdet vous cédait un des Pères qui sont à Brownsville, alors le plus ancien de vous serait le Père spirituel. J"ai besoin de vous consulter pour savoir lequel de vous doit être procureur ou économe. Je voudrais préférer celui que vous jugerez le plus exact, le plus économe. C"est une question sérieuse que je vous fais, à laquelle je vous prie de répondre catégoriquement le plus tôt possible, c"est-à-dire courrier par courrier. Franchement, je ne connais pas votre pensée à ce sujet; j"ai donc besoin de m"en rapporter à votre conscience. Vous me direz en même temps quel est celui que vous jugez le plus préparé à cette délicate fonction parmi ceux des nôtres qui résident à Brownsville.

200. [Au p. Verdet, supérieur à Brownsville].[2]

200. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Fidélité aux Règles. Formation des aspirants.

[Marseille, le] 24 août 1854.

Je vous réitère la recommandation que je vous ai faite de donner le premier l"exemple de la plus exacte discipline et de la fidélité à toutes les prescriptions de la Règle. Relisez attentivement le chapitre des supérieurs locaux et conformez-y votre conduite, soit pour vous personnellement, soit par rapport aux autres. Ainsi ne négligez pas les conférences théologiques, tenez exactement vos Conseils. Ne perdez pas de vue que, tout supérieur que vous êtes, vous ne devez rien entreprendre, rien décider sans prendre l"avis de vos assesseurs et que, dans les comptes-rendus que vous me ferez, vous aurez à m"expliquer pourquoi en telle occasion vous avez cru devoir agir en opposition de leur avis, ayant dû vous décider sans pouvoir me consulter. Ce sont là des règles d"une sage administration, qui d"ailleurs ont force de loi parmi nous.

Je désire bien vivement que vous voyiez augmenter le nombre de vos aspirants; ce que je vous recommande, c"est de bien les initier aux principes et à la pratique de la vie religieuse. Renoncement à soi-même, indifférence pour tout, abnégation, obéissance, vie intérieure, régularité, estime de la vocation, etc.

---

[1] Le frère Lucien Bodard, cfr. Mazenod au p. Baudre, 14 mars 1855.
[2] Ms. Yenveux VII, 161; VII, supplément, 18.

201. [À Mgr Blanchet, évêque de Nesqually].[1]

201. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Le p. d'Herbomez sera le vice-supérieur de la mission et se tiendra en relation avec l'Évoque.

Marseille, le 12 septembre 1854.

...Je ne reviens plus sur la question au sujet de laquelle nous sommes tombés d"accord. Je n"avais jamais douté de la droiture de vos sentiments et de l"équité qui devait présider à toutes vos décisions. Les intérêts divers étant parfaitement fixés, il n"est plus à craindre que la moindre mésintelligence s"élève entre v[otre] G[randeur] et le R.P. Ricard. Vous ne trouverez donc pas mauvais que je laisse ce bon Père à son poste. Après tout ce qui s"est passé, il ne me serait pas facile de trouver parmi nos anciens quelqu"un qui voulut le remplacer, et je me suis fait une loi de n"envoyer dans les missions lointaines et si pénibles que des hommes de bonne volonté qui me le demanderaient comme une grâce. Cependant j"ai trouvé un moyen d"entrer en partie dans vos vues, sans rappeler le R.P. Ricard qui mourrait en chemin tant il est affaibli. Je nommerai un vice-supérieur qui le déchargera d"une partie de la responsabilité, qui correspondra avec vous si bon vous semble. Ce Père est déjà sur les lieux. Il est plein de vertus et a acquis l"expérience des missions. C"est le p. d"Herbomez dont vous avez eu déjà occasion de connaître le mérite. Bientôt deux autres missionnaires rejoindront leurs confrères, ils sont accompagnés d"un Frère. C"est tout ce que j"ai pu faire cette année pour l"Orégon. Il m"a été impossible de me rendre aux vœux de Mgr Demers. Les rapports qu"il a eus pendant son long séjour en Europe avec les diverses corporations religieuses lui faciliteront le moyen d"en obtenir quelques sujets.

Agréez, Monseigneur...

202, À Monseigneur l'Évêque de Montréal, à la Minerve, Rome.[2]

202. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Joie de pouvoir revoir bientôt Mgr Bourget. Remettre les lettres des Oblats du Canada au valet de Mgr de Mazenod.

Du Quirinal, le 17 novembre 1854.

Très cher Seigneur, je me serais empressé d"aller vous chercher ce matin pour vous embrasser de nouveau si le temps affreux qu"il fait ne m"en empêchait. Je ne tarderai pourtant pas de me procurer le plaisir de m"entretenir longuement avec vous. Ce ne sera pas cet après-midi parce que j"ai été invité d"aller officier pontificalement aux premières vêpres de la dédicace à St.-Pierre.

J"ai pourtant bien envie de recevoir des nouvelles de ma chère famille spirituelle. Je vous adresse donc mon valet de chambre auquel je vous prie de remettre les lettres que vous avez eu la bonté de porter à Rome.

---

[1] Copie: Chancellerie de Seattle, Washington. Registre des lettres écrites par Mgr l"Evêque de Walla Walla, depuis le 29 septembre 1846 jusqu"au 25 septembre 1859, p. 256.

[2] Orig.: Montréal, Arch. de l"Archevêché: Oblats. Les deux Prélats étaient allés à Rome pour la définition du dogme de l"Immaculée Conception.

Agréez, mon cher Seigneur, l"expression de la joie que j"éprouve en vous revoyant après tant d"années d"absence et la nouvelle assurance de mon respectueux attachement.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

203. [À Mgr Taché].[1]

203. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Joie de recevoir les lettres de Mgr Taché. Pères Rémas et Grondin. On n'envoie en mission que les sujets qui le demandent.

[Rome, le] 29 novembre 1854.

Je reçois, mon bon, mon chéri Seigneur, fils, frère et ami, votre lettre. Comment vous exprimer l"émotion que me font éprouver vos admirables lettres? Il faudrait en être témoin. Je ne sais quel est le sentiment qui domine en ce moment en mon cœur; ce que je sens est un mélange de ce qu"il y a de plus doux, de plus affectueux, de plus consolant pour le cœur d"un père. Pour exciter le zèle apostolique, nous avons fait copier votre lettre afin qu"elle soit lue au noviciat.

Ne vous lassez pas de m"écrire, cher ami, et ne craignez jamais d"être long. Quand j"ai fini de lire vos lettres, je les recommence.

Ce que vous me dites du p. Rémas m"a grandement consolé. Il est si vertueux; il eût été bien dommage que la difficulté d"apprendre les langues, que l"on finit pas surmonter, vous eût privé d"un missionnaire si dévoué. Je suis donc bien aise que vous en ayez appelé d"un premier jugement auquel j"aurais eu bien de la peine à me rendre.

L"excellent père Grandin doit être auprès de vous, c"est un vrai saint et un homme tout dévoué, comme il vous le faut.

La pratique des Jésuites pour les missions étrangères est de n"envoyer que ceux qui le demandent et encore faut-il discerner la vraie volonté d"une simple velléité. Il est si dur de s"y méprendre. Nous l"avons éprouvé pour la terre de Natal, mission infiniment moins pénible que la vôtre. Il a fallu expulser un des compagnons de Mgr Allard, un autre me désole pour que je le rappelle. Ce sont des âmes lâches et infidèles à la grâce; mais ils n"en mettent pas moins le désordre dans nos rangs. Si j"ai été édifié de vos travaux, j"ai été peiné en voyant que vos missionnaires ne sont pas toujours deux comme je l"ai tant recommandé; il est alors bien préférable d"avoir moins de missions.

1855

204. [Au p. Ricard, en Orégon].[2]

204. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Précisions sur le règlement relatif aux biens des Oblats en Orégon.

---

[1] Ms. Yenveux 1 supplément 96; IX, 98, 186, 202.

[2] Copie: Registre des Copies et extraits des lettres les plus importantes depuis janvier 1855, Rome, Arch. de la Postulation: DM 10. Ce registre sera cité: Reg. lettres 1855-1863.

Marseille, le 20 février 1855.

Mon bien cher père Ricard,

Votre lettre du 20 octobre dernier et celle du R.P. d"Herbomez qui m"est venue par le même courrier ne m"avaient pas fait grande impression au premier abord, parce que bien qu"elle me prouvât assez clairement que Mgr l"Évêque de Nesqually est loin d"adopter ce que j"avais réglé dans ma lettre de décembre 1853 relativement à vos rapports d"intérêts temporels avec les Évêques de l"Orégon, cependant comme de fait il vous laissait libre possession de tous vos biens tant à votre établissement principal d"Olympia que dans les autres lieux où nos Pères ont fait des acquisitions, je ne croyais pas nécessaire de revenir encore sur ces questions désagréables. D"ailleurs j"attendais pour vous répondre une autre lettre de vous qui m"annonçât l"arrivée à St-Joseph des deux Pères et du Frère que nous vous avons envoyés, et dans laquelle vous m"auriez encore parlé de tout ce qui concerne nos établissements et notre Congrégation dans le pays que vous habitez. J"en étais là, quand j"ai reçu avant-hier seulement votre lettre du commencement de décembre dernier, accompagnée de la copie de la note que Mgr Brouillet vous a adressée de la part de l"Évêque de Nesqually. Je vous avouerai que cette lecture a produit sur moi une impression de contrariété et de dégoût que je ne saurais exprimer. Comment est-il possible que l"on se méprenne à ce point sur le sens des arrangements que j"avais proposés dans mes lettres de 1853? De quelle manière faut-il donc construire les phrases, si des conditions aussi clairement exprimées que celles auxquelles je fais allusion, ont pu être interprétées dans un sens si contraire à celui que je voulais transmettre en les écrivant? Mais au moins devrait-on ne pas supposer des absurdités et des contradictions pareilles, dans un homme à qui certes on ne fait pas trop d"honneur en le gratifiant d"une dose ordinaire de sens commun et de jugement? Et ce qui me dépitait davantage, c"est que non seulement l"Évêque de Nesqually et son Grand Vicaire, mais encore vous et les membres de votre Conseil eussiez admis une telle interprétation de mes paroles et que vous fussiez disposés en conséquence à céder vos propriétés au diocèse. Que l"Évêque et les siens aient cherché à vous donner le change sur mes intentions relativement aux questions en litige, cela se conçoit, c"est leur intérêt et il est facile de se faire illusion quand on se persuade agir dans des vues de bien et même remplir un devoir de conscience. Mais que vous autres, que la défense des intérêts qui vous sont confiés devait naturellement tenir en garde, ayez été assez simples pour renoncer à votre propre évidence, dans la manière d"entendre les arrangements que je voulais établir comme règle à suivre désormais dans vos rapports de l"ordre temporel avec les Évêques de l"Orégon, et qu"adoptant leur interprétation ou plutôt leur prétention vous ayez été tout disposés à faire le sacrifice de vos droits, voilà ce qui n"est pas concevable. Comment avez-vous pu supposer un seul instant que je vous imposerai de force et en vertu de ma haute autorité, de renoncer à ce qui vous appartient, quand vous. avez vu dans une de mes lettres que je vous reprochais vivement d"avoir cédé quelque chose de vos terres au diocèse, parce que j"avais cru comprendre que vous en aviez ainsi agi, en une circonstance, d"après une ou deux phrases de votre correspondance? N"est-il pas évident, en remontant jusqu"aux premières lettres que j"ai écrites sur les points en litige, que j"ai toujours clairement et formellement maintenu vos droits de propriété et pour les terres que vous avez reçues du Gouvernement en votre qualité de citoyens américains, et pour les autres biens meubles ou immeubles que vous avez pu vous procurer du fruit de vos épargnes? Si donc dans les lettres où les arrangements en question étaient formulés, il y avait une

distinction, sous le rapport des droits de propriété, entre l"établissement principal dans chaque diocèse, et les simples postes .(missions ou paroisses) qui seraient confiés à nos Pères par les Évêques, cette distinction ne pouvait avoir un effet rétroactif, elle ne pouvait annuler des droits existants, elle réglait l"avenir, et la preuve incontestable c"est que les verbes dans les messages que j"ai en vue de rappeler ici sont au futur, et que même les mots à l"avenir, désormais, y sont plusieurs fois employés. Mais pour qu"il n"y ait plus lieu à un malentendu et à aucune méprise sur mes véritables intentions, je vais les formuler de nouveau et c"est d"après ma présente déclaration qu"il faudra interpréter ce que j"ai écrit ou fait écrire à ce sujet. 1 — Les biens que les Oblats de Marie ont acquis dans l"Orégon tant meubles qu"immeubles, soit par concession du Gouvernement américain, soit par leur propre industrie, leurs épargnes, ou par donation quelconque, leur appartiennent en propre et ne peuvent pas être revendiqués par l"autorité diocésaine et encore moins par aucun particulier de quelque condition qu"il puisse être. 2 — Les Oblats de Marie en Orégon doivent avoir les mêmes droits dans l"ordre temporel qu"ils ont dans les autres missions étrangères et dans les contrées de l"Europe où ils sont établis; or, partout on leur reconnaît le droit de propriété sur les biens tant meubles qu"immeubles qu"ils ont acquis par les divers modes ci-dessus indiqués dans le n. 1. 3 — Donc, quand il a été dit que les terres, les constructions soit chapelles ou presbytères et les objets qui les meublent dans les postes de missions, ne leur appartiennent pas mais restent la propriété du diocèse, cela n"a dû s"appliquer qu"aux missions déjà formées par les Évêques ou à former aux frais du diocèse et dans lesquelles les Oblats seraient appelés par l"administration diocésaine. 4 — Le mode adopté jusqu"ici pour pourvoir aux frais d"entretien et d"alimentation des Oblats de Marie en Orégon, ainsi qu"aux dépenses inhérentes au maintien de leurs missions déjà formées, sera continué sans que les Évêques puissent y apporter aucun changement sinon de concert avec leur Supérieur Général ou son fondé de pouvoirs. 5 — Les Oblats de Marie ne sont pas *réguliers* dans le sens que le droit canon donne à cette expression, ils sont simplement religieux, et formant non un *ordre* proprement dit, mais une simple Congrégation, leur vœux de pauvreté est un vœu simple qui ne leur enlève pas le droit de posséder comme particuliers et encore moins comme corporation. Par conséquent c"est à tort que l"on invoquerait contre eux le titre de *réguliers,* pour restreindre ou annuler leur capacité, ou pouvoir de posséder, et de faire des actes de propriété.

Voilà, mon cher Père, des articles bien clairs et qui répondent, je pense, aux besoins de votre situation vis-à-vis des Évêques de l"Orégon. Il faudra leur en donner, connaissance afin qu"ils ne puissent pas prétendre cause d"ignorance. Je suis pourtant d"avis comme vous qu"il ne faut que vous tenir sur la défensive et qu"il vaut mieux que vous restiez que de quitter ce pauvre pays. J"adopterai également volontiers le parti, que vous et le p. d"Herbomez avez suggéré dans vos dernières lettres, qui serait de vous borner pour le moment à l"établissement de St.-Joseph d"Olympia, et aux deux missions de Yakima et des Cayouses, en y distribuant votre personnel d"après le plan convenu. Vous feriez là tout le bien qu"il est possible d"y faire, notre Congrégation s"y fortifierait et s"y développerait en attendant de meilleurs temps pour s"étendre davantage et entreprendre d"autres missions. Nous continuerons alors à nous charger de vous procurer les secours nécessaires par le moyen de la Propagation de la foi. Et à ce propos je vous rappelle que bien qu"il soit probable que les Conseils vous accordent l"allocation que nous avons demandée en votre faveur, et que vous puissiez compter sur quinze mille francs, il ne faut pas encore faire de traite sur nous, mais attendre que nous vous ayons annoncé positivement la chose quand on nous l"aura communiquée officiellement de Lyon, ce qui aura lieu vers la fin mars prochain.

Adieu, mon bien cher père Ricard, il ne me reste d"espace que pour dire que je vous embrasse et vous bénis tous, du fond de mon cœur, y comprenant les nouveaux arrivés dont j"attends des nouvelles.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille. Sup. Gén.

205. [Au p. Maisonneuve].[1]

205. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Remerciements pour sa lettre du 23 septembre qui rassure le Fondateur sur les bonnes dispositions du p. Maisonneuve vis-à-vis du Supérieur Général et de Mgr Taché.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 1 mars 1855

J"ai encore quelques minutes, mon cher père Maisonneuve, j"en profite pour vous remercier de la lettre que vous m"avez adressée le 23 septembre dernier. C"est une consolation dont j"étais privé depuis assez longtemps, pour l"avoir appréciée à sa juste valeur. Cette lettre contient d"ailleurs trop de choses satisfaisantes pour que je n"en éprouve pas une véritable joie. Combien de fois m"étais-je dit que je vous avais trop tôt éloigné de moi, que si je vous avais laissé le temps de me mieux connaître vous m"auriez assez aimé pour m"épargner bien des chagrins; vous auriez eu assez de confiance en moi pour me consulter dans vos doutes, pour chercher auprès de moi du soulagement dans vos peines. Pour cela encore, il fallait se maintenir en relation avec celui que vous deviez reconnaître pour votre père plus encore qu"il n"était votre supérieur. Mais non, faute d"avoir nourri en vous ce sentiment qui m"était dû à tant de titres, vous aviez préféré chercher ailleurs vos inspirations. Ce n"était pas le moyen de trouver la paix de votre âme, ni de rencontrer le bonheur. Vous en avez fait l"expérience. Ce ne sont pas des reproches que je vous fais, mon cher fils, ce sont de simples observations qui me sont dictées par mon cœur, qui ne saurait m"inspirer que des pensées d"amour et de tendre affection pour vous. J"étais navré de vous voir marcher dans une voie qui vous faisait perdre tout le mérite de tant de sacrifices, une grande partie de la récompense que Dieu n"accorde qu"à certaines conditions. J"ai bien souffert, croyez-le, vous le comprendriez mieux si vous m"aviez bien connu. Je vous répète donc avec bonheur que votre lettre a dissipé toutes mes craintes, elle m"a comblé de joie à la lecture des sentiments qu"elle exprime. Vous voilà tel que je vous désire; Dieu vous bénira et votre ministère sera fructueux. Ecrivez-moi de temps en temps, ou, pour mieux dire, profitez de toutes les occasions pour m"écrire. Vous sentez que je ne puis demeurer étranger au bien que vous faites. Si vous saviez combien il m"arrive souvent de parler de vous et de vos confrères, et toujours avec le sentiment de l"admiration pour votre dévouement et de la compassion pour les privations et les souffrances que vous endurez. Votre mission est celle qui touche le plus mon cœur, précisément à cause de la difficulté de vos travaux. J"éprouvais, il est vrai, la peine dont je vous ai parlé plus haut, parce qu"il me semblait que la charité qui doit régner parmi vous était blessée, mais aujourd"hui je me tranquillise entièrement, la paix renaîtra, parce que la charité a repris ses droits. Votre lettre, celles de l"Evêque, etc., m"en donnent l"assurance; et puisque je vous cite votre Évêque, je dois

[1] Copie: Rome, Arch. de la Postulation.

vous dire que ses lettres ne renferment pas une plainte, et qu"il aurait pu vous les lire avant de me les envoyer. Que toutes vos préoccupations se dissipent donc; aimez-vous cordialement, et ne perdez pas de vue qu"il est doublement votre supérieur, c"est plus qu"il n"en faut pour être votre père et mère et mon représentant. Adieu, mon bien cher ami, je cours la poste en vous écrivant, parce qu"on attend ma lettre pour ne pas manquer le courrier. Croyez que je reste en arrière de tout ce que je voudrais vous exprimer d"affection toute paternelle. Adieu, je vous embrasse et vous bénis.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, s.g.

206. [Au p. Baudre, supérieur à Galveston].[1]

206. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Décès de plusieurs Pères. Mgr Odin est trop exigeant. Aucun Père n'est disponible pour les missions cette année. Ouverture du collège. Aide de la Propagation de la foi et pension des séminaristes: Félicitations pour son respect et sa fermeté envers l'Évêque. Le f. Bodard reste coadjuteur.

Marseille, le 14 mars 1855. Mon bien cher père Baudre,

Si j"ai différé jusqu"à présent de vous écrire, c"est que j"attendais d"avoir reçu tous les renseignements dont j"ai besoin pour asseoir mon jugement sur notre établissement de Galveston et répondre d"une manière précise aux questions renfermées dans vos différentes lettres que j"ai reçues chacune en son temps. Comme d"ailleurs je savais, que dans l"intervalle, vous avez dû recevoir une lettre du R.P. Aubert qui s"est croisée avec votre dernière du mois de janvier, je pensais qu"elle vous donnerait un peu de patience pour attendre la mienne.

Avant de répondre aux divers articles de vos lettres, laissez-moi vous exprimer, mon cher père Baudre, toute la satisfaction que j"ai éprouvée en apprenant d"abord que vous étiez heureusement arrivé à votre destination, et ensuite que vous, ainsi que nos autres Pères et Frères de Galveston, continuiez à jouir d"une bonne santé malgré la fièvre jaune qui, à ce qu"il paraît, fait d"assez fréquentes visites au Texas. Plût à Dieu qu"à Brownsville nous eussions également échappé aux coups de ces cruelles épidémies! Hélas il n"en a pas été ainsi, et vous savez quelle perte nous avons faite dans la personne du père Duperray qu"une mort prématurée nous a enlevé, lorsqu"il commençait à peine une carrière qu"il aurait si bien remplie pour la plus grande gloire de Dieu!... Malheureusement ce n"est pas la seule perte de ce genre que nous faisons depuis le commencement de l"année, il nous est déjà mort deux Pères, l"un professeur au g[ran]d séminaire de Romans[2], et l"autre le p. Pasqualini de la maison de Vico en Corse, nous en avons un autre, le père Rossi de cette même maison, que les médecins ont condamné et enfin le p. Amisse, supérieur de Liverpool qu"on nous a envoyé ici pour changer d"air et pour la santé duquel il n"y a pas grand espoir. Avec cela comment fournir aux établissements de la Congrégation en pays étrangers les sujets qu"ils demandent, et surtout comment leur fournir des sujets qui aient telles et telles qualités particulières? A ce propos, Mgr Odin me semble bien exigeant de vouloir non seulement que je lui remplace les sujets que la mort enlève, mais que je lui donne ce que je n"ai pas. Certes il ne fit pas tant le difficile, quand à son retour de Rome, il y a

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.
[2] Le p. Casimir Chauvet, décédé le 9"janvier 1855.

trois ans, il insista si fort pour nous avoir chez lui, que je finis par lui accorder quelques-uns des nôtres. Je trouve bien peu délicate, pour ne pas dire autre chose, sa conduite à votre égard, lorsque vous êtes arrivé à Galveston, et vous avez bien fait de tenir à l"obéissance que vous aviez reçue de moi, sans vous laisser décourager par la réception peu gracieuse que vous a faite le Prélat, ni par les résolutions peu convenables auxquelles il voulait personnellement vous amener. Il aurait voulu un supérieur qui connût la langue anglaise, je ne disconviens pas que ce n"eût été préférable; mais encore fallait-il que la chose fût en mon pouvoir; et à défaut de cette condition, il devait croire qu"il y avait encore assez d"autres qualités dans celui que j"envoyais pour qu"il méritât d"être accepté avec reconnaissance. Enfin vous voilà en train, votre collège est ouvert, vos cours marchent, vous avez déjà en y comprenant tout plus de soixante élèves. Mais c"est réellement un très beau commencement et je doute qu"à leur début les collèges, même les plus florissants des États-Unis, aient pu réunir un pareil nombre d"écoliers. Afin d"assurer le succès complet de votre œuvre vous me demandez deux choses: 1° que je vous envoie deux sujets qui sachent bien l"anglais et qu"ainsi vous puissiez vous passer du secours de professeurs étrangers à la Congrégation. Nul doute qu"en principe ce ne soit un véritable inconvénient que d"avoir ces professeurs et que par conséquent il ne faille viser à les remplacer par des sujets qui nous appartiennent. Mais où les prendre ces sujets surtout s"il est nécessaire qu"ils soient Anglais ou Irlandais. Nous avons toutes les peines du monde à fournir à notre province d"Angleterre les Pères dont elle manque pour mettre ses établissements en état de marcher; est-ce le cas d"en retirer des sujets lorsqu"il lui en faudrait un plus grand nombre pour faire face à ses propres besoins? Ne me demandez donc pas ce qu"il n"est pas en mon pouvoir de vous accorder. Je dis ceci non seulement à l"égard des Pères anglais ou irlandais; mais encore de tous autres Pères quels qu"ils soient. Je ne puis vous en donner aucun, cette année. Tâchez de faire aller votre collège avec les éléments que vous avez entre les mains et qui vous suffisent pour le moment. Je conçois, cependant, que le père Parisot a trop de travail; il faut donc aviser aux moyens de le soulager, c"est pourquoi vous avez bien fait d"insister auprès du R.P. Verdet afin qu"il vous envoie le p. Olivier qui a été désigné pour faire partie de votre communauté. Je lui en dirai un mot de mon côté dans la lettre que je vais lui écrire afin qu"il mette de suite ce Père en route pour Galveston, supposé qu"il l"ait encore avec lui.

2° Quant aux secours pécuniaires qui vous ont été promis j"ai une réponse plus satisfaisante à vous donner, votre allocation sur l"exercice de l"année 1854 est d"une vingtaine de mille francs, déduction faite de votre contribution à la caisse générale pour les frais d"éducation des Oblats et des Novices. Sur cette somme cinq mille francs seront pour Brownsville et quinze mille pour Galveston. Il me semble que c"est précisément ce que vous demandez. Comme le Conseil de Lyon ne fait la clôture de ses comptes que dans ce mois-ci et que ce n"est qu"alors qu"il nous fait parvenir le montant de ce qui a été alloué par la Propagation de la foi à nos missions étrangères, il faut que nous attendions encore quelques jours pour vous envoyer la portion qui vous revient. Dès qu"il sera en mesure pour cela, le Procureur Général vous adressera une lettre de crédit sur la Nouv[elle]-Orléans au moyen de laquelle vos quinze mille francs vous seront payés. J"ai aussi à vous dire quelques mots sur les articles relatifs à la pension des séminaristes que Mgr Odin voulait vous faire adopter et que vous avez bien fait de ne pas accepter. Cent piastres par élève, c"est évidemment trop peu pour un pays comme les États-Unis où l"argent a moins de valeur qu"en France. La chose est si bien comprise dans ce sens, que Mgr Timon dans les conventions avec nos Pères pour son collège de Buffalo s"est engagé à donner 130 piastres par séminariste, et

encore a-t-il reconnu que ce n"était pas assez et l"a mise à 150, avec faculté de les employer pour le Collège. Mgr de Galveston ne peut pas trouver mauvais que vous en demandiez autant, ou 125, pour les élèves qu"il vous confiera lui-même. Il me semble ensuite que c"est bien minutieux et mesquin que ces diverses remises que le Prélat voudrait vous imposer envers ceux des séminaristes dont vous prendriez un peu de temps pour le service du Collège. Laissez de côté ce système d"une heure ou de deux par jour, il vaut mieux ne mettre en réquisition qu"un petit nombre de ces séminaristes et leur imposer un service plus sérieux, la moitié de leur temps par exemple, et alors ce serait la moitié de leur pension que vous abandonneriez à Mgr Odin. S"il vous reste des élèves durant les vacances, tous sans excepter ceux du diocèse doivent payer tant par mois au prorata de la pension annuelle.

Je dois enfin ne pas terminer ce long entretien avec vous, mon cher p. Baudre, sans vous exprimer mon approbation sur la ligne de conduite que vous avez tenue dans l"accomplissement de votre mission et en particulier dans vos rapports avec Mgr l"Évê-que de Galveston. Je vois avec plaisir que vous savez allier au respect dû au caractère épiscopal, la fermeté à défendre les intérêts de la Congrégation que vous représentez. Votre manière de faire dans la gestion de ces intérêts et dans la direction de votre œuvre me prouve aussi que j"ai fait un bon choix en vous désignant pour supérieur. Courage donc, mon cher Père, et ne vous étonnez pas de rencontrer des difficultés. C"est à ce coin que sont marquées les œuvres que Dieu bénit et qui dès lors ne peuvent tôt ou tard manquer de réussir. Il ne me reste plus d"espace que pour vous dire que je vous aime et vous bénis tous du fond de mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

P.S. Il faudra vous occuper incessamment de dresser une note de vos besoins et de vos dépenses extraordinaires, que vous nous ferez passer par le plus prochain courrier et qui doit servir de base à la demande que nous devons faire en votre faveur aux conseils de la Propagation de la foi, sur l"exercice de l"année courante (1855).

Que le frère Bodard n"insiste pas pour vous faire consentir à ce qu"il reprenne ses études, contre la décision qui a été portée l"an dernier, en mon Conseil. Cette décision repose sur des motifs mûrement examinés et sérieusement discutés. Ce Frère doit s"en tenir là et être content de faire la volonté de Dieu dans la condition qui lui a été faite d"après son consentement.

207. [Au p. Chevalier, supérieur à Buffalo].[1]

207. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Reproches au p. Chevalier qui n'a pas été sincère en demandant sans cesse de l'argent à l'administration générale pour son établissement de Buffalo, qu'il faudra abandonner.

Marseille, le 28 mai 1855. Mon Révérend Père,

Vos deux lettres de la fin avril que nous a apportées le dernier courrier d"Amérique ont fait sur nous la plus pénible impression non pas tant à cause de la triste nouvelle de la ruine imminente de notre établissement à Buffalo que par les réflexions qu"elles ont nécessairement produites et la douloureuse conclusion à

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

laquelle elles nous ont amenées. Il est évident que votre conduite à notre égard dans toute cette affaire de l‟acquisition faite à Buffalo n‟a pas été franche et bien moins encore conforme à l‟esprit religieux; évidemment vous nous avez trompés et nous avons été dupes de la confiance trop grande qui vous avait été donnée.

C‟est la conviction à laquelle on est forcé d‟arriver, quand on examine la marche que vous avez suivie dès le commencement de cette malheureuse affaire. En effet vous ne demandiez d‟abord un prêt d‟argent que pour faire face aux paiements de la première année, avec promesse formelle de fournir les intérêts. Mais lorsque les paiements de l‟année suivante ont approché, il a fallu encore vous procurer de quoi y satisfaire et pour mieux nous y engager, vous avez su renouveler l‟assurance que c‟était pour la dernière fois et mettre en avant la perspective de perdre par une expropriation forcée tous les avantages déjà acquis de cet établissement et la somme déjà déboursée pour le terrain. La troisième année arrive, même tactique de votre part avec une insistance toute particulière afin qu‟on ne vous abandonne pas dans cette fâcheuse position qui selon vous est le résultat de circonstances tout à fait indépendantes de votre volonté. La chose commençait à devenir sérieuse, c‟était un peu violent que de nous obliger ainsi, pour ne pas perdre l‟argent déjà fourni, à nous charger encore du paiement en question. Cependant plutôt que de tout risquer, l‟on finit par consentir à aller encore à votre secours pour cette fois. Mais le R.P. Tempier, qui est plus spécialement chargé de correspondre avec vous, a soin de vous recommander de ne point user du crédit qu‟il vous ouvre, si vous parvenez à trouver sur les lieux ou ailleurs la somme qui vous est nécessaire. Et vous, contrairement à une volonté si formellement exprimée vous prenez d‟un côté l‟argent que nos Pères de Montréal ont emprunté pour vous tirer d‟embarras, et encaissez d‟autre part la somme pour laquelle le R.P. Tempier vous avait accrédité. La peine que vous aviez eue d‟obtenir ce secours tant de Montréal que de Marseille vous devait avoir fait comprendre qu‟il ne fallait plus compter ni sur l‟un ni sur l‟autre pour les paiements que vous auriez désormais à faire. Vous avez dû songer dès lors à prendre vous-même les moyens de vous mettre à l‟abri de la terrible chance de l‟expropriation, faute de paiement au temps voulu. Voilà ce que le simple bon sens vous prescrivait de faire. Mais non, la tactique suivie jusqu‟alors vous avait trop bien réussi, vous avez trouvé plus facile d‟en essayer encore une fois. Vous vous étiez endormi tout le reste de l‟année dernière et les premiers mois de celle-ci dans une sécurité parfaite relativement à vos engagements envers le propriétaire du terrain de Buffalo, quand tout à coup un cri d‟alarme comme celui qu‟arrache un funeste accident qu‟on avait pu prévoir, est poussé par vous et nous est transmis par une lettre qui ne nous laisse le temps de vous faire arriver une réponse, qu‟à la veille en quelque sorte du jour où il fallait faire votre paiement. Évidemment vous vouliez poursuivre votre système de déception et nous obliger encore à fournir la somme nécessaire par la crainte des conséquences qui s‟ensuivraient si vous ne pouviez payer. Mais c‟était assez et trop longtemps avoir été dupes de cette tactique si peu loyale et surtout si indigne d‟un religieux. Voilà pourquoi le R.P. Tempier en mon nom et en celui de mon Conseil vous a signifié de ne point compter sur nous pour vos paiements à venir et de vous tirer d‟embarras vous-même. À qui la faute si cette communication vous a été faite à une époque trop rapprochée de l‟échéance du 1er mai courant, à qui la faute si vous trouvant pris au dépourvu vous êtes réduit à recourir à des moyens extrêmes, à des expédients ruineux pour diminuer au moins les effets de l‟épouvantable catastrophe dont est frappé notre établissement de Buffalo? Afin de sauver quelque chose de ce grand désastre et éviter à la Congrégation le malheur de la perte totale des avances qui vous ont été faites, nous avons décidé de faire un dernier effort. Le p. Santoni sera

accrédité pour la somme qui vous est nécessaire en ce moment, il ira lui-même sur les lieux pour dégager la propriété au moyen du paiement, il se concertera de plus avec vous pour celui qu"il faudra faire en juillet prochain et s"occupera en même temps de tous les arrangements à faire et des mesures à prendre soit pour les intérêts de la Congrégation, soit pour le bien particulier de votre communauté de Buffalo, comme aussi pour le sort à venir de l"établissement lui-même. Je finis en vous bénissant tous, car je ne puis oublier que je suis votre père.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

208. [Au p. Santoni, provincial du Canada].[1]

208. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Envoi d'argent afin d'aller régler "la situation désespérée de notre établissement de Buffalo".

Marseille, le 29 mai 1855.

Mon Révérend Père,

Vous savez sans doute à l"heure qu"il est la situation désespérée de notre établissement de Buffalo, dont le supérieur n"a pu se mettre en mesure de faire face au paiement du mois de mai. Dans cette cruelle extrémité nous espérons pourtant qu"il aura réussi à faire légalement valoir son opposition à l"expropriation forcée et obtenu le délai qu"accorde la loi en pareille circonstance. Afin d"épargner un si grand désastre à votre province il n"est pas de sacrifice auquel nous devions nous résigner. C"est pour cela que nous venons d"emprunter les onze mille francs nécessaires pour satisfaire le créancier. C"est vous que je charge de retirer cette somme et de la faire tenir à sa destination. Le R.P. Tempier vous fait ouvrir à cet effet par M. Dromel de notre ville un crédit sur la maison Jazigi et Goddard à Boston. Vous n"avez donc qu"à écrire à ces Messieurs dès ma lettre reçue pour leur dire que M. Tempier vous ayant autorisé à tirer sur eux pour la somme de onze mille francs d"après le crédit qui vous est ouvert par M. Dromel leur correspondant de Marseille qui leur en a donné avis, ils veuillent bien vous indiquer la voie la plus simple pour retirer cette somme. Une fois cette valeur à votre disposition vous vous rendrez à Buffalo pour arranger la triste affaire de cette maison. Vous ferez le paiement exigé par le créancier, remonterez un peu le moral de la communauté de nos Pères et tâcherez de mettre toutes choses en aussi bon ordre que possible afin que l"on puisse aller jusqu"aux vacances. D"ici là nous aurons tout le temps d"examiner ce qu"il faudra faire ultérieurement et de prendre une décision finale au sujet de notre établissement de Buffalo.

Je termine cette lettre en vous bénissant tous de tout mon cœur, ainsi que je vous aime.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

209. [À Mgr Guigues].[2]

209. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

---

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.
[2] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

Établissement d'une maison et d'une paroisse oblates à Bytown. Projet de fondation à la Baie d'Hudson. Envoi de deux Pères à la Rivière-Rouge. Le p. Bermond fait du tort à Mgr Taché.

Montolivet près Marseille, le 2 juin 1855.

Mon cher ami,

J"attendais pour t"écrire avoir une décision à te communiquer sur la grande affaire de l"établissement des Oblats de M[ar]ie Immaculée dans ton diocèse. La question a été mise plusieurs fois sur le tapis et examinée sous tous les points de vue. Ce qui embarrassait le plus était la divergence absolue des opinions de l"Évêque et des Oblats. Il fallait sauvegarder les justes droits du Pasteur et ne pas oublier que le diocèse ayant réellement été formé par les Oblats, ils méritaient des égards pour ne pas rendre leur position impossible. C"est ce que je crois que nous sommes parvenus à faire. Tu en jugeras toi-même par la copie que j"insère sous mon pli de ma lettre écrite au R.P. Provincial. Ma décision n"étant pas conforme à leurs désirs, je m"attends à ce que les Pères n"en seront pas contents. Il t"appartiendra de leur en adoucir la peine par les facilités et les secours que tu leur donneras pour la construction de leur église et de leur maison, et en combinant les choses de façon que tous les Canadiens ne leur soient pas enlevés. Je remercie le bon Dieu de toutes les bénédictions qu"il répand sur toi et sur ton diocèse. Tu as fait beaucoup de bien, mais il t"en reste trop à faire pour viser à un repos qui ne t"est réservé que dans le ciel.

Quand la prospérité toujours croissante de ton clergé permettra de refouler les Oblats dans leur maison centrale de Bytown, ils pourront alors se livrer plus spécialement aux exercices des missions, continuer de faire exclusivement le service des chantiers, et fournir plus tard une colonie pour seconder le projet dont tu me parles de les fixer à demeure vers la Baie d"Hudson pour rendre leur ministère plus utile aux Sauvages qu"ils évangélisent. J"ai été heureux d"apprendre que le P. G[renier][1] a bien réussi pour remplacer le p. Laverlochère. Ce dernier est à peu près guéri des infirmités qu"il avait contractées dans ces régions si froides et si humides.

Je me dispose à envoyer encore deux sujets à Mgr Taché pour obvier au grand inconvénient de laisser nos Pères isolés à une si grande distance les uns des autres. J"ai déjà remédié à cet inconvénient dans l"Orégon; je tiens beaucoup à ce que cet isolement n"ait lieu nulle part. Mais le zèle de ce bon Évêque le pousse à étendre toujours plus ses conquêtes de la foi, c"est ainsi que multipliant les postes, il ne donne que difficilement des compagnons à nos missionnaires. Les lettres qu"il m"écrit sont toutes charmantes. J"ai fait tout ce que j"ai pu pour rapprocher de lui tous nos missionnaires en leur inspirant la confiance qu"il mérite. C"est étonnant à quel point ils s"étaient laissés aller à des préventions qui ne pouvaient être que très funestes. Je ne te dissimulerai pas que je crois le p. B[ermond] inguérissable. Le dernier Père que j"ai envoyé qui est un parfait religieux m"écrivait que si je ne l"avais pas prémuni comme je l"avais fait contre tout ce qu"on pourrait lui insinuer de contraire au respect et à la confiance qu"il devait avoir pour son premier supérieur et son Évêque, il se serait laissé prendre au piège. À ce sujet je te dirai que je trouve cette disposition si grave que si elle ne change pas je serais porté à retirer ce père B[ermond] de cette mission malgré l"expérience qu"il a acquise et sa connaissance des langues. Qu"en penses-tu? Donne-moi ton avis sur cela comme sur tout ce qui peut intéresser la gloire de Dieu, le bien des âmes et l"honneur de la Congrégation, partout où tu peux étendre

[1] Le copiste n"a écrit que G. Il s"agit peut-être du p. Grenier qui avait été missionnaire au Saguenay.

tes regards. Ne crains pas d"être indiscret. Je ferai mon profit de tes avis et je ne te compromettrai jamais.

Nous n"avons su la grave maladie du R.P. Aubert qu"après sa guérison. Il n"eût plus manqué que cette nouvelle pour m"accabler. J"avais ici son frère à toute extrémité, et la mort frappait à coups redoublés de toutes parts chez nous. Adieu, mon cher ami, au moins aujourd"hui j"ai pu t"écrire ces quelques lignes en repos. Je suis venu à Montolivet pour y faire une petite ordination de trois de nos Oblats que je veux élever plus haut à l"ordination générale de la fin de l"année. Je me suis arrêté dans cette nouvelle maison centrale de notre Congrégation pour y expédier ma correspondance avec nos diverses missions. Il n"en est point qui ne réclame des secours, comment faire? Il faut qu"on nous donne le temps de former les sujets. Pour le moment ils sont assez nombreux, mais peu avancés dans leurs études théologiques. Du reste tout marche à Marseille, c"est d"une édification touchante que de voir cette jeunesse à l"œuvre.

Voilà une cloche qui m"appelle, je te quitte pour lui obéir, mais avant je veux te renouveler l"assurance de mes plus respectueux sentiments et t"embrasser de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

210. [À Mgr Taché].[1]

210. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Heureux de savoir que les Pères comprennent et suivent davantage leur Évêque. Envoi de deux Pères. Aide du Conseil de la Propagation de la foi.

Montolivet près Marseille, le 2 juin. 1855.

Mon bien cher ami,

Je suis désolé de voir par toutes vos lettres que vous n"avez reçu aucune réponse des miennes. Je ne m"explique pas ce guignon, mais j"en éprouve un vrai chagrin en pensant combien vous devez être affligé de ce prétendu oubli de ma part. Je serais bien coupable, mon cher ami, je ne dis pas de vous oublier, cela est impossible, mais si je pouvais seulement mettre le moindre retard pour répondre aux touchantes expressions de votre amitié. Bien loin de là. J"en suis ému jusqu"au fond de l"âme, et je ne saurais jamais vous témoigner assez ma reconnaissance et vous bien faire connaître le sentiment que votre affection pour moi en retour de ma tendresse pour vous, m"inspire. Cela vous expliquera comment j"attache tant de prix à tout ce qui vous touche. Je suis heureux des bénédictions que le Seigneur répand pour ainsi dire sur tous vos pas, rien ne me fait plus de plaisir que d"apprendre le bon effet de votre présence sur la plupart de ceux qui avaient méconnu la droiture de vos intentions et les nobles sentiments qui vous ont toujours animé. J"ai admiré votre douceur, votre générosité dans telle circonstance où vous auriez eu un très juste sujet de plainte et que vous avez eu la charité de me laisser ignorer. Ce procédé généreux n"a pas échappé à l"excellent jeune Père que je vous ai envoyé dernièrement. Je voudrais en avoir beaucoup de sa trempe[2]. J"espère que son exemple aura quelque influence sur de plus anciens que lui qui avaient pris le change sur la manière d"envisager leurs devoirs

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.
[2] Le p. Grandin.

vis-à-vis de vous. Votre dernière lettre m"a fort consolé à ce sujet. J"ose me flatter que tous les nuages se dissiperont de plus en plus, et que désormais tout marchera dans l"ordre. Ne me laissez néanmoins rien ignorer. Je voudrais pouvoir satisfaire à tous vos besoins, mais les moyens me manquent. Je vois que votre zèle vous porte à faire toujours de nouvelles conquêtes, comment suffire à tant de nouveaux établissements? Nous avons peu de sujets disponibles, et votre mission passe pour si pénible, comme elle l"est en effet, qu"il faut attendre qu"un dévouement généreux inspiré par la grâce de Dieu porte les sujets à s"offrir d"eux-mêmes pour vous les envoyer. Une autre difficulté qui se rencontre ce sont les études qu"il faut pourtant faire faire à ceux qui montreraient de l"attrait pour les missions les plus pénibles. Vous savez qu"il se présente peu de prêtres au noviciat. C"est tout au plus si nous en avons trois. Il faut donc disposer de jeunes Oblats peu avancés dans les ordres et qui commencent à peine leur théologie. Voilà ce qui retarde et donne le temps aux supérieurs de toutes nos missions de réitérer leurs demandes. Je suis venu aujourd"hui à Montolivet où se trouve notre communauté d"Oblats pour ordonner diacre un sujet qui vous est destiné, que je ferai prêtre à l"ordination de la fin de l"année scolaire qui aura lieu le 24 de ce mois. Ce n"est plus un enfant, il a plus de 30 ans, il jouit d"une bonne santé et il ne redoute pas le froid. Au nombre de ses qualités il faut compter un magnifique timbre de voix que je ne puis m"empêcher de regretter pour nos missions françaises. Je me propose de lui donner un compagnon, homme mûr aussi et de bonne volonté. Lorsque je lui ai témoigné quelque crainte que sa santé ne fût pas assez forte pour supporter les fatigues d"une mission aussi pénible que celle de la Rivière-Rouge, il m"a répondu que depuis qu"il était à l"Osier, il n"avait jamais fait appeler le médecin ni eu recours à l"infirmier. Celui-là est prêtre depuis deux ans. Voilà les deux que je vous destine si rien d"imprévu ne s"y oppose[1]. Je vous avais écrit de Rome qu"il convenait que vous fissiez votre demande à la Propagation de la foi, indépendamment de celle que nous faisons de notre côté pour les Oblats qui travaillent dans votre diocèse. Cependant dans la crainte que ma lettre ne vous parvînt pas assez à temps pour que vous puissiez faire votre demande en temps utile, nous avons pris sur nous de faire une demande en votre nom; supposé que vous ayez écrit il n"y a pas grand inconvénient que la demande soit arrivée de deux côtés, cela prouvera mieux encore le besoin que vous en avez. Nous avons osé demander pour vous un peu plus de vingt mille francs, dans la prévision d"une soustraction quelconque faite toujours par le Conseil de la Propagation de la foi.

Les deux missionnaires que nous vous enverrons ne pourront certainement passer que par les prairies. Il faudra que nous écrivions au p. Bermond pour qu"il avise à leur rencontre. Ce Père nous a recommandé de faire ainsi pour que les Pères que nous dirigeons vers St.-Boniface ne soient pas exposés à être assassinés par les méchants Sauvages qui parcourent ces prairies. Il y a bien un inconvénient que vous comprenez comme moi à faire arriver les nouveaux venus à St.-Boniface lorsque vous n"y êtes pas, comment faire? S"il y a une autre direction à donner faites-le moi savoir: pour cette fois nous n"y sommes plus à temps.

Je ferai pour ceux-ci comme j"ai fait pour le p. Grandin, je veux dire que je leur ferai la leçon pour les prémunir contre toute prévention injuste. J"ai bon espoir que cette précaution réussira comme elle a réussi pour le p. Grandin. J"aurais voulu profiter de ce reste de papier, mais les Oblats m"attendent dans leur salle pour entendre quelques paroles de moi. Je vous laisse donc à regret et finis tout court en

[1] Le p. Lestanc partit seul. Un autre devait être envoyé par le Provincial du Canada qui n"obtempéra pas aux ordres du Fondateur, cfr. Mazenod à Santoni, 9 octobre 1855.

vous embrassant de tout mon cœur, je bénis tous nos Pères auxquels j"aurais bien voulu écrire mais le temps me manque, le courrier partant demain.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

211. [Aux Pères de la Rivière-Rouge].[1]

211. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Félicitations pour leur générosité, invitation à la charité fraternelle et à la collaboration avec l'Evêque. Qualités du p. Lestanc.

Marseille, le 28 juin 1855.

Mes très chers fils,

Il m"a fallu laisser partir notre cher père Lestanc sans lui remettre la lettre que j"aurais voulu vous écrire, mais son départ a été si prompt et j"avais été si souffrant les jours qui l"ont précédé qu"il m"a été impossible d"effectuer mon projet. On me fait remarquer aujourd"hui qu"en me hâtant de lui courir après, avant qu"il s"embarque, ma lettre pourra encore l"atteindre au Havre. Je n"hésite pas à mettre tout de suite la main à la plume, mais n"ayant pas le temps suffisant pour écrire à chacun de vous, comme mon cœur me l"inspirerait, je me contenterai de vous exprimer mes sentiments dans une circulaire que je vous prie de vous communiquer. J"espère qu"il n"en sera pas de celle-ci comme de là dernière que je vous adressai que j"ai appris ne vous être pas parvenue, à mon grand regret. J"ai trop bonne opinion de vous pour n"être pas persuadé que vous êtes toujours disposés à recevoir volontiers tout ce que mon âme qui vous est unie par tant de liens et qui vous chérit si tendrement m"inspire de vous dire soit pour vous féliciter du bien que vous faites soit pour vous donner les conseils que vous êtes en droit d"attendre de moi, quelle que soit la distance qui nous sépare. Dieu sait ce qu"il en coûte à mon cœur de vivre loin de vous! Je suis si heureux quand je vois mes enfants autour de moi! C"est un sentiment naturel que Dieu me donne pour rendre plus méritoire le sacrifice qui m"est imposé de m"en séparer. Mais n"est-ce pas moi qui vous enfante à l"Église par l"imposition des mains? Je mets en quelque sorte le sceau à votre vocation apostolique[2]. Vous sortez de mon sein pour voler à la conquête des âmes et certes on peut bien le dire des âmes les plus abandonnées, car peut-il s"en trouver de plus délaissées que celles de ces pauvres Sauvages que Dieu par un privilège inappréciable nous a appelés à évangéliser? Je n"ignore pas par quels sacrifices, par quelles privations, par quels tourments il vous faut passer pour obtenir les résultats que vous vous proposez et c"est ce qui pèse si fort sur mon cœur, mais aussi quel ne sera pas votre mérite devant Dieu lorsque fidèles à votre vocation vous devenez les instruments de ses miséricordes sur ces pauvres infidèles que vous arrachez au démon qui en avait fait sa proie, et que vous étendez ainsi le Royaume de Jésus-Christ jusqu"aux extrémités de la terre. Je ne suis pas surpris que les consolations que le Seigneur vous fait goûter dans l"exercice de votre sublime ministère comblent vos âmes de joie et vous dédommagent de toutes les peines. Le seul récit que vous m"en faites me pénètre de reconnaissance envers Dieu et adoucit les peines que j"endure par rapport à vous qui êtes sans cesse présents à ma pensée, et

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.
[2] Phrase mal copiée dans le Registre.

dont j"apprécie tant les travaux. Je voudrais, pour vous soulager, pouvoir vous envoyer un grand nombre d"ouvriers, à défaut je suis heureux de vous en associer un petit nombre dignes à tous égards de marcher sur vos traces. Celui qui vous portera cette lettre mérite comme ceux qui l"ont précédé toute votre confiance. C"est un parfait religieux, plein de zèle et de ferveur. Il comprend que ce serait folie de se dévouer à un ministère si dur à la nature et de s"exposer à en perdre le fruit et tout le mérite en ne vivant pas en vrai saint religieux. Il ne faut pour cela que se pénétrer de l"esprit du code sacré que l"Église a mis entre nos mains pour règle de notre conduite. Que chacun en fasse le sujet habituel de son étude et de sa méditation, et la paix, l"union, la charité feront les délices de votre vie. Je ne saurais trop vous recommander, mes fils bien aimés, de respecter l"autorité de celui que Dieu a préposé au gouvernement spirituel de la contrée où vous exercez votre zèle, félicitez-vous de ce qu"il est aussi votre supérieur régulier; votre obéissance se trouve avoir ainsi une double sanction. Qu"il ne soit plus question des petits froissements qui n"allaient à rien moins qu"à compromettre gravement le bien que vous avez à faire dans un parfait concert de vues et de sentiments. Si vous lisiez les lettres du Prélat, vous admireriez la beauté du caractère qu"il y déploie. Pas un mot de plainte sur les choses qui ont dû, dans le temps, l"affecter davantage. Il me fait l"éloge de chacun de vous, et il paraît persuadé qu"il ne reste plus trace du passé et que vous marchez tous dans une bonne voie, pleins de bonne volonté et de dévouement. Vous comprenez que rien au monde ne pouvait me faire plus de plaisir. Je ne saurais trop vous recommander de vous maintenir dans ces sentiments. C"est l"unique moyen pour réussir à remplir dignement votre sainte mission.

Le p. Lestanc vous mettra au courant de tout ce qui intéresse notre chère Congrégation. J"ai écrit au Provincial du Canada qu"il lui adjoigne un sujet pris parmi ceux qui étaient partis d"Europe pour les missions des infidèles; son choix ne peut être que conforme à mes vœux. Vous savez que je suis pour vous un père tendre et affectueux qui ne cesse d"appeler sur vous toutes les bénédictions du ciel et qui vous bénit de son côté en vous pressant tous contre son cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

212. [Au p. Santoni, provincial du Canada].[1]

212. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Décision d'abandonner le collège de Buffalo. Dettes de la province causées par la construction de la maison près de l'église Saint-Pierre à Montréal. Regret de ce que le Provincial n'ait pas donné un compagnon au p. Lestanc. Tous les Pères doivent donner à la caisse générale le tiers des honoraires des messes.

Marseille, le 9 octobre 1855.

Mon Révérend et bien cher Père

J"ai voulu attendre, pour répondre à votre lettre de la fin Juillet dernier, de réunir le Conseil de mes assistants afin de leur faire part de la situation critique où se trouve notre établissement de Buffalo, et avoir leur avis sur le parti qu"il convient de prendre. Il est vrai que c"est déjà une question à peu près jugée et même terminée par le fait de la résolution que vous avez cru devoir prendre de renoncer à l"œuvre du collège et

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

surtout par la communication que vous avez faite de cette résolution à Mgr Timon d‟un côté et au R.P. Chevalier de l‟autre. Il faut que vous ayez jugé les difficultés bien graves et la solution bien pressante pour conclure ainsi cette affaire. Maintenant au point où en sont les choses et après que l‟Évêque de Bytown consulté par vous autres s‟est prononcé en faveur de la décision du Conseil provincial, quel parti pouvons-nous prendre ici? Évidemment celui d‟accepter les faits accomplis, à moins qu‟il ne nous fût prouvé que votre détermination ne doit point être sanctionnée. Reste à savoir si Mgr de Buffalo[1] entrera dans vos vues relativement à la séparation du séminaire d‟avec le collège que vous abandonnez, et si n‟ayant plus que les ressources du séminaire et peut-être même que celles de l‟église desservie par la communauté, nos Pères de Buffalo ne seront pas réduits à faire en partie la guerre à leurs frais. Cet établissement est donc loin encore de me paraître assis sur des bases solides. Et vous ne m‟avez pas dit comment on s‟y prendrait pour faire les autres paiements que nos Pères restent à devoir au propriétaire qui leur a vendu le terrain. S‟occupe-t-on au moins de la vente de quelque lot de ce même terrain? Afin de pouvoir faire face, par l‟argent qu‟on en retirera, aux paiements dont je viens de parler, et éviter ainsi la funeste extrémité à laquelle on s‟est vu réduit cette année. Dans votre première lettre donnez-moi donc quelques détails à ce sujet, et faites-moi connaître de quelle manière est maintenant composé le personnel de cette maison. Je vois dans un passage de votre lettre et par ce que l‟Évêque de Bytown me dit dans la sienne que vous vous êtes chargé de son collège. Je présume pourtant que vous ne regardez pas cela comme l‟exécution du projet depuis si longtemps en vue de faire dans Bytown un établissement qui soit nôtre à proprement parler. Nous n‟avons pas compris ici comment, et pour quelles raisons, vous ne vous en êtes pas tenus à la décision que je vous avais donnée, après en avoir délibéré avec mon Conseil, sur le local le plus convenable à choisir dans la ville pour y former l‟établissement en question. À propos de Bytown, l‟Évêque vient de m‟écrire que vous lui avez réclamé le remboursement des sommes dues par lui ou par son église à la Congrégation des Oblats. Il a été obligé de faire flèche de tout bois afin de vous satisfaire sur une partie de ces dettes. Quant à celle des 1600 louis provenant de l‟argent fourni par la Congrégation pour la construction de la cathédrale, il déclare ne pouvoir accéder à votre demande, d‟abord parce qu‟il ne sait où trouver une pareille somme pour l‟époque assez prochaine où il devrait vous la compter, et ensuite à cause de la destination spéciale de cette somme donnée autrefois pour l‟établissement des Oblats à Bytown même et qu‟il ne serait pas équitable de détourner pour une autre fin. Je conçois que dans la position gênée où vous vous êtes jetés par la construction de votre maison, immédiatement après celle de la belle église de St.-Pierre, vous tâchiez de faire arriver l‟argent de tous les côtés; mais il ne faut pas pour cela épuiser les ressources de toutes les autres maisons de la province. Encore moins êtes-vous fondés à revenir à la charge pour vous faire exempter d‟une mesure générale et dont partout ailleurs dans la Congrégation l‟on a accepté l‟application en rendant justice aux raisons majeures qui l‟ont déterminée. Je vous en prie donc, mon Révérend Père, cessez d‟insister sur une pareille exemption qui ne peut vous être accordée, et ne songez plus désormais qu‟à vous exécuter de bonne grâce quand le Procureur Général aura à s‟adresser à votre caisse provinciale pour la contribution du tiers des messes dont vous êtes encore redevables.

L‟excellent père Lestanc est donc parti seul des nôtres pour la Rivière-Rouge. Heureusement qu‟il s‟est rencontré avec M. Thibault, prêtre canadien qui retournait dans ces contrées sauvages, et avec lequel il aura eu l‟avantage de faire route jusqu‟à St.-Boni-face. Vous eût-il été si difficile de lui trouver un compagnon sur les lieux parmi nos Pères, cette année que la réduction du personnel de Buffalo et l‟abandon

d"une ou deux missions dans le diocèse de Bytown semblaient devoir mettre entre vos mains quelques sujets disponibles? Du reste ce n"était qu"un échange et non un sacrifice que je demandais à votre Province, le p. Sabon ayant reçu son obédience de se rendre au Canada en remplacement du missionnaire que je vous prenais pour Mgr Taché. Jugez si celui-ci va être content quand au lieu de deux prêtres de la Congrégation que je lui avais promis il n"en recevra qu"un seul, lui qui en aurait voulu quatre. Vous auriez bien fait de réfléchir sur toutes ces considérations et de tâcher d"entrer un peu mieux dans mes vues et mes désirs; alors peut-être auriez-vous fini par ne pas trouver impossible l"exécution du plan que je vous avais fait *notifier* relativement à l"envoi d"ouvriers apostoliques pour la Rivière-Rouge. Quand au p. Sabon, il n"était plus temps de lui donner contre-ordre; je présume donc qu"il vous arrivera par le premier navire qui des côtes d"Afrique fera voile pour les États-Unis.

Je vois que je suis au bout de mon papier, je ne vous donne point de nouvelles sur ce que nous faisons. Vous recevrez, par la première occasion, la notice imprimée sur la Congrégation pour l"année courante, et y trouverez bien des détails intéressants. Le R.P. Bellon a été chargé de la 2ème Province de France en remplacement du R.P. Vincens que j"ai rappelé à Marseille pour y remplir ses fonctions d"Assistant Général.

Adieu, mon bien cher père Santoni, je vous bénis tous du fond de mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

213. [À Mgr Guigues].[1]

213. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Il faut absolument que les Oblats aient une maison et une église à Bytown. Travailler à apaiser les esprits des Pères de la Province contre l'Évêque qui tient trop aux intérêts du diocèse. Le p. Bermond ne devrait-il pas être retiré de Saint-Boni face? Mgr Taché désire un coadjuteur Oblat.

Montolivet, le 8 novembre 1855.

Je n"aurais jamais cru, mon cher Évêque, rencontrer tant de difficultés dans l"accomplissement de la chose la plus juste, la plus raisonnable, la plus désirable, je veux parler de l"établissement à Bytown des Missionnaires Oblats de Marie. Étonné d"un retard que je ne m"expliquais pas, je me suis adressé et à l"Évêque et aux Missionnaires. Il en est résulté la proposition de plusieurs projets. J"ai discuté dans mon Conseil ces divers projets et nous nous sommes arrêtés à ce qui paraissait le plus avantageux et le plus conforme à la justice. Nous avons repoussé la haute ville puisque les missionnaires assuraient qu"il n"y avait aucun bien à espérer;

nous n"avons pas cru qu"il fallait se trop rapprocher de l"église cathédrale pour ne pas établir une concurrence fâcheuse, il ne nous restait donc que d"adhérer à la proposition de construire l"église un peu plus bas, mais toujours dans la partie habitée de la ville. Quant à la prétention des missionnaires de séparer les langues dans ces deux églises de telle façon que l"on ne dut prêcher dans la cathédrale qu"en langue anglaise, laissant aux missionnaires seuls l"usage de la langue française dans leur église, il a été impossible de l"adopter parce que nous l"avons trouvée contraire aux droits imprescriptibles du premier pasteur auquel on ne peut pas imposer la défense d"instruire son peuple comme il l"entend.

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

En agissant ainsi nous avons mécontenté et l‟évêque et les missionnaires. Ceux-ci au point de leur faire jeter les hauts cris et déclarer qu‟il valait mieux se retirer que de consentir à ce projet vraiment impraticable et ruineux, ou du moins qu‟il fallait laisser les choses *in statu quo* au péril de ne jamais s‟établir dans un diocèse formé par les missionnaires dont on oublie trop les services et le dévouement. L‟un d‟entre eux nous écrit en ces termes: "L‟Évêque de Bytown doit comprendre qu‟après lui avoir cédé pendant trois ans tous nos revenus, lui avoir créé les meilleures paroisses du diocèse, et lui avoir formé tout son clergé à quelques rares exceptions près, l‟honneur et la reconnaissance lui imposent le devoir de paraître s‟occuper de nous". Pour repousser notre décision, on nous répond: "Je doute fort que l‟on comprenne bien notre position par lettres. Deux heures de conversation auraient démontré clair comme le jour que notre plan était le seul réalisable. Nous n‟avons donc pas cru devoir adopter le terme moyen parce que mieux vaut garder le *statu quo* que de se lancer dans une entreprise chanceuse ou pour mieux dire ruineuse et qui nous aurait de plus rendus la risée du Canada..."

Que peut-on opposer à de telles convictions? Mieux vaut attendre l‟époque non éloignée où nous pourrons nous entendre verbalement, je veux dire au moment du Chapitre où je t‟invite personnellement à venir assister.

Quant au différent survenu au sujet des 1600 Louis, nous avons fait connaître notre sentiment que cette somme doit être réservée pour l‟établissement des Missionnaires Oblats à Bytown, car il n‟entre pas dans mon esprit que cet établissement puisse être indéfiniment ajourné. Je te fais mes excuses pour l‟incartade que ce bon père Honorat est venu te faire dans l‟ardeur de ses préoccupations et j‟ai beaucoup ri du grand parapluie dont tu fais usage au moment des orages, je ne puis néanmoins me consoler de voir ce désaccord, cette espèce de méfiance se soutenir dans tous ces bons Pères qui s‟obstinent à ne pas reconnaître et par conséquent à ne pas rendre justice à tes bonnes intentions. On sait que tu es très adroit, très fin, on a cru dans le temps avoir à se plaindre de toi, on s‟est imaginé que tu te jouais de la Congrégation et de ses membres, etc., etc. Ils en sont restés là et je vois avec peine qu‟ils agissent toujours dans cette pensée avec circonspection et une sorte de défiance. Fais ton possible, mon cher ami, pour guérir cette plaie de leur cœur, pour dissiper cette erreur de leur esprit. Moi qui ne partage pas ces préventions, je m‟afflige de cet état de choses et te conjure de faire de ton côté tout ce que tu pourras pour le faire cesser. Il paraîtrait que de ton point de vue depuis que tu es évêque tu t‟es trop préoccupé ou bien que tu t‟es trop tenu à ce que tu regardais comme stricte justice tandis que les Oblats croyaient avoir des titres à attendre de toi des faveurs. Sois donc généreux à leur égard en te montrant leur véritable protecteur.

Je reçois des lettres on ne peut plus satisfaisantes de Mgr Taché. Je crois n‟avoir pas travaillé sans succès à lui ramener les esprits qu‟une tactique impardonnable du p. Bermond lui avait aliénés. J‟ai si bien endoctriné les derniers missionnaires que j‟ai envoyés à la Rivière-Rouge qu‟ils ont été inaccessibles aux préventions que ce Père ne craignait pas de leur insinuer dès l‟instant de leur arrivée. À ce sujet je veux te consulter comme je l‟ai déjà fait pour cette mission. Ne penses-tu pas qu‟il serait à propos de rappeler ce père Bermond que je regarde comme une véritable pierre d‟achoppement. Sa conduite à l‟égard de l‟excellent Évêque est indigne à mes yeux. Toutes ses prévisions ont à mon jugement le caractère de la calomnie. Mgr Taché a été admirable de sagesse, de modération, de générosité, je trouve sa conduite héroïque. Convient-il de laisser précisément dans le chef-lieu de son diocèse un homme qui se fait comme un centre d‟opposition, blâmant sans retenue et les actions

et même les intentions supposées d"un prélat plus missionnaire qu"il n"est lui-même, et je ne crains pas de dire plus attaché que lui à la Congrégation et à son chef.

Je suppose que tu es au courant de ce qui se passe dans cette mission, voilà pourquoi je désire que tu me fasses connaître ton sentiment avant que je propose mes propres idées à l"Évêque de St.-Boniface. On l"accuse d"être plus Canadien qu"Oblat, mais outre que toutes ses lettres démentent cette injuste inculpation, ce généreux Évêque me presse de lui présenter un Oblat pour en faire son coadjuteur, toujours disposé de prendre pour lui la part la plus pénible de sa très pénible mission. Sur ce point délicat, j"ai besoin de tes conseils. Si nous devons garder la mission, ce qui me semble décidé, j"abonderais dans le sens de l"Évêque, qui est de se choisir un coadjuteur parmi ses frères. La chose me paraît d"autant plus nécessaire qu"étant impossible que la Congrégation fournisse à tous les besoins de ces immenses contrées, l"Évêque sera obligé d"appeler les Jésuites ou d"autres à son secours. Il me consulte là-dessus et je ne saurais devant Dieu l"en détourner quelque inconvénient que j"y voie. Mais alors nous sommes exposés à voir surgir an évêque pris hors de la Congrégation, et l"expérience de l"Orégon, même du Canada, nous prouve combien les membres d"une Congrégation ont de la peine à s"entendre avec des Évêques pris hors de son sein. Ce sont ces difficultés qui ont décidé les Jésuites, malgré la lettre et l"esprit de leur Règle, à consentir que les Vicaires Apostoliques des pays qu"ils évangélisent soient pris dans leur Ordre. Toutes les Congrégations en sont là, les Missions Étrangères, les Maristes et les autres Sociétés auxquelles on confie des missions, ont généralement toutes pour supérieurs de ces missions des évêques leur appartenant. On en sent à Rome la nécessité, aussi a-t-on destiné notre p. Semeria à devenir le coadjuteur du Vicaire Apostolique de Jaffna et la Propagande agit en conséquence pour toutes les missions...

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille. Sup. G.

1856

214. [À Monseigneur M. Blanchet].[1]

214. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Invitation aux abbés Brassard à venir recevoir l'hospitalité à l'Évê-ché. Aucune nouvelle des Pères de l'Orégon.

[Marseille, le] 4 janvier 1856.

Monseigneur,

Je m"empresse de vous remercier de la démarche que votre charité vous a inspiré de faire auprès des MM. Brassard. Je ne veux pas récriminer quoique j"eusse bien quelques raisons de me plaindre qu"ils m"aient assez mal jugé pour croire qu"il fût possible que je n"eusse pas oublié les petits différents qui avaient eu lieu il y a un siècle avec quelques-uns de nos Pères les plus respectables. S"ils m"avaient mieux jugé et qu"ils fussent venus en toute confiance recevoir l"hospitalité chez moi, ils auraient reconnu que je ne me rappelais que des bontés que M. le curé de Longue[u]il avait eues pour nos Pères à leur arrivée dans sa paroisse. Il aurait trouvé à côté du

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10. Le nom du destinataire est omis dans le Registre, mais, il s"agit, semble-t-il, de Mgr Magloire Blanchet qui se trouvait à Rome avec les frères Brassard, cfr. Mgr M. Blanchet à Mgr de Mazenod, 27 octobre 1855.

siège que j"occupe, et d"où j"ai l"honneur de vous écrire en ce moment, le portrait qu"il m"envoya spontanément et dont les traits ne me retracent que le prêtre respectable, le bon Pasteur et l"ami bienveillant. Pour couper court, je vous prie encore, Monseigneur, de vouloir dire à M. Brassard qu"il ne peut réparer le tort qu"il m"a fait qu"en venant passer quelques jours avec moi à l"évêché. Il va sans dire que Monsieur son frère me fera le même honneur.

Je n"ai plus eu de nouvelles de l"Orégon depuis votre passage à Marseille. Je ne suis donc pas encore bien rassuré sur le sort de nos pauvres missionnaires. J"aime à me persuader qu"ils auront été à temps de se soustraire au danger qui les menaçait. Si les Sauvages étaient capables d"apprécier le dévouement, ils tiendraient compte aux missionnaires d"être restés parmi eux pour le service des chrétiens de leur race; mais comment se flatter de rencontrer en eux ce sentiment.

Je profite de la circonstance pour vous faire agréer, Monseigneur, mes souhaits de bonne année et l"hommage de mes respectueux sentiments.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

215. [Au p. Santoni, provincial du Canada].[1]

215. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Il faut faire confiance à Mgr Guigues et ne pas être prévenu contre lui. Il remettra les 1600 L. qu'il doit à la province et offre à la Congrégation deux établissements à Bytown. Faire travailler le p. Laverlochère dans des missions moins éloignées et moins dures.

Marseille, le 20 janvier 1856.

Après la réception de votre dernière lettre en date du 23 décembre passé, j"ai assemblé mon Conseil pour y traiter la grave affaire dont il vous tarde d"avoir au plus tôt la solution. L"on a lu attentivement dans cette réunion et votre lettre et la lettre plus longue du R.P. Honorat sur le même sujet. Cette dernière est un véritable mémoire, et je dois dire que la question y est très bien exposée, vos raisons présentées avec force et clarté et votre cause habilement défendue. Après une mûre délibération dont la base était fournie par vos lettres et par celles de Mgr Guigues sur la matière, les arguments apportés de part et d"autre ayant été attentivement examinés, les raisons pour et contre sérieusement pesées et discutées, voici quelle a été la conclusion, et quel est le parti auquel nous croyons qu"il faut s"arrêter. Évidemment l"on ne peut admettre l"idée d"une rupture avec l"Évêque de Bytown, encore moins peut-on en faire un motif qui doive être invoqué en votre faveur. La bonne intelligence et l"union des Oblats avec ce prélat qui aime à se reconnaître encore leur frère, est d"une si grande conséquence pour les intérêts de la Congrégation au Canada et le bien des âmes, qu"il faudrait tout sacrifier plutôt que de la rompre. Mais heureusement nous n"en sommes pas réduits à cette extrémité. Mgr Guigues n"a pas la prétention de vous enlever aucun droit ni de vous obliger à lui faire aucun sacrifice dans le sens que nous l"entendons. Et c"est porter la question bien au-delà de ses vraies limites que de la poser dans les termes que vous le faites. Je conçois jusqu"à un certain point, que la manière dont il a paru agir à votre égard, sous le rapport des intérêts matériels, ait créé une prévention contre lui, et que vous vous croyiez pleinement autorisés à vous méfier des mesures qu"il

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

prend et des projets qu‟il propose. J‟accorde qu‟il a un peu trop abondé dans la pensée qu‟il était Évêque de Bytown, au détriment d‟une autre considération qui devait lui rappeler les liens qui l‟unissent à la Congrégation et que dès lors il a donné en plus à son diocèse ce qu‟il laissait en moins à notre œuvre particulière. Voilà ce qu‟on pourrait lui reprocher avec assez de fondement, et voilà ce que je n‟ai pas manqué de lui faire observer dans mes lettres. Mais l‟accuser de ne vouloir rien faire pour les Oblats dans son diocèse, et qui plus est de chercher même à leur ravir leurs droits légitimes de propriété et d‟agir par conséquent d‟une manière injuste dans une question d‟argent, c‟est certainement aller trop loin. Je vois avec peine que ces préventions contre Mgr Guigues sont arrivées à un degré tel qu‟il sera difficile de les dissiper. Et pourtant c‟est un grand inconvénient que nous devons tous tâcher de faire disparaître, ce à quoi nous allons travailler aussi efficacement que possible, en demandant pour cela votre coopération franche et entière. J‟ai cru nécessaire de vous communiquer ces réflexions avant de vous dire quel est l‟arrangement que nous avons adopté ici afin de terminer le différend qui existe entre l‟Évêque de Bytown et vous autres au sujet des 1600 L. dont vous réclamez actuellement le remboursement que lui vous refuse. La question pour vous autres se réduit à ceci. Vous avez droit à cette somme, vous comptiez la toucher maintenant d‟après l‟engagement formel de ceux qui se reconnaissent vos créanciers, enfin vous en aviez un extrême besoin pour faire honneur à vos affaires, donc vous demandez qu‟elle vous soit remboursée. L‟essentiel pour vous est de toucher cette somme et cela au plus tôt. Qu‟elle appartienne immédiatement à la province ou à là maison de Bytown en particulier, qu‟elle doive être affectée à tel usage exclusif ou que la libre disposition vous en soit laissée pour l‟employer à ce que vous jugez le plus pressant et le plus conforme à vos intérêts, ce sont là des questions secondaires qu‟il n‟est pas indispensable de résoudre pour arriver au résultat qu‟il vous faut. L‟essentiel pour vous autres, je le répète, est de toucher au plus tôt les 1600 L. Or voici comment nous y parviendrons. Je vais écrire par le même courrier à Mgr Guigues. Je lui exposerai votre situation et lui déclarerai que mon intention est que cette somme, qu‟il reconnaît lui-même appartenir à la Congrégation, soit pour le moment remise à votre disposition. S‟il ne l‟a pas encore amassée, ou s‟il l‟a déjà employée et engagée pour ses œuvres diocésaines, il s‟occupera de suite de se procurer une somme équivalente par un emprunt ou de toute autre manière qu‟il jugera lui convenir davantage. En définitive nous aurons atteint le but essentiel, vous recevrez l‟argent dont vous avez un si extrême besoin, vous sortirez de l‟embarras dans lequel vous vous trouvez, vous pourrez faire face à vos engagements envers les créanciers que vous avez à payer, et cela sans être obligés de prendre sur vous autres aucune responsabilité ni de contracter aucune nouvelle obligation. Je prévois bien que cette détermination va contrarier ce bon Évêque; mais je tâcherai de l‟amener à y consentir sans trop de mauvaise grâce. C‟est une preuve que je ne lui donne pas cette confiance illimitée que vous me reprochez, et que je ne suis pas si facile à me ranger de son avis que vous le prétendez. Maintenant il me reste un mot à vous dire au sujet d‟un autre plan qu‟il veut nous proposer pour notre établissement dans sa ville épiscopale. Il m‟a écrit qu‟il vous en parlera lui-même directement afin que vous puissiez l‟examiner et me faire part de vos observations avant que la chose ne me soit officiellement déférée par lui.

Je lui réponds qu‟il fera bien de suivre cette marche, il est donc probable qu‟il ne tardera pas à vous écrire en conséquence. Mais je vous en prie, mon cher Père, dans l‟examen du plan qu‟il va vous proposer, déposez toute prévention et ne vous laissez influencer par aucun de ces préjugés qui exposent notre esprit à tomber dans l‟erreur, en lui faisant envisager les choses sous un faux point de vue. Après cet

examen impartial et consciencieux, vous discuterez l‟affaire avec votre Conseil et me ferez ensuite le rapport de votre délibération pour que nous jugions ici la question en dernier ressort et puissions prendre une décision finale.

Le R.P. Laverlochère est resté bien longtemps pour se rendre de Marseille à Liverpool. Nous le croyions déjà arrivé en Amérique quand nous avons appris par nos Pères d‟Angleterre qu‟il attendait le prochain départ d‟un paquebot américain pour s‟embarquer. A l‟heure qu‟il est, il doit déjà être rendu au milieu de vous. Je pense comme vous qu‟il ne sera plus en état d‟entreprendre toutes les missions des Sauvages qu‟il avait desservies avant sa maladie. Quoiqu‟il ait repris un peu de force, il n‟en a pas assez pour un pareil travail; mais peut-être pourra-t-il s‟occuper de celles qui sont moins éloignées et moins pénibles, c‟est à vous à examiner et régler ce qu‟il devra faire.

Je termine en vous remerciant de vos bons souhaits et de tous ceux de nos Pères du Canada pour moi, à l‟occasion de la nouvelle année. Je prie chaque jour le Seigneur de répandre sur vous tous ses bénédictions les plus abondantes et de vous accorder à vous en particulier les grâces que réclame votre position.

Je vous embrasse tous du fond du cœur et vous bénis.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

216. [À Mgr Guigues].[1]

216. II Lettres aux correspondants d‟Amérique, Roma 1977.

Le projet de donner aux Oblats le collège et l'église S.-Joseph Semble acceptable par la Congrégation. Il faut remettre à la province du Canada les 1600 L. qui lui appartiennent et essayer de reconquérir la confiance des Pères.

Marseille, le 20 janvier 1856.

J‟allais répondre, mon cher Seigneur et ami, à ta lettre du mois de novembre dernier, quand j‟ai reçu de nos Pères de Montréal au sujet de 1600 1. dus à notre Congrégation par l‟église de Bytown des réclamations telles que je n‟ai pas cru pouvoir me dispenser d‟en faire la matière d‟un examen sérieux, ce qui m‟a obligé de différer un peu ma réponse d‟aujourd‟hui, le Conseil de mes assistants n‟ayant pu se tenir que ces jours passés. Je commencerai par la question qui fait l‟objet principal de ta lettre, je veux dire le nouveau projet que tu proposes pour l‟établissement des Oblats de Marie à Bytown. Ce projet me souriait assez, il me semble concilier tout à la fois les intérêts du diocèse et ceux de la Congrégation; les conditions qu‟il fait aux Oblats sont avantageuses en les mettant en état de remplir les deux fins principales de leur Institut et leur créant des ressources pécuniaires bien suffisantes pour les rendre indépendants et les placer sur un pied respectable. Les intérêts du diocèse s‟y rencontrent aussi puisqu‟au moyen d‟une dépense une fois faite et qui ne laisse aucune charge aux Évêques qui viendront après, tu assures à ta ville épiscopale les services d‟une communauté d‟ouvriers capables et dévoués et que tu pourvois en même temps à la bonne éducation de la jeunesse catholique du diocèse et à la formation d‟un clergé indigène qui par sa piété et son instruction soit en état d‟aider le premier pasteur à cultiver dignement le vaste champ confié à sa sollicitude. Je ne mets donc nullement en doute que nous ne devions nous arrêter au plan que tu viens de

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

proposer. Tel est aussi l‟avis unanime de mon Conseil à qui par deux fois j‟ai soumis ce plan en lui communiquant la lettre où il est exposé avec beaucoup de clarté et dans tous ses détails. Tu peux donc donner suite à l‟idée de travailler immédiatement à son exécution en suivant la marche dont tu me parles, qui sera d‟abord de prendre l‟avis de deux Évêques amis dans ta province ecclésiastique, et ensuite de me faire la proposition officielle par une lettre dont tu aurais soin d‟envoyer une copie au R. P. Santoni, afin qu‟il puisse nous présenter ses observations. Je ne pense pas que nos Pères du Canada fassent aucune difficulté sérieuse à l‟acceptation de ce projet, quand ils verront la différence profonde qui existe entre celui-ci et les deux autres dont il avait été question l‟année dernière et qu‟ils ont si fortement repoussés. Mais avant de traiter avec eux cette nouvelle affaire, il nous en faut terminer une autre sur laquelle il n‟est pas si facile de les amener à partager ta manière de voir, et dont pourtant la solution est urgente et d‟une très grave conséquence pour eux,, Je veux parler du différend qui s‟est élevé entre vous autres relativement au paiement des 1,600 1. dûs par ta cathédrale aux Oblats du Canada. Je te disais dans ma dernière lettre que j‟avais écrit à ce sujet au R.P. Santoni, conformément à tes vues, que mon intention était que cette somme fût employée pour l‟établissement de Bytown. Mais voilà que cette réponse déjoue tous leurs calculs et les jette dans le plus grand embarras. Le p. Santoni m‟écrit que s‟ils ne reçoivent cette somme, tout est perdu, et il m‟envoie en même temps une sorte de rapport assez long du p. Honorat pour prouver la légitimité de leurs réclamations.

Je t‟avoue, mon cher ami, après avoir lu attentivement ce mémoire et sérieusement examiné cette question qu‟il me semble bien difficile de nous refuser à faire droit à ces réclamations si fortes et si bien appuyées. Car enfin, soit dit entre nous, les 1000 l. et les 600 l. d‟intérêts qu‟ils ont produits, appartiennent à la Congrégation en général, et plus particulièrement à la province du Canada. C‟est ce que ton prédécesseur et toi-même avez reconnu formellement; d‟autre part nos Pères de Montréal comptaient sur le remboursement de cette somme pour l‟époque où nous allons arriver, puisqu‟il y avait à cet effet un engagement de ton prédécesseur et de ta propre main. Peut-on leur contester le droit d‟être payés à l‟échéance fixée, surtout quand ils invoquent la nécessité où ils sont de faire honneur à des engagements qu‟ils ont cru pouvoir contracter en vue de ce remboursement de leur créance sur Bytown. Il est vrai qu‟en vertu d‟une décision suprême je pourrais neutraliser le droit qu‟ils invoquent et faire que la somme en question ne pût s‟appliquer qu‟à l‟établissement projeté de Bytown; mais franchement je ne crois pas devoir recourir à cet acte de haute autorité. Je suis convaincu qu‟en imposant ainsi de force une mesure qui contrarierait si vivement nos Pères du Canada, je m‟exposerais à aigrir davantage les esprits et les tourner complètement contre toi. Je suis d‟avis qu‟il vaut mieux nous en tirer par quelque moyen de conciliation, et c‟est ainsi le sentiment de tous les membres de mon Conseil. Voici le parti auquel il faudra s‟arrêter: Si tu n‟as pu encore réunir les 1600 1. dus aux Oblats pour les tenir en réserve, ou que tu les aies engagés pour les achats et constructions dont tu me parles, tu vas t‟occuper de suite de te procurer cette somme soit par un emprunt soit de toute autre manière. J‟espère que tu n‟éprouveras pas trop de difficulté à y parvenir. Une fois cet argent à ta disposition, tu le remettras entre les mains du Procureur Provincial avec engagement par écrit signé de lui et du p. Santoni de rendre pareille somme, la moitié fin 1858 et l‟autre moitié fin 1860, pour être affectée à l‟établissement des Oblats de Bytown de la manière dont il sera convenu plus tard entre nous. S‟il nous était possible nous aurions préféré vous épargner l‟embarras de cet arrangement en vous procurant l‟argent qu‟il faut emprunter; mais les charges énormes qui pèsent sur la Congrégation en France et les

grandes dépenses que nécessite la construction de notre maison principale à Montolivet, ne nous permettent pas de faire la moindre chose pour les établissements des autres provinces. Je m"en console par la pensée que cet acte de bon vouloir de ta part produira un heureux effet sur nos Pères et contribuera à faire tomber certaines préventions auxquelles tantôt je faisais allusion. Adieu, mon bien cher Évêque et ami, je finis en t"embrassant de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

217. [Au p. Baudre, supérieur à Galveston].[1]

217. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Envoi du p. J.B.H. Naughten. Donner des nouvelles surtout des courses apostoliques des Pères. Observance de la Règle.

Marseille, le 28 février 1856.

Vous voyez, mon cher p. Baudre, qu"il ne faut jamais se décourager. Je vous envoie le renfort que vous me demandez, n m"a fallu pour cela détourner le p. Naughten de la mission pour laquelle il était destiné; n"importe, ce père est bien pour vous maintenant. Je ne saurais vous dire combien j"ai été satisfait et édifié de sa conduite pendant le séjour assez long qu"il a fait à Marseille. C"est un homme qui a un très bon caractère et qui sera très sensible à la confiance que vous lui témoignerez. Je ne doute pas que vous ne viviez dans une parfaite union avec lui. Vous vous consulterez ensemble dans tout ce qui intéresse la Congrégation dans votre pays, et surtout pour amener la prospérité de votre collège puisque c"est une des œuvres principales qui nous sont confiées à Galveston. J"avoue que si j"avais pu croire qu"elle dut nous donner tant d"ennuis, je ne m"en serais pas chargé; mais aujourd"hui il n"est plus temps de reculer, tant de dépenses ayant été faites dans les bâtisses, etc. J"écris à Mgr de Galveston par la même occasion du p. Naughten, c"est pour lui faire observer qu"il doit protection aux Oblats de Marie Immaculée, avec d"autant plus de raison qu"ils ont son Grand Vicaire pour adversaire.

Dites bien à nos Pères de Galveston toute l"affection que je leur porte. Il ne m"est pas toujours facile d"écrire au milieu des dérangements de tout genre qui se renouvellent sans cesse autour de moi, mais qu"ils ne se lassent pas pour cela de m"écrire de temps en temps de leur côté; je lis leurs lettres avec un indicible plaisir. Je tiens beaucoup à recevoir les relations des courses apostoliques qui ont été faites en certains intervalles; vous sentez combien m"intéresse tout ce qui tient aux missions qui sont la fin principale de notre Institut. S"il s"opère quelque conversion à Galveston par le ministère des nôtres, je serais aussi bien aise de la savoir, tenez-moi donc toujours au courant de tout ce que vous faites pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Je n"ai pas besoin de vous exhorter à faire observer la Règle ponctuellement. Ne négligez pas tout ce qui est prescrit aux supérieurs pour maintenir la discipline dans les communautés qui leur sont confiées, la coulpe, les conférences, la direction, etc. Dans nos séminaires comme dans nos autres maisons on trouve le temps pour tout. C"est l"observance des Règles qui vous distinguent des prêtres qui ne sont pas religieux, etc.

---

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

218. [À Mgr Odin, évêque de Galveston].[1]

218. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Envoi du p. Naughten. Les Oblats du Texas comptent sur la protection de l'Évoque, d'autant plus qu'ils n'ont "pas le bonheur de plaire" à son Grand Vicaire.

Marseille, le 28 février 1856.

Il me tardait d"avoir une occasion pour vous écrire après un silence si prolongé. Je saisis celle que me procure le départ du R. P. Naughten que je dirige vers Galveston pour aller renforcer la maison de nos missionnaires. Je recommande très instamment ce bon religieux à vos bontés. Veuillez bien considérer, Monseigneur, que nos pères Oblats de Marie Immaculée, n"ayant pas le bonheur de plaire à M. votre Grand-Vicaire, ont besoin de compter sur votre protection et vos sentiments paternels. C"est bien le moins qu"ils aient cette consolation pour les dédommager du sacrifice que l"obéissance leur impose de quitter leur patrie, leur famille et leurs amis pour se vouer au service d"un diocèse étranger. Il n"en est pas d"eux comme des prêtres libres qui vont en telle mission qui leur plaît d"après leurs idées, leur goût ou peut-être leurs calculs plus ou moins désintéressés. Les Religieux vous le savez, Monseigneur, vont où l"obéissance leur prescrit d"aller sans aucun intérêt personnel et uniquement pour procurer la gloire de Dieu; ils ont droit par conséquent à la franche protection des Évêques qui les emploient au service de leurs diocèses. C"est ce que je réclame en leur faveur. Déjà deux d"entre eux ont succombé. Ce sont les seuls qui soient morts depuis que nos missionnaires évangélisent l"Amérique. Si le Texas est un pays malsain, qu"il soit du moins hospitalier, et que les héritiers et frères de ceux qui ont sacrifié leur vie dans l"exercice de leur zèle dans ce pays puissent en imitant leur dévouement y vivre en paix et sans contradictions. Permettez donc que j"insiste, Monseigneur, pour placer nos missionnaires sous la protection immédiate de votre paternité dont ils seront toujours les fils les plus soumis et les plus dévoués.

Veuillez bien agréer l"hommage de mes respectueux sentiments.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

219. [Au p. Pierre Aubert, supérieur à Bytown].[2]

219. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Affection. Bon esprit des Pères au Chapitre Général. Collaborer avec Mgr Guigues, nommé provincial.

L.J.C. et M.I.

St.-Louis près Marseille, le 2 septembre 1856.

Sur le point, mon cher fils, de me rendre à Notre-Dame de l"Osier pour concourir à la fête bis séculaire qu"on doit y célébrer dans quelques jours, je suis venu passer la journée à St.-Louis pour avoir la liberté d"écrire quelques lettres à la portion de la famille séparée de moi par l"Océan. J"ai peu de temps, et on vient encore sans

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.
[2] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation: L. M-Aubert P.

pitié de m‟en enlever une partie. N‟importe on ne m‟empêchera pas de t‟exprimer, mon cher fils, les sentiments d‟affection que je nourris pour toi dans mon cœur. Tu sais que deux fois par jour je vous tiens pour présents. Il n‟y a pas de distance quand on s‟entretient des siens à la présence de Notre Seigneur. C‟est une de mes grandes consolations. Néanmoins c‟a été une privation pour moi de ne pas te voir dans cette belle réunion qui a groupé autour de moi un si grand nombre de mes enfants. J‟y avais presque compté, ce qui m‟a rendu ton absence plus sensible.

Ton frère a dû te dire comment les choses se, sont passées. Vraiment l‟esprit de Dieu a constamment animé tous les membres du Chapitre. Chacun s‟est montré dévoué au bien général, abstraction faite de toute considération personnelle. Je suis heureux de pouvoir t‟affirmer que Mgr de Bytown a été parfait, j‟ai été enchanté de lui et tous nos Pères ont partagé mon sentiment. Il t‟appartient maintenant de disposer les esprits de ceux qui n‟auraient pas renoncé à des préventions que sa conduite bien appréciée de nous tous doit faire cesser. La confiance que nous lui avons témoignée en le nommant provincial produira un bon effet en Canada où l‟on jugera par là combien tous les membres de notre Congrégation sont unis. Je n‟ai pas besoin de te recommander de continuer à vivre avec lui dans la plus parfaite harmonie. Tu es des plus anciens de la famille, tu dois être l‟exemple de toutes les vertus religieuses; le bon Dieu t‟a donné un excellent caractère, surnaturalise toutes tes actions pour en retirer la récompense.

Adieu, mon cher fils, reçois comme un gage de mon affection paternelle la bénédiction que je te donne de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.. Sup. gén.

220. [À Mgr Eugène Guigues, évêque de Bytown].[1]

220. II Lettres aux correspondants d‟Amérique, Roma 1977.

Pouvoirs de provincial.

CHARLES JOSEPH EUGÈNE DE MAZENOD ÉVÊQUE DE MARSEILLE
SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DES OBLATS DE LA
TRÈS SAINTE ET IMMACULÉE VIERGE MARIE
AU RÉV.ME ET TRÈS AIMÉ EUGÈNE GUIGUES, DE LA MÊME
CONGRÉGATION ÉVÊQUE DE BYTOWN SALUT DANS LE SEIGNEUR

Vos excellentes qualités et, de plus, votre amour et votre dévouement pour notre Congrégation nous étant parfaitement connus, nous à qui incombe de gouverner toute la susdite Congrégation des Oblats, nous avons décidé de vous préposer au gouvernement de notre Province Canadienne en Amérique Septentrionale, pour que vous agissiez en notre place au sein de notre famille religieuse, là où elle travaille d‟une manière si digne d‟éloges à procurer le salut des âmes et à promouvoir la gloire de Dieu.

Cette Province compte quatre maisons, savoir: la maison dans la ville de Montréal, la maison de Bytown, la maison dans la ville de Québec et la maison de Buffalo aux États-Unis d‟Amérique;

en plus, diverses résidences dépendantes de ces maisons, parmi lesquelles celles de Plattsburgh et de Burlington dans les susdits États d‟Amérique.

[1] Orig. latin: Ottawa, Arch. Deschâtelets.

Qu‟il soit donc connu, à Vous et à tous ceux concernés, que par les présentes nous vous nommons et instituons Provincial de la dite Province avec toutes les facultés et droits inhérents à cette fonction selon les Règles et Constitutions, surtout selon ce que prescrit le paragr. VII, chap. 1 de la 3ème Partie. Nous ordonnons à tous et à chacun, aimés dans le Christ, Pères et Frères appartenant à la dite Province, de vous recevoir comme le vicaire dépositaire de notre autorité, et de vous témoigner la révérence, l‟amour et l‟obéissance par lesquels les sujets dans les Instituts religieux doivent honorer leur supérieur légitime.

Pour le bon gouvernement de la Province vous viendront en aide à titre et avec les droits de conseillers: 1. le R.P. Pierre Au-bert, qui sera votre admoniteur et vous remplacera pour les actes de votre fonction qu‟il vous arriverait parfois, étant empêché, de ne pouvoir accomplir; 2. le R.P. Tabaret, 3. le R.P. Honorat, 4. le R.P. Durocher; les deux premiers constituant votre conseil ordinaire, les deux derniers devant être appelés au conseil extraordinaire. Le R.P. Dandurand sera le Procureur de la Province.

Appliquez-vous dans la conduite de votre Province à agir en tout selon les règles et constitutions pour le bien tant spirituel que temporel des choses et des personnes; n‟omettez pas de nous rendre compte par lettres en tout et en détails de ce qui touche à l‟état de la Province Canadienne.

Il nous reste une chose à recommander, savoir: que vous vous efforciez de remplir avec cœur, en parole et en œuvre, les devoirs d‟un bon pasteur et d‟un père prévoyant auprès des membres de notre Congrégation placés sous votre gouvernement, toujours plein de sollicitude pour maintenir entre eux l‟unité d‟esprit dans le lien de la paix, et pour promouvoir incessamment la pratique de l‟observance régulière.

Donné à Marseille sous notre seing et sceau et sous la signature du Secrétaire Général de la Congrégation, le trentième jour d‟août, en l‟an du Seigneur 1856.

+ Charles Joseph Eugène, évêque de Marseille, Sup. Gén.

Par mandat du Rév.me Père Général, C. Aubert O.M.I. Secrétaire.

221. [Aux pères Bernard et Sallaz, en Amérique].[1]

221. II Lettres aux correspondants d‟Amérique, Roma 1977.

Joie de recevoir une lettre du p. Bernard qui n'écrivait plus depuis longtemps. Remerciements pour leurs portraits. Amitiés.

L.J.C. et M.I.

St.-Louis près Marseille, le 2 septembre 1856.

Comment ne crierais-je pas au miracle en recevant une lettre de ce cher p. Bernard qui m‟avait oublié depuis tant d‟années, comme s‟il ne savait pas combien je l‟aimais, et la peine que son silence obstiné devait me faire. Heureusement le bon père Sallaz est venu le réveiller, et il en est résulté l‟aimable pensée d‟une charmante lettre commune, et pour faire verser la mesure, la plus aimable pensée encore de m‟envoyer vos portraits. Je possédais déjà celui du p. Bernard armé d‟un bâton qui le représentait comme un homme redoutable. Cette fois je le vois apparaître appuyé sur un bon frère

[1] Orig.: Ottawa, Arch. Deschâtelets.

qui l"encourage à se présenter devant moi pour obtenir le pardon du chagrin qu"il m"avait donné en me laissant croire qu"il ne pensait plus à moi qui l"ai toujours présent à mon cœur. Vous avez réussi, mes chers enfants, toute ma pensée s"est calmée en jetant les yeux sur ces aimables faces qui me représentent si bien la bonté de mes bien-aimés fils. Oui, mon bon p. Bernard, même votre figure qu"on a voulu faire rébarbative vous montre à mes yeux tel que vous êtes dans mon cœur, excellent et très aimé. Voyez cher père Sallaz comme vous avez été bien avisé. Voilà ce qu"a produit votre fraternel conseil; je baise à mon tour votre image pour vous en témoigner ma reconnaissance.

On ne me laisse que le temps de vous embrasser.

Adieu, mes chers enfants, je vous bénis.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, Sup. Gén.

222. [Au p. Antoine, en Amérique].[1]

222. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Fêtes du bicentenaire de N.-D. de l'Osier. 32 novices. Présence de Mgr Braillard. Affection pour tous les Oblats. Écrire plus souvent.

L.J.C. et M.I.

N.-D. de l"Osier, le 15 septembre 1856.

Avant de monter en voiture, mon cher p. Antoine, pour quitter ce béni sanctuaire, je veux au moins vous souhaiter un petit bonjour. Je n"eus pas le temps de vous écrire en partant de Marseille, et ici je me suis vu à l"instant entouré d"une immense famille, et au centre d"une innombrable population accourue de toutes les parties du Dauphiné pour célébrer la grande fête bis séculaire de l"apparition de la Ste Vierge à l"Osier. Il m"a fallu voir et entendre en particulier nos trente deux novices de chœur et les frères convers, sans compter ceux des Pères qui avaient aussi à me parler. Les offices solennels ne manquèrent pas dans cette belle octave. Le respect et la reconnaissance m"ont appelé à Grenoble auprès du vénérable patriarche Mgr de Bruillard qui entrait, le jour de ma visite, dans sa quatre vingt douzième année, plein de santé, de fraîcheur d"esprit et de fervente piété. Mais dans toutes ces occupations, mon cher père Antoine était toujours présent à ma pensée et je me disais sans cesse: quand donc pourrais-je lui écrire pour lui exprimer toute l"affection que j"ai pour lui? Le p. Honorat partira-t-il sans que je le charge au moins de quelques lignes? Je suis arrivé ainsi jusqu"au moment de mon départ.

Pour le coup j"ai demandé grâce, et quoique l"on soit là autour de moi, chacun pour me dire son mot, je suis sourd, et ne m"occupe que de vous, mon cher fils, que je n"ai pas la consolation de voir ni d"embrasser comme je puis le faire à l"égard de vos frères qui m"entourent. Heureusement que la distance ne saurait affaiblir le sentiment; aussi, mon cher fils, mon cœur vous aime comme si je vous voyais. Ce que je vous demande c"est de ne pas me laisser si longtemps privé de vos nouvelles, c"est un trop grand sacrifice pour moi, je ne vous dis pas de m"écrire tous les jours, mais quatre mais au moins deux lettres par an ne vous fatigueraient pas trop et vous charmeriez

[1] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L. M-Antoine.

votre vieux père qui prend toujours tant de part à tout ce que vous faites, à tout ce qui vous concerne.

Il n"y a pas moyen de surmonter la rumeur qui se fait autour de moi, je finis donc en vous embrassant et vous bénissant de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, sup. gén.

P.S. Je ne veux pas oublier de saluer affectueusement votre cher compagnon coadjuteur, quoiqu"il ait été moins aimable que vous en ne me donnant pas signe de vie.

223. [Au p. Léonard, à Montréal].[1]

223. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Joie d'être au milieu des novices. Il n'y en a toujours pas au Canada. Le p. Léonard ne pourrait-il pas y faire ce qu'il a si bien réussi en France, il y a dix ans?

L.J.C. et M.I.

N.-D. de l"Osier, le 15 septembre 1856.

Serait-il possible, bon père Léonard, que je n"eusse pas remis une petite lettre pour vous à notre cher Évêque Provincial? Il me semble que je vous ai écrit en partant de Marseille, mais j"ai tant écrit que je pourrais croire avoir exécuté ce que j"avais projeté sans y avoir réussi. Dans le doute je préfère que vous me preniez pour un radoteur et que vous receviez deux de mes lettres plutôt que de m"accuser d"un oubli qui pour n"être qu"involontaire n"en serait pas moins fort désagréable pour moi qui n"en serais pas coupable.

Le p. Honorat vous dira, mon cher Père, combien nous avons parlé de vous. C"est une grande consolation dans l"absence de s"entretenir de ceux qu"on aime. Notre cher p. Honorat suppléera de vive voix ce que je ne pourrai pas vous dire aujourd"hui dans la presse où je me trouve au milieu de tous ces bons jeunes gens qui tous auraient encore un mot à me dire. Oh! que vous seriez content si vous voyiez cette jeunesse si fervente et si bien disposée. Vous feriez honte à vos Canadiens qui ne fournissent pas un sujet à votre noviciat. C"est pourtant un pays catholique qui devrait pourvoir à ses besoins. Il serait temps que la France n"eût plus à s"appauvrir pour soutenir votre contingent au détriment des missions qui n"ont point d"indigènes à présenter. Vous qui avez été si persuasif dans nos contrées et dont la parole a amené plusieurs novices, ne pourriez-vous pas réveiller ces hommes apathiques qui doivent pourtant avoir un cœur comme nous? À la vue de ce que vous faites à St.-Pierre, de ce que nos Pères font dans tout le diocèse, des merveilles que la grâce opère par le ministère de nos Pères dans les missions, comment ne sentent-ils pas battre leur cœur!

On ne me donne pas le loisir de vous dire tout ce que je voudrais. On vient me prendre pour aller au Couvent, il ne me restera plus que le temps de manger un morceau sur le pouce pour partir sur le champ pour Valence où [nous] ne pourrons arriver que bien avant dans la nuit. Adieu donc, mon très cher père Léonard, conservez toujours votre belle santé et votre aimable gaieté, ne m"oubliez pas devant le bon Dieu; je vous bénis et vous embrasse de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, Sup. Gén.

[1] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L. M-Léonard.

P.S. Le p. Honorat vous rendra compte de toutes nos opérations. Tout s"est passé admirablement bien.

224. [Au p. Ricard].[1]

224. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Le p. Ricard est rappelé en Europe. Zèle du p. Pandosy dont la mission n'est pas totalement détruite. Maintenir les Pères à Olympia, pendant quelques mois, pour leur permettre de se retremper dans la vie religieuse. Le p. d'Herbomez, est nommé Visiteur extraordinaire en Orégon.

Marseille, le 15 novembre 1856.

Mon bien cher père Ricard,

Nous avons reçu en leur temps vos diverses lettres depuis que l"on vous a expédié la circulaire relative à la convocation du Chapitre Général. Je réponds aujourd"hui à votre dernière datée du 29 août passé et qui nous est arrivée ici au commencement du courant, ce qui me fait conclure que le courrier pour venir d"Orégon en Europe prend environ deux mois et que par conséquent vous recevrez ma lettre vers le milieu de janvier prochain. Le R.P. Aubert dans quelques lignes qu"il vous a écrites dernièrement vous disait que nous étions décidément arrêtés à la résolution de vous rappeler en France et que cette mesure ne tarderait pas à être mise à exécution. Je vous confirme aujourd"hui moi-même cette nouvelle et vous avertis de faire vos préparatifs en conséquence. En vous annonçant votre rappel dans nos quartiers, je n"ai pas besoin de vous dire longuement les motifs qui nous ont fait prendre cette détermination. L"état toujours plus mauvais de votre santé qui vous met dans l"impossibilité de remplir les devoirs attachés à votre charge relativement aux missions de notre Société en Orégon, sans compter les difficultés personnelles que vous avez de vous entendre avec les Évêques, c"en est bien assez et de reste pour que nous croyions devoir prendre le parti qui d"ailleurs serait déjà un fait accompli si par un malentendu de la poste votre lettre de convocation au Chapitre Général n"avait pas eu à subir un retard d"un mois, ce qui a été cause que vous ne l"avez pas reçue à temps.

Avant de quitter l"Orégon vous réglerez toutes choses soit pour les missions soit pour votre communauté. Je vois par la lettre du p. Pandosy qu"il n"y aura pas tant de difficultés pour relever sa mission de la ruine où nous croyions qu"elle ne fût ensevelie pour longtemps. Cet excellent missionnaire s"est montré admirable dans toutes ces fâcheuses circonstances et rudes épreuves où il s"est trouvé. Dites-lui bien de ma part combien je suis satisfait de toute sa conduite et de ses sentiments. Puisque la divine Providence le met sur la voie et lui en facilite les moyens, il faut qu"il travaille de tout son pouvoir à reconstituer la mission des Yakimas.

Il va sans dire que vous ne devez pas manquer d"adresser au gouvernement une requête en forme afin d"obtenir une indemnité proportionnée aux pertes que vos missions ont subies par suite de la guerre avec les Sauvages, et cela tant pour la mission du p. Pandosy que pour celle du p. Chirouse. Quant à cette dernière je suis d"avis qu"il ne faut pas trop se presser de la reprendre, d"abord parce que les choses

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

sont loin d‟y être rétablies sur le pied d‟une paix solide et durable, et aussi parce qu‟il faut profiter de cette suspension forcée des travaux apostoliques dans cette partie du champ confié à nos Pères d‟Orégon, pour leur procurer les bienfaits de la vie de communauté au moins pendant quelque temps et leur fournir par là le moyen de se retremper dans l‟esprit intérieur et dans la pratique des devoirs de l‟homme religieux. Or nous savons que le bon p. Chirouse a besoin de tout cela, et je présume que le p. Richard son compagnon ne se trouvera pas si parfait qu‟il ne lui faille aussi se remettre un peu dans la voie de la perfection essentielle à notre sainte vocation. Vous allez donc les placer tous deux dans la mission d‟Olympia où vous les retiendrez au moins jusqu‟au retour de la belle saison. D‟ici là nous aurons le temps de nous entendre pour fixer leur destination ultérieure. J‟ai dit qu‟avant de partir il faut également pourvoir à votre remplacement et au bon gouvernement de la communauté. Je ne vois personne autre qui puisse convenablement être chargé de la supériorité de la maison d‟Olympia et de l‟administration de tout le Vicariat, que le R.P. d‟Herbomez. C‟est donc lui que je nomme à votre place non point encore avec le titre régulier de Vicaire des missions, mais avec celui de Visiteur extraordinaire, dont les pouvoirs doivent durer jusqu‟à révocation. Je lui écris à cet effet par le même courrier et lui explique la nature et l‟étendue des pouvoirs qui lui seront conférés par la commission qu‟il va recevoir de moi.

Quant à vous, mon bien cher Père, vous ne tarderez pas trop de vous mettre en route pour votre voyage que vous ferez par la voie de la Californie, et du golfe du Mexique comme étant la plus directe. Si néanmoins vous craigniez de vous exposer à la fatigue d‟un pareil voyage avant le printemps, vous pourriez attendre jusqu‟après Pâques. Mais il est à désirer que vous soyez rendu ici au moins dans le courant du mois de juin, parce que ce n‟est qu‟après vous avoir entendu, et reçu de vous tous les renseignements nécessaires, que nous pourrons faire nos combinaisons définitives pour l‟administration du Vicariat de l‟Orégon et y envoyer quelque secours en hommes s‟il est possible, ce qui devrait alors se faire durant l‟été.

Je vous bénis affectueusement ainsi que tous nos Pères dont je porte chaque jour le souvenir au saint Autel.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, Sup. Gén.

225. [Au p. d'Herbomez, en Orégon].[1]

225. II Lettres aux correspondants d‟Amérique, Roma 1977.

Le p. Ricard est rappelé en France pour cause de santé. Le p. d'Herbomez est nommé Visiteur extraordinaire. Pouvoirs et responsabilités.

Marseille, le 15 novembre 1856.

Vous savez sans doute que, depuis quelque temps, il était question de rappeler le R.P. Ricard en France. La santé de ce bon Père ne lui permettait pas assez de remplir les fonctions inhérentes à sa charge en Orégon et, rendant dès lors sa présence à peu près inutile dans ces contrées lointaines, il n‟y avait pas de raison de l‟y laisser plus longtemps. L‟époque du Chapitre Général nous avait paru une occasion favorable de réaliser ce projet, et c‟est pour cela que le R.P. Ricard avait été spécialement convoqué. Mais la chose ne s‟étant pas alors accomplie par l‟effet d‟un contretemps

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

involontaire, nous n"avons pas cru devoir renoncer à ce projet de retour du R.P. Vic[aire] de nos missions d"Orégon. L"on y est encore revenu dans le Conseil de mes assistants et, après en avoir mûrement délibéré, une résolution a été unanimement prise de rappeler ce Père en Europe dès qu"il pourra venir.

Je viens de lui écrire en conséquence afin qu"il prenne ses mesures et fasse tous les préparatifs du départ et qu"il puisse se mettre en route au moins de suite après Pâques. Mais en retirant le R.P. Ricard de l"Orégon, il faut désigner quelqu"un qui le remplace au moins temporairement pour maintenir le bon ordre au spirituel et veiller aux intérêts matériels de la Congrégation dans le pays. Or, je vous annonce que c"est sur vous que j"ai jeté les yeux pour cela, je vous nomme et vous institue par la présente supérieur de nos établissements d"Orégon, non point avec le titre ordinaire de Vic[aire] de ces missions, mais avec celui de Visiteur extraordinaire. Vos pouvoirs devront durer jusqu"au temps où après amples renseignements nous pourrons définitivement constituer l"administration de notre Vic[ariat] d"Orégon, c"est-à-dire *usque ad revocationem.* Dans l"intérieur de la communauté vous aurez tous les droits et pouvoirs inhérents à la charge de supérieur local; par rapport aux Pères qui missionnent les Sauvages vous jouirez de toutes les facultés accordées par nos Règles aux vicaires de mission, vous aurez également plein pouvoir de traiter avec les Évêques de la Province. Néanmoins vous ne prendrez pas d"autres missions que celle du p. Pandosy et celle du p. Chirouse si vous jugez qu"il faille les rétablir dans quelque temps.

En outre en votre qualité de Visiteur vous ferez la visite canonique: 1 — de la maison principale de St-Joseph d"Olympia, conformément à ce qui est prescrit dans le paragraphe de nos Règles intitulé *de Visitatoribus,* vous aurez soin en conséquence d"examiner tout dans les moindres détails tant au spirituel qu"au temporel et vous ferez rendre par chacun des membres de la communauté, présents dans la maison, un compte exact de tout ce qui les concerne et des observations qu"ils auront faites soit sur les personnes comme sur les choses, vous ne manquerez pas ensuite de dresser un acte ou procès-verbal par écrit qui contienne l"ensemble des opérations de cette visite. 2 — Vous tâcherez de faire aussi une visite semblable à l"établissement des Yakimas dirigé par le p. Pandosy et si de graves obstacles vous empêchaient de la faire vous exigeriez de ce Père qu"il vous envoie un rapport circonstancié sur tout ce qui regarde cette mission, les personnes et les choses. Toutes ces opérations devront être accomplies avant le départ du père Ricard afin que vous puissiez profiter de l"occasion de son retour en Europe pour nous faire parvenir les pièces officielles qui en doivent contenir le compte-rendu. Vous avez là une mission importante à remplir, je m"en repose avec confiance sur votre zèle et sur votre bon esprit, mes prières ne vous manqueront point pour vous obtenir de Dieu les grâces spéciales dont vous allez avoir besoin.

Je vous salue et vous bénis affectueusement.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, Sup. Gén.

226. [À Mgr Guigues, provincial du Canada].[1]

226. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Heureux retour de Mgr Guigues à Bytown. Mort du p. Verdet. Conduite indigne de quelques Pères de Montréal où le p. Baudre est nommé supérieur. Abandon de

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

l'établissement de Burlington, fondé sans l'autorisation du Supérieur Général. Tristesse à cause des nombreuses défections.

Marseille, le 27 novembre 1856.

Mon très cher Évêque,

J"ai un peu tardé de t"écrire parce que j"attendais une seconde de tes lettres qu"il me semblait que tu m"annonçais. Je crains d"autre part que tu ne trouves mon silence un peu long, je ne diffère donc pas davantage pour me féliciter d"abord de ton heureux voyage, car désormais je tremblerai toujours quand je vous sentirai sur mer. Quel affreux malheur que ce naufrage qui nous a enlevé un si excellent sujet que notre bon et si regrettable p. Verdet! Ce sont là des pertes irréparables. Il faut reconnaître que le bon Dieu met notre résignation à de cruelles épreuves lorsqu"en parcourant d"une part la liste de nos morts, et de l"autre celle de tant de misérables apostats, nous nous voyons enlever tant d"excellents sujets tandis que tous ces misérables se portent bien. Je ne me permets pas cette observation pour murmurer contre les décrets de la divine Providence qui récompense ses élus quand il lui plaît, mais c"est une observation que m"arrache la douleur de la perte des nôtres et le chagrin de me voir réduit à l"impossibilité de satisfaire à toutes les charges que le Seigneur nous impose.

J"approuve en tout les dispositions que tu as été obligé de prendre en arrivant en Canada. Quel coup pour ce pauvre p. Honorat[1]! Mais aussi comment des hommes sérieux ont-ils pu se permettre de tromper comme ils l"ont fait dans leurs lettres;

c"est une indigne supercherie qui nous a tous induits en erreur. Et puisque j"en suis sur le chapitre de ces trompeurs je te ferai remarquer la mauvaise et très mauvaise plaisanterie qu"ils se sont permise à l"égard du bon p. [Gaudet][2] qu"ils ont mystifié d"une manière indécente. Ils n"ont pas craint de me mettre en jeu en supposant une lettre de moi qui donnait à cet excellent Père une destination à laquelle je n"avais jamais songé. J"en ai conclu que ces Pères, je veux dire le p. Rouge et le p. Lagier, ne sont que des étourdis qui n"ont pas les premières notions de la dignité de leur caractère et des devoirs de leur vocation. Je le recommande particulièrement à ton attention, en te faisant savoir si tu l"ignores que le p. Rouge s"oublie au point de dire la messe avec une précipitation scandaleuse qui prouve l"absence de toute piété et même de religion; si on n"a pas exagéré je ne l"exempterais pas de péché par le seul fait de l"irrévérence dans cette redoutable action qui devrait être pour nous le foyer de la plus grande ferveur. Il y a apparence que l"indépendance dans laquelle il a vécu pendant "la supériorité du p. Santoni, qui était lui-même si fort sujet à caution dans l"administration du sacrement de pénitence qu"il administrait par manière d"aspersion, l"a jeté dans cette indévotion et ce désordre, car cela en est un grand à mes yeux. Tu auras à examiner s"il ne serait pas à propos de l"appeler auprès de toi pour faire une

---

[1] Les Pères de Montréal n"ont plus voulu du p. Honorat comme supérieur, à son retour du Chapitre, parce qu"il avait laissé nommer Mgr Guigues provincial du Canada. Le p. Baudre fut nommé supérieur de la maison de Montréal, mais il n"y resta pas six mois; Mgr Guigues dut le remplacer par le p. Pierre Aubert. Mgr de Mazenod écrit à ce sujet au p. Casimir Aubert:
"J"ai appris par la lettre de votre frère ce qui se passe à Montréal. C"est vraiment une chose prodigieuse que l"état de cette communauté. Il faudra finir par en venir à une visite régulière et rigide qui retire de cette maison les brouillons qui y entretiennent cet abominable esprit qui éloigne de nous toute vocation. Voilà bien des années qu"on ne voit arriver aucun novice tandis que les Jésuites en regorgent. Mais comment se dirigerait-on vers une Congrégation qui scandalise tout le Canada par les dissensions intestines!"

[2] Les noms propres de cette lettre ont tous été grattés et sont presque illisibles. Il a été possible de les reconstituer, sauf celui-ci qui pourrait être Gaudet ou Pinet, etc.

retraite sérieuse qui le fasse rentrer en lui-même et le remette dans la voie. Tu peux leur dire ce que je leur dirai au besoin moi-même que tu n‟es pas seulement chargé d‟administrer la Province, mais que tu as à t‟acquitter d‟un devoir de conscience à l‟égard de tous les membres de la Congrégation, pour surveiller leur conduite et les maintenir dans la pratique des vertus religieuses et l‟exacte observance des Règles. Avec de pareils hommes il ne faut pas se dissimuler qu‟il ne sera pas facile au p. Baudre d‟exercer sa charge de supérieur. Tu auras besoin de l‟encourager et de bien signifier à tous les membres de la communauté qu‟on ait à se mettre sérieusement à l‟observance de la Règle. Je n‟écrirai à ce Père que lorsque tu m‟auras appris que tu l‟as installé à son poste. En le plaçant, signifie-lui pour le mettre à son aise qu‟il ait à remplir tous les devoirs de sa charge en mettant en pratique tout ce que la Règle prescrit aux supérieurs locaux, et en lui faisant un devoir de te rendre fidèlement compte de la gestion au spirituel comme au temporel. Tout dépend des commencements, il y faut dès le principe déraciner les abus par ordre Supérieur.

Il n‟y avait pas d‟autre parti à prendre que celui que tu as pris pour Burlington. J‟appliquerai ici le même principe que tu as rappelé au sujet du p. Honorat. Le père Santoni s‟était établi dans une indépendance aussi coupable que ridicule. Il se regardait comme un supérieur investi d‟une autorité sans limite dans la province dont il devait soutenir les droits envers et contre tous, voire contre le Supérieur Général. C‟était un genre d‟aberration inconcevable qui l‟avait aveuglé au point d‟émettre sérieusement le principe subversif. Qu‟est-il arrivé? C‟est qu‟il a fondé de sa propre autorité, sans me consulter seulement, ces deux établissements de Plattsburgh et de Burlington, et voilà le *hic nisi Dominus aedificaverit,* etc, qui se vérifie pour Burlington, Dieu veuille qu‟il n‟en soit pas de même pour Plattsburgh!

Je n‟aurais pas voulu que tu parlasses au Conseil de la défection du pauvre p. Coopman. J‟appelle défection la seule demande qu‟il a osé me faire. J‟espère que tu pourras ramener ce pauvre dévoyé à son devoir. J‟ignore ce qui a pu l‟amener à une pareille extrémité! A-t-il fait quelque sottise? S‟est-il compromis? ou bien cette malheureuse pensée ne lui est-elle venue que par suite de ses infidélités à la Règle et de la tiédeur qui s‟en suit. Je ne sais s‟il t‟aura montré la lettre que je lui ai écrite. Elle était propre à le faire rentrer en lui-même, s‟il lui reste un peu de foi. C‟était un enfant charmant quand je l‟ai envoyé en Canada. Si on l‟avait mieux soigné il ne serait pas tombé si bas que de vouloir rompre des engagements perpétuels et fausser un serment solennel fait à Dieu, car en dernière analyse voilà ce qu‟est cette disposition de vouloir sortir de la Congrégation. Je me suis prononcé là-dessus, je les regarde tous comme des apostats, et il n‟en est pas un auquel je crusse pouvoir donner l‟absolution sans péché, et au risque ou pour mieux dire avec l‟assurance de les maintenir dans une fausse conscience. En les examinant tous les uns après les autres je n‟en trouve pas un qui eût une raison valable pour sortir de la Congrégation. Ils m‟ont tous forcé la main, soit en alléguant des raisons insuffisantes, soit en se conduisant de façon à se faire chasser. Mais je les attends au jugement de Dieu. *Deus non irridetur.* Ils peuvent compter là-dessus, quelque illusion qu‟ils veuillent se faire. Ils me font encore plus d‟horreur que de pitié. Il ne faut pas être surpris si, traîtres envers Dieu comme ils le sont, ils manquent à tous les devoirs de la justice envers la Congrégation qui les a nourris, vêtus et élevés pendant un grand nombre d‟années et s‟ils oublient tous les devoirs de la reconnaissance et même du respect envers celui qui les avait adoptés. Je ne saurais qualifier ces misérables que quelques-uns ont eu le tort de traiter avec plus de considération qu‟il ne fallait puisqu‟ils ne méritaient que le mépris, et qu‟en agissant autrement on, a à se reprocher de n‟avoir pas inspiré assez d‟horreur pour l‟indignité de leur conduite et laisser croire qu‟après tout on peut apostasier sans trop

de dommage pour la bourse ou pour la réputation. Je ne donne pas cet exemple. Il vient de m"arriver ici un de ces mauvais drôles appelé Molinari[1]. Je ne lui permets pas de dire la messe dans mon diocèse. Sais-tu ce qu"il a osé m"écrire? Il m"a écrit si je croirais qu"il fît plus d"honneur à la Congrégation en se faisant protestant. *Abissus abissum invocat!* J"aurais pu lui répondre: *perditio tua ex te serve nequam.*

Adieu, mon très cher, je t"embrasse de tout mon cœur, et je salue affectueusement tous nos Pères. J"aurais voulu pouvoir écrire au bon p. Aubert à l"occasion de la perte qu"il vient de faire. Je te prie de lui faire de ma part mon compliment de condoléance. Comme de raison j"ai offert le st. Sacrifice pour son père.

J"ai lu ma lettre à nos Pères du Conseil; pour l"acquit de ma conscience je dois te dire que tout en approuvant l"abandon de Burlington[2], ils auraient voulu que tu te fusses pourvu de notre approbation.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, Sup. Gén.

1857

227. [À Mgr Guigues, provincial du Canada].[3]

227. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

On a reçu son acte de visite. Lettres des Évêques de Burlington et de Philadelphie, le premier pour se plaindre du départ des Oblats, le second pour leur proposer son séminaire. Repentir du p. Honorat; manque d'éducation du p. Lagier. Renouveler la vie religieuse pour avoir des vocations. La crise du p. Coopman semble passée. Apostats. Subvention des provinces à la caisse générale. Le p. Naughten à Bytown.

Marseille, le 20 janvier 1857.

Mon très cher ami,

J"ai reçu dans son temps avec un très grand plaisir la lettre qui renfermait ton acte de visite. J"ai chargé le p. Aubert d"en accuser réception à son frère, prévoyant l"impossibilité où je serais à l"occasion de la nouvelle année de trouver une demi-heure de libre pour m"entretenir avec toi. Je suis bien aise de te dire que j"ai approuvé en tout point les mesures que tu as prises. Je me réjouis et te félicite d"avoir amené certains esprits assez revêches à des pensées raisonnables. Ils avaient été à une mauvaise école. Le p. S[antoni] n"était pas homme à leur donner des idées justes sur le devoir d"une juste subordination. Mgr l"Évêque de Burlington a réclamé sur la décision que tu as prise à son égard, il en a appelé en quelque sorte à la justice, il a envoyé copie de son traité avec le p. Santoni. J"ai maintenu ton dire dans la réponse que je lui ai faite. Il n"y a plus à revenir sur cette affaire. L"Évêque de Philadelphie avait écrit de son côté pour nous proposer de prendre son séminaire. D"après ce qu"avait pu lui écrire le p. Chevalier, il regardait la chose comme très faisable. Sans doute qu"il eût été avantageux d"accéder aux conditions que l"Évêque présentait, mais je lui ai répondu que pour le moment nous n"étions pas en mesure de nous rendre à son invitation, que si plus tard on pouvait le faire ce serait avec toi qu"il devrait traiter

[1] J.B. Molinari, sorti de la Congrégation en 1848.
[2] Ms.: Plattsburgh.
[3] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

cette affaire. Le bon père Honorat m‟a écrit une longue lettre dans laquelle il me fait l‟histoire de sa mésaventure. J‟ai admiré sa modération et j[e n‟]en ai senti que plus vivement la peine du chagrin qu‟il a dû éprouver lorsqu‟on lui a si cruellement désillé les yeux. Le p. Lagier lui a écrit à ce sujet une lettre indécente de grossièreté. Je ne croyais pas que le défaut d‟éducation ne se fût pas corrigé davantage par tant d‟années de ministère et de rapports dans le monde.

Il serait temps que la charité et les égards mutuels s‟acclimatassent chez nos Pères. Nous n‟éprouverions pas alors la confusion de ne voir arriver chez nous pas un sujet tandis qu‟il s‟en présente journellement pour les Jésuites qui font plus d‟honneur à leur Institut que nos Pères n‟en font au leur. Est-ce qu‟un pays catholique comme le Canada ne devrait pas fournir l‟aliment suffisant pour perpétuer le service des nôtres dans leur pays? Ce n‟est pas la magnificence de l‟habitation qu‟ils se sont faite à grands frais qui attirera vers nous. Ce seraient les vertus religieuses, le bon esprit, l‟union, l‟estime mutuelle, etc. Aussi je rends nos Pères responsables de cet éloignement que l‟on a de nous. Il faudra du temps et une grande réforme dans les mauvaises habitudes contractées pour ramener la confiance. Je te conjure de les prêcher à ce sujet. Qu‟est-ce qu‟un seul et unique novice dans une Congrégation répandue depuis tant d‟années dans tout le Canada et plusieurs diocèses des États-Unis? À ce propos, je te dirai que ce novice a été accepté. Tu ne me dis pas précisément l‟époque de son oblation; j‟ai besoin de savoir le jour pour lui donner son numéro, plusieurs oblations ayant été faites dans l‟espace de quelques mois.

Je suis heureux d‟apprendre que tes bonnes paroles, jointes à la lettre que j‟ai écrite au p. Coopman, ont produit un bon effet sur son esprit. Je fus singulièrement affecté de l‟état où il était tombé. C‟était un enfant charmant quand je l‟envoyais en Canada; mon cœur souffrait de le voir se perdre. Je remercie le bon Dieu de la grâce qu‟il lui a faite car l‟infidélité aux engagements contractés devant Dieu pour toute la vie est un signe de réprobation. Que nos apostats ne se fassent pas illusion là-dessus. Je regarde comme très fâcheux que tu aies été dans le cas d‟en recevoir dans ton diocèse. Des hommes qui ont trahi leurs engagements envers Dieu ne méritent aucune confiance, et l‟on a tort de les traiter comme s‟ils n‟avaient rien à se reprocher; une conduite plus sévère et plus exacte aurait peut-être arrêté cette épidémie sacrilège. Il y a des Évêques qui le comprennent. Celui de Montpellier a repoussé sans miséricorde cet indigne Berthuel, protestant qu‟il ne voulait pas dans son diocèse des apostats, quelque dispense qu‟ils eussent extorquée de leurs supérieurs. J‟ai été passablement estomaqué de la répugnance qu‟ont montrée tous nos Pères pour la décision du Chapitre Général qui a trait à la subvention que toutes les provinces doivent fournir à la caisse générale. C‟est une nouvelle preuve du peu d‟esprit de famille qui les anime; cela va jusqu‟à les rendre injustes. Quelle est la Congrégation qui ne fournit pas au Chef-lieu? Et ce n‟est souvent que pour l‟entretien du Général et de son Conseil, et de la maison qu‟ils habitent, ce qui n‟empêche pas que toutes les Provinces fournissent un contingent considérable, tandis que chez nous c‟est pour pourvoir à l‟éducation et à l‟entretien de nos noviciats et de nos scolasticats dont les sujets se répandent ensuite dans toutes les contrées évangélisées par la Congrégation. C‟est indigne! Je déteste aussi cette habitude de se plaindre sans raison d‟une infinité de choses, comme si chaque sujet était appelé chez nous à gouverner la Congrégation. Qu‟on se persuade une fois pour toutes qu‟on a autant d‟esprit et plus d‟expérience et surtout plus de grâces d‟état que ces insipides murmurateurs. Je n‟accepte pas du tout le reproche banal de ne pas être exact à répondre aux lettres qui nous sont adressées. Nos registres font foi du contraire pour tout ce qui est affaire tant soit peu importante. Qui pourrait

compter d"ailleurs les lettres que j"écris dans l"année pour tout autre sujet que les affaires?

Je ne répondrai qu"un mot sur le p. Naughten. Je sais qu"il est Irlandais, mais on ne peut être plus content que je n"ai été de lui pendant l"année qu"il a passée ici. Je le mettais pour ainsi dire à toutes sauces; il se prêtait à tout très volontiers. Il donnait assidûment des classes d"anglais à nos scolastiques qu"il allait *instruire* à Montolivet avec un empressement et un zèle extraordinaires. Il visitait assidûment les prisons et les hôpitaux, où il a obtenu un bon nombre de conversions d"hérétiques qu"il a ramenés à la vraie foi. Je le trouvais toujours riant et de bon accommodement, se disposant d"aller *où* l"obéissance l"enverrait, prêt à partir pour Ceylan. Il fallut le faire passer à Galveston où l"on demandait plus qu"avec instance un des nôtres qui parlât l"anglais. Là s"est trouvée une pierre d"achoppement. Je ne mettais pas en doute que les mêmes inconvénients ne se rencontreraient pas à Bytown précisément à cause de ta présence, et que tu aurais doublement tiré parti de sa bonne volonté soit pour le collège, soit pour la paroisse. Il paraît que vous n"avez pas seulement voulu en faire l"essai. Qu"y puis-je! Ah que Lafontaine a raison! il est difficile de contenter tout le monde et son père. Il faut pourtant tirer parti de ce que l"on a.

228. À mon cher fils le R.P. Faraud, prêtre Miss[ionnai]re Oblat de Marie Immaculée.[1]

228. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Affection. Mgr de Mazenod n'oublie pas ses missionnaires. Visite de Mgr Taché et du p. Garin.

L.J.C. et M.I.

Paris, le 6 mars 1857.

Mon cher père Faraud, comment se flatter de vous atteindre dans ces régions polaires que vous habitez. J"ai toujours peur que votre zèle vous entraîne au-delà de l"atmosphère, et qu"il faille aller vous chercher dans quelqu"une des plus brillantes étoiles. Vous n"y seriez pas plus seul que vous ne l"avez été trop longtemps sur les bords de votre mer glaciale. Combien de fois néanmoins j"étais en esprit avec vous. Vous auriez de la peine à le croire, si je vous disais que c"était tous les jours devant le T. St. Sacrement et toujours avec une nouvelle peine de vous sentir dans cette cruelle position. Je priais Dieu, pour lequel vous vous sacrifiiez, de vous tenir lieu de tout, de vous assister, de vous préserver.

Mais non, cela n"arrivera plus, plutôt quelque mission de moins, mais que vous soyez toujours deux. Mgr Taché le comprend tout aussi bien que moi, et à l"avenir il y pourvoira certainement.

Vous ne m"écrivez pas souvent, mon cher fils, et vous n"avez pas la même excuse que moi à donner pour faire pardonner votre silence. Hélas vous n"avez que trop de temps par devers vous tandis qu"on ne me laisse pas respirer. J"ai eu la consolation de voir Mgr Taché et le p. Garin. Que ne m"est-il donné de vous voir tous passer en revue. Avec quel bonheur je vous presserais contre mon cœur. Vous le sentiriez palpiter tout vieux que je suis. Oh je n"ai pas vieilli par là! Vous me trouveriez encore plein de cette affection que je vous ai vouée et qui m"accompagnera

[1] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L. M-Faraud.

jusqu"au tombeau, où elle n"entrera pas avec mes restes mortels, ayant à suivre mon âme devant Dieu à la s[ain]te présence duquel je n"aurais pas à désavouer un amour si juste et si conforme à sa s[ain]te Volonté. Vivons, mon cher fils, de manière à nous retrouver dans le sein de ce Dieu si bon; que les mérites de votre pénible apostolat suppléent à la faiblesse de mes services; soyez fidèle à votre Règle,) priez pour moi et recevez ma bénédiction avec mes plus affectueux embrassements.

+ C. J. Eugène, évoque de Marseille, Sup. G.

229. Pour le père Lacombe, prêtre.[1]

229. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Regret de ne pas le connaître. Épreuves. Mgr de Mazenod reste près de ses fils en présence du Saint-Sacrement. Admiration pour le courage et les travaux des missionnaires.

L.J.C. et M.I.

Paris, le 6 mars 1857.

Je tiens beaucoup à vous écrire ces quelques lignes en même temps que j"écris à tous les nôtres, mais je suis embarrassé sur la qualité que j"ai à vous donner. Je voudrais bien pouvoir vous appeler du doux nom de fils, ce que je sais de vous me le fait désirer, et j"ose dire que si vous aviez pu voir de près et le père et ses enfants réunis auprès de lui soit à l"époque du Chapitre soit dans nos maisons où se trouvent réunis un grand nombre des nôtres, vous auriez trouvé un encouragement à votre zèle, une cause déterminante à votre vocation. Je sais à quelles épreuves vous avez été mis, mais votre bon esprit et votre piété ont su distinguer ce qui venait de l"imperfection de l"homme, du fond des principes et de la valeur de l"œuvre. Plût à Dieu que vous eussiez pu accompagner en Europe votre bon Évêque! Mais il y a si loin. L"absence d"une missionnaire expérimenté comme vous présente de si grands inconvénients que je comprends la presque impossibilité d"un déplacement. Vou ne sauriez croire combien je me préoccupe devant Dieu de nos chers missionnaires de la Rivière-Rouge. Je n"ai que ce moyen pour me ra[p]procher d"eux. Là, en présence de J[ésus]-C[hrist] devant le T[rès]-S[aint] Sacrement, il semble que je vous vois, que je vous touche. Il doit arriver souvent que de votre côté vous êtes en sa présence. C"est alors que nous nous rencontrons dans ce centre vivant qui nous sert de communication. Et vos souffrances et vos travaux si pénibles, croyez-vous qu"ils ne fassent pas le sujet fréquent de mes conversations et de mon admiration? Mgr Taché pourra vous le dire. Il vous rapportera en même temps l"expression des sentiments que le bon Dieu m"inspire pour vous que je me fais un plaisir de vous répéter en vous donnant ma bénédiction.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, S. G.

230. Pour le cher père Maisonneuve, prêtre, Miss[ionnai]re Oblat de Marie Immaculée.[2]

230. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

---

[1] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L. M-Lacombe.
[2] Orig.: Winnipeg, Arch. de la Maison provinciale O.M.I.

Les missionnaires de la Rivière-Rouge achètent vraiment les âmes au prix de leur sang. Deux des Pères désignés pour les missions du nord sont malades. Mgr Taché a visité les maisons oblates de France.

L.J.C. et M.I.

Paris, le 13 mars 1857.

Je ne laisserai pas échapper, mon très cher fils, la belle occasion du passage de Mgr Taché sans vous écrire au moins quelques lignes. Je ne courrai pas risque cette fois que ma lettre s"égare, comme il est arrivé plus d"une fois par la poste. Nous avons découvert que les lettres étaient mises au rebut quand on ne les affranchissait pas. Cette difficulté de correspondance avec mes enfants est une des choses qui me chagrinent le plus, car une des plus grandes joies est de recevoir de vos lettres; le moindre détail de ce qui vous concerne m"intéresse et me touche. Comment serais-je insensible aux souffrances que vous endurez pour étendre le Royaume de Jésus-Christ et pour répondre à cette belle vocation qui vous a appelé à la mission la plus méritoire que je connaisse. C"est bien vous qui achetez les âmes au prix de votre sang, vous les premiers apôtres de ces âmes que Dieu veut sauver par votre ministère. Si vous n"aviez pas été les chercher jusqu"aux extrémités de la terre, que seraient-elles devenues? Je comprends que la consolation de voir entrer par vos soins tant de créatures faites à l"image de Dieu dans le bercail de Jésus-Christ, est un grand dédommagement de toutes vos peines, une indicible consolation; c"est ce qui soutient votre courage, et vous le dirais-je, adoucit ma peine d"être séparé de vous.

J"aurais bien voulu pourvoir puissamment aux besoins de votre mission, mais il semble fait exprès que deux de ceux que je vous destinais sont tombés malades au point de craindre qu"ils ne puissent pas accompagner Mgr votre Évêque et Vicaire. Je suis très contrarié surtout pour le père Bouquillon qui eût été d"un grand secours[1]. Me trouvant à Paris je n"ai pas encore pu trouver un remplaçant. C"est que je veux pour votre mission un homme fort et de bonne volonté. Je tiens tant aussi à ce que vous soyez deux dans vos missions car les grandes distances de vos habitations rendent presque impossibles les communications entre vous et je m"inquiète de votre isolement; c"est bien le cas de prier le Maître de la moisson d"envoyer des ouvriers dans sa vigne; c"est que tous les missionnaires ne sont pas propres pour une mission comme la vôtre. Mgr Taché trouvera le moyen de vous faire parvenir des nouvelles d"Europe; il a vu de près nos établissements qui, grâce à Dieu, nous donnent de grandes consolations à part la santé de quelques-uns qui nous inquiètent. J"ai appris avec plaisir que vous étiez parfaitement guéri. Que Dieu vous conserve une santé si nécessaire à vos pénibles travaux. Ce sont les vœux que je forme chaque jour pour vous. J"y ajoute aujourd"hui, en vous embrassant, ma bénédiction paternelle.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, S. G.

231. [Au p. Végreville].[2]

231. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Mgr de Mazenod n'oublie pas le p. Végreville devant le Saint-Sacrement, ce "rendez-vous délicieux", ce "centre commun où l'on se rencontre chaque jour". Nouvelles des

---

[1] Le Conseil Général du 30 décembre 1856 avait désigné les pères Bouquillon, Eynard, Genin, Frain et 3 frères convers.

[2] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L. M-Végreville.

noviciats et scolasticats. Maladie du p. Amisse. Écrire plus souvent et continuer ses conquêtes sur l'enfer.

L.J.C. et M.I.

Paris, le 25 mars 1857.

Mon cher père Végreville, je suis heureux d"avoir une occasion pour vous écrire. À la distance où nous sommes il n"est pas facile de vous atteindre. Je tiens pourtant beaucoup à pouvoir de temps en temps m"entretenir avec mes chers enfants. Vous l"êtes à plusieurs titres, mon très cher fils, et je l"ai toujours présent devant le Seigneur. C"est une bien grande consolation d"avoir un centre commun où l"on se rencontre chaque jour. Quel rendez-vous délicieux que cet autel où l"on offre la sainte victime, que ce tabernacle où l"on vient chaque jour adorer Jésus-Christ et s"entretenir avec lui de tout ce qui nous intéresse. Je lui parle de vous dans l"effusion de mon cœur; je lui parle de tous les autres enfants que sa bonté m"a donnés; je lui demande de vous conserver dans les sentiments de la perfection religieuse dont vous avez donné l"exemple pendant votre noviciat et votre scolasticat. Je le prie de vous maintenir dans la sainte humilité au milieu des prodiges de zèle, de mortification, de charité que votre ministère si pénible vous donne si souvent l"occasion de faire. Je le supplie aussi de vous conserver la santé afin que vous puissiez continuer longtemps de répondre à votre sublime vocation en procurant la gloire de Dieu et le salut des âmes, de ces pauvres âmes si fort abandonnées et qui ne peuvent être sauvées que par vous, serviteurs dévoués qui n"avez pas autre chose en vue dans ce monde. Aussi quelle récompense sera la vôtre, Dieu seul peut la mesurer.

Me sera[i]t-il permis, mon cher fils, de vous demander une grâce, c"est de profiter de deux occasions que vous avez dans l"année pour m"écrire non pas quelques lignes, mais une bonne lettre tien remplie sur les quatre faces du papier. Tout ce que vous pouvez me dire de vos missions, les moindres détails, m"intéressent beaucoup. Ce qui vous concerne personnellement me sera également bien précieux. Quoique excessivement occupé, plus occupé sans nul doute que ne le comporte mon âge, je ferai mon possible pour vous écrire de mon côté.

Vous apprendrez avec plaisir que nous avons formé un second noviciat en France. C"est à Nancy que nous l"avons établi. Mgr l"Évêque de Quimper nous a confié son grand séminaire qui nous fournira bien de bons sujets. Il veut établir une maison de missionnaires des nôtres pour évangéliser ses bons Bretons. Notre scolasticat de Montolivet près Marseille est bien fourni de bons sujets qui déjà Oblats y continuent leurs études théologiques. Nous avons maintenant une maison en Irlande sur laquelle je compte pour nous fournir dans quelques années des sujets qui sauront la langue anglaise nécessaire dans presque toutes nos missions. Nous serions trop heureux, humainement parlant, si le bon Dieu ne nous imposait pas de cruels sacrifices en nous enlevant d"excellents sujets qui auraient fait beaucoup de bien dans les divers ministères de notre Institut. Hélas! nous sommes encore à la veille de perdre ce parfait père Amisse que vous avez bien connu. Quel modèle de perfection! Quelle édification ne donne-t-il pas à l"Osier parmi ces novices déjà si fervents! Mais quelle douleur de perdre un si bon frère! Je sais qu"il va prendre possession de la gloire et qu"il nous aidera de sa protection auprès de Dieu. C"est ce qui nous aide à supporter avec résignation notre douloureuse séparation.

Allons, cher fils, travaillons tous selon la mesure de nos forces à étendre le Royaume de Jésus-Christ. La part qui vous est échue, si elle est la plus pénible sera aussi la plus méritoire. Tenez-moi bien au courant des conquêtes que vous ferez sur

l"enfer. Vous l"attaquez où il s"était retranché; mais la puissance de la croix peut tout sur les légions infernales, combattez avec confiance, vous serez vainqueurs, et bientôt ces pauvres Sauvages régénérés dans les eaux du baptême et fixés sur les divers points de votre immense Vicariat feront votre gloire et votre grande consolation.

Adieu, mon bien cher fils, c"est au milieu d"un grand bruit qui se fait autour de moi que j"ai persisté à m"entretenir avec vous. J"en éprouve une satisfaction qui sera, je l"espère, partagée avec vous. Il ne me reste qu"à vous embrasser et à vous bénir de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, sup. gén.

232. [À Mgr Guigues, provincial du Canada].[1]

232. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Danger de la lettre du p. Baudre publiée dans l'Univers, à cause de ses jugements sur les Canadiens.

[Marseille, le] 6 mai 1857.

Mon cher Seigneur, si j"avais le temps de lire les journaux, je n"aurais pas attendu aujourd"hui pour apprendre l"inconcevable indiscrétion du parent ou de l"ami à qui le p. Baudre a adressé une lettre très blâmable qu"on a publiée dans l"Univers. Je ne saurais vous exprimer la peine que j"éprouve en apprenant une pareille incartade. Je croyais le p. Baudre un homme plus judicieux et plus réservé. De quel droit s"avise-t-il de juger toute une nation sur la rencontre de quelques individus dont peut-être même il a mal apprécié les actions. Il ne fait que d"arriver dans un pays et voilà qu"il prononce avec une légèreté impardonnable sur le caractère, les habitudes, les sentiments de ses habitants et il fait la confidence de ses impressions peu réfléchies à un ami ou à un parent indiscret, aussi peu judicieux que lui, qui ne craint pas de rendre publiques des observations qu"il aurait dû corriger comme étant l"effet évidemment d"une prévention ridicule et très offensante pour une nation que nous estimons, que nous aimons et dont nous avons bien souvent relevé les excellentes qualités. Je vous charge très expressément, mon cher Seigneur, de faire au p. Baudre les reproches qu"il mérite. Je suis persuadé qu"il aura compris sa faute, lorsque le malheureux journal que. l"on a rendu le dépositaire et le propagateur de son indiscrétion sera tombé entre ses mains. Mais qu"en pensera-t-on et qu"en dira-t-on à Montréal et dans tout le Canada?

Je voudrais couvrir de ma voix cette sotte communication, et faire entendre partout que nous désavouons hautement les paroles et le faux jugement porté si légèrement par ce bon Père qui n"est pas excusable pour n"avoir pu prévoir que son correspondant serait assez insensé pour publier ce qu"il aurait dû étouffer, pour l"honneur de son ami dont il dévoilait la légèreté et le peu de réflexion.

233. [À Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface].[2]

233. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Envoi du f. Isidore Clut à la place du p. Bouquillon qui part pour le ciel.

---

[1] Ms. Yenveux VI, 60.
[2] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

Marseille, le 22 mai 1857.

C"est bien en courant, cher Évêque, que je trace ces deux lignes. Je suis pressé par l"heure du chemin de fer qui doit me conduire à Aix. Cependant il m"est impossible de laisser partir l"excellent Frère que je dirige vers vous sans lui remettre un bout de lettre. Hier encore nous ne savions comment faire pour remplacer le père Bouquillon qui se trouve hors d"état de voyager pour un autre pays que la patrie céleste. Des difficultés très graves s"élevaient d"autre part pour empêcher le départ du p. Frain[1]. J"étais vraiment désolé, je me voyais au moment de n"avoir personne à vous envoyer, lorsque le bon Dieu m"a inspiré le moyen de surmonter l"obstacle qui s"était élevé du côté du p. Frain, bien à son corps défendant il faut le dire; d"un autre côté l"inspiration de m"adresser à l"excellent frère Clut dont je connaissais le dévouement. C"est un sujet parfait qui a été transporté de joie quand je l"ai appelé. Il ne comptait pas être propre encore pour les missions puisqu"il n"est pas sous-diacre et qu"il a encore à faire une année de théologie; mais il est d"un âge mûr. Il est né le 11 février 1832. S"il n"avait pas fallu le faire partir tout de suite pour qu"il ne manquât pas le départ de Liverpool, je l"aurais ordonné sous-diacre, diacre et prêtre en trois semaines; mais il n"y a pas moyen. d"attendre. Je présume que vous avez d"abondants privilèges. Corn" me supérieur des Missionnaires Oblats vous pourrez le présenter à Mgr l"Évêque de St.-Boniface pour qu"il ordonne ce sujet avec dispense d"interstice quand il le jugera à propos. Je vous conseille de ne pas différer de le faire prêtre. C"est un religieux solidement vertueux, qui ne négligera pas de terminer ses études théologiques lorsqu"il sera prêtre. Il est doué d"un très bon esprit. Je l"ai prévenu contre les insinuations qu"il pourrait rencontrer. Il a parfaitement saisi la chose. Vous serez content de lui. Ce sera un trésor pour votre mission. Je ne puis rien ajouter si je ne veux pas manquer le départ du train.

Adieu, cher ami, je n"ai reçu qu"hier votre lettre bien tardive à mon gré. Je vous embrasse de tout mon cœur. Si vous m"aimez ne me faites pas languir après vos lettres.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, S. G.

— Dès que vous saurez quelque chose de Rome, faites m"en part tout de suite.

234. [Au p. Faraud].[2]

234. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Remerciements pour "l'admirable relation" sur la Mission de la Nativité. Reconnaissance et action de grâces pour les merveilles de la grâce. Vertus du p. Grondin. Préventions du p. Grollier contre Mgr Taché. Invitation à la charité fraternelle. Envoi de missionnaires.

L.J.C. et M.I.

St-Louis près Marseille, le 28 mai 1857.

---

[1] Ses parents fort pauvres avaient besoin de lui. On leur accorda une pension et on fit partir le p. Frain (Cfr. Conseil Général, 13 mai 1857).

[2] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome. Arch. de la Postulation, DM 10.

Je viens de lire, mon cher fils et bien aimé [p.] Faraud, tout au long avec le plus vif intérêt et une attention soutenue, l‟admirable relation que vous m‟avez adressée de la Mission de la Nativité le 6 décembre dernier. Comment vous exprimer tous les sentiments qu‟elle a fait naître dans mon âme. Il m‟a fallu d‟abord remercier le bon Dieu de son assistance continuelle et des merveilles qu‟il a daigné opérer par votre ministère. Et puis je vous ai pressé en esprit contre mon cœur, touché jusqu‟aux larmes de tout ce qu‟il vous a fallu souffrir pour conquérir ces âmes à Jésus-Christ qui vous avait revêtu de sa puissance et soutenu par sa grâce au milieu de tant de difficultés. Mais aussi quelle récompense dès ce monde en considérant les prodiges opérés par la vertu de votre ministère. Il faut remonter jusqu‟à la première prédication de s[ain]t Pierre pour retrouver quelque chose de semblable. Apôtre comme Lui, envoyé pour annoncer la Bonne Nouvelle à ces nations sauvages, le premier à leur parler de Dieu, à leur faire connaître le Sauveur Jésus, à leur montrer la voie qui conduit au salut, à les régénérer dans les s[aintes] eaux du baptême, il faut se prosterner devant vous tant vous êtes privilégié parmi vos frères dans l‟Église de Dieu dans le choix qu‟il a fait de vous pour opérer ces miracles. Je vous ai suivi avec anxiété dans ce pénible voyage. Je n‟y ai pris avec vous un peu de repos que chez ce bon Beaulieu dont vous avez tant consolé la famille.

Mais c‟est au Fort où je me suis trouvé vraiment à l‟aise malgré l‟embarras du bourgeois qui a été de meilleur accommodement que je ne m‟y attendais à cause du tour vraiment digne d‟un envoyé de Dieu que vous lui avez joué.

J‟avoue, mon cher fils, que j‟ai été étourdi de ce que la grâce de Jésus-Christ a opéré à l‟île Orignal, et quoique je n‟aie pas pu me représenter assez la topographie des lieux, ni m‟expliquer comment à point nommé tous les Sauvages arrivaient les uns après les autres, je me mêlais à cet auditoire attentif qui savait si bien profiter de vos instructions et mettre en pratique vos bons avis. Je comprends comment toutes les fatigues, toutes les peines, toutes les privations disparaissent et s‟effacent devant de pareils résultats. Que! est celui d‟entre nous qui ne donnerait pas cent fois sa vie pour en obtenir de pareils? Sans vous que seraient devenues toutes ces âmes qui avaient pourtant reçu de Dieu ce germe de prédestination qu‟il vous a été donné de développer. Mais c‟est ravissant! Je ne puis vraiment contenir le transport de ma reconnaissance et de mon admiration.

Je ne suis plus surpris, mon cher fils, que l‟enfer à qui vous enlevez sa proie se soulève contre vous. Ne vous laissez point abattre. Qu‟il sache que vous n‟avez pas achevé votre œuvre et que vous lui préparez d‟autres défaites. Dieu dont vous êtes le ministre est avec vous, ne craignez rien. Surmontez avec courage cette tristesse dont vous me parlez, elle est involontaire, unissez-la à la tristesse de notre Seigneur dans le jardin des Oliviers. Faut-il bien, mon cher enfant, que quelque peine tempère votre joie. Il est juste que vous éprouviez de temps en temps des consolations, mais il faut les acheter par les tribulations et les peines, c‟est ce que nous appelons les douleurs de l‟enfantement.

La seule chose à laquelle je tiens essentiellement c‟est qu‟on ne vous laisse plus seul comme vous l‟avez été trop longtemps. Avouez que quand on a le bon père Grandin pour compagnon on doit se sentir à l‟aise. Quel vertueux missionnaire! quel bon esprit! quel excellent religieux! Sans doute nos autres Pères aussi sont bons, mais d‟après ce que vous me dites je comprends que certains ne s‟occupent pas assez à corriger les défauts de leur caractère. Le p. Grollier aurait besoin de s‟observer davantage. Il aurait dû se dire que plus nouveau que vous dans cette difficile mission il devait prendre conseil de vous plutôt que vous contrarier. Si je lui écrivais je voudrais lui dire de réfléchir avant de juger. Il s‟est évidemment trompé dans ses

appréciations de la conduite et des sentiments de Mgr Taché. Je ne saurais trop blâmer les préventions auxquelles tant lui que quelques autres se sont laissés aller contre ce prélat auquel on devait doublement respect et obéissance en sa double qualité d"Évêque diocésain et Vicaire de notre Vicariat. Je vous conjure tous, mes chers enfants, de vivre dans la plus parfaite union entre vous d"abord et avec Mgr Taché qui est aussi un des nôtres et de plus l"Ordinaire du lieu et votre supérieur régulier. Il serait absurde d"avoir la prétention de lui imposer la direction qu"il a à suivre dans le gouvernement de son diocèse. Il ne doit compte qu"à Dieu de ses résolutions. Tout murmure à cet égard est une faute sur laquelle je m"aperçois qu"on a passé trop légèrement. Je vois avec plaisir que vous avez su vous préserver de cette espèce d"entraînement qui n"était autre chose que la zizanie semée par l"homme ennemi dans le champ du père de famille.

Méfiez-vous tous des embûches du démon qui frémit de la guerre que vous lui faites au nom du Seigneur. Ce malin esprit vous redoute tellement qu"il a failli me mettre dans l"impossibilité de vous envoyer le secours que je vous avais préparé. Grâces à Dieu j"ai pu déjouer sa trame, et vous allez recevoir un renfort qui vous mettra à l"aise. Ce sont de bien bons missionnaires qui sont déjà partis de France et qui vont s"embarquer en Angleterre les uns sur le vaisseau de la Compagnie les autres pour le Canada[1].

Adieu, mon cher fils, je vous embrasse et vous bénis de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, Sup. G.

235. [À Mgr Odin, évêque de Galveston].[2]

235. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Les Oblats doivent renoncer à la direction du collège de Galveston; cette œuvre ne correspond pas aux fins de l'Institut. Reconnaissance à Mgr Odin pour sa bonté envers les Pères. Deux de ceux-ci peuvent demeurer temporairement au collège; les autres iront à Brownsville.

Marseille, le 20 juin 1857. Monseigneur,

Votre lettre du 15 mai que j"ai reçue il y a quelques jours me jette dans un véritable embarras. Elle me fait connaître que vous seriez contrarié que nos Pères ne soient plus chargés du collège de Galveston, et d"autre part je vois qu"il est impossible qu"ils continuent cette œuvre dans les conditions où ils se trouvent. Non pas qu"ils aient le moins du monde à se plaindre de votre Grandeur, car ils sont au contraire les premiers à rendre justice à la bonté avec laquelle vous les avez toujours traités et à la générosité que vous avez mise à leur procurer tous les moyens pécuniaires et autres pour les aider à conduire à bonne fin l"entreprise du collège de Galveston. Je suis bien aise que vous m"ayez fourni l"occasion, Monseigneur, de vous faire connaître leurs sentiments à votre égard qui sont ceux d"un dévouement respectueux à votre personne et d"une sincère reconnaissance pour toutes vos bontés, sentiments d"ailleurs que je tâche d"inspirer à tous mes enfants et qui doivent caractériser les Oblats de Marie, quelque part que Dieu les envoie et que les appelle la confiance des Évêques. Mais la difficulté n"est pas là, elle vient malheureusement d"une cause indépendante de la

[1] En plus de p. dut et des Pères déjà mentionnés (lettre du 13 mars au p. Maisonneuve), 4 Frères convers devaient partir, dont le f. Kearney. Cfr. Conseils du 19 février et du 13 mai 1857.
[2] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

volonté des hommes et que ni vous ni nos Pères ne pouvez faire disparaître. La difficulté réside toute entière dans la nature même de l‟œuvre à laquelle travaillent les Oblats de Marie établis dans votre ville épiscopale. Il paraît que le collège de Galveston n‟est et ne sera de longtemps qu‟une école commerciale où les élèves qui étudient le latin et qui surtout se destinent à la carrière ecclésiastique sont en très petit nombre. Or pour faire les classes ordinaires dans une pareille institution il n‟est pas nécessaire d‟employer des prêtres dont le zèle pourrait être mieux utilisé au service des âmes dans un pays où la vigne du Seigneur manque d‟ouvriers. Une Congrégation religieuse composée de simples frères instituteurs peut suffire. En face d‟une pareille situation il n‟est pas étonnant que nos Pères aient conçu l‟idée de s‟en retirer, et qu‟ils aient fini par s‟y arrêter comme à une résolution dont la conséquence serait leur application à un ministère plus conforme à leur vocation. Car vous n‟ignorez pas sans doute, Monseigneur, que l‟éducation même des ecclésiastiques n‟est qu‟une fin secondaire de l‟Institut des Oblats de Marie, et que l‟instruction des laïques dans les sciences humaines leur est tout à fait étrangère.

C‟est d‟après ce point de vue que nos Pères de Galveston jugent leur position dans le collège; c‟est dans ce sens qu‟ils m‟ont écrit dès les années précédentes. Mais je n‟ai pas voulu céder si facilement, j‟ai pensé qu‟il fallait se donner du temps pour juger du véritable état des choses et ne pas nous exposer à des regrets ou à des reproches justement mérités. L‟expérience de cette dernière année que nous parcourons a prouvé que le jugement porté par les Pères de Galveston sur le collège n‟était que trop fondé, leur répugnance à continuer ce ministère en est venue au point que je n‟y vois pas de remède. Voilà où en sont les choses, et dans une pareille situation, je ne pense pas qu‟il y ait d‟autre parti à prendre que de nous concerter afin que le changement qui aura lieu se fasse avec le moins d‟inconvénients que possible pour le collège de Galveston. En y appelant d‟autres maîtres, les frères des écoles chrétiennes par exemple, et leur confiant l‟établissement qu‟ils géreront à leur risque et sous leur responsabilité, vous pouvez, s‟il le faut, vous réserver le droit d‟y maintenir un ou deux prêtres pour le service religieux de la maison et même pour la haute direction de tout l‟établissement. Afin de vous prouver notre bonne volonté, je consens à ce que deux de nos Pères demeurent pour cela provisoirement dans le collège, l‟un plus spécialement chargé de cette œuvre et l‟autre pour l‟y aider et être en même temps à votre disposition par rapport à différents petits services qu‟il pourrait vous rendre en ville ou dans les environs. Les autres Pères qui sont actuellement à Galveston iraient à Brownsville se réunir à leurs confrères et fortifier ainsi cette communauté qui serait alors en état d‟étendre davantage ses travaux apostoliques.

Vous voyez. Monseigneur, que tout. en cédant à la nécessité qui m‟oblige à nous décharger de votre collège, je prends tous les moyens pour éviter les conséquences fâcheuses de cette mesure et pour que d‟autre part elle ait un résultat utile à votre diocèse en lui procurant un plus grand nombre d‟ouvriers employés au s[ain]t ministère. C‟est pour le même motif de vous diminuer la peine causée par cette mesure, que je ne fais aucune réclamation pour les sacrifices que la Congrégation a dû s‟imposer depuis l‟entreprise du collège et que pour toute compensation ou indemnité pécuniaire, je m‟en remets entièrement à votre esprit de justice et de générosité, vous faisant de notre part l‟abandon de toutes les sommes que nous avions obtenues de la Propagation de la foi pour les bâtiments du collège.

Agréez, etc.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

236. [Au p. Gaudet, supérieur à Galveston].[1]

236. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Les Pères peuvent abandonner le collège dans les conditions et selon la forme indiquée à Mgr Odin. Obédience des Pères et Frères. Conseils de prudence et de délicatesse dans les pourparlers avec l'Évêque.

Marseille, le 23 juin 1857.

Mon cher père Gaudet,

En réponse de vos dernières lettres je vous fais savoir que nous avons fini par céder à vos réclamations et à celles de nos Pères de Galveston relativement au collège. Mais le jour que nous décidions en Conseil cette question importante voilà qu"arrive une lettre de Mgr Odin qui après une longue énumération de tout ce qu"il a fait pour notre établissement à Galveston me conjure en grâce de ne pas me prêter au projet qu"il soupçonne que vous avez de quitter ce collège. Vous comprenez que ces instances de l"Évêque, qui regarde cette mesure comme la ruine de cet établissement, nous ont mis dans l"embarras. Enfin, après y avoir sérieusement réfléchi, nous nous sommes arrêtés au parti que vous trouverez exposé assez au long dans la lettre que je viens d"écrire à Mgr Odin et dont je vous transmets copie sur l"autre feuille. Il était difficile de ne rien accorder à ce bon Évêque pour lequel nous devons avoir des égards, et d"ailleurs pouvions-nous abandonner le collège de telle manière que de le laisser entièrement tomber entre les mains de simples frères. Nous ne l"avons pas pensé. Il a donc été décidé que deux des Pères du Collège y demeureront provisoirement, ce qui dans notre idée veut dire l"espace d"un an encore. Ces deux Pères sont les pères Parisot et Vignole, ce dernier pour s"occuper plus spécialement de cette œuvre et le premier pour aider en cela son confrère et se livrer au ministère de la prédication tant dans la ville que dans d"autres localités où il y aurait des missions et des retraites à donner. Le frère Mac Grath devra être envoyé, de suite les vacances commencées, en Canada où l"on a besoin de lui pour l"an prochain dans le collège de Bytown. Quant à vous et au p. de Lustrac, vous êtes destinés à Brownsville où il faudra vous rendre dès que toutes les affaires seront terminées pour la transition du collège entre les mains des frères des Écoles Chrétiennes. Arrivé à Brownsville vous y trouverez une note de ma part qui vous dira ce que vous y aurez à faire. Je vois bien par votre lettre de direction que vous préféreriez être retiré du Texas, mais pour cette année la chose n"est pas possible; il faut donc que vous me donniez cette preuve de votre bonne volonté, en acceptant cette mission dans un climat qui ne nous convient guère. L"an prochain quand les pères Parisot et Vignole pourront aller fortifier la communauté de Brownsville, l"on pourra aussi plus facilement vous placer ailleurs, si la chose est devenue nécessaire. Il nous reste à disposer des Frères convers. Vous en enverrez un à Brownsville et l"autre, s"il n"est pas utile à nos Pères de Galveston, pourra être dirigé sur le Canada en compagnie du f. Mac Grath. Nous nous contenterons pour le moment, en compensation des sacrifices faits par la Congrégation, des 800 dollars dont vous parlez, plus les 1000 que vous espérez mettre de côté d"ici aux vacances et enfin les meubles et autres objets que vous pourrez retirer du collège. Probablement que l"Évêque, quand il sera à même de le faire, nous donnera encore quelque chose comme indemnité.

---

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

Maintenant il ne me reste plus, mon cher père Gaudet, qu"à vous recommander de mettre beaucoup d"égards dans la manière dont vous allez conclure l"affaire du collège de Galveston avec Mgr Odin. Sans doute qu"il faut vous en tenir pour le fond à la résolution que nous avons prise ici et qui est assez clairement exprimée tant dans la lettre à ce Prélat que dans la vôtre. Mais il faut aussi que sous le rapport des formes vous ne donniez lieu qu"à des éloges de la part du digne Évêque, qui sera déjà assez contrarié par notre détermination. Je n"ai pas besoin d"insister là-dessus, ni de vous en dire davantage sur d"autres questions pour aujourd"hui.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, Sup. Gén.

237. [À Mgr Guigues, provincial du Canada].[1]

237. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Dispense des vœux du p. Ryan. Il convient d'établir les Oblats à poste fixe à la Baie d'Hudson. Les Pères chargés du collège de Bytown devront terminer les travaux aux frais de la Congrégation. Projet de juniorat. Le père Paillier chez les Trappistes. Caisse provinciale. Succès des missions à Buffalo. Pères Naughten et Coopman. P. Baudre.

Marseille, le 23 juin 1857.

Je réponds à votre lettre du 15 mai, qui contenait le compte-rendu de votre dernier Conseil extraordinaire de la Province du Canada, et pour procéder avec plus d"ordre je le fais en suivant les articles de cette lettre, l"un après l"autre.

1° Vous trouverez ci-joint le certificat de dispense que vous me demandez pour ce certain Ryan que nous avions eu le tort de recevoir dans la Congrégation et qui après avoir été élevé à nos frais et dépens ne songe à s"acquitter de ce qu"il nous doit qu"en exigeant une preuve qu"il ne nous est plus rien.

2° La mesure prise par Mgr l"Évêque d"Albany, au sujet de nos Pères de PIattsburgtl auxquels il défend d"entendre les confessions des Irlandais, me paraît avoir un caractère odieux de restriction qui doit vous suffire pour vous faire réclamer qu"elle ne soit pas mise à exécution.

3° Le projet d"établir nos Pères à poste fixe auprès des Sauvages de la Baie d"Hudson, au lieu de les envoyer chaque année à grands frais y passer quelques semaines, me paraît très propre à assurer le bien de la religion dans ces pauvres contrées. Il faudra donc faire tout votre possible afin de l"amener à bonne fin.

4° Rien de plus juste que les Oblats du Canada se mettent en devoir de terminer les travaux qui restent à leur charge en ce qui concerne l"église et le collège où ils sont établis à Bytown. C"est un des articles de la convention qui a été passée entre nous, l"an dernier.

5° Toute pensée ayant pour but de nous procurer des vocations aura toujours mon entière approbation. Je vois donc avec plaisir que vous vous occupez aussi dans le Canada d"un plan de juniorat où vous formeriez quelques élèves dont vous ferez ensuite des novices pour la Congrégation, mais il est inutile qu"on s"adresse à la caisse générale pour les frais de cette œuvre. C"est à chaque province à y pourvoir au moyen des ressources que l"on se procure à cet effet. C"est ainsi que la chose est pratiquée en Angleterre où nos Pères ont créé un juniorat où il y a déjà de huit à dix enfants. Quant

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

aux deux Oblats que vous demanderiez pour aller apprendre l‟anglais en Amérique, si vous y tenez absolument, on pourra vous les donner. Mais il serait plus naturel de les envoyer pour cela en Angleterre où le Canada paierait leur pension et d‟où après un ou deux ans, ils vous seraient rendus.

6° L‟envoi du p. Paillier à la mission des Sauvages du Labrador ne pourra guère avoir d‟influence sur sa détermination d‟aller essayer une vie plus retirée et plus austère. Ses lettres me prouvent que cette résolution date de longtemps et si la réponse que je lui ai faite ne l‟en détourne pas il faudra bien finir par lui laisser suivre cette idée[1].

7° J‟ai fait écrire au p. Casenave[2] par le R.P. Aubert à qui d‟ailleurs il venait de s‟adresser pour insister sur son envoi aux missions sauvages. La lettre qui est très explicite et assez longuement raisonnée suffira, je l‟espère, pour faire renoncer le Père en question à un ministère qui lui convient certainement beaucoup moins que celui auquel vous pouvez l‟employer au Canada où il *sera* très facile de l‟utiliser surtout pour la prédication dont il est en état de bien s‟acquitter.

8° Les arrangements que vous avez pris en Conseil Provincial relativement à la part que chaque maison doit prendre aux charges communes de toute la Province, telles que frais de voyages des sujets envoyés d‟Europe, etc., et pour créer quelques ressources à la caisse provinciale, me paraissent tout ce que vous pouvez faire pour le moment à ce sujet; plus tard quand la maison de Montréal aura couvert une partie des dettes qui lui restent et que celle de Bytown sera bien sur son courant, la caisse provinciale pourra sans peine se faire un revenu assez considérable par le seul versement de l‟excédant des caisses locales, comme cela se pratique dans nos Provinces de France.

9° J‟ai été bien aise de voir par ce que me dit votre lettre .que les nouvelles que nous avions déjà apprises ici par les journaux américains sur le succès des missions de nos Pères de Buffalo, ne sont point une exagération. Mais la réflexion qui tombe sur le père Naughten ne laisse pas que de me mettre en peine. Je connaissais ce sujet comme assez rempli de lui-même et bien imparfait sous le rapport du caractère, mais il me semblait d‟autre part avoir quelques bonnes qualités, entre autres du zèle pour les âmes, l‟amour du travail et un sincère attachement à la Congrégation.

Je ne pensais pas surtout qu‟il fût suspect sous le rapport auquel vos paroles à son sujet semblent faire allusion. J‟aurais alors voulu quelque chose de plus détaillé que cette phrase, ses supérieurs ont besoin de le suivre de très près et de le surveiller sur toutes les matières. Quant au pauvre Coopman c‟est vraiment fâcheux que cet enfant qui était bon se soit ainsi détraqué, j‟aurais quelque idée de le rappeler en France, où nous pourrions plus facilement parvenir à le remonter. Qu‟en pensez-vous?

10° Pour ce qui est des sujets anglais à vous fournir pour le collège de Bytown, le R.P. Aubert m‟avait déjà communiqué la lettre de son frère qui faisait dernièrement cette demande au nom du Conseil Provincial du Canada. Mais vous savez bien et tout le monde le sait, qu‟il n‟est pas si facile de trouver des sujets qui soient en état d‟enseigner en anglais. Vous vous plaignez qu‟on n‟a pas tenu l‟an dernier la promesse de vous donner un professeur pour cette langue. Mais est-ce notre faute si le p. Naughten ne vous a pas convenu, et d‟ailleurs ne l‟avez-vous pas remplacé à Bytown par un Père tiré de Buffalo, et où il aurait bien fallu le rendre si vous n‟aviez pas eu Naughten à votre disposition. Or ce père Trudeau n‟est-il pas aussi anglais que

---

[1] Nom gratté dans le Registre, mais il s‟agit du p. Paillier qui demandait à entrer chez les Trappistes américains, cfr. Conseil Général, 10 juin 1857.

[2] Nom gratté, difficile à reconstituer, mais semble être Casenave, écrit Cazenave, cfr. Mazenod à Honorat, 9 octobre 1857.

français? Néanmoins nous pourrions, grâce à une combinaison adoptée pour le Texas, vous donner l"Oblat scolastique, irlandais d"origine, qui est un des professeurs du collège de Galveston. Je vais écrire au p. Gaudet qui n"en aura plus besoin l"an prochain, de vous l"envoyer durant les vacances. À propos du p. Gaudet, il est de mon devoir de relever une insinuation contenue à la fin de votre lettre, et de laquelle je n"ai pu m"empêcher d"être particulièrement choqué. Ce Père dont, par parenthèse, je n"ai pas lieu d"être satisfait, vous a écrit, dites-vous, que s"il avait su au départ du p. Baudre pour Montréal qu"il y fût pour être supérieur, il vous aurait prévenu qu"il n"en avait pas les qualités et que tout le monde pensait ainsi à Galveston. Et vous ajoutez qu"il paraît difficile qu"on ne l"ait pas jugé également de même en France. Ce qui signifie en d"autres termes que nous vous avons donné pour supérieur de Montréal un homme que nous savions fort bien n"être pas capable d"en remplir les fonctions. Ceci est trop fort. Eh bien, je dois vous dire que cette supposition injurieuse non seulement est fausse, mais qu"il était impossible pour nous de juger autrement le p. Baudre que nous l"avons fait. D"abord sa correspondance et sa manière de conduire les affaires difficiles de Galveston nous prouvaient qu"il était loin de manquer de capacité, puis le témoignage de ses confrères et même de Mgr Odin venaient ajouter un tel poids à ces présomptions favorables qu"il nous était bien permis de croire qu"il pouvait être mis à la tête d"une de nos Communautés au Canada. Est-il d"ailleurs démontré que s"il avait eu à faire à des hommes raisonnables il ne s"en serait pas tiré?

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

238. [Au p. Bermond, Visiteur en Orégon].[1]

238. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Le p. Bermond est nommé Visiteur en Orégon. Même s'il a été rappelé de St.-Boni face, on ne compte pas moins sur lui pour d'autres responsabilités. Le p. Casimir Aubert ajoute les détails sur Ce qu'on attend du Visiteur.

Marseille, le *9* septembre 1857.

Je me réservais, mon cher père Bermond, de vous écrire un peu longuement au sujet de la mission que je vous donne. Vous en comprendrez l"importance, et j"ai la confiance que vous la remplirez avec zèle et perspicacité. On ne me donne pas le temps d"écrire, tant à mon retour de voyage que je viens de faire en Angleterre je trouve d"affaires arriérées et des personnes pressées. Le p. Aubert qui connaît ma pensée s"expliquera avec vous en mon nom[2]. J"ai voulu néanmoins vous dire moi-même que s"il a fallu vous rappeler de St.-Boniface, on ne compte pas moins sur vous pour concourir ailleurs à la gloire de Dieu, au service de l"Église et au bien de la Congrégation. Le choix que je fais de vous pour cette nouvelle mission vous prouve quel est mon sentiment, et les espérances que je fonde sur la visite que vous allez entreprendre. Vous m"écrirez dès que vous aurez reçu votre destination et lorsque

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

[2] Le p. Aubert écrit que le p. d"Herbomez n"est pas bien accepté par tous les Pères de l"Orégon et qu"on ne peut le nommer Vicaire des Missions. Si le p. Bermond, venu de l"extérieur, croit pouvoir assumer cette charge, après avoir examiné la situation, on pourra l"y nommer. On ne publie pas la lettre latine du 8 septembre, jointe à celle-ci, par laquelle le p. Bermond est nommé Visiteur, selon une formule assez semblable à la nomination du p. Tempier le 1 mai 1851.

vous serez arrivé, n"eussiez-vous qu"à me donner des nouvelles de votre voyage. Vous me ferez ensuite connaître vos espérances, vos appréciations et vos opérations.

Adieu, mon cher père Bermond, je vous salue affectueusement et vous bénis de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, Sup. Gén.

239. [Au p. Honorat, supérieur à Bytown].[1]

239. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Remerciements pour le compte-rendu des activités des Pères et Frères de la Province. Pas encore de vocation au Canada. Pères Casenave et Rouge. Égoïsme des Pères du Canada qui ne veulent pas contribuer aux frais généraux de la Congrégation alors qu'ils ont construit à Montréal "la plus belle église du Canada et une maison en proportion de cette magnificence".

Marseille, le 9 [octobre 1857][2].

Je viens de lire avec délice, mon cher p. Honorat, le compte»-rendu de votre Province que vous avez eu la complaisance de me transcrire de votre main. Combien de fois en le lisant, me suis-je interrompu pour rendre des actions de grâce à Dieu pour les bénédictions qu"il répand sur le ministère de nos Pères dans toute l"étendue de votre immense province. De telles merveilles ne toucheront-elles donc jamais le cœur de vos Canadiens, et s"obstineront-ils toujours à ne pas vouloir concourir à tant de bien en venant se joindre à nous sous les drapeaux de la Vierge Immaculée qui nous protège d"une manière si sensible. En Angleterre, pendant le voyage que je viens d"y faire, j"ai donné l"habit au dixième novice et j"ai ramené avec moi trois profès scolastiques, et les Canadiens ne savent que se faire Jésuites, les Jésuites pourtant ne faisant pas sous les yeux des peuples de vos contrées la dixième partie du bien que vous faites. Cela me [dé]passe. *9 9bre.* Je reprends ma lettre commencée il y a un mois. J"en étais à m"étonner qu"un pays si catholique ne vous fournit pas de quoi alimenter votre noviciat. C"est désolant parce que j"ai beaucoup de peine à trouver des sujets pour envoyer dans un pays catholique, toutes les vocations de ceux qui consentent volontiers à quitter le sol de la patrie se dirigeant vers les missions des Infidèles. Vous avez le p. Casenave qui se désole d"avoir été trompé, à ce qu"il dit, en le retenant en Canada tandis qu"il ne soupirait qu"après les missions des infidèles. Je ne veux pas dire qu"il ait raison, mais il en est ainsi. Je vais lui écrire pour un peu le remonter, d"autant plus qu"il me revient qu"il a très bien fait à Québec. J"aurais désiré qu"on me donnât quelques détails plus circonstanciés de Montréal. J"aurais été bien aise de savoir où l"on a placé le p. Rouge et qu"on ne me laissât pas ignorer quel est le motif qui a enfin décidé de le retirer de Montréal où depuis trop longtemps il n"édifiait pas. Je n"aurais pas voulu apprendre pour ainsi dire par ricochet que ce pauvre P[ère] passait huit et quinze jours sans dire la messe si ce n"est le dimanche. Ce sont des choses exorbitantes qu"on ne doit pas laisser ignorer au Supérieur Général.

11 9bre. Chose incroyable! Je viens de dénicher une lettre de l"Évêque de Bytown que je n"avais pas lue. Sa date m"explique cette énigme. Elle a dû arriver avant que je fusse de retour de mon voyage ou pendant quelqu"une de mes absences.

---

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.
[2] Le Registre n"indique que le 9, mais la suite de la lettre permet de préciser: 9 octobre 1857.

Tant il y a que je viens de lire dans cette lettre une partie des choses que je désirais savoir. On ne me dit pourtant pas encore où a été placé le p. Rouge que je voyais avec tant de peine se dévoyer et nuire aux autres par ses mauvais exemples.

14 9bre. Je viens de recevoir une lettre de Mgr Guigues qui répond à peu près à toutes mes questions. Je ne brûlerai pas pour cela ma lettre dans laquelle je suis en travail depuis plus d"un mois. Elle vous prouvera du moins quelle est ma sollicitude pour tout ce qui intéresse notre Congrégation. Mais il y a de quoi se désoler à voir la répugnance qu"a cette province du Canada pour concourir aux besoins pressants de nos maisons de noviciat et de scolasticat. Vous avez toujours de bonnes raisons pour vous refuser à fournir ce que le devoir et de trop justes sentiments devraient vous porter à offrir de bon cœur. On formera ici les sujets à grands frais et vous n"y serez pour rien. Pourquoi vous êtes-vous mis dans la position où vous vous trouvez? Qu"était-il besoin que vous vous donnassiez la satisfaction de construire la plus belle église du Canada et une maison en proportion de cette magnificence? Il fallait mieux calculer vos moyens et ne pas vous jeter tous dans une gêne des plus pénibles pour satisfaire à ce caprice de votre vanité. Sachez maintenant vous imposer des sacrifices plutôt que vous isoler de toutes les charges auxquelles toute la Congrégation doit prendre part pour le bien général de la famille. Je ne saurais vous exprimer combien je suis mécontent de cette sorte d"égoïsme qui a toujours régné en Canada. C"est à qui mieux mieux pour concentrer tout l"intérêt sur vous. Plutôt que de priver nos maisons d"éducation du secours dont elles ont besoin, pourquoi ne feriez-vous pas comme les Jésuites, pourquoi ne demanderiez-vous pas une allocation à la Propagation de la foi pour être aidés à payer vos dettes? Et encore vous demandez des sujets nombreux étant comme vous êtes dans votre Province. Ce n"est rien de vous avoir envoyé des hommes comme le p. Baudre et le p. Casenave! Et le p. Naughten si utile dans sa patrie. Mais non: il faudrait vider toute la Congrégation en Canada et vous n"en auriez pas assez. Vous voyez que je suis en colère. Avouez que vous méritez que je vous gronde.

Je ne vous aime pas moins pour cela et je vous bénis.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

240. [À Mgr Guigues, provincial du Canada].[1]

240. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Nouvelles sur la visite du Fondateur en Angleterre, Ecosse et Irlande. Toujours pas de vocations oblates au Canada. Le p. Grondin sera coadjuteur de Mgr Taché. Nombreuses occupations de l'Évêque de Marseille.

Marseille, le 16 octobre 1857.

Mon bon Évêque,

II y a trop longtemps que je n"ai eu la consolation de t"écrire. Plus je vais moins j"ai de temps disponible. Ce n"est jamais qu"à la dérobée que je puis tracer quelques lignes, aussi j"ai pris le parti de charger le p. Aubert de correspondre pour les affaires au dehors. Il ne faut pas croire pour cela que je sois exempt et de soucis et de correspondances. Hélas il m"en faut avoir souvent de bien tristes et bien fatigantes. Ce sont celles surtout avec certains personnages à qui le sens de l"honneur, de la

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

délicatesse, je dirai même de la conscience manque. Ce sont alors des lettres dégoûtantes, fastidieuses, qui exciteraient l‟indignation s‟il ne convenait pas de se contenir pour ne pas se donner des torts là où l‟on a mille fois raison. Quatre pages raisonnées pour répondre à un mauvais procédé, à une injustice, ne suffisent pas pour ramener au vrai, on ne répond que par un alibiforain, ou par une mauvaise raison. C‟est à recommencer mais sans plus de succès contre des partis pris et des iniquités. C‟est à moi qu‟est réservée la tâche de tirer les marrons du feu. Je m‟y résigne, mais je conclus toujours à un plus grand mépris des hommes sans en excepter certains de ceux qui devraient inspirer d‟autres sentiments[1].

Après cet entretien, j‟en viens à te remercier de tous les détails que tu me donnes dans tes bonnes lettres. Les dernières que j‟ai reçues de toi sont déjà un peu anciennes, mais je les ai lues avec beaucoup de plaisir à mon retour de mon long voyage. Tu sais que cette fois j‟ai poussé ma course jusqu‟en Ecosse et en Irlande. J‟ai été très satisfait des progrès et du bien que fait notre Congrégation dans les trois Royaumes. Le noviciat fixé à Sicklinghall est composé de 10 novices et j‟en ai retiré 3 scolastiques qui y ont fait leurs vœux. Il y a de plus dans cette maison un petit juniorat. À Leeds les journaux ont dû te faire connaître ce qui y existe. À présent les Catholiques ont fait une souscription pour bâtir une maison à nos Pères. En Ecosse Mgr Hope bâtit à Ga-lashiels une belle église qui sera desservie par nos Pères. À Dublin les nôtres ont été accueillis avec transport et l‟on m‟assure que sous peu leur jolie église en planches sera transformée en une belle église en maçonnerie. Il y a apparence qu‟à Liverpool on construira bientôt aussi une autre église que cette misérable bicoque que tu connais. J‟espère que l‟Irlande nous fournira des sujets. Il n‟y aura donc que votre Canada, vieux pays catholique, qui ne paiera point son contingent, et pourtant il vous faut du monde pour satisfaire à toutes vos œuvres! Passe que l‟Europe fournisse aux pays infidèles, à l‟Orégon, aux Caffres, à Ceylan, à la Rivière-Rouge, mais le Canada devrait se suffire. Quand apprendrai-je qu‟il y a quelqu‟un au noviciat? Si le pays était stérile pour tous j‟en prendrais mon parti avec moins de douleur, mais on alimente le noviciat des Jésuites, tandis qu‟on déserte le nôtre. Cependant les nôtres ne se lassent pas de faire le bien dans tout le Canada. B est vrai que les Jésuites tirent parti de leurs collèges. C‟est leur vocation comme la nôtre de faire des missions.

Je ne veux pas oublier de te dire que j‟ai été très satisfait du compte-rendu que le p. Honorat m‟a fait passer. Je l‟ai lu avec un vrai plaisir, et c‟est à cette lecture que je me suis affligé davantage de voir que tant de services, tant de dévouement, touchent si peu les âmes à qui la gloire de Dieu et le salut de leurs frères sont chers.

Je présume que tu dois savoir à ces heures-ci que le St-Siège a accordé le coadjuteur que vous avez demandé pour l‟Évêque de St.-Boniface. Le Préfet de la Congrégation de la Propagande m‟en a fait part, mais il me demande de le fixer sur les prénoms de l‟Élu, certains documents l‟appelant Vital et d‟autres Justin. J‟ai répondu que mes notes lui donnent les deux noms. J‟ai pourtant fait écrire au curé de son pays natal, mais je n‟ai pas encore reçu de réponse. Vraisemblablement à Rome on se contentera de mes renseignements, et l‟on m‟enverra les lettres apostoliques avant que ce bon curé se soit remué. Je voudrais bien que notre nouveau prélat vînt se faire sacrer par moi. Il y trouvera son compte et celui de la mission parce que nous l‟équiperons convenablement. Mgr Taché m‟avait dit dans le temps qu‟il était plus facile de venir en Europe que de descendre directement en Canada. C‟est bien assez

[1] Allusion sans doute à la correspondance avec les Evêques de Valence et de Quimper et avec les Jésuites, à l‟occasion de l‟abandon forcé des grands séminaires de Quimper et de Romans.

que tu m"aies échappé toi auquel j"aurais été si heureux d"imposer les mains. Je ne me console pas de ne l"avoir pas impérieusement exigé.

Il y a si longtemps que l"Évêque de St.-Boniface ne m"a pas écrit que je ne saurais où le trouver. Il est possible que je sois un peu en retard avec lui, mais comment ne pas comprendre ma position et ne pas me tenir compte de ma bonne volonté, dût-on m"écrire six lettres pour une réponse. Ne sait-on pas qu"on ne me laisse pas le temps de respirer dans ma ville de trois cent mille âmes, et avec un si grand nombre d"Oblats qui ont sans cesse affaire à moi.

Je m"estime très heureux, mon très cher ami, d"avoir pu m"entretenir quelques instants avec toi, la précipitation de ma plume te prouvera la peur que j"avais d"être dérangé.

Adieu, je t"embrasse de tout mon cœur. Mes saluts affectueux à tous,

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

241. [À Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface].[1]

241. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Le p. Bermond se croit toujours sacrifié et n'a pas aimé sa nomination en Orégon. Le p. Végreville espérait devenir évêque! À Rome, on a choisi le p. Grondin qui devra venir se faire consacrer en France.

Marseille, le 7 novembre 1857.

Je suis excusable, mon très cher Évêque, lorsque je vous écris sur un petit format comme celui-ci. Plus que jamais je suis écrasé d"affaires et de soucis. On ne me laisse pas le temps de respirer. Cependant de bric ou de broc[2] il faut que j"entretienne ma correspondance avec tous ceux des nôtres qui réclament mes réponses. Mais, mon cher ami, comment vous contentez-vous de ces demi-feuilles qui ne satisfont qu"en partie mon appétit? Quoiqu"il en soit je suis heureux de recevoir de vos nouvelles et je vous prie de ne jamais supposer qu"il y ait affaires au monde qui puissent me faire trouver longs vos entretiens. Vous m"apprenez que vous êtes en route pour rentrer dans votre diocèse, et moi je croyais que vous attendiez en Canada l"époque du Conseil de votre Province. Vous avez vu avant votre départ de Montréal le p. Bermond, qui n"a sans doute pas dû être plus aimable pour vous qu"il ne l"a été pour moi dans la lettre qu"il m"a écrite. Il se considère toujours comme un sacrifié et tandis qu"il m"avait demandé lui-même de le retirer de St.-Boniface, il se plaint amèrement de ma .détermination. La commission importante et de confiance que je lui avais donnée, il la regarde comme un nouvel outrage et une vexation. Ce qui m"annonce d"avance que *ce* sera en pure perte que j"aurai pris ce parti. Et pour m"ôter la pensée qu"il pût se faire à ce climat et à ce genre de ministère, il a soin de me rappeler que c"est une mission temporaire dont il reviendra quand il l"aura remplie. Il ne me laisse même pas l"espoir de réussir. Je n"ai jamais rencontré un cœur plus ulcéré que le sien. Loin de se rendre justice et de reconnaître par exemple que l"opposition qu"il avait montrée contre vous exigeait de ma part les conseils que j"avais dû donner aux missionnaires que j"envoyais dans ces contrées pour y vivre et

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

[2] Le Fondateur écrit habituellement: "de bric ou de broc", mais l"exprc»-lion est "de bric et de broc" = deçà et delà.

travailler sous votre juridiction, il s‟irrite et me sait le plus mauvais gré de mes sages et inévitables précautions: c‟est une grande croix pour moi et elle n‟est pas la seule. Il est juste que j‟éprouve des peines en compensation des grandes consolations que le bon Dieu me procure d‟autre part. Ne soyez pas surpris, mon cher ami, d‟avoir à boire à la même coupe que moi. Vous avez des consolations, il faut que vous ayez des peines. Le tout est de les supporter avec courage et résignation.

J‟ai reçu une charmante lettre du nouveau p. Lacombe: il s‟estime heureux de s‟être consacré à Dieu dans la société de sa divine Mère. Sa lettre m‟a fait le plus grand plaisir. Que vous dirai-je du p. Végreville? C‟est une déplorable folie qu‟il faudrait essayer de guérir par les exorcismes de l‟Église. Il n‟y a que le démon qui ait pu troubler ainsi une âme qui s‟était montrée si fervente. Peut-être que la connaissance du choix qui a été fait par le Chef de l‟Église qui doit lui ôter tout espoir d‟arriver à cette dignité qu‟il a l‟aveuglement de ne pas considérer comme une énorme charge, lui fera renoncer à cette extravagance. Mais je le répète, je pense qu‟il faudrait employer le remède efficace des exorcismes de l‟Église.

J‟ai reçu de Rome la connaissance du choix de votre coadjuteur. C‟est le p. Grandin qui a été nommé par le Pape sur la demande de la Ste Congrégation. On était seulement indécis sur son nom de baptême, étant appelé Vital dans certains documents et Justin dans d‟autres. J‟ai vérifié sur mes notes qu‟il porte les deux noms, mais pour la plus grande sûreté nous avons écrit au curé de la paroisse où il est né. Il se trouve qu‟il y a deux paroisses du même nom et le curé auquel on s‟est adressé n‟a pas répondu apparemment parce que cela ne le regarde pas. Nous avons alors pris le parti d‟écrire au secrétaire du diocèse. J‟attends la réponse.

Vous ne trouverez pas mauvais, je pense, que j‟appelle le nouveau prélat pour le consacrer. Son apparition en Europe et en France fera un très bon effet, nous l‟équiperons ici de pied en cap et il fera plus facilement quelque recrue pour votre mission. Vous savez que je la considère comme si pénible que j‟attends qu‟on me fasse la demande d‟y aller pour en donner l‟obédience. Je crois donc que la vue du p. Grandin et tout ce qu‟il sera dans le cas de dire excitera dans quelques âmes d‟élite le désir d‟aller partager vos travaux. Il convient d‟ailleurs que tant que le Fondateur de la Congrégation qui est évêque vit, les Évêques de la famille sortent pour ainsi dire de son sein. J‟écris dans ce sens au p. Grandin, veuillez bien lui procurer la facilité d‟exécuter ce dessein. Vous saurez que le Conseil de la Ste Enfance vous a accordé 3,000 frs. Je présume qu‟ils nous les feront passer à Marseille avec pareille somme pour Mgr Semeria pour que nous vous les fassions parvenir. Quelque bonne lettre bien édifiante de votre part pour les Annales de la Propagation de la foi ferait grand bien à votre oeuvre. Vous savez ce qu‟il faut pour que ces Messieurs insèrent une lettre dans leur recueil, il faut qu‟elle soit telle que vous savez les faire. Pour moi il ne faut pas tant de façon, écrivez-moi donc le plus souvent que vous pourrez. Ne m‟épargnez aucun détail sur les choses et sur les personnes. Ici nous avons eu de grandes tribulations, éprouvé de grandes injustices. Les Jésuites sont venus sans façon prendre notre place à Romans; le nouvel Évêque de Valence s‟en est accommodé. Ils jettent les uns sur les autres ce genre d‟iniquité. Le fait est qu‟ils sont également coupables de cette injustice.

Adieu, mon bon Évêque, etc.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

242. [À Mgr Guigues, provincial du Canada].[1]

242. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

État de l'établissement de Plattsburgh. Manque d'esprit religieux de trop de Pères au Canada. P. Rouge. Projet de confier aux Oblats l'église des Irlandais à Québec. Il ne faut pas compter sur des sujets d'Europe. On ne peut exempter la Province du Canada d'une contribution à la caisse générale, mais on proposera un règlement particulier.

Marseille, le 24 novembre 1857.

Le p. Aubert a dû, mon cher Seigneur, vous accuser réception de votre lettre en date du 22 octobre dernier à laquelle je me proposais de répondre en détail. C"est ce que je vais faire aujourd"hui. J"ai appris avec plaisir ce que vous me dites de votre visite à nos Pères de Plattsburgh. Cet établissement, à ce qu"il paraît, est sur un pied assez solide, nos missionnaires y font le bien, les ressources temporelles ne leur manquent pas et leurs intérêts matériels y sont garantis, autant qu"ils peuvent l"être dans ce pays, grâce aux précautions que vous avez prises en faisant hypothéquer sur la propriété les sommes qui leur sont dues et reconnaître le tout par le conseil de fabriciens. Quant au personnel des sujets chargés de la desserte de l"église, il est certainement à désirer de le voir augmenter en nombre afin que cette résidence puisse devenir une maison régulièrement constituée. Mais comment fournir à tant de besoins sous ce rapport? Je regrette, en face d"une pareille situation, que vous ayez été obligé de retirer de Plattsburgh le p. Bernard qui y faisait bien comme missionnaire. Je n"ai point encore reçu de lui la lettre que vous m"annoncez, mais à laquelle je vous en préviens par avance, je ne suis pas du tout disposé à répondre affirmativement. Est-il nécessaire en effet que les sujets entreprennent un voyage en Europe et traversent l"Océan pour prendre un peu de repos et rétablir leur santé quand ils ont sur les lieux tout ce qu"il faut pour obtenir le même résultat?

Mais ce qui me cause plus de peine c"est de voir, par tout ce qui se passe au Canada, le peu de vertu d"un trop grand nombre de sujets de cette province. Sans compter celui dont nous venons de parler, ni le p. Garin que vous avez mis à sa place et dont Je vous avoue que j"ai été médiocrement satisfait, lors de son dernier .séjour en France, qu"en est-il de ce p. Rouge que vous avez été .enfin forcé de déposséder de sa charge d"économe qui lui a été un prétexte de tant d"irrégularités dans sa conduite, et en qualifiant ainsi sa manière de vivre, je ne dis pas assez, car si j"en crois à ce qu"on m"en a dit, c"était un véritable scandale, que l"on n"aurait pas dû tolérer, je ne dis pas des mois entiers; mais une seule semaine. Qu"est-ce qu"un religieux qui ne suit plus aucun point de la Règle, qu"est-ce qu"un prêtre qui dit à peine la messe le dimanche et certains jours de temps à autre? Franchement, mon cher ami, vous auriez dû me faire plus tôt connaître un pareil état de choses, si vous l"avez su, et je ne puis guère supposer qu"on vous l"ait laissé ignorer. Maintenant qu"allez-vous faire de ce sujet? Je conçois que vous en soyez embarrassé; mais je doute beaucoup que la retraite qu"il allait faire à Montréal, quand vous m"avez écrit, lui ait fait le bien que vous sembliez en attendre. Je le désire mais ce serait une espèce de miracle que Dieu n"opère pas souvent en faveur des âmes qui ont si peu profité des grâces si abondantes de leur vocation. C"est désolant que nous ayons dans la Congrégation de pareils sujets

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

qui ne sont propres qu"à neutraliser le bien au dedans et à produire au dehors un mauvais effet qu"il est bien difficile de dissimuler.

J"en viens aux deux autres questions importantes sur lesquelles vous attendez ma réponse: 1° L"acceptation de la desserte de l"église des Irlandais à Québec. J"ai lu la lettre de Mgr le Coadjuteur qui vous en fait officiellement la proposition et les réflexions dont vous accompagnez la copie de cette lettre. Il n"est pas difficile de comprendre les avantages de la position qui serait faite par là à nos Pères de Québec. Mais il n"est pas si aisé de trouver le moyen de remplir la condition relative aux sujets nécessaires pour cet établissement. Je dois commencer par vous dire que vous n"avez pas à compter sur nous autres pour cela. Car où prendre des sujets Irlandais? Dans la province d"Angleterre apparemment! Or non seulement elle n"est pas en état de vous donner un Père tout formé qui puisse être supérieur de maison à Québec, mais elle ne pourrait pas même vous céder un sujet quelconque, tout son personnel lui étant nécessaire pour ses œuvres locales qui sont en souffrance, faute d"un plus grand nombre d"ouvriers. Si donc vous ne croyez pas pouvoir accepter sans recourir à nous pour les sujets, c"est une affaire finie; excusez-vous pour le moment, tout en laissant entrevoir que plus tard il vous sera moins difficile de répondre à la proposition qui vient de vous être faite. Mais il me semble qu"à la rigueur vous pourriez bien, même avec les éléments que vous avez sur les lieux, arriver à une combinaison qui vous faciliterait l"acceptation de l"établissement proposé. Car enfin ce n"est pas précisément lé nombre de sujets qui vous manque à Québec mais la qualité, puisqu"il ne s"agit que de changer un établissement (St.-Sauveur) où vous avez déjà cinq sujets, pour un autre (Les Irlandais) qui n"en exige que quatre. Ne pourriez-vous pas détacher des autres maisons de la province un ou deux Pères irlandais que vous y remplaceriez par un pareil nombre tiré de Québec ou par d"autres et dont l"un en étant curé des Irlandais, le P. Naughten, par exemple, ne serait pas pour cela supérieur de la maison à qui il faudrait toujours pour chef un homme solide? Je laisse tout cela à votre appréciation tout en vous exprimant le regret de vous voir perdre une belle occasion de nous établir avantageusement à Québec, pour ne pas avoir su faire un effort extraordinaire et vous mettre ailleurs un peu dans une gêne qui ne serait que temporaire, car plus tard lorsque notre Province d"Angleterre aura pris son développement, il faut bien espérer que nous pourrons en tirer du secours pour nos missions étrangères qui toutes nous demandent des sujets sachant l"anglais. Voilà le vrai moyen de vous en fournir quelques-uns, et non point le plan que vous suggérez de vous envoyer des Oblats français avec un directeur qui en serait chargé. Si vous étiez à notre place vous verriez aisément que ce plan n"est pas réalisable.

2° Un mot enfin sur votre demande d"exemption de la contribution pour les provinces à la caisse générale. J"ai déjà exprimé en écrivant au p. Honorat combien était déplacée la persistance que met votre province à vouloir être dispensée d"une charge à laquelle toute la Congrégation est soumise, même nos missions étrangères qui ne vivent que d"aumônes. Comme pourtant vous faites valoir des raisons particulières tirées d"une position exceptionnelle, je n"ai pas voulu vous traiter d"après les règles ordinaires. J"ai donc décidé qu"on s"arrêterait sous ce rapport à un moyen terme qui concilierait tout à la fois les besoins particuliers de la maison de Montréal, avec les justes réclamations et les droits de la caisse générale. Le père Fabre, procureur de la Congrégation, vous expliquera cet arrangement dans une lettre qu"il doit bientôt vous écrire pour arrêter son règlement de compte avec votre Province à la fin de l"année courante.

Je termine cette lettre toute d"affaire en vous embrassant de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

243. [À Mgr Guigues, provincial du Canada].[1]

243. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Reproches aux Pères d'Amérique qui ruinent la Congrégation par des constructions qu'ils ne peuvent payer. Dettes à Buffalo et à Montréal. Mgr de Mazenod, à titre personnel, prête l'argent nécessaire à Buffalo.

Marseille, le 16 décembre 1857.

Quand finira donc ce jeu et ce métier de dupes que vous nous faites faire depuis trop longtemps? A-t-on jamais vu aucun pays du monde, si ce n"est apparemment en Amérique, traiter les affaires de cette façon. C"est toujours à recommencer.

À la veille d"être expropriés vous vous jetez sur nous pour nous arracher ce que nous n"avons pas, et c"est toujours pour vous retirer du gouffre que vous avez creusé devant vous. Il vous faut 40.000 frs que vous voulez bien réduire à 30.000 pour n"être pas dépouillés de ce que vous avez acheté à si grand prix. Mais où prendre cette énorme somme? Ce n"est pas à Bytown où vous n"avez pas su trouver de quoi satisfaire à un premier paiement de 2.500, et vous [vous] êtes laissés faire des frais de justice que vous auriez dû éviter. Ce ne sera pas non plus à Montréal où l"on a eu l"imprudence d"élever une église et un couvent sans avoir le moyen de les payer. Il faut donc sans façon avoir recours à Marseille comme si l"on faisait la fausse monnaie dans ce pays. Pouvez-vous ignorer de quelles dettes est grevée la Congrégation. On l"a montré lors du Chapitre et depuis lors on a été obligé d"emprunter encore des sommes considérables, 80.000 frs en une seule fois, ce qui élève le chiffre de la dette à plus de trois cent cinquante mille francs, parce qu"il faut journellement fournir à la nourriture et à l"entretien de deux noviciats et d"un très nombreux scolasticat sans que vous vous mettiez en peine d"aider en rien pour cette énorme dépense qui devrait être supportée par toute la Congrégation. À Marseille on ne prête que sur hypothèque; la Congrégation grevée comme elle est ne trouverait pas un centime à emprunter. Il faudra donc que ce soit moi personnellement qui fasse, dans ma position, la triste figure d"emprunter en donnant mes propriétés pour hypothèque. Et cela contre mon gré, malgré moi, en désapprouvant autant qu"il est possible, dès le commencement, toutes lés opérations de Buffalo qui ont été mal combinées et désastreuses. Je comprends que le p. Santoni ait opiné dans un temps pour renoncer à cet établissement. Il avait bien jugé ce qu"il fallait penser des utopies du p. Chevalier qui voyait tout en beau, et qui par ses mauvaises combinaisons nous précipite dans ce gouffre. Tout perdre sans ressource et cela pour la troisième fois, si l"on ne trouve pas *tout de suite* les sommes considérables qu"il demande par un cri de détresse. Et encore il ne faut pas s"aviser de lui faire la moindre observation, la plus légitime remontrance. On s"attire sa mauvaise humeur, sa bouderie est quelque chose de pire. Aussi ce n"est pas à lui que j"adresse cette lettre. Je ne l"adresse pas non plus directement à l"Évêque de Bytown. C"est une plainte que je porte et comme une protestation contre la mauvaise administration en général d"une province qui aurait dû profiter de ses ressources pour venir en aide au cœur de la Congrégation, et qui n"a jamais rien fait pour ce centre commun, absorbant tout pour ses folles dépenses qui la jettent dans une gêne où elle n"aurait pas dû se mettre avec un peu de prévoyance.

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

Fallait-il en effet avoir la prétention de construire une église qui fût la plus belle du Canada et une maison où il ne manquât rien à la surprise, pour cette dernière, si ce n"est au scandale de bien des gens très sensés? N"aurait-il pas mieux valu être un peu moins magnifiques et se mettre en devoir de fournir à ses frères de quoi se nourrir? Non, on est si peu en souci de leurs besoins qu"on ne se met même pas en peine de faire passer quelques rétributions de Messes dont on manque à Marseille, et qui abondent en Canada. On en saura trouver pour les faire passer en Corse par une sorte de calcul avantageux, genre de commerce que je désapprouve très hautement.

Quoiqu"il en soit enfin de mon mécontentement, j"ai chargé le notaire de me procurer les 30.000 frs dont on a un si grand besoin à Buffalo. Il ne trouvera cette somme qu"à un taux très élevé, je ne serais pas surpris qu"on demandât au delà du 6%. Quant à la manière de faire parvenir cette somme sans risque de la compromettre, la chose n"a pas été facile. Nous avons fini par écrire à la Cie de la Baie d"Hudson à Londres pour savoir si elle voudrait nous ouvrir un crédit à Montréal. Vous pourrez alors tirer sur moi jusqu"à concurrence de 30.000 frs s"ils sont tous nécessaires. Il va sans dire qu"il vous est défendu de donner toute autre destination à cet argent et que si dans l"intervalle vous aviez pu trouver quelque ressource pour payer la dette vous ne feriez pas usage de mon crédit.

Quoiqu"il soit bien entendu que ce n"est ici qu"un prêt, cela me dérange et me contrarie extrêmement, je pensais que c"était assez d"avoir donné de mon vivant plus de deux cent mille francs à la Congrégation et qu"on voudrait bien attendre ma mort pour avoir le reste.

Je répète que cette lettre n"est point à l"adresse personnelle de l"Évêque de Bytown qui la recevra. C"est une plainte générale que je suis autorisé de faire contre la mauvaise administration des maisons de la Province.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, Sup. Gén.

1858

244. [À Mgr Grandin, évêque de Satala].[1]

---

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10. Le lendemain Mgr de Mazenod annonça cette nouvelle à la sœur du p. Grandin, Mélanie:
"Pourquoi vous étonner qu"un religieux aussi dévoué que M. votre frère ait été choisi pour coadjuteur d"un autre Évêque dévoué comme lui au service de l"Eglise et au salut des âmes les plus abandonnées? Oui, il est très vrai que le cher père Grandin a été élu pour Coadjuteur de Mgr de St-Boniface sous le titre d"Evêque de Satala, *in partibus infidelium.*
Quoique jeune encore, Mgr Taché et moi l"avons jugé digne d"être présenté au St.-Siège pour être élevé à cette haute dignité qui ne sera pas pour lui d"un léger poids. Mais nous le connaissons assez pour être assurés qu"il portera cet énorme fardeau avec courage. Tout ce que nous avons à faire, c"est de prier Dieu que ce coup inattendu ne l"accable pas, et qu"il se résigne à supporter cette charge par l"effet de la même humilité qu"il aurait mise à la repousser; je veux dire que son humilité lui fasse comprendre qu"il doit la pousser jusqu"à renoncer à son propre jugement et à accepter avec résignation ce que son humilité lui fait considérer comme au-dessus de son mérite.
Mettez-vous donc sans façon à l"œuvre. Je ne sais à qui je parle. Je n"ai pas compris si vous êtes religieuse, à l"adresse que vous m"indiquez dans votre lettre; mais si vous appartenez à quelque congrégation religieuse, je n"ignore pas jusqu"où peut aller leur zèle et leur générosité pour pourvoir à la dignité du culte divin et à l"ornement de ses ministres. Tenez-moi au courant de vos projets. De mon côté j"ai fait ce que j"ai pu pour que l"on me procure la consolation d"imposer les mains à ce cher prélat. Je n"ose pourtant pas trop me flatter de réussir. Avouez que vous seriez bien heureuse de votre côté de revoir ce bon frère revêtu du sacré caractère épiscopal.

244. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Le p. Grandin est nommé évêque de Satala. Qu'il accepte cette nomination avec sérénité; c'est la volonté de Dieu. Mgr de Mazenod l'attend en France pour le consacrer; son passage pourra susciter des vocations.

Marseille, le 8 janvier 1858.

Une toute petite lettre à notre bien cher père Grandin devenu par la volonté de Dieu et celle de son représentant sur la terre Évêque de *Satala in partibus infidelium.* Infidèles pour infidèles, le Pape vous dispense de vous occuper de ceux qui habitent la partie de l"Asie où se trouve votre diocèse pour vous consacrer entièrement à la sanctification et d"abord à la conversion de ceux que vous avez été chercher dans les glaces de l"Amérique du Nord. Je vous vois d"ici vous prosterner la face contre terre, verser des larmes, repousser dans l"expression de votre humilité la couronne pontificale qui va être posée sur votre tête. Rassurez-vous, elle vous est imposée par l"obéissance, et d"ailleurs elle ressemblera pour vous, au milieu des pénibles labeurs de votre ministère, plutôt à la couronne d"épines du Sauveur qu"au diadème des Empereurs de ce monde. Vous êtes Évêque par la volonté du chef de l"Église et la mienne, la grâce et l"assistance de Dieu vous est assurée. L"épiscopat est devenu pour vous la voie du salut, c"est par lui que vous vous sanctifierez et sanctifierez davantage, le fruit de votre ministère sera de plus en plus abondant, relevez-vous de votre abattement, et réjouissez-vous dans le Seigneur, car l"épiscopat arrivant à vous de la sorte est pour vous véritablement le *bonum opus* dont parle l"Apôtre dans ses admirables épîtres.

Voilà pour ce qui vous concerne; maintenant j"en viens à moi. Vous savez que c"est un privilège de ma paternité d"imposer les mains à tous ceux de mes enfants choisis par le Seigneur dans notre chère famille. J"ai écrit en conséquence à notre cher et bien aimé Évêque de St.-Boniface que je revendiquais ce privilège en le priant de vouloir bien faire à ma vieillesse patriarcale le sacrifice de la joie qu"il aurait sans doute éprouvée lui-même en vous communiquant le Saint Esprit qu"il a reçu de moi en son temps.

Je compte donc sur cette consolation avec d"autant plus de raison que j"ai toujours entendu dire qu"il était aussi facile de vous rendre en France de vos contrées qu"en Canada. Nous aurons d"ailleurs à vous faire ici votre trousseau épiscopal et à vous montrer à tous ceux qui hésitent encore pour embrasser le service si pénible des missions de la R[ivière-] Rouge. Votre passage vaudra peut-être un bon coup de filet. Ne reculez donc pas pour vous rendre à mes vœux que devant une impossibilité absolue que je ne dois ni prévoir ni craindre.

Je vous écris en quelque sorte par *duplicata.* Mgr Taché est chargé de vous faire passer cette lettre par la crainte que celle que je vous ai adressée par Montréal ne soit pas arrivée à temps pour le courrier qui part de Lachine.

Adieu, mon cher Évêque de Satala, mais toujours mon bien aimé fils sur les prières duquel je compte avec assurance et pour lequel je prie plus spécialement encore depuis que Rome m"a fait savoir qu"il était associé à notre collège apostolique

---

Je n"ai plus retrouvé la lettre que M. votre frère m"avait écrite pour savoir ce qui en était des bruits qui étaient parvenus jusqu"à lui. Veuillez bien lui faire part de ma présente réponse.
Je me recommande à vos prières et vous salue cordialement."

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

(Orig.: Rome, Arch. de la Post., L M-Grandin M.).

par le choix approbatif du St.-Père, et dans l‟attente du beau jour où il me sera donné de lui imposer les mains et de le consacrer dans l‟ordre des Pontifes, je l‟embrasse en attendant de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, Sup. Gén.

245. [A Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface].[1]

245. II Lettres aux correspondants d‟Amérique, Roma 1977.

Le p. Grondin est nommé évêque de Satala, et non Salata; erreur dans le bref. Avantages à le laisser venir en France pour la consécration. Bénédiction du monument à l'Immaculée Conception à Marseille. Intérêt de Mgr de Mazenod pour les missions de la Rivière-Rouge.

[Marseille, le] 8 janvier 1858.

Mon bien cher Évêque, je vous sais parti de Montréal. Je vous adresse donc ma lettre à St.-Boniface, d‟abord pour vous souhaiter bonne et sainte année, remplie de mérites et de toutes les bénédictions de Dieu. Je vous apprendrai ensuite qu‟enfin les brefs apostoliques pour l‟élection de notre père Grandin à l‟épiscopat sont partis de Rome, à ce que m‟écrit le cardinal Barnabe et datés du 11 Xbre. J‟avais été prévenu par ce même Cardinal que le Pape avait nommé le p. Grandin votre coadjuteur, mais on était arrêté pour l‟expédition des brefs par le doute sur ses vrais noms de baptême. Je dus les leur faire connaître d‟après mes notes. Le Cardinal m‟annonce que d‟après l‟usage les brefs ont été envoyés à l‟Archevêque de Québec qui est chargé de les faire parvenir à leur destination. Je présume qu‟il y en a un pour vous et un autre pour l‟élu auquel on a donné le titre in partibus d‟Évêque de *Salata* (Salatense). C‟est ainsi que porte la lettre du Cardinal en m‟indiquant que ce siège se trouve dans la province, ou si vous voulez sous la métropole de *Sebaste.* Or ayant vérifié sur les livres spéciaux que je possède, j‟ai reconnu qu‟il y a erreur dans ce nom. Ce n‟est point *Salata* qui se trouve dans la métropole de Sebaste, mais bien *Satala.* Je vous le dis d‟avance afin que si l‟on a fait dans les brefs la même faute qui se trouve dans la lettre du cardinal Préfet, vous la rectifiez en ne préconisant pas le nouvel élu sous le nom d‟évêque de *Salata,* mais plutôt sous celui de *Satala.* J‟écris à Rome pour relever l‟erreur commise.

Vous ne serez pas surpris, cher ami, que je tienne beaucoup à ce que vous me cédiez la consolation de sacrer le nouvel Évê-que, c‟est un privilège de mon patriarcat que je revendique avec confiance. Vous me procurerez cette joie n‟est-ce pas? Votre mission n‟y perdra rien parce que nous équiperons ici de pied en cap notre nouvel Évêque dont la présence produira le meilleur effet dans son pays. À la seule nouvelle qui leur est parvenue de cette précieuse nomination pour eux, on m‟a écrit je ne sais combien de lettres et l‟on se dispute déjà le bonheur de lui offrir tout ce dont il pourrait avoir besoin[2].

---

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

[2] Nous avons deux réponses du Fondateur à ces lettres, une à M. Sebaux et l‟autre à un abbé, probablement condisciple du p. Grandin. A M. Sebaux, bienfaiteur du p. Grandin, le Fondateur écrit au début de 1858:

"Au moment de me mettre en route, mon très cher Monsieur le Curé, je n‟ai que le temps de vous remercier de votre bon souvenir et de vos souhaits. Vous savez les vœux que je forme pour vous de mon côté. Les sentiments qu® vous m‟avez inspirés sont ineffaçables.

Sa présence fera surgir certainement quelques vocations et vous serez dédommagé du sacrifice que vous m'aurez fait. J'insère sous votre pli une petite lettre pour ce cher élu, veuillez bien la lui faire passer par quelques-uns des moyens qui peuvent être à votre disposition. J'écris aussi par Montréal, mais je crains de manquer le courrier d'hiver. Ce n'est pas ma faute, j'attendais qu'on m'eût annoncé de Rome la délivrance des brefs pour savoir quel nom lui donner. J'ai eu tort, j'aurais dû écrire dès qu'on m'eut annoncé son élection et j'aurais sans doute été à temps pour le courrier qui part de Lachine, m'a-t-on dit, à l'entrée de l'hiver.

C'est comme pour vous, mon cher ami, combien de fois ai-je voulu vous écrire, mais il eût fallu pour cela la permission de tous ceux qui me tiraillent de tout côté et qui deviennent d'autant plus exigeants que les œuvres et les cérémonies se multiplient de jour en jour ainsi que notre immense population qui s'élève aujourd'hui à trois cent mille âmes. Il aurait fallu la voir cette population le grand jour de la fête de l'Immaculée Conception; j'avais choisi ce jour-là pour inaugurer la statue de la Ste

---

Il est très vrai que le père Grandin a été promu à l'épiscopat par le Souverain Pontife qui l'a choisi pour être le coadjuteur de Monseigneur l'Evêque de St.-Boniface sous le titre d'Evêque de Satala in partibus infidelium.
Je ne sais si je pourrai obtenir qu'on me l'envoie en France pour que j'aie la consolation de le sacrer comme j'ai eu celle de l'ordonner. Vous auriez alors le plaisir de voir cet excellent sujet à l'éducation duquel, s'il m'en souvient, vous avez contribué. Il est difficile d'être plus vertueux, et j'ai la confiance qu'il sera aussi bon évêque qu'il est bon religieux et dévoué missionnaire. Ce n'est pas une couronne de fleurs qu'on place sur sa tête. Quel diocèse que celui qu'il aura à évangéliser! Je vois d'ici son palais de l'Ile à la Crosse, quelques morceaux de bois mastiqués avec de la terre, des champs de glace et des Sauvages épars après lesquels il faut courir à d'immenses distances de deux à trois cents lieues pour en amener quelques-uns à la connaissance de Dieu et de Jésus-Christ son divin Fils et par lui dans la voie du salut.
Ce pauvre cher Père va être atterré quand il apprendra ce que la Providence lui a ménagé. Il aura beau faire, il n'y a pas à reculer. Aidez-le par vos bonnes prières à se résigner à porter un si lourd fardeau.
Je ferai mon possible pour répondre aux lettres que j'ai reçues de son frère et de sa sœur et de ses amis, en tout cas soyez assez bon pour leur faire dire qu'on ne les a pas trompés en leur annonçant la promotion de leur frère.
Agréez, mon cher Monsieur le Curé, la nouvelle assurance de mes sentiments les plus affectueux."

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

Au condisciple du p. Grandin, Mgr de Mazenod écrit le 9 janvier:
"On ne vous a point trompé. Monsieur l'Abbé, lorsqu'on vous a dit que le Rev. Père Vital Grandin avait été élevé à l'épiscopat. Le Souverain Pontife l'a choisi pour être le Coadjuteur de Monseigneur l'Evêque de Saint-Boniface sous le titre d'Evêque de Satala *in partibus infidelium.* Quoique jeune encore, le Rev. Père Grandin méritait à tous égards le choix qui a été fait de lui. Il faut pour porter le lourd fardeau qu'on lui impose de grandes vertus et un courage à toute épreuve, et c'est précisément ce que le bon Dieu a départi à ce cher prélat. Il a toujours été un modèle dans toutes les positions où, si jeune encore, il a été placé. Aussi c'est en toute confiance que l'Evêque de Saint-Boniface et moi l'avons présenté au Saint-Siège pour placer sur sa tête cette couronne d'épines qu'il aura la force de porter. Mais quel chagrin ce pauvre enfant ne va-t-il pas éprouver quand il apprendra ce que la Providence lui réservait. Il a besoin que ses amis prient pour lui, afin qu'il se résigne à la sainte volonté de Dieu.
Ce que vous vous proposez de faire par vous et par vos condisciples sera un hommage bien précieux rendu aux vertus de cet excellent prélat. Comme de mon côté je veux m'occuper de lui, je serais bien aise de savoir, après les démarches, ce que vous aurez décidé. Nous avons du temps devant nous. Il ne saura peut-être pas de six mois sa nomination. Je ferai bien tout ce que je pourrai pour que l'on me l'envoie ici pour le sacrer, ce serait une belle occasion pour ses amis de venir voir notre belle ville de Marseille. Mais je n'ose me flatter de réussir. Il est si loin; l'Ile à la Crosse est encore [à] 300 lieues au-delà de Saint-Boniface et ce sera le lieu de la résidence du nouvel Évêque dans ce diocèse aussi grand que l'Europe.
Agréez, etc.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

Vierge que nous élevons sur une belle colonne de marbre de Carrare. 12.000 personnes faisaient partie de la procession, 250.000 étaient rangés sur le parcours pour la voir passer, les uns et les autres dans le plus profond recueillement. J"ai dit la messe en plein air au pied de la Ste Statue. 200.000 âmes assistaient à cette belle Messe. Au moment de la consécration on aurait entendu voler une mouche. On peut dire qu"en ce moment le ciel et la terre étaient en adoration, car le soleil dardait ses rayons à travers le ciel le plus pur qu"on puisse imaginer comme pour rendre hommage à sa manière à l"adorable Sauveur que je tins élevé dans un saint transport pendant plus d"une minute entre le ciel et la terre pour qu"il reçût l"adoration de tous les chrétiens prosternés et en quelque sorte de la nature entière. Mais que fais-je? Je me laisse aller à vous parler de ce que nous faisons, tandis que je devrais vous presser de bien me dire tout ce que vous faites vous et les vôtres dans vos contrées infidèles. Croyez que je prends un immense intérêt à votre grand ministère. Je compte pour ainsi dire tous vos pas. Je m"associe à toutes vos œuvres, je partage en esprit toutes vos souffrances que je voudrais pouvoir alléger sans vous en ôter le mérite.

Songez que j"attends avec impatience des nouvelles de votre arrivée à St.-Boniface, vous vous y serez trouvés plus de monde réuni que vous ne croyiez. Il paraît que les derniers missionnaires sont arrivés trop tard pour prendre la route de l"Ile à la Crosse. Vous saurez tirer un bien de ce contretemps. Vous pourrez les instruire et les mettre au courant du travail que vous leur distribuerez et ils seront plus propres à s"en bien acquitter quand vous les enverrez à leur poste.

Adieu, cher évêque, je vous embrasse de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

246. [Au p. Pierre Aubert, supérieur à Montréal].[1]

246. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Occupations de l'Evêque de Marseille. Plaintes contre les supérieurs qui n'ont pas fait connaître au Supérieur Général les graves manquements à la régularité de plusieurs Pères de Montréal. Le Fondateur veut tout savoir pour prendre des mesures sévères.

Marseille, le 20 avril 1858.

Un cœur me suffit, mon cher p. Aubert, pour aimer tous les enfants que Dieu m"a donnés; mais il me faudrait avoir dix mains pour le leur dire. Je le sens, je me le reproche: je ne vous écris pas aussi souvent qu"il le faudrait, mais comment faire? Jugez vous-même par le seul récit que je vais vous faire de l"emploi de ma journée. Dimanche prochain, à 6 heures du matin, je me rendrai à l"église des Jésuites où je trouverai un millier d"hommes réunis. Je commencerai par administrer le sacrement de confirmation à un assez grand nombre de retardataires. J"offrirai ensuite le St Sacrifice auquel tous ces hommes communieront. Cette communion sera la Pâque pour beaucoup d"entre eux. En descendant de l"autel, je courrai en toute hâte vers l"église St.-Cannat pour me rencontrer avec la procession qui a lieu pour la fête de s[ain]t Marc et assister à la grand"messe de la Station. Je reviendrai avec la procession à la cathédrale provisoire, l"église St.-Martin, et j"y assisterai à la grand"messe du dimanche. Il sera temps de venir dîner à l"évêché. Au dernier morceau, j"aurai à aller

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

assister aux vêpres à St.-Cannat à l‟occasion d‟une fête qu‟on y célèbre, après vêpres le sermon, puis la bénédiction du T. S. Sacrement. Cela me mènera juste à 6 heures où il me faudra retourner à l‟église des Jésuites pour la clôture de la retraite de ces hommes que j‟ai communies le matin. Je ne sortirai de là qu‟à 9 heures. Voilà le parti qu‟on tire de moi dans ma ville de 300.000 âmes. Et ne croyez pas qu‟on me laisse en repos les autres jours. Cependant il faut aussi que je m‟occupe, plus peut-être que je ne le devrais, des affaires de la Congrégation. Il y a pour cela des jours fixés où je travaille avec votre frère, et d‟autres avec mon conseil; mais il y en a peu où il ne me faille plus ou moins écrire à quelqu‟un de cette chère famille répandue aujourd‟hui en tant de lieux.

Mais, me direz-vous, mon tour ne vient pas souvent. J‟en conviens et j‟en gémis, avouant aussi que vous ne me provoquez guère. Ce ne serait pourtant pas faute d‟avoir à m‟entretenir de bien des choses. Hélas! Vous auriez à m‟en dire plus que vous ne m‟en dites certainement. Pourquoi n‟y a-t-il pas une correspondance exacte et régulière comme le devoir l‟exigerait? Croyez-vous qu‟il ne soit pas très pénible pour moi d‟apprendre en quelque sorte par ricochet[1] les révoltants désordres qui ont eu lieu dans la communauté de Montr[éal] et ailleurs sans que j‟en susse rien par la voie régulière des supérieurs qui m‟ont toujours caché l‟état des choses? Le scandale était probablement connu de toute la ville, et moi je n‟en savais rien. Ah! je ne m‟étonne plus que personne ne se présente pour entrer au noviciat, quoique vous soyez dans un pays catholique et au centre d‟un nombreux clergé. Qui est-ce qui voudrait s‟associer à des hommes égarés qui chantent la marseillaise, se vantent de leur révolte et transforment leur maison en grossier corps de garde où l‟on boit et joue une grande partie de la nuit, où l‟on complote les plus indignes projets, où l‟on foule aux pieds tous les devoirs de la vie religieuse, du sacerdoce, de la reconnaissance, de la piété filiale? Ces monstruosités font horreur, mais devais-je les ignorer? N‟avait-on pas à me consulter pour savoir quel remède il fallait apporter à de tels désordres? Ah! mon cher p. Aubert, ce sont là des douleurs qui pénètrent l‟âme, surtout quand on pense que tel ou tel sujet qu‟on vous a envoyés, pleins de bonne volonté, animés d‟un saint zèle, des hommes vraiment religieux comme étaient le p....[2] et d‟autres, se sont égarés dans cette sentine jusqu‟à devenir eux-mêmes une pierre d‟achoppement pour d‟autres. Je vous prie instamment de me renseigner d‟une manière positive sur tous ces faits. Ce ne sont pas des généralités qu‟il me faut. C‟est un compte-rendu exact et consciencieux sur chaque sujet en particulier et sur les énormités dont on accuse plusieurs. Ne me parlez pas seulement de l‟état présent tel que vous pouvez le supposer, mais remontez plus haut jusqu‟à la révolte, à la phase appelée républicaine, quand on chantait la marseillaise et que l‟on sollicitait des signatures pour le schisme. Puisque le Provincial m‟a laissé ignorer ces infamies, je vous somme de m‟instruire à fond sur cette époque de démence, dussiez-vous employer huit pages de votre écriture. J‟en sais beaucoup, mais peut-être pas assez pour juger de l‟excessive gravité du mal. Je ne puis m‟empêcher de penser que des hommes qui ont pu donner dans de pareils écarts à l‟annonce de résolutions prises à la suite d‟un Chapitre Général par le Supérieur Général et son Conseil, étaient déjà bien gangrenés. Je veux donc savoir ce qu‟ils étaient déjà avant cette époque, car on a eu le tort de ne pas me les faire connaître quand on s‟est rendu au Chapitre Général. Je veux croire qu‟on ne les

[1] Le p. Mestre, à peine arrivé au Canada, avait écrit une lettre dans laquelle il racontait plusieurs faits sur le peu d‟esprit religieux des Pères. Le Conseil Général, dans la séance du 14 avril, crut bon de prendre des informations sûres avant d‟agir avec décision. La réponse du p. Aubert, reçue en juin, dénonçait surtout le p. Rouge qu‟on décida de rappeler en France, cfr. Conseil Général, 28 juin 1858.
[2] Nom complètement gratté.

connaissait pas pour être si mauvais. Ne vous contentez pas dans le rapport que je vous demande, et dont je vous donne commission expresse, de me désigner les personnes par la lettre initiale de leur nom. Je pourrais m"y tromper et je tiens à ne point faire d"erreur. Vous voyez par expérience ce que l"on gagne à s"isoler du centre et du chef de la famille, pour la direction des sujets et des communautés d"une province entière. Persuadez-vous bien que la sève part de la racine et passe par le tronc de l"arbre pour arriver aux branches et produire des fruits. Qu"est-il arrivé? C"est que dans la jeunesse la plus vigoureuse d"une Congrégation naissante on est tombé, en Canada, dans la décrépitude de l"âge le plus avancé, avant-coureur de la mort des Sociétés. Que tout ce qu"il y a de bon parmi vous se ranime donc et s"efforce de redonner la vie à tous ces cadavres dont je sens d"ici la puanteur. S"il n"y a rien à espérer, que j"en sois informé afin que je puisse aviser. Je vous en fais un devoir de conscience. "Correspondez directement avec moi. Adieu, mon cher fils, vous comprendrez par cette lettre combien je suis affecté. Je vous bénis et vous embrasse de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, Sup. Gén.

247. [Au p. Gaudet, à Brownsville].[1]

247. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Le p. Gaudet écrit trop peu souvent; l'affection du père demeure •cependant toujours vive, même si le cœur souffre.

Marseille, le 20 avril 1858.

Je sais, mon cher fils, un gré infini à M. le Curé de Matamoros[2] qui me vaut la douée satisfaction de recevoir une de vos lettres. Si vous saviez le plaisir qu"elles me procurent, vous n"en seriez peut-être pas si avare. Et pourtant vous vous plaignez de moi. Vous allez jusqu"à me demander si vous m"avez déplu, attribuant mon silence à quelque mécontentement. Non, mon cher fils, je n"ai rien à vous reprocher si ce n"est de me trop négliger, et d"avoir passé des années entières sans me procurer la douce satisfaction d"un seul petit entretien. Mais pour ces sortes de fautes, c"est le cœur seulement qui souffre, et l"on n"en conserve pas moins d"estime et même d"affection quand on est père comme je le suis pour le fils trop oublieux qui ne se rend pas assez compte du mal qu"il fait à son père en ne lui donnant presque jamais signe de vie.

Le p. Aubert a dû en vous écrivant traiter d"affaires avec vous; je ne vous en parierai donc pas. Cette lettre est uniquement pour vous prouver et vous répéter que vous êtes toujours bien cher à mon cœur, que je vous aime tendrement et que tout en m"en plaignant un peu je vous pardonne vos négligences à mon égard. Je vous bénis enfin en vous embrassant en bon père.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, Sup. Gén.

---

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

[2] M. Musquiz. Au début de l"année, le p. Gaudet avait écrit qu"il ne pouvait faire l"établissement projeté au Mexique à cause de la guerre, cfr. Conseil Général, 13 février. Dans la lettre du 20 avril, le p. Casimir Aubert rappelle qu"il faudrait maintenant aller au Mexique puisque ce pays semble "rentrer dans l"ordre".

P.S. J"oubliais de vous dire, cher père Gaudet, que j"ai bien reçu votre toute petite lettre et celle de M. le Curé de Matamores pour Rome; mais les 150 frs que vous m"envoyiez ne s"y trouvaient pas.

248. [Au p. Vignole].[1]

248. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Amitié. À cause de ses occupations, Mgr de Mazenod ne peut écrire souvent à chacun de ses enfants, mais ils sont toujours présents à son esprit et dans son cœur.

Marseille, le 20 avril 1858.

Je voudrais bien, mon cher père Vignole, payer toutes mes dettes, mais comment y suffire? Il faut donc que mes enfants, comptant comme ils doivent sur mon inviolable affection paternelle, se disent bien qu"ils sont présents chaque jour à mon esprit et dans mon cœur, qu"ils ne peuvent me faire plus de plaisir qu"en me donnant quelquefois et s"il était possible souvent de leurs nouvelles, que je lis leurs lettres avec une satisfaction indicible, mais qu"il ne m"est pas toujours possible de répondre comme je le désirerais et au moment où il le faudrait. Ce moment étant passé, une infinité d"autres lettres s"accumulent, les devoirs de divers genres se multiplient. Il faut donner tête à tout, et je reconnais tous les jours que malgré ma bonne volonté un seul homme ne peut y suffire. Je commence pourtant ma journée à 5 heures et ne la termine que vers minuit. Heureusement, malgré mes 76 ans, Dieu me conserve une santé à toute épreuve et une activité que l"âge n"a pas encore ralenti.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

249. [À Mgr Guigues, provincial du Canada].[2]

249. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Allocations pour Plattsburgh. Dette du collège de Bytown. Le p. Tabaret désire d'autres Pères au collège. Basiliens à Hamilton. Pères Naughten et Bourassa. Lettres des Pères de la Rivière-Rouge. tous sont heureux de la nomination du p. Grondin comme coadjuteur de Mgr Taché.

Marseille, le 24 avril 1858.

Il me fut impossible, mon cher Évêque, de répondre de Paris à votre lettre du 28 janvier. Je la reçus fort tard et précisément au moment où j"avais à m"occuper le plus, étant sur le point de quitter le Sénat et Paris. Arrivé à Marseille, je me suis trouvé pris par les fonctions de la semaine sainte et de Pâques. Je puis t"assurer qu"on ne me fait pas grâce de mes arrérages, il ne faut rien moins que l"étonnante santé que Dieu veut bien me conserver pour pouvoir suffire au travail qui m"est taillé chaque jour. Je ne suis pas dispensé pour cela de satisfaire à ce qu"il y a de plus pressant dans ma

---

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10. Il est noté dans le Registre que le Fondateur écrivit dans le même sens et par le même courrier aux pères Olivier et Kéralun. Cette lettre ne semble toutefois pas terminée; on n"eut sans doute pas le temps de la transcrire au complet dans le Registre.

[2] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

correspondance qui s"étend comme tu sais aux quatre parties du monde. La lettre que j"adresse au p. Aubert me dispense d"entrer avec toi dans les pénibles détails qui ont motivé ma profonde douleur.

27 avril. Je viens de recevoir ta lettre du 8 de ce mois, je vais me presser pour y répondre, le courrier je crois partant ce soir. Je consens très volontiers à la proposition que tu me fais au sujet de ton Conseil Provincial. Je comprends l"inconvénient qui se rencontre à devoir confier les secrets de famille à des hommes indiscrets qui n"ont pas perdu l"habitude de traiter leurs affaires sur la place publique.

Quoique nous devions retenir sur l"allocation que nous demandons pour Plattsburgh ce que la Province du Canada doit à la caisse générale, on ne pourra pas se plaindre qu"on lui fasse une injustice puisque la Province se fera un devoir de restituer à Plattsburgh ce qui sera au-dessus de sa propre dette.

Il me semble qu"il n"y a rien de surprenant que tu te sois imposé une dette pour la bâtisse du collège. N"est-ce pas un établissement diocésain? Et à qui restera-t-il? Les Évêques qui te succéderont dans plus d"un demi-siècle, s"il plaît à Dieu de te conserver encore comme je l"en prie, s"estimeront heureux que tu te sois gêné pour leur laisser ce beau collège dont ils profiteront. Je trouve le p. Tabaret par trop scrupuleux. On fait son travail en toutes choses comme on peut avec les moyens que l"on a. C"est une fâcheuse illusion que de viser à la perfection. Il y a du fort et du faible partout. La différence c"est que chez nous on a l"habitude de se plaindre tout haut, de se déconsidérer, tandis qu"ailleurs on a le talent de se faire valoir. À qui parlez-vous des Basiliens? Est-ce que nous n"avons pas sous les yeux leurs minces établissements? Je ne présume pas qu"ils aient donné ce qu"ils avaient de meilleur pour Hamilton. En tous cas tu peux être sans regret. Ils se seraient épuisés en faisant cet effort. J"estime que tu as mieux que ce qu"ils auraient pu te donner. Sois donc sans scrupule et sans regrets.

Ce que tu me dis du p. Naughten m"afflige; nous avons été très contents de lui tout le temps qu"il a passé ici. Si dans les pays où il faut parler anglais nous ne pouvons pas utiliser les Anglais, c"est avoir du guignon. Je ne me persuade pas qu"il ne se rende aux sages observations que tu seras dans le cas de lui faire. Il a toujours bien pris tout ce que je lui ai dit. Tu as trop d"habileté pour ne pas saisir la fibre qui peut le toucher et le mettre dans son devoir.

Quant au p. Bourassa, je suis désolé de sa persistance à sortir de l"arche, et Dieu veuille qu"il ne fasse pas un naufrage complet. C"est toujours une bien grande infidélité que d"en venir au point où il est. J"ai allongé la courroie autant que j"ai pu, mais profitera-t-il de cette condescendance pour se maintenir dans sa vocation et n"a-t-il pas consommé dans son cœur l"apostasie dont j"ai voulu le sauver?

Quelle responsabilité pèsera sur lui, si comme tu me le dis, tu ne peux le remplacer qu"imparfaitement dans l"œuvre des chantiers. Ces lâches soldats ne pensent donc jamais à la mort! Ce *redde rationem villicationis tuae* ne les effraie pas? Quelles consciences cautérisées! Que Dieu les éclaire pour les sauver...

J"étais heureux qu"on m"eût laissé le temps de m"entretenir quelques instants avec toi, voilà qu"on entre chez moi malgré la consigne. Heureusement je suis au bout de mon papier, mais j"avais encore tant de choses à te dire! Une seulement qui te fera assurément grand plaisir. J"ai reçu des lettres de tous nos missionnaires (excepté deux) de la Rivière-Rouge ainsi que du bon Évêque. Toutes ces lettres sont ravissantes par le bon esprit qu"elles manifestent. Ils sont tous ravis du choix du coadjuteur qui est le seul à ne pas se douter encore de ce qui lui tombe dessus. Je reçois aussi des lettres de tous ses condisciples du Mans, aujourd"hui prêtres, qui exaltent les qualités et les vertus de ce saint missionnaire. Que Dieu en soit béni!

Adieu, cher Évêque, je t"embrasse tendrement et salue affectueusement tous nos Pères.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

250. [Au p. Rouge, à Montréal].[1]

250. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Mgr de Mazenod est un père miséricordieux pour ses enfants, mais il n'accorde pas la dispense de vœux au p. Rouge qui doit plutôt, au nom de l'obéissance, venir à Marseille.

Marseille, le 8 juillet 1858.

J"ai lu, mon cher père Rouge, avec la plus grande attention et la plus profonde affliction, le mémoire que vous m"adressez à la date du 19 juin. Comment vous êtes-vous décidé, mon cher fils, à porter si avant le poignard dans le cœur de celui que vous appelez pourtant plusieurs fois votre père? Ne craignez-vous pas d"être injuste, en vous livrant à un ressentiment qui prend sa source dans de fausses suppositions, dans des ouï-dire, dans des rapports mensongers? Si vous m"aimiez, comme vous le dites, auriez-vous dû vivre si longtemps sous le poids d"une préoccupation accablante, et me laisser ignorer une peine qu"il m"était si facile de dissiper? Est-ce donc qu"un père cesse d"aimer son enfant, parce qu"il se croira obligé de lui faire quelque reproche? Que fais-je? S"il me fallait répéter tous les points de votre mémoire, je ferais un écrit plus long que celui que vous m"avez adressé. Je me bornerai donc à vous dire que, pour ce qui me concerne, il n"y a rien de vrai, si ce n"est la peine, le chagrin, la douleur de vous voir dans cet état d"exaspération qui vous jette dans une fausse voie et vous expose à perdre votre âme. Vous sentez, mon cher fils, que jamais je ne me rendrai coupable au point de concourir à cet affreux malheur. Vous me demandez la dispense de vos vœux; c"est une grande faute de vous être arrêté à cette pensée. Est-ce que les engagements que vous avez pris solennellement devant Dieu ne doivent pas durer autant que votre vie? N"en avez-vous pas fait le serment? *Usque ad mortem perseveraturum,* etc.

Pourrait-on donc se jouer de Dieu et de ce qu"il y a de plus sacré après les sacrements dans notre sainte religion? Serait-ce parce que vous voyez autour de vous des apostats que vous seriez tenté de le devenir? Dieu vous en préserve, mon cher fils! il y a trop d"amour pour vous dans mon cœur, quoique vous me fassiez l"outrage d"en douter, pour que je veuille vous assassiner; je me tuerais d"ailleurs moi-même en prévariquant de la sorte. Ai-je le pouvoir d"accorder une dispense de cette nature sans raisons canoniques? Où en serait-on, s"il suffisait d"éprouver quelque mécontentement, d"en être venu vraisemblablement par sa faute à trouver pesant le saint joug de la religion, pour vouloir briser les liens qui nous unissent à Dieu dans la Congrégation où la miséricorde du Seigneur nous a appelés, qui est la dépositaire de nos vœux et de nos serments, qui nous a adoptés sur la foi de ces serments et à laquelle nous appartenons d"une manière irrévocable? Non, mon cher fils, cela ne se peut.

Votre position est devenue pénible et désagréable dans le lieu où vous êtes, mais il y a moyen d"y remédier. Toute la terre est à nous, dirais-je, en un certain sens, c"est-

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

à-dire que partout où il y a une maison de la Congrégation, vous serez chez vous; vous serez surtout chez vous et dans votre centre, quand vous serez rapproché de moi, s‟il le faut, pour que vous appreniez à me mieux connaître et à recueillir de ma propre bouche l‟expression des sentiments vrais que vous avez méconnus. Tête à tête avec moi, appuyé sur mon cœur paternel, vous saurez me dire si je ne suis pas pour vous ce que je dois être, c‟est-à-dire, le père le plus aimant, le plus affectueux, laissez-moi ajouter le plus miséricordieux, car j‟ai bien quelque chose à vous pardonner.

Venez donc, mon cher enfant, le plus tôt, auprès de moi. Ce n‟est pas une simple invitation que je vous fais, c‟est une véritable obédience que je vous signifie en vertu de la sainte obéissance. Partez aussitôt ma lettre reçue, et dirigez-vous sur Marseille; je veux être la première personne que vous verrez. Venez donc directement à l‟évêché ou à la campagne d‟où je vous écris. C‟est auprès de moi que vous vous acclimaterez de nouveau dans les régions que vous avez quittées depuis si longtemps, et que vous reprendrez votre première ferveur et toutes vos bonnes habitudes.

En attendant le moment de vous embrasser, je vous bénis.

251. [À Mgr Bourget, évêque de Montréal].[1]

251. II Lettres aux correspondants d‟Amérique, Roma 1977.

Refuser le p. Rouge dans son diocèse si ce Père quitte la Congrégation. Douleurs que lui causent les Pères du Canada; partout ailleurs les Oblats sont de bons religieux.

Marseille, le 14 juillet 1858.

Monseigneur,

Permettez-moi de renouer avec vous une correspondance trop longtemps interrompue au sujet de la position de ma famille que j‟avais placée sous votre protection paternelle, lorsqu‟il vous a plu de l‟appeler auprès de vous. Plusieurs fois il m‟était venu dans la pensée de m‟adresser à vous pour fixer le jugement que j‟avais à porter sur bien des choses qui se présentaient à moi sous un aspect inquiétant. Il me semblait que la distance avait ralenti certains liens qui ne s‟affaiblissent jamais impunément. De là le scandale de plusieurs apostasies, tel est le caractère de certaines dispenses forcées que nécessite l‟expulsion provoquée par une conduite répréhensible.

---

[1] Orig.: Montréal, Arch. de l‟Archevêché: Oblats. C‟est la dernière lettre que nous ayons du Fondateur à Mgr Bourget. Celui-ci répondit aussitôt à Mgr de Mazenod qu‟il trouva “dans de grandes anxiétés”. Cette lettre du 7 août, la dernière également que nous connaissions de l‟Evêque de Montréal à son collègue de Marseille est touchante de délicatesse et de bonté. L‟Evêque dit qu‟il n‟accepte pas de religieux sécularisés dans son diocèse, que le p. Rouge ne lui a rien demandé, que jamais d‟après lui les Oblats du Canada ont même songé rompre avec Marseille, schisme qu‟il ne tolérerait pas. “Pour ce qui est de leur conduite dans le diocèse, poursuit le Prélat, ils sont toujours également zélés et Dieu continue à bénir leurs travaux apostoliques. Leur union avec les prêtres du pays devient de plus en plus étroite et affectueuse. Aussi en revient-il plus de bien à la religion. Quant à leurs rapports avec leurs supérieurs religieux, je ne puis rien en dire puisque cela ne me regarde point. Je puis toutefois certifier à votre grandeur que je ne les entends jamais murmurer contre ceux qui les gouvernent, ni se plaindre les uns des autres. Enfin, je puis me tromper; mais il me semble que les Oblats de Montréal n‟ont pas perdu le bon esprit qui peut régner dans les autres maisons de la Compagnie, qu‟ils vous sont attachés comme de bons enfants le doivent être à un si bon père, et qu‟ils sont vraiment dignes de votre tendresse paternelle.
Je conjure donc votre grandeur de leur rendre la place qu‟ils ont toujours eu dans son cœur, en daignant interpréter en bonne part ce qui chez eux aurait pu lui déplaire”.

C"est un grand mal que ces apostasies! Mais j"ai dit à Mgr de Charbonnel et à Mgr Guigues lui-même qu"elles ont été en quelque sorte encouragées par la facilité qu"ils ont eue de recevoir ces infidèles dans leurs diocèses. Oh! que j"aime ce saint Archevêque de Valence qui fit venir un jour dans son palais tous les moines sécularisés qui se trouvaient dans son diocèse pour leur signifier de rentrer dans leurs couvents. Sur le refus de plusieurs d"entre eux qui se croyaient en sûreté par la sécularisation qu"ils avaient extorquée, il leur enjoignit d"aller chercher fortune ailleurs. Je vous demande donc en grâce, Monseigneur, de ne pas laisser l"espoir à tels de nos sujets qui tombés dans le relâchement et s"aveuglant sur la valeur de leurs engagements sacrés voués pour toute leur vie et confirmés par serment, demandent une dispense que je ne puis pas accorder en conscience, de ne pas leur donner l"espoir, dis-je, d"être reçus dans votre diocèse. Ce qui me fait vous adresser cette prière, je vous le dis en toute confiance, c"est la demande que vient de me faire un de nos sujets, de lui accorder dispense de ses vœux. Et pourquoi? parce qu"il a perdu l"esprit de son état dans des occupations étrangères qui l"ont absorbé et l"ont rendu un mauvais religieux. Cette dispense je ne puis pas l"accorder sans prévarication, je ne l"accorderai donc pas. En réponse à cette coupable demande, j"envoie une obédience à ce sujet pour qu"il revienne auprès de moi pour se retremper. Quoique ma lettre soit toute paternelle, j"ai lieu de craindre que ce pauvre enfant ne s"obstine dans la malheureuse voie où il se trouve, et n"obéisse pas à mon injonction qui oblige pourtant sous peine de péché mortel. Monseigneur, venez à mon aide et si ce pauvre enfant s"adresse à vous pour être admis dans votre diocèse, faites-lui sentir l"énormité de sa faute et encouragez-le à ne pas redouter à venir reposer sur le sein de son père. Ne vous arrêtez pas à ses injustes plaintes, elles sont excessivement exagérées et la plupart retomberaient sur lui si on voulait les discuter. Ah! Monseigneur, je le dis avec douleur et une douleur bien profonde: Nos Pères du Canada ne ressemblent pas à leurs frères d"Europe! En France et en Angleterre, ils font l"édification de tout le monde. Aussi je ne puis suffire aux demandes des Évêques qui en appellent chez eux. Je suis entouré de saints, c"est à la lettre, et Dieu bénit partout leur saint ministère par la conversion et la sanctification des âmes. La paix règne dans toutes nos communautés, on s"estime mutuellement et l"on respecte ceux que Dieu a préposés à la gouverne des autres. Quelle différence en Canada! Je serais trop long si je vous confiais toutes les peines qu"ils me donnent; un esprit de critique et d"indépendance s"est établi à Montréal, du moins. C"est pitié de voir comment ils jugent leurs supérieurs; je ne disconviens pas qu"il y ait quelques bons sujets, mais il y a des meneurs qui entretiennent un très mauvais esprit et c"est un de ceux-là que je rappelle.

Vous savez, Monseigneur, avec quelle confiance j"ai toujours agi envers vous dès le commencement. Veuillez bien y correspondre en me donnant, sans façon, votre sentiment sur tout ce que vous savez au sujet de nos Pères. C"est surtout la maison de Montréal et ce qui en sort qui me donne un grand souci. S"il y a des sujets qu"il faille rappeler, je ne reculerai pas. Ce que je redoute, c"est d"envoyer des sujets dans ce foyer où plus d"un y a perdu le bon esprit qu"il avait lorsqu"il y est arrivé.

, Pardonnez, mon cher Seigneur, à cette explosion de mon cœur, vous reconnaissez dans cet abandon l"homme qui s"est toujours identifié avec vous, qui est entré dans toutes vos vues et qui n"a jamais cessé de vous aimer de tout son cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

252. [À Mgr Guigues, provincial du Canada].[1]

252. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Pamphlet du p. Rouge qui demande la dispense de ses vœux. Les Évoques ont trop facilement accepté les religieux infidèles. Le p. Rouge annonce d'autres sorties de la Congrégation.

Marseille, le 16 juillet 1858.

Ai-je bien ou mal calculé, mon cher Évêque? J"attendais pour t"écrire d"avoir reçu une nouvelle lettre de toi. Force m"est aujourd"hui de ne pas attendre davantage. Je dois t"informer que j"ai reçu un véritable pamphlet du p. Rouge que j"ai lu très attentivement et qui m"a obligé de lui répondre courrier par courrier pour lui envoyer une obédience qui le rappelle près de moi. Ce n"est pas ce qu"il demandait. Tout au contraire, la conclusion de son long écrit de 26 pages était la demande de la dispense de ses vœux. Comme, grâce à Dieu, je n"ai pas la conscience aussi large que ces Messieurs qui se croient autorisés à demander dispense quand par infidélité à leurs devoirs ils sont arrivés à se dégoûter de leur vocation, je me suis bien gardé d"obtempérer à une si coupable demande. Faisant donc abstraction de toutes les indignités que renferme son mémoire, je lui ai adressé une lettre toute paternelle en lui signifiant l"obédience que je lui donne de se rendre auprès de moi. Ces pauvres enfants ont tellement perdu de vue leurs plus stricts devoirs que je puis craindre que celui-ci ne se refuse à obéir à une injonction qui oblige pourtant sous peine de péché mortel. J"ai donc écrit à Mgr de Montréal pour le prévenir afin qu"il se garde bien de laisser à ce Père l"espoir d"être reçu dans son diocèse. Nous aurions à déplorer moins d"apostasies si les Évêques, toi y compris, n"avaient pas eu le tort d"offrir un asile dans leurs diocèses à des hommes qu"ils auraient dû refouler dans leurs communautés ou repoussés de leurs diocèses. J"ai cité à Mgr Bourget l"exemple d"un s[ain]t Archevêque de Valence qui chassa de son diocèse tous les moines sécularisés qui se refusèrent à rentrer dans leurs couvents et ces sécularisations étaient pourtant plus légitimes que les dispenses forcées provoquées par l"inconduite des sujets. Le p. Rouge m"annonce qu"il ne sera pas le seul à quitter la Congrégation, ce qui le détermine à demander à Dieu qu"il m"enlève bientôt de ce monde, pour m"épargner le chagrin de voir descendre avant moi dans la tombe la province du Canada. Je ne parle pas du pamphlet dans lequel vous êtes tous si bien drapés, je t"en donnerai connaissance plus tard.

Je vois par là que certaine lettre qui m"a été écrite et dont je donnais connaissance au p. Aubert de Montréal pour qu"il te la communiquât n"était pas aussi exagérée que ce Père l"a supposée.

Je suis si pressé que je me vois forcé de m"en tenir là pour le moment. Je crois que notre père Aubert a dû écrire à son frère. Je ne fermerai pas ma lettre avant de l"avoir vu pour savoir s"il n"aurait pas quelque chose à vous dire.

Je t"embrasse en finissant ici.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, Sup. Gén.

253. [Au p. Gaudet à Brownsville].[2]

253. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

---

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.
[2] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

Convalescence du p. Gaudet. Demande de détails sur Matamores, sur N.-D. du Refuge et San Antonio. Le p. Tabaret est en Europe et a obtenu six Pères pour le collège de Bytown. Salutations.

Marseille, le 28 août 1858.

Votre lettre du 3 de ce mois m"a été précisément rendue aujourd"hui jour de votre fête. Je me suis sur le champ acquitté de la commission que vous me donniez, quoiqu"à vrai dire il n"en fût pas besoin parce que vous êtes journellement présent à ma pensée dans mes faibles prières à la Messe et le soir devant le Saint Sacrement. Cette fois vous m"avez fourni l"occasion de remercier le bon Dieu de votre rétablissement. J"ai été péniblement affecté d"apprendre que vous avez été si longtemps malade. N"ayez nul scrupule, mon cher enfant, de vous ordonner un ordinaire conforme à vos besoins, personne ne peut s"en formaliser, vous le feriez pour tout autre s"il en avait besoin. Il faut avant tout vous bien porter.

J"approuve les arrangements que vous avez pris pour Matamoros. C"est une mission perpétuelle qui aboutit au service des âmes et à leur conversion. Je ne voudrais pas seulement que vous livrassiez[1] un Père seul dans ce ministère, il faut qu"ils soient toujours au moins deux et qu"à eux deux ils suivent exactement la Règle, autrement celui qui serait seul s"affadirait et perdrait l"habitude de la vie religieuse. C"est pourquoi je tiendrais à ce qu"ils conservassent de fréquents rapports avec leur communauté de Brownsville, qu"ils vinssent y faire leur retraite du mois et leur direction auprès du supérieur.

J"aurais voulu que vous me donnassiez quelques détails sur ce que vous appelez N.-D. du Refuge. Est-ce un sanctuaire? Quels sont vos projets? Voudriez-vous plus tard vous y établir de préférence à Monterey? J"aurais bien voulu que l"Évêque de ce diocèse passât par Marseille et qu"il s"y arrêtât quelques jours chez moi[2]. Il m"aurait fait part des projets qu"il pourrait avoir sur nous. En attendant vous avez très bien fait de vous employer au salut des Matamorais et de profiter des bonnes dispositions du curé[3] que je vois avec plaisir ne pas ressembler à son prédécesseur. Vous ne me dites rien de San Antonio, il me semble que vous convoitiez ce poste. L"Évêque pourrait-il mieux faire que de vous le donner? Quand est-ce que ces bons évêques se persuaderont que la plupart des prêtres ou des ecclésiastiques qu"ils viennent chercher en Europe n"ont d"autre vocation que l"esprit de gagner de l"argent ou de se faire une position! C"est ce qui aurait dû déterminer Mgr Odin à vous établir à San Antonio. Je vois soit par votre lettre du 6 juin, soit par celle du p. Parisot que ce poste serait très important pour nous. Ne conviendrait-il pas de presser un peu l"Évêque? Le bien que nos deux Pères y ont fait dans les six mois qu"ils y sont restés prouve ce que l"on pourrait obtenir du ministère des nôtres.

Vous me disiez dans cette lettre du 6 que vous espériez pouvoir couvrir votre église pour juillet. Vous ne me dites pas si en effet vous avez pu vous y établir. C"est un grand point de prendre possession de l"édifice; les ornements se font peu à peu. C"est la maison que je voudrais voir en état de vous recevoir bientôt: il me semble qu"avec les fonds qu"on vous a annoncés vous serez à même de bien avancer votre besogne. Les Religieuses ne vous devaient-elles pas encore quelque chose?

---

[1] ou laissassiez.
[2] Mgr T. Amat, évêque de Monterey.
[3] L"abbé Em. Musquiz.

On ne vous a point trompé en vous disant que le p. Tabaret avait été envoyé en Europe pour recruter des sujets. Il va s"en retourner avec une petite colonie, sacrifice immense qu"il m"a fallu faire pour ne pas laisser périr le collège de Bytown[1]. C"est une nécessité, mais vous savez la répugnance que j"ai toujours eue pour ces sortes d"établissements. Il n"y a qu"à lire la règle primitive. J"ai cédé pour l"Amérique parce qu"on assure que le service de l"Église dans le pays l"exigeait.

J"aurais bien voulu écrire quelques lignes à nos chers Pères mais vous ne vous faites pas d"idée ce que sont devenues mes occupations. Chaque jour il surgit de nouvelles affaires. Ne vais-je pas être obligé de faire deux ordinations consécutives pour fournir aux besoins de nos missions! J"avais pourtant ordonné 8 prêtres des nôtres à l"ordination de la fin de l"année scolaire. Nous ne pouvons pas suffire à l"immense travail qui nous est imposé et quand on pense que c"est la France qui doit fournir à tous ces besoins il y a de quoi s"inquiéter. Je ne me console pas qu"un pays aussi catholique que le Canada ne fournisse pas de sujets à pouvoir se passer d"en recruter en France. Voilà pourtant quatre sujets qu"il faut leur envoyer. Heureusement c"est pour Bytown. Je n"aurais pas le courage d"en envoyer à Montréal, tant je redoute le mauvais esprit qui règne dans cette maison. J"en ai rappelé le p. Rouge qui sera, j"espère, bientôt rendu auprès de moi. Il en est d"autres encore qui auraient besoin de venir se retremper dans le sein de leur père qu"ils ont trop oublié. Ils m"accusent pourtant d"être prévenu contre eux. Dieu sait si j"ai à me reprocher de ne pas les aimer. Je vous charge expressément de dire mille choses agréables à tous et à chacun de nos Pères. Je me propose toujours de leur écrire, mais il faut donner tête à tant de choses qu"en vérité je ne sais souvent de quel côté me tourner. À l"instant même un petit jeune homme de 19 ans vient me déranger. À peine je venais, 16 septembre, reprendre la lettre commencée le 28 août.

Je termine donc à la hâte en vous bénissant tous.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, S. G.

254. [Au p. R. Olivier au Texas].[2]

254. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Il faut envoyer des relations sur leurs activités en vue de préparer les Annales de la Congrégation. Importance de la mission de Matamores. Mgr de Mazenod est le doyen d'âge des prêtres du diocèse et de tous les Oblats.

L.J.C. et M.I.

St.-Louis près de Marseille, le 16 septembre 1858.

J"ai bien prié, très cher fils, le bon p. Gaudet de vous dire à tous mille tendresses, mais puisqu"on me laisse un moment tranquille, j"en profite vite pour vous dire directement combien je vous aime.

J"aurais voulu pouvoir me flatter d"avoir assez de temps pour écrire à chacun de vous en particulier, mais je suis assuré que je ne serai pas arrivé à la fin de cette page

---

[1] Le p. Tabaret partit à l"automne avec les pères Tortel, Dédebant et Pian. Les pères R. Cooke et Charpenay les rejoignirent pendant l"hiver, cfr. Conseils Généraux du 26 août, 6 septembre, 20 novembre, 2 et 14 décembre 1858.

[2] Copie faite par le p. A. Martinet, en 1892, dans le Registre des Actes de Visites de la résidence de Roma au Texas.

que quelque indiscret ne se présente pour me déranger. J‟ai beau m‟être réfugié à la campagne, il y a si près d‟ici à Marseille et l‟on a tant de facilité de parvenir que je suis continuellement à la merci des gens. L‟ai-je dit? à l‟instant même que je vous écris ces lignes quelqu‟un frappe à la porte. Heureusement c‟est un des nôtres: autrement j‟étais disposé à me fâcher. C‟est le cher père Balaïn qui vient de la Blachère où il avait été passer une partie de ses vacances en travaillant au salut des âmes. J‟y ai trouvé l‟avantage de parler de presque vous tous, qu‟il a connus. Le p. Brun l‟a suivi, puis le p. Aubert, de sorte que nous voilà en famille pour nous occuper de vous. Nous n‟avons pas non plus oublié le p. de Lustrac; nous nous sommes entretenus de vos missions tout en désirant que vous tous en rendiez compte plus en détail. Songez que toutes ces relations doivent servir pour faire les Annales de la Congrégation et, qu‟en attendant, leur lecture nous enchante et nous édifie. Ne croyez donc pas que ce soit un temps perdu. Sachez donc vous ménager quelques instants pour faire ce petit travail. Les Jésuites n‟y manquent point. Aussi peuvent-ils, tous les trimestres, lithographier les diverses relations qu‟ils reçoivent et les distribuer dans leurs diverses maisons.

D‟après ce que le p. Parisot m‟a écrit, comme je vous verrais volontiers à San Antonio. Seulement je tiens beaucoup à ce que vous ne fassiez pas plus d‟ouvrage que vos forces ne comportent. J‟ai pourtant été bien aise de vous voir faire le service de Matamoros. Quel bien ne doit pas produire dans un pays qui a été si fort scandalisé par la conduite de l‟ancien curé de Matamores, la présence de religieux zélés qui, vivant saintement eux-mêmes, mettent toute leur application à instruire et à convertir les âmes. C‟est là, mes chers enfants, une magnifique mission qui attirera sur vous et sur nous les plus abondantes bénédictions divines. Je suis venu terminer ma petite lettre à Marseille où nous allons rendre les derniers devoirs au bon M. de Lander qui vient de finir sa longue carrière. Je suis devenu par là le doyen d‟âge de mon diocèse comme je le suis de la Congrégation depuis la mort du bon et regretté p. Mie. Cela veut dire que j‟approche de mon terme; souvenez-vous en devant Dieu.

Je vous bénis de toute mon âme.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

255. [À Mgr Guigues, provincial du Canada].[1]

255. II Lettres aux correspondants d‟Amérique, Roma 1977.

Le Fondateur a rappelé quelques Pères peu exemplaires du Canada; ils sont remplacés par 5 bons sujets. Quand le Canada se suffira-t-il?

Marseille, octobre 1858.

Mon très cher Évêque,

Je me trouve pris par le temps sans m‟en douter de telle façon que je n‟ai que quelques minutes pour t‟écrire si je veux profiter du courrier qui part ce soir pour être rendu à Liverpool au moment du départ du paquebot. J‟ai besoin de t‟expliquer cette énigme. Il m‟a fallu faire quinze lettres pour remettre aux missionnaires qui viennent de partir pour Ceylan. Je me trouve à St.-Louis et le père Aubert m‟envoie un exprès

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10. Dans le Registre on n‟a indiqué que: octobre 1858.

pour me rappeler que le moment fatal est arrivé puisqu"il est nuit et qu"il faut mettre à la poste ce soir encore la lettre qu"il sait que j"avais le projet de t"écrire.

Tu as dû recevoir l"obéissance pour les sujets (ma lettre n"est que pour toi) dont je te délivre[1]. En échange je t"envoie des hommes dont tu tireras le meilleur parti. Dieu sait ce qu"il m"a fallu faire pour te donner un personnel de cette qualité. Il m"a fallu démonter deux maisons importantes, un séminaire et un noviciat et faire bien des mécontents. Ce ne sont pas ceux qui partent qui sont au contraire admirables d"obéissance et de dévouement, mais ce sont ceux qui, avec raison, sont contrariés du choix que j"ai fait à leur détriment. J"ai passé par dessus toute considération pour te satisfaire, mais au nom de Dieu que l"on soit content et que l"on sache gré des sacrifices qu"on a dû s"imposer. Rien n"est fatigant comme de n"entendre que des plaintes et des murmures alors même que l"on s"épuise pour contenter. Il ne faut pas perdre de vue que nous sommes une famille jeune encore dans l"Église, et que nous pouvons avec peine suffire au travail qui nous est dévolu. Si nous étions aussi vieux que les Jésuites et que nous eussions autant de sujets, croyez bien que nous n"attendrions pas vos réclamations pour vous en envoyer; mais en l"état, il faut faire un vide ailleurs pour vous en fournir. Quand je pense que je n"ai pu envoyer que deux sujets dans la grande mission de Ceylan et que je vous en envoie cinq, tandis qu"un pays catholique comme votre Canada devrait nous en fournir en quantité! Dieu soit béni! L"exprès vient prendre ma lettre, je finis en vous réitérant l"expression de ma tendre affection.

P.S. Je me dédommagerai une autre fois de la brièveté de la présente lettre.

256. [À Mgr Grandin, évêque nommé de Satala].[2]

256. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

La nomination du p. Grandin est la volonté de Dieu; qu'il arrive donc au plus tôt pour se faire sacrer évêque avant que le Fondateur ne meurt. Tous se réjouissent de sa nomination.

[Marseille, octobre 1858][3].

Je suis toujours, mon cher fils, très embarrassé quand il faut vous faire parvenir mes lettres. Il n"y a que le p. Aubert qui puisse m"orienter, et quand il n"est pas auprès de moi je me décourage. J"aurais pourtant bien voulu que vous reçussiez à temps l"invitation que je vous faisais de venir vous faire sacrer par moi au plus tôt. J"étais justement impatient de vous imposer les mains, je m"étais réservé cette consolation en écrivant à Mgr Taché, tout en sentant le sacrifice que je lui imposais. Voilà que je reçois votre lettre du 22 juillet en réponse à celle que je vous avais écrite pour vous annoncer le choix que le St.-Père avait fait de vous pour être Coadjuteur de St.-

---

[1] A ce propos Mgr de Mazenod écrit au p. Vincens le 1 août 1858: "Je vous donne comme une bonne nouvelle que le p. Rouge, touché à ce qu"on me mande de la lettre que je lui ai écrite en réponse à son pamphlet et à sa demande de sortie de la Congrégation, s"est embarqué pour se rendre auprès de moi. Quand il sera arrivé je manderai de même le p. Bernard et nous affaiblirons par là ce foyer de murmures et d"opposition qui fait tant de mal au Canada". Il n"a pas été possible de trouver quel autre Père a été rappelé alors.

[2] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

[3] Cette lettre est sans date dans le Registre, mais elle est copiée parmi les lettres du mois d"octobre 1858.

Boniface. Pourquoi, me suis-je dit, n"est-ce pas lui qui m"arrive au lieu de sa lettre? Les bateaux qui ont porté sa missive se seraient bien chargés de sa personne, et vous n"auriez pas perdu cette occasion pour vous rendre à mon appel.

Il ne s"agit pas de récriminer, vous êtes bien et dûment Évêque élu de Satala et Coadjuteur de Mgr Taché, il n"est plus question de revenir là-dessus, et dussiez-vous vous humilier davantage, je n"ai nul regret de vous avoir présenté au St.-Siège. Certes en vous faisant évêque je n"ai point allégé votre fardeau, je me suis acquitté d"un devoir de ma charge et j"ai usé de mon droit, que tous le sachent bien, et si quelque chose était propre à m"inspirer le dégoût et même le mépris ce serait d"apprendre qu"il est quelqu"un qui n"applaudisse pas à mes résolutions et soit assez téméraire pour avoir un autre avis et d"autres sentiments que les miens.

Rassurez-vous sur l"opinion de ceux qui vous connaissent. Confondez-vous plutôt devant Dieu de l"unanimité des suffrages, je dirais même, des transports de joie de tous vos compatriotes. Vos anciens supérieurs et vos condisciples se réjouissent de votre élévation. Ils veulent tous concourir à faire votre trousseau d"évêque, on a été jusqu"à me demander une chose impossible, de vous faire sacrer dans le pays même.

La mission ne perdra rien à votre voyage en Europe. Elle n"aura rien à payer pour votre équipement. Mais cet énorme retard me contrarie autant qu"eux. J"aurais bien voulu qu"on ne me fît pas courir ce risque à mon âge. C"est une considération qu"on aurait dû faire. J"ai 77 ans, à cet âge peut-on se promettre un an de vie!

Pour vous punir de ne m"avoir écrit que quelques lignes, malgré mes recommandations, et de ne m"avoir donné aucun détail de vos travaux, ce qui est vraiment impardonnable, je ne vous écrirai à mon tour que sur ces deux pages. Il est vrai que j"ai une excuse que vous n"avez pas, c"est d"avoir à écrire en même temps à un grand nombre des nôtres. Je vous en conjure, en finissant, n"attendez pas que Je sois mort pour obéir à mon appel.

Je vous embrasse de tout mon cœur et vous bénis.

257. [À Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface].[1]

257. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Accroissement rapide de la population de Marseille et des occupations de l'Évêque. Deux autres Oblats décédés au Texas. Il faut se contenter des sujets envoyés en mission, même s'ils ne sont pas tous parfaits. Mgr Grondin se fait attendre. Admission aux vœux. Envoyer des compte-rendus sur les Pères et sur leurs travaux.

Marseille, le 15 novembre 1858.

Vous ne me ferez jamais, mon très cher Évêque, autant de reproches que je m"en fais moi-même du retard de ma correspondance avec vous. Vous m"excuseriez pourtant avec bonté si vous pouviez vous dire combien de fois il m"arrive de soupirer vers vous et d"être détourné, je ne saurais vous dire comment, de vous l"exprimer comme je le voudrais par écrit. Le fait est que les exigences deviennent tous les jours plus absorbantes. Figurez-vous que notre population s"est accrue cette année de trente cinq mille âmes, et que nous en sommes dans la seule commune de Marseille à trois cent cinquante mille âmes. Jugez par là du surcroît de travail dans un pays où se multiplient les œuvres et par conséquent les fonctions où l"Évêque doit toujours

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Reine, Arch. de la Postulation, DM 10.

figurer. Et cette porte qu‟il faut toujours tenir ouverte, au grand détriment de mon repos et de mon temps! Quoiqu‟il en soit je n‟en dois pas moins conclure que je suis grandement en retard avec vous, et cependant je ne puis m‟empêcher de dire que ce n‟est pas faute de bonne volonté. Pourriez-vous en douter, mon cher ami? Ne savez-vous pas combien mon cœur se préoccupe sans cesse de vous personnellement et de nos Pères de votre si pénible mission! Une seule chose me console, c‟est que du moins vous vous portez tous bien dans ce climat et ce régime qui me fait frissonner, tandis que notre mission du Texas nous a déjà dévoré cinq précieux sujets, et qu‟au moment même où je vous écris, je suis encore sous le poids des plus grandes craintes pour ceux qui restent sur le champ de bataille à lutter contre l‟épidémie qui décime ces contrées. Le p. Gaudet a été atteint lui-même et quoiqu‟il m‟ait tracé deux lignes dans la lettre du p. Parisot qui m‟apprenait la mort du p. de Lustrac et d‟un frère, il n‟était pas encore alors hors d‟affaire, et je n‟ai plus reçu de lettres depuis.

La dernière lettre que j‟ai reçue de vous est du mois de juin. Je n‟ai pas le courage de vous faire un reproche, mais dans votre solitude, en comparaison de ma position, vous avouerez que j‟aurais bien quelque chose à dire.

Le p. Frain m‟a écrit en date du mois d‟août. Je voudrais bien lui écrire quelques lignes, mais comment faire pour l‟atteindre, je mettrai mon petit billet sous votre pli. Que voulez-vous, mon cher ami, que je vous dise au sujet de vos observations sur quelques-uns des missionnaires que je vous envoie. La perfection n‟est pas facile à rencontrer. Vu la grande difficulté de trouver des hommes de bonne volonté pour se livrer à des travaux si énormément pénibles, je m‟estime heureux quand il s‟en présente quelqu‟un qui loin d‟en être effrayé désire de s‟y consacrer. Je les prends alors tels qu‟ils sont lorsque je les crois vertueux et dévoués. Il est sage de ma part comme de la vôtre de s‟en contenter. Supposé qu‟il leur manque quelque chose, ils l‟acquerront avec un peu de pratique; la bonne volonté aidée du secours de Dieu, aidera beaucoup pour cela. Ne demandons pas l‟impossible.

J‟aurais été bien satisfait, je ne vous le dissimule pas, si au lieu de recevoir une lettre de Mgr Grandin, j‟avais vu arriver sa personne. Indépendamment de la satisfaction que je réclame pour moi, je vous ai dit que la mission s‟en trouverait bien, vu que les dispositions où chacun est à son égard dans son pays et ailleurs. Quand donc me l‟enverrez-vous, songez qu‟il faut vous souvenir de mon âge et ne pas tenter Dieu.

Le p. Fabre n‟accepte pas vos reproches, il prétend être en règle avec vous. Il y a donc quelque malentendu.

Vous avez bien fait de recevoir les vœux du Frère que vous avez jugé digne de les faire, seulement le cas échéant, lorsque le noviciat est fini et que vous avez demandé son admission, jugeant de ses bonnes dispositions, et que vous avez reçu les vœux du novice, celui-ci est par le fait de sa profession lié à la Congrégation jusqu‟à la réponse du Supérieur Général, et la Congrégation n‟est liée que par le consentement du Supérieur Général, réglez-vous d‟après cela.

J‟ai manqué l‟occasion du départ des derniers Pères que je vous ai envoyés, pour donner signe de vie à tous nos missionnaires de votre Vicariat. Je tâcherai d‟y suppléer petit à petit. C‟est que je suis si dérangé à chaque instant. Ainsi hier j‟ai été obligé de quitter la plume pour présider une commission pour des affaires importantes de mon diocèse. À l‟instant où je vous écris aujourd‟hui, il faut que je la quitte pour aller recevoir une profession religieuse, ce qui me retiendra toute la matinée dans ce couvent. Il en est ainsi tous les jours. Je vous laisse donc, je tâcherai de terminer ma lettre dans le courant de la journée.

On perd le fil de ses idées avec toutes ces interruptions. Je voulais pourtant vous dire que votre lettre du mois de mars m"avait beaucoup plu par le jugement que vous portiez sur chacun de nos missionnaires. Cela me met à même d"insinuer tout doucement ce qu"il faut, quand je suis dans le cas de leur écrire. Ce que je désire encore c"est d"obtenir quelques détails de leurs travaux et des vôtres. C"est un compte-rendu qui est de règle, mais qui ne peut qu"être avantageux pour votre mission dans l"esprit de ceux des nôtres qui ne s"effraient pas des difficultés, pourvu qu"il en résulte la conversion des âmes. Si vous jugez qu"il soit opportun de rappeler votre mission à l"attention et à l"intérêt des fidèles, il n"y a que vous qui puissiez vous charger de l"exposition des faits en représentant la position des lieux, etc.

Adieu, mon cher Évêque, je vous presse contre mon cœur, et bénis tous nos Pères.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

258. [Aux pères Maisonneuve et Tissot].[1]

258. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Écrire plus souvent. Leurs travaux sont admirables. Fidélité à la Règle. Tous les Oblats du monde sont unis par la prière et en présence du T.S. Sacrement. Succès de l'activité des Oblats partout. Envoi de 3 nouveaux missionnaires. Le Canada devrait fournir d'autres sujets comme le p. Lacombe.

L.J.C. et M,I.

Marseille, le 24 novembre 1858.

Ne pourriez-vous pas, mes chers pères Maisonneuve et Tissot, arracher une des plumes de ces beaux oiseaux que votre habileté de chasseurs vous fait atteindre pour en façonner l"instrument dont vous pourriez vous servir pour me donner de vos nouvelles? Pourriez-vous croire que je supporte avec indifférence d"en être privé si longtemps. Vous auriez alors bien oublié ce que je n"ai jamais cessé d"être pour vous. Vous auriez tort de vous régler sur moi pour votre correspondance avec moi. Vous sentez que dans ma position il est de toute impossibilité que je corresponde lettre pour lettre avec tous les missionnaires qui doivent se mettre en rapport avec moi. Il doit vous suffire d"être bien assurés que je ne suis jamais plus heureux qu"alors que je reçois des lettres de mes chers enfants, mais il ne serait pas juste de me tenir rigueur parce que je n"aurais pas exactement répondu à la lettre que vous m"aurez écrite. Votre bon esprit vous dira que je m"estimerai heureux quand sur trois de vos lettres je pourrai vous en écrire une et vous me tiendrez compte de ma bonne volonté équitablement présumée [pour] les autres. Vous avez d"ailleurs tant de choses intéressantes à me dire. Le moindre détail de vos travaux me transporte. Ce que vous faites est admirable à mes yeux, étant fait par vous qui êtes mes enfants et qui agissez dans des vues si élevées et d"un si grand mérite aux yeux de Dieu. Tout ce que je vous recommande c"est de ne pas négliger votre sainte Règle. À quelque distance que vous soyez du centre de la Congrégation, songez que vous devez vivre de la vie de la famille dont vous faites partie. Il est consolant aux extrémités de la terre, où vous vous trouvez, de penser que vous vivez de la même vie et dans la communion intime de vos frères répandus sur toute la surface du globe. Vous êtes aux antipodes de Ceylan, eh

[1] Orig.: Winnipeg, Arch. de la Maison provinciale O.M.I.

bien! là vous avez des frères en union avec vous travaillant pour vous comme vous travaillez pour eux qui répètent tous les jours cette belle prière: *Deus qui caritas es, da natis,* etc. *alterum alterius onera ex sincera dilectione portare,* etc... *Servos tuos. Domine, congregatos in nomine tuo, et de uno pane participantes, da unanimes considerare invicem in provocationem caritatis et bonorum operum,* etc... *Memento congregationis tuae quam possedisti ab initio. Oremus pro fratribus nostris absentibus. Salvos fac servos tuos,* etc.. Nous faisons monter au ciel les mêmes prières, nous sommes animés des mêmes sentiments. Vous nous êtes présents comme si nous vous voyions. N"avons-nous pas un commun rendez-vous à l"autel pendant le sacrifice et chaque fois que nous nous plaçons à la présence de Notre Seigneur?

J"ai besoin que vous me disiez que vous vous portez bien malgré la rigueur de votre climat, que vous êtes dédommagés de vos peines par les bénédictions que le bon Dieu répand sur votre ministère. Quelques détails à ce sujet me charmeraient et édifieraient tous ceux à qui je les communique. Ne craignez pas d"être minutieux en ce genre. Tout intéresse venant de vous et se rapportant d"ailleurs à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Je vous parlais de votre climat qui me fait frissonner quand j"y pense... eh bien! c"est une grande consolation pour moi de voir que vous l"avez bravé impunément tandis que j"ai la douleur d"apprendre que le Texas vient de dévorer encore deux des nôtres, un Père et un Frère, ce qui fait cinq victimes de cet affreux climat. Les derniers comme les premiers, je le sais, sont morts comme „des Saints, c"est toujours ainsi que l"on meurt dans la Congrégation, mais s"ils gagnent le ciel, haut la main, la perte n"en est pas moins sensible pour nous, et j"ai besoin, moi personnellement, que vous priiez tous pour m"obtenir une parfaite résignation à de si cruelles douleurs. Je voudrais en vous écrivant vous donner des nouvelles un peu plus gaies. Je vous dirai donc que les missions données par nos Pères sont innombrables et que partout le bon Dieu les a comblés de bénédictions. On n"en connaît pas une qui n"ait eu un plein succès par la grâce de Dieu. En Angleterre et même à Ceylan on a adopté la méthode que nous suivons en France et on en a recueilli les mêmes fruits. On ne peut pas suffire au travail moins encore aux demandes qui sont faites par plusieurs „Évêques pour obtenir des missionnaires à poste fixe dans leurs diocèses. Nous n"avons cédé qu"aux instances pressantes et réitérées de Monseigneur l"Évêque d"Autun qui a fourni à la Congrégation un établissement très convenable. Il faut d"ailleurs que nous nous étendions pour nous procurer des sujets; la Savoie du père Tissot ne fournit plus rien. Voilà pourtant la Suisse, sa voisine, qui réclame notre secours et on en a grand besoin. Je vous ai envoyé encore deux prêtres et un frère[1]. Si le Canada, au lieu de nous épuiser, voyait naître quelques vocations, il me serait plus facile de venir plus puissamment à votre secours mais pour pourvoir à ce qu"ils ont prétendu, en Canada, leur être absolument nécessaire pour pouvoir marcher, j"ai dû démonter un de nos noviciats et un de nos séminaires. Plût à Dieu que quelque autre prêtre canadien voulût suivre l"exemple de notre cher père Lacombe! Comme je le recevrais volontiers!

J"ai tenu bon contre tous les dérangements qui se sont succédé depuis que j"ai pris la plume pour vous écrire; me voilà ainsi parvenu à la fin de mon papier. Il me reste juste la place pour vous embrasser et vous bénir.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille,

[1] Les pères Ch. Mestre et J. Moulin, et un frère Irlandais, cfr.: Conseil Général, 8 juin 1858.

259. [Au p. Faraud].[1]

259. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Écrire plus souvent. Où est le p. Grollier? Nouvelles des Oblats du Texas, de Ceylan et de France. Beaucoup de décès.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 26 novembre 1858.

Comment, mon cher p. Faraud, parvenir jusqu"à vous. Je me perds dans ces glaces où je n"ai point de boussole pour me guider. Je voudrais pourtant vous prouver que je ne suis pas encore mort, tout vieux que je suis, et que je ne cesse de vous aimer étant encore sur la terre comme je vous aimerai tant que je vivrai. Mais laissez-moi vous dire, mon cher enfant, qu"une lettre de vous de temps en temps me comblant de joie et de consolation, me servirait de guide pour vous retrouver dans ces déserts. Je conviens que vous n"êtes pas le seul coupable d"un oubli dont mon cœur se plaint, je n"en suis que plus peiné. Ainsi le bon p. Grollier ne m"a plus donné signe de vie depuis un siècle. Est-il auprès de vous ou *à* cinq cent[s] lieues, je n"en sais rien. Je voudrais bien aussi me rappeler à son souvenir. Oh non! vous ne répondez pas à l"amour que j"ai pour vous, mes chers enfants, vous avez tant de raisons pour vous expliquer le retard de mes lettres, ne fût-ce que la difficulté de saisir le moment pour ne pas manquer ce courrier unique dans les six mois, avec toutes les occupations qui me détournent si souvent de ce que je tiendrais le plus à faire. Mais vous, vous savez toujours à point nommé quand doit passer ce courrier dans les lieux que vous habitez, comment n"en profitez-vous pas pour me donner de vos nouvelles et pour me tenir au courant de ce que vous faites?

Je viens de vous envoyer un petit secours. S"il ne me fallait pas pourvoir à tant de besoins à la fois, j"aurais tenté de faire davantage, mais la mort n"a pas épargné les autres missions comme, grâces à Dieu, la vôtre. Voilà le cinquième sujet que nous perdons dans le Texas, et plaise au Seigneur que le premier courrier que j"attends avec impatience, me rassure sur la santé du p. Gaudet qui était grandement compromise.

À Ceylan qui est, comme vous savez, votre antipode, nous en avons perdu trois. Ce sont des vides difficiles à remplir et il faut pourtant y pourvoir. Aussi j"ai refusé trois Vicariats Apostoliques dont la Propagande voulait nous charger. Nous ne pouvons pas suffire à nos engagements. En France nous sommes obligés de ne pas toujours tout refuser parce que nous avons besoin de nous étendre pour appeler des sujets qui alimentent nos noviciats. Que deviendrions-nous sans cela? C"est dans cette pensée que nous avons formé un établissement dans le diocèse d"Autun, c"est un filet que nous jetons dans cette partie de la France où nous sommes inconnus. Ne négligeons pas pour cela de prier sans cesse le *Dominum messis ut mittat operarios in vineam suam.* Il faut aussi prier le bon Dieu qu"il ne nous enlève pas ensuite ceux qu"il nous envoie alors même qu"il les trouve mûrs pour le ciel. Nous venons de perdre coup sur coup à deux années de distance cinq de nos jeunes oblats, tous plus saints les uns que les autres. Ce sont des pertes énormes. Quelques-uns de ceux-là auraient sans doute été pour vous.

Adieu, mon cher fils, quoique de bien loin je vous bénis et „je vous embrasse de tout mon cœur.

---

[1] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L M-Faraud.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, Sup. G.

260. Au R.P. Gaudet, supérieur à Brownsville.[1]

260. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Cri de douleur à la nouvelle de la mort du p. de Lustrac et du f. J.-M. Gardas. Maladie du p. Gaudet.

Marseille, le 26 novembre 1858.

Quel coup de foudre, mes chers enfants! Je ne suis pas fait à ce genre de malheur, et je sens que je ne m"y ferai jamais. C"était déjà trop que la perte de cher père de Lustrac et de ce pauvre Frère, il faut que je reste jusqu"à votre première lettre sous le poids accablant de la menace pour l"existence de notre bon père Gaudet. Il n"était même pas en convalescence le jour qu"il a pris la précaution d"ajouter deux lignes de sa main à la lettre du p. Parisot pour adoucir un peu le coup qu"il comprenait bien devoir m"atterrer. Mais qu"en est-il de lui depuis lors? Aurez-vous le soin de me le dire par le premier courrier? Que ces jours d"attente vont me paraître longs! Au nom du bon Dieu, rassurez-moi au plus tôt. Les heures sont pour mon cœur des jours, les jours des Semaines.

Cruelle mission du Texas, quelles affreuses blessures tu fais à mon âme. Voilà la cinquième victime que tu dévores, et qu"en est-il, je le répète, de la sixième que tu as atteinte de tes coups féroces? Mon Dieu! pardonnez-moi ce cri de douleur. Je ne prétends pas murmurer contre les dispositions de votre Providence, je sais, c"est plus que de la confiance, j"ai l"assurance que vous n"appelez à vous ceux que vous nous enlevez que pour les récompenser par une béatitude éternelle,,, mais ce cœur que vous m"avez donné si sensible, si aimant, peut-il n"être pas déchiré par une séparation si précoce!

D"ailleurs comment satisfaire à la tâche que vous nous avez imposée si vous prenez pour le ciel les instruments que j"emploie pour procurer votre gloire et le salut des âmes que vous voulez sauver par notre ministère.

Excusez vous-mêmes, mes chers enfants, ma faiblesse, je devrais peut-être me montrer plus généreux, supporter avec plus de courage la plus grande des épreuves que le bon Dieu puisse m"imposer. Il me semble qu"il m"en coûterait peu s"il s"agissait de moi seul mais je ne puis m"empêcher de gémir quand ceux que Dieu m"a donnés me sont enlevés au plus fort du combat, je serais tenté de dire, avant le temps, si cela ne devait pas offenser Dieu, ,qui est pourtant, je le confesse, le maître de nos vies et des événements; aussi je me reprocherais grandement ce cri de ma douleur, s"il ne m"était jamais permis de contempler notre divin Sauveur dans le Jardin des Oliviers demandant à son Père céleste de détourner de lui le calice dont il allait être abreuvé.

Adieu, mes chers enfants, que le Seigneur Jésus Notre Maître vous garde et vous bénisse. Amen.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, S. G.

261. [Au p. Bennond, Visiteur en Orégon].[1]

[1] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L M-Gaudet.

261. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Il faudra du temps avant que la S.C. de la Propagande accepte l'idée d'un Vicariat apostolique confié aux Oblats à Vancouver. Le Conseil général approuve les projets du Visiteur, mais celui-ci doit rester sur place; on le nommera bientôt Vicaire des Missions.

Marseille, le 20 décembre 1858.

Croyez-vous, mon cher ami, que l"on marche à Rome aussi vite que parmi vos Sauvages? Ce ne sont pas des jours ni des semaines ni des mois, il faut des années pour arriver. Voyez ce qu"il a fallu de temps pour faire adjuger à la Congrégation le Vicariat de Jaffnapatam? On reconnaissait la convenance de la chose, mais l"exécution se faisait attendre, et cependant le principe était avoué et deux fois je me suis, par circonstance, trouvé sur les lieux pour traiter de vive voix l"affaire que je connaissais mieux que celle dont vous vous occupez. Ayez donc patience et ne vous découragez pas par des lenteurs inévitables. Ici, il ne faut pas se dissimuler que j"aurai beaucoup de peine à persuader, par écrit, d"établir un nouveau Vicariat Apostolique dans les contrées où la Propagande se repent d"avoir fait trop d"Évêques. Il faudrait que je pusse traiter cette affaire de vive voix pour espérer de réussir:

Or vous sentez qu"à l"âge de 77 ans il ne me serait pas facile d"entreprendre un voyage comme celui de Rome. Il faut donc se contenter de traiter officiellement par écrit cette affaire comme toutes les autres. J"avoue même que pour cela je n"ai pas assez de documents pour faire valoir votre thèse, et combattre les préventions que l"on ne manquera pas de m"opposer lorsque je presserai davantage le bouton.

J"ai pu m"introduire d"abord par la bonne volonté que nous avons montrée pour nous rendre à l"invitation que la Propagande nous avait faite de venir au secours de l"Évoque de Vancouver. Je ne sais si vous savez que j"avais d"abord refusé d"entreprendre cette mission, faute de sujets. Maintenant que vous avez combiné les choses de façon à pouvoir entrer dans les vues de la Propagande, je fais valoir cette complaisance, mais pour en venir à laisser de nouveau l"Évêque guerroyer tout seul pour nous cantonner ailleurs pour notre compte, vous sentez que ce n"est pas chose facile, et que nous ne devons pas faire dépendre notre établissement dans la contrée que vous avez choisie, de la réussite du projet très convenable d"ailleurs, que vous avez proposé.

Ce raisonnement m"amène à vous témoigner toute ma satisfaction de l"habileté de votre négociation, et de la sagesse de vos vues dans le parti que vous avez pris que je sanctionne de toute mon autorité. J"espère que vous n"aurez pas fait la faute de quitter votre poste avant d"en avoir reçu mon agrément. La lettre que je viens de recevoir, et qui me décide à ne pas attendre une réponse de Rome pour vous écrire, prouve la nécessité que vous restiez encore sur les lieux puisqu"il s"agit d"obtenir mon approbation pour le traité passé avec Mgr l"Évêque de Vancouver et de prendre une détermination pour la translation de notre établissement de St.-Joseph d"Olympia. Je suis très porté à me conformer à ce que vous avez jugé convenable et avantageux, mais personne n"a encore lu votre lettre à laquelle je commence à répondre dans un moment de rare repos que l"on me laisse, et comme vous savez, l"objet qu"elle traite doit être discuté en Conseil. (Le repos n"a pas été long, je reprendrai plus tard).

---

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

Je reviens à vous avant d"avoir pu communiquer votre lettre à mon Conseil qui aura à donner son avis pour l"abandon et la vente de St.-Joseph; c"est pour vous dire plus explicitement que je n"avais pas manqué d"écrire en Propagande dans le sens que vous m"aviez indiqué. Le silence gardé par le cardinal Préfet jusqu"à présent est une des causes du retard que j"ai mis à vous écrire. Je ne pressai pourtant pas à Rome, une lettre postérieure de vous m"ayant appris que la fureur des chercheurs d"or, précisément sur les lieux où vous vouliez vous établir, vous détournait de donner suite pour le moment à ce projet. Vous y revenez maintenant, je vais faire une nouvelle démarche auprès de la Propagande, mais je m"attends à ce que l"on m"objecte ce que je vous disais en commençant, qu"ils n"ont que trop fait d"Évêques et de diocèses dans ces contrées pour être tentés de soustraire encore à la juridiction de l"Évêque de Vancouver une partie du territoire qui lui est dévolu. Mais me répondront-ils davantage cette fois que l"autre, dans ce système de précaution et de réserve silencieuse qu"ils observent? Je n"ose m"en flatter, d"autant moins que le cardinal Préfet eut soin de m"envoyer la dispense d"âge que je lui demandais dans cette même lettre, où je lui exposais ce que vous m"aviez mandé par rapport au Vicariat de la Nouvelle Calédonie, sans me dire un seul mot à ce sujet. N"importe, je reviendrai à la charge pour n"avoir rien à me reprocher.

La lettre que je viens de recevoir de vous en date du 22 octobre m"a fait, comme de coutume, le plus grand plaisir, tous les renseignements que vous me donnez m"ont infiniment intéressé, j"aurais voulu seulement que vous m"expliquassiez comment vous avez constitué les deux établissements dont vous me parlez, celui dans l"île de Vancouver près de Victoria, et l"autre dans la baie, non point quant aux personnes, vous me le dites, mais pour le matériel. L"Évêque de Vancouver vous a-t-il cédé un local, ou bien l"avez-vous acheté? Y a-t-il des blancs dans ce poste; celui de la baie est-il à nous? ou bien y sommes-nous sous la tente? etc. Vous me dites encore qu"il faut se réserver des sujets pour nous introduire dans la nouvelle Calédonie, et que c"est en partie pour cela que vous n"avez pas voulu entendre au projet du p. d"Herbomez. Vous avez eu mille fois raison. Mais si le moment est venu d"entrer en Calédonie ce ne peut être une petite affaire, et comment avez-vous pu avoir seulement la pensée de vous retirer dans un moment si décisif? Le p. Aubert ne vous a-t-il pas écrit d"ailleurs que vous vous gardassiez bien de songer à quitter le poste avant que je vous eusse fait connaître formellement mes intentions. Vous sentez vous-même, sans vanité, que vous avez bien opéré et que je n"ai pas été trompé dans mon attente quand je vous ai donné cette mission. Je savais ce que je faisais, parce que j"ai la conscience de connaître la valeur des sujets que le bon Dieu a placés sous ma gouverne et que je vous ai toujours rendu justice, quelles que soient les préventions qui vous l"ont fait méconnaître. Ma plume m"échappe! N"avez-vous pas poussé l"excès jusqu"à écrire que je ne vous aimais pas? Moi, ne pas vous aimer? vous, dire ces choses, c"est l"équivalent de vous assurer que je vous ai pardonné l"injure que vous faisiez à mon cœur. Je m"arrête là, j"y suis forcé d"ailleurs pour attendre d"avoir réuni nos PP. Tempier. Courtès, Vincens, Aubert et Fabre pour leur lire votre intéressante lettre et leur faire connaître votre traité avec l"Évêque de Vancouver.

21 décembre, 47ème anniversaire de mon sacerdoce. En rentrant des Capucines où selon ma coutume je vais célébrer l"anniversaire de mon ordination sacerdotale, je viens clore cette lettre. Nos Pères ont approuvé comme moi toutes vos opérations, mais ils ne sont pas d"avis que l"on vende la propriété de St.-Joseph avant qu"on ne soit définitivement fixé ailleurs. Il paraît que le bon père Ricard avait été très généreux en cédant bénévolement une partie de cette propriété qui nous était pourtant

bien acquise. Est-ce que l"on ne pourra rien retirer des autres propriétés, qui avaient été dévolues aux Frères[1], et qui un moment leur avaient fait tourner la tête comme s"ils avaient dû se considérer comme en étant les propriétaires? J"avais toujours pensé que le p. Ricard laissait trop aller les choses, et qu"il n"y avait point d"économie dans la gestion des affaires temporelles et vraisemblablement peu de nerf dans les spirituelles. Usez de vos facultés de supérieur pour mettre l"ordre partout, établissez une comptabilité régulière et apprenez-leur ce que vous dites avec raison qu"ils ignorent, de faire leurs missions plus économiquement. Il est bien à désirer aussi que certains de nos Pères les fassent d"une manière plus conforme à l"esprit qui doit animer un religieux en s"abstenant de tout ce qui peut avoir une couleur de commerce et de spéculation industrielle. C"est à vous qui êtes sur les lieux et qui avez toute autorité pour corriger les abus et fixer des règles de conduite à tout régulariser de vive voix et par écrit.

Après une nouvelle interruption, je viens à la conclusion que je voulais vous proposer. Je vois des projets importants à peine commencés, vous m"en faites entrevoir d"autres qui exigeront évidemment toute l"application de celui qui les a conçus. Vous me montrez des difficultés qui naîtront que ne pourrait guère résoudre *J* le caractère indécis de celui de nos Pères que vous avez mis sur la brèche. Comment se flatter d"un heureux résultat si vous quittez la partie?... Dès lors il me semble que je ne saurais mieux faire que de vous investir d"une autorité plus durable que celle de Visiteur, en vous nommant Vicaire de nos missions de l"Orégon. Je vous donnerai par là la mesure de la confiance que vous m"inspirez et de la satisfaction que m"a procurée l"ensemble de votre .gestion... Le courrier va partir, je n"ai que le temps de cacheter ma lettre. Je vous adresserai le mois prochain l"acte régulier de votre institution qui renfermera la nouvelle constitution administrative du Vicariat. Chargez-vous, mon cher fils, de dire mille choses affectueuses à tous nos Pères de l"Orégon. Je les embrasse et les bénis ainsi que vous de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, Sup. Gén.

1859

262. [Au p. Gaudet à Brownsville].[2]

262. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.Il faudrait beaucoup plus de vocations pour répondre à tous les besoins. On ouvrira de nouveau un juniorat en France.

[Paris, le] 4 février 1859.

Prions le bon Dieu qu"il écoute les prières que nous lui adressons tous les jours *ut mittat operarios in vineam suam.* Nous avons bien une quarantaine de scolastiques à Montolivet, mais ils n"ont pas fini leurs études et puis on tire sur eux de tous côtés. Il en faut en Canada qui nous a déjà épuisé dans le dernier envoi que nous y avons fait. Il en faut à Ceylan où le travail les tue. La Rivière-Rouge ne croit pas avoir son contingent. L"Orégon qui s"étend vers Vancouver et au-delà réclame un prompt secours. Il n"y a pas jusqu"à la mission des Caffres qui n"en veuille sa part. Il faut pourtant ne pas se désarmer tout à fait en France d"où nous tirons toutes nos

[1] Les frères J. Surel et G. Janin.
[2] Ms. Yenveux VIII, 118-119.

ressources en fait d"hommes. Comment y subvenir? Je n"en sais vraiment rien. Pour pourvoir à l"avenir, je m"occupe sérieusement à former un juniorat, mais là encore il faudra placer quelques-uns des nôtres et ce ne peut être qu"au détriment des besoins présents. Croyez, mon cher ami, qu"il y a de quoi se préoccuper quand on y songe comme il le faut bien.

263. [À Mgr Guigues, provincial du Canada].[1]

263. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Les Oblats travaillent bien partout et les Evêques les estiment.

[Paris, le] 5 février 1859.

Partout, mon cher ami, Dieu comble de bénédictions le ministère des nôtres. Les Êvêques en sont dans le ravissement et ne peuvent s"empêcher de m"en témoigner leur grande satisfaction. Hier encore, l"un d"eux me disait: "Vos Pères sont parfaits; ils font un bien immense dans mon diocèse et ils font tout ce qu"ils peuvent pour s"éclipser. On leur sait gré de leur modestie et on ne les estime que davantage". Un autre m"écrivait que son clergé les ayant vus à l"œuvre en était enchanté et qu"il les entourait de toutes ses sympathies.

264. [Au p. Pierre Aubert].[2]

264. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Le Fondateur est toujours trop occupé pour écrire souvent, mais il est toujours uni aux Oblats dans la prière. Mort de la sœur des pères C. et P. Aubert.

L.J.C. et M.I.

Paris, le 29 mars 1859.

C"est trop fort, mon cher père Aubert, qu"au milieu de centaines de lettres qu"il m"a fallu écrire depuis que je suis à Paris, ton tour ne soit pas venu. J"étais pourtant parti de Marseille avec l"intention de t"écrire en arrivant à Paris. C"est ce que j"ai fait pour Mgr de Bytown, comme tu le verras par la date de la lettre que je lui adresse. Mais qu"est-il arrivé? C"est que la lettre à l"Évêque est restée sur mon bureau en attendant la tienne que j"étais toujours détourné de faire, et que je suis sur le point de retourner à Marseille sans que mon pli soit parti pour le Canada. La vérité est que je ne puis pas suffire à ma besogne, et qu"il faut que vous me pardonniez de ne pas faire l"impossible. Cependant je n"ai pas de plus grande consolation que de recevoir de vos nouvelles, tout ce que vous faites m"intéresse au plus haut degré, je voudrais suivre jour par jour chacun de vous dans toutes vos œuvres. Il n"y a pas pour moi de lecture plus délicieuse que la relation toujours trop rare à mon gré de vos missions. Mais j"ai le regret pour écrire d"être trop souvent obligé d"en charger quelqu"un d"autre. Soyez bien assurés que je ne vous perds pas de vue pour cela. Chaque jour, au moins une fois, si ce n"est deux, je vous passe en revue devant le Seigneur. Vous savez d"ailleurs que j"offre tous les jours le St Sacrifice pour la Congrégation et chacun de ses

[1] Ms. Yenveux II, 53.
[2] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L M-Aubert P.

membres. Mais je comprends qu"il vous serait agréable de recevoir de temps en temps quelques lignes de ma main,

Paris, le 9 avril 1859.

Cette lettre, mon cher père Aubert, restée inachevée sur mon bureau m"a donné le temps de recevoir la pénible nouvelle de la perte que vous venez de faire de votre pauvre sœur. Ton frère me l"a fait savoir dès que ce malheur fut arrivé afin que je ne tardasse pas d"unir mes faibles prières aux vôtres, ce que je n"ai pas manqué de faire en offrant tout de suite le Saint-Sacrifice pour elle. Tu ne t"attendais pas sans doute, mon cher ami, à cette triste nouvelle. Ta sœur était pourtant souffrante depuis q[ue]lque temps, et il était bien à craindre que cette maladie ne devînt très dangereuse comme elle l"était en effet. Ton frère qui l"avait vue depuis assez peu de temps, n"a pas moins été surpris de ce douloureux événement, et je n"ai pu le consoler que par lettre, me trouvant à Paris pour y remplir mes fonctions de sénateur. Comme je ne proroge pas mon séjour dans cette capitale au-delà des premiers jours de la semaine de Passion pour me trouver dans mon diocèse pour les saintes cérémonies de la grande semaine, je ne tarderai pas d"aller le rejoindre, nous nous entretiendrons encore ensemble de ces bons parents qui vous ont précédés dans la tombe. Leurs restes seront tous réunis dans ma terre de St.-Laurent où vraisemblablement je me ferai accompagner de ton frère. Nous prierons sur leur tombe à l"occasion de la consécration de la nouvelle église que nous avons fait construire cette année en grande partie à mes frais. Voilà encore quelqu"un qui entre pour me déranger. Quand pourrai-je donc terminer cette lettre?

12 avril

Tant vaut-il que je te l"envoie telle qu"elle est. Quoiqu"elle ne soit pas aussi pleine que je l"aurais voulu, elle t"exprimera assez les sentiments permanents de ma tendre affection pour toi.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, s. g.

265. [Au p. Rouge].[1]

265. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Le Conseil Général a jugé qu'on pouvait le congédier de la Congrégation; celle-ci ne lui doit rien. Il est encore temps de renoncer à son dessein; son père lui tend les bras.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 6 octobre 1859.

Au ton insolent de votre lettre il était facile de reconnaître l"apostat avant même d"avoir jeté les yeux sur la signature affectée qui signalait votre révolte. Êtes-vous assez ignorant pour croire que vous étiez dégagé de vos vœux et de vos serments par cela seul que leur joug pesait à votre infidélité et que vous aviez la malheureuse pensée de le secouer en demandant une dispense qui n"était motivée que sur votre inconstance! Vous aviez pourtant vu que notre Saint Père le Pape n"avait pas jugé à propos de prononcer et qu"en me renvoyant votre supplique il me laissait le soin de décider la question qu"il livrait à la sagesse de mon appréciation. C"était cette décision

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

que vous deviez attendre avec la soumission et le respect que vous imposait ma double qualité de votre supérieur majeur et d"évêque dans l"Église de Dieu.

Vous sentez qu"après la démarche que vous aviez faite et lé caractère sauvage que vous avez déployé à l"encontre de toutes les bontés que la charité et l"amour paternel m"avaient inspirées à votre égard, je n"avais nul intérêt à vous retenir malgré vous dans la Congrégation que vous n"avez d"ailleurs cessé de contrister et de calomnier.

Chargé par le Saint Père de prononcer sur la cause qu"il renvoyait à mon tribunal et connaissant très pertinemment l"état de la question, il ne m"a pas été difficile de reconnaître l"inanité des motifs que vous pouviez alléguer pour la dissolution des vœux que vous aviez prononcés pour la vie en présence de Notre Seigneur Jésus-Christ dans l"acte solennel du Saint Sacrifice au moment de la participation à son corps sacré qui vous était donné comme le gage de l"acception de votre consécration à son service dans la Congrégation qui contractait avec vous en sa divine présence à la seule condition que vous seriez fidèle à l"observance des lois qui la gouvernent par l"autorité de l"Église. Non seulement vous fîtes alors le quatrième vœu, mais encore le serment, que vous avez maintes fois renouvelé, de persévérer jusqu"à la mort dans l"Institut que vous prétendez déserter aujourd"hui. Je ne sais si c"est par oubli, par inadvertance ou à dessein que vous n"avez pas fait mention de ce quatrième vœu et de ce serment dans votre supplique. Cette suppression importante aurait suffi pour rendre nulle la sentence qui aurait pu être prononcée sans la connaître. Elle m"a arrêté un moment dans la décision que j"avais à prendre. J"aurais dû en référer au Saint-Siège si je n"avais d"ailleurs la faculté de prononcer par le droit que m"en donnent les Constitutions approuvées par l"Église. Ainsi me tenant pour suffisamment informé, j"ai convoqué mon Conseil qui a été unanime pour reconnaître que vous n"avez aucun motif valable pour demander la dispense de vos vœux et de votre serment.

Cependant, considérant l"ensemble de votre conduite, dont on a rappelé les détails, et la position où vous vous êtes volontairement placé, on a jugé en vertu des articles VI et X du chapitre troisième des Règles et Constitutions pouvoir vous congédier de la Congrégation. Le fait de cette expulsion décharge ma responsabilité dans la dispense qui en est la conséquence. Cette responsabilité si redoutable pèse entièrement sur vous qui l"avez *provoquée* et c"est au tribunal de Dieu que vous aurez seul à en répondre. Dieu m"est témoin que j"ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour vous ramener à des pensées conformes à votre vocation, pour détourner de vous le plus grand malheur qui peut vous arriver.

Maintenant vous aurez à m"expliquer comment vous vous portez créancier de la Congrégation. Je crois bien vous avoir entendu dire que vous avez fait à son profit une opération pour laquelle vous réclamez en quelque sorte sa reconnaissance. Vous saviez donner cette opération pour preuve de votre bonne administration. Aujourd"hui ce ne serait plus pour la Congrégation que vous auriez fait ce que vous appeliez une bonne affaire, ce serait pour votre compte. Mais y pensez-vous? N"étiez-vous pas un religieux lié par vos vœux d"obéissance et de pauvreté? Auriez-vous pu sans ma permission expresse, que je vous aurais certainement refusée, agir contrairement à votre vœu de pauvreté? Ne connaissiez-vous pas l"axiome de droit: *quidquid acquirit monachus acquirit monasterio?* Vous le saviez très bien; aussi vous faisiez-vous un mérite d"avoir enrichi autant qu"il était en vous la Congrégation sous les lois de laquelle vous viviez. Ce n"est qu"à présent qu"il vous prend envie de vous approprier ce capital. C"est comme si je prétendais que les immeubles de la Congrégation, qui sont sous mon nom, étaient ma propriété! Je ne reconnais donc point le droit que vous

revendiquez. Prétendre user du titre légal dont nous sommes nantis, à raison de circonstances, dans les affaires de la Congrégation, ce serait une énorme injustice, un vol dont, en y réfléchissant, vous ne voudriez pas vous rendre coupable.

Plût à Dieu qu"en rentrant en vous-même vous désavouassiez la malheureuse démarche qui va faire peser sur vous une responsabilité qui (notez ce que je vous dis) fera votre désespoir à l"heure de la mort. Vous trouverez encore en moi un père dont vous n"avez que trop méconnu la tendresse, et qui malgré le chagrin que vous lui avez donné vous tendrait les bras et vous presserait contre son cœur[1].

Il m"en coûte horriblement que vous m"ayez forcé de vous envoyer le cordon dont vous vous servirez pour vous pendre. Vous êtes à temps de le jeter au feu et de rentrer dans le bercail où vous assurerez votre salut.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

266. [À Mgr Guigues, provincial du Canada].[2]

266. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Envoi de nouveaux sujets. Expulsion du p. Rouge. Nouvel achat de propriété des Pères du Canada, sans autorisation. Projet de faire venir à Montolivet tous les scolastiques de la Congrégation.

Marseille, le 9 octobre 1859.

Voilà, mon cher Seigneur, encore un envoi de sujets pour votre province[3]. Quand viendra, le temps où un pays si catholique fournira à ses propres besoins! Pourquoi le Canada ne serait-il pas aussi fécond en sujets que la France? En attendant il faut sacrifier les intérêts de ces pauvres missions chez les infidèles qui réclament de leur côté à grands cris des secours qu"il nous est impossible de leur donner tant que le Canada ne se suffira pas à lui-même.

Le p. Chevalier a su exposer l"état des choses. Il ne partage pas l"opinion des Pères de Montréal qui apparemment bien endoctrinés par le misérable Rouge se sont persuadés, et voudraient nous persuader, que votre collège de Bytown n"est pas viable et que c"est en pure perte que nous faisons, pour le former et le soutenir, les sacrifices en sujets qui nous coûtent tant.

Il résulte aussi des conférences que nous avons eues avec le p. Chevalier que sa présence est encore nécessaire à Buffalo.

J"ai donc dû renoncer au projet que j"avais formé et dont le père Aubert t"avait fait la confidence. Il faudra, mon cher ami, que tu te charges encore pour trois ans du Provincialat du Canada. Il te sera plus facile d"en exercer les fonctions étant délivré de ce boutefeu de Rouge qui a fini par tomber dans l"abîme que son infidélité creusait insensiblement sous ses pieds. Rien n"a pu adoucir cette âme féroce. J"ai fait verser la mesure de la bonté et de la miséricorde. Il n"a cessé jusqu"au dernier moment de se plaindre et de calomnier la Congrégation et à peu près tous les membres qui la composent. Enfin, tandis que je lui exprimais encore des sentiments paternels, il écrivait à Rome pour demander dispense de ses vœux, sans alléguer la moindre raison valable (si toutefois il peut y en avoir jamais) et il passait sous silence dans sa

---

[1] Le p. Rouge ne sortira définitivement qu"après la mort du Fondateur en 1861.
[2] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.
[3] Les pères Bournigalle et Lux, et le f. Génin, envoyés à Buffalo, cfr. Mazenod au Conseil de la Propagation de la foi, 10 avril 1861.

supplique pas moins que le quatrième vœu et le serment de persévérance *usque ad mortem.* Le Pape a renvoyé la décision à mon jugement et évidemment si j"avais dû prononcer sur *l'allegata* j"aurais dû en conscience repousser avec indignation la demande téméraire et je dirai impie de ce pauvre sujet. Mais mon Conseil assemblé a jugé ainsi: que sa conduite ne le mettait que trop dans le cas d"être expulsé, et que dès lors la dispense qui était la conséquence de cette mesure me déchargeait de toute responsabilité. Mais tout n"est pas là. Ce drôle trouvant que je tardais trop à répondre à Son injonction, m"écrivait une seconde lettre plus insolente encore que la première, par laquelle il m"annonçait que la Congrégation lui devait mille louis portant intérêt au 6%, ce qui élevait sa créance à 27.000. Je transcris sa lettre, pour que tu sois juge. Je te fais aussi passer copie de la réponse que je lui avais faite, que le p. Vincens m"a instamment prié de ne pas envoyer à son adresse, espérant qu"il ramènerait ce mauvais sujet à des principes de justice qu"il avait évidemment méconnus comme je le lui prouvais dans ma lettre.

Avant de terminer cette lettre, j"ai voulu en écrire une douzaine pour profiter du départ du p. Chevalier, indépendamment de quelques autres que j"avais à écrire, il se trouve que le temps me manque pour achever ce que j"avais à te dire. Je pense que le p. Aubert qui écrit de son côté, mais qui n"a pas à faire à tous les indiscrets qui me persécutent, y suppléera. Je l"avais chargé de copier la lettre que m"a adressée l"honnête Rouge. Il est trop tard pour que je t"envoie la copie de ma réponse que je t"avais annoncée dans la première partie de ma lettre. J"en suis fâché parce que j"y établis des principes que je suis bien aise de ne pas laisser ignorer, soit au sujet de ces dispenses, soit sur ces propriétés acquises sous l"empire du vœu de pauvreté.

Je ne sais pas si le p. Aubert te dira dans sa lettre la surprise que m"a occasionnée la nouvelle de cette acquisition de Montréal sans mon consentement et malgré les dettes dont cette communauté est obérée. Ils savent bien gémir et se plaindre sous le poids de ces dettes, mais loin de chercher à les amortir, je vois qu"ils en font de nouvelles. Je te recommande de surveiller cette conduite.

Le p. Aubert t"aura peut-être dit que je me trouve bien du système que j"ai adopté, de faire venir à Montolivet les sujets anglais qui ont fait leur oblation en Angleterre et qui n"ont pas fini leurs études. On raffermirait peut-être dans leur vocation les jeunes oblats canadiens en leur procurant le même avantage. Tu peux penser de quelle utilité il est pour un jeune religieux de se trouver dans une communauté fervente composée de plus de quarante sujets; mais c"est le *quibus* qui est embarrassant.

Je suis obligé de te quitter, j"ai eu beau me réfugier momentanément à la campagne pour m"isoler et me procurer le temps d"écrire, on sait bien venir m"y dénicher. Adieu donc, très cher ami, j"aurais voulu te parler un peu des affaires de l"Église, et de ce qui me concerne personnellement et par suite la Congrégation, mais il faut que je cède.

Adieu donc, je t"embrasse de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

267. [À M. l'abbé Em. Musquiz, curé de Matamores].[1]

267. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

---

[1] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10. Le nom de ce curé n"est pas indiqué dans le Registre, mais nous conservons aux Arch. Générales une lettre de lui, datée du 14 mars 1859.

Envoi de deux Pères au Texas. Remerciements pour sa bienveillance envers les Oblats qui travaillent avec lui. Espoir de faire un établissement, fondé sur des bases solides, au Mexique.

Marseille, le 10 octobre 1859.

J"attendais d"avoir une occasion favorable pour répondre à la lettre que vous m"avez écrite il y a quelque temps, et je saisis avec joie celle qui se présente aujourd"hui dans la personne de deux jeunes Pères Oblats de Marie qui vont partir pour aller rejoindre au Texas leurs confrères et les aider à travailler dans ce pays et la partie du Mexique qui est limitrophe, pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes[1].

Je dois d"abord vous remercier pour toute la bienveillance que vous avez toujours témoignée à nos missionnaires Oblats depuis leur établissement à Brownsville. Je vois d"après ce qu"ils m"ont dit de votre conduite à leur égard que vous êtes un vrai ami et un bienfaiteur de notre société. Je vois aussi que vous êtes un prêtre selon le cœur de Dieu, qui savez ce que c"est que d"être pasteur des âmes et qui cherchez avec empressement tous les moyens de leur procurer des secours spirituels. Je me réjouis de ce que la divine Providence a voulu que nos Pères Oblats de Marie aient été choisis et appelés par vous pour exercer leur ministère de zèle et de sainte charité non seulement dans votre propre église de Ma-tamoros, mais encore dans plusieurs autres paroisses sur lesquelles vous étendez votre juridiction au nom de l"Évêque de Monterey et comme son délégué.

Mais pour faire un bien solide et plus étendu dans cette partie du Mexique, il faudrait que notre Congrégation eût une garantie de stabilité dans le pays au moyen d"un établissement convenable et fondé sur des bases solides. C"est à quoi je sais que vous visez et que vous avez commencé à travailler. Je compte donc que vous voudrez bien continuer, et j"ai la confiance qu"avec votre appui, nous finirons par réussir, ,

Agréez, mon bien cher Curé, etc.

268. [Aux pères Faraud et Clut, à Athabaska].[2]

268. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Mgr Grondin lui a apporté beaucoup de lettres. Grandeur du ministère des Pères et Frères de la Rivière-Rouge. Le f. Alexis pourrait être ordonné.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 9 décembre 1859.

Je n"aurai pas à me reprocher mon cher p. Faraud et Clut de laisser partir la lettre que vous adresse notre excellent Évêque de Satala sans ajouter ces quelques lignes à sa lettre. J"espère que sous ses auspices je serai plus heureux que dans d"autres occasions où mes lettres se sont égarées. Prenez bien de votre côté vos dimensions pour que les vôtres me parviennent. Il est vraiment désolant, à la distance où

---

[1] Il s"agit probablement des pères Schumacher et Clos, cfr. Mazenod à Conseil de la Propagation de la foi, 10 avril 1861; le p. Maurel partit à la fin de l"année 1860 ou au début 1861, cfr. Journal Mazenod, 26 décembre 1860.

[2] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L M-Faraud.

nous sommes et à la rareté des courriers qui se chargent de nos lettres, quand on est réduit à ne pas recevoir celles que nous écrivons à des époques si reculées. J"ai eu cette fois la consolation de recevoir des nouvelles à peu près de vous tous. Aussi le cher courrier a-t-il été doublement bien reçu. Je n"ai pas voulu pourtant attendre son départ pour le charger de mes missives, je suis trop impatient de vous exprimer toute ma tendresse. J"ai besoin de vous dire que je ne cesse de me préoccuper de vous, tantôt pour me réjouir du bien que vous opérez par votre sublime ministère, tantôt pour m"affliger humainement parlant de tout ce que vous endurez de privations et de souffrances. Avec quel intérêt ne m"en suis-je entretenu avec votre collaborateur le saint Évêque que je vous renvoie. J"en parle chaque jour avec lui, j"en parle en toute occasion avec tout le monde. Je sais que vous offrez à Dieu toutes vos souffrances pour le salut de ces pauvres âmes si fort abandonnées que vous amenez par sa grâce à la connaissance de la vérité, à l"amour de Jésus-Christ, au salut éternel.

C"est ce qui me console surtout lorsque je considère que vous avez été choisis comme les premiers apôtres pour annoncer la bonne nouvelle à des nations qui sans vous n"auraient jamais connu Dieu... C"est superbe, c"est magnifique de pouvoir s"appliquer très réellement les belles paroles du Maître *Elegi vos ut eatis.* Quelle vocation! Si comme je n"en doute pas, vous savez y correspondre, quelle récompense sera la vôtre? Si comme j"ai le devoir de l"espérer le bon Dieu me fera miséricorde, quand par vos mérites et vos bonnes prières, vous m"aurez tiré du purgatoire et qu"un jour bien éloigné d"aujourd"hui, je vous verrai arriver au ciel chargé des dépouilles de l"enfer, c. a. d. avec toutes ces âmes que vous aurez arrachées à l"empire du démon, quel renouvellement de bonheur, quel triomphe pour moi. Ces pensées adoucissent la peine que je ressens en m"occupant de vos souffrances. Avant de finir, je veux dire au p. Faraud que je verrais volontiers qu"on acheminât au sacerdoce le bon frère Alexis que j"ai distingué parmi les Frères qui vous ont été envoyés. Ce serait un prêtre de plus pour vos missions qu"il m"est si difficile de fournir d"un nombre suffisant de missionnaires.

Je vous bénis de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

269. [Aux pères Maisonneuve et Tissot, au Lac La Biche].[1]

269. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Charité, humilité de Mgr Grondin. Envoi de missionnaires. Vivre dans la charité fraternelle.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 13 décembre 1859.

J"ai prié notre bon, notre excellent Évêque, de me laisser un peu d"espace pour vous adresser de mon côté quelques lignes qui me rappellent à votre souvenir et vous disent encore combien vous êtes présents à ma pensée et avant dans mon cœur. Tout le temps que notre cher Monseigneur Grandin est resté auprès de moi, nous n"avons fait que nous entretenir de notre mission de la Rivière-Rouge. Je savais déjà tout ce qu"elle valait aux yeux de Dieu et de l"Église, mais tous les détails dans lesquels est entré notre nouvel Évêque m"ont ravi de plus en plus d"admiration. Il avait, soin de

[1] Orig.: Winnipeg, Arch. de la Maison provinciale O.M.I.

s"effacer lui-même, il est impossible d"être plus modeste, plus humble, plus dévoué que n"est ce saint homme! Quel bon frère il est pour vous! Il n"a su que me dire du bien de chacun de vous. Il se propose de faire un voyage en Savoie uniquement pour donner des nouvelles de l"un de vous à sa famille. Rien ne lui coûte pour faire plaisir. Quel excellent caractère! Aussi a-t-il gagné tous les cœurs ici. Je vous félicite donc d"avoir un tel supérieur et tout ce que je demande et que j"espère c"est que vous viviez dans le plus parfait accord avec lui dans tous les rapports que vous aurez ensemble. Je ferai mon possible pour alléger votre fardeau, de lui donner quelques compagnons de voyage à son retour dans vos contrées. Ils ne seront pas aussi nombreux que je le désirerais, parce que nous ne pouvons suffire à tous les besoins et aussi parce qu"il faut pour votre mission des santés plus fortes que celles dont jouissent la plupart de nos jeunes pères ou scolastiques. Je choisirai ce qu"il y aura de mieux non seulement en ce genre, mais aussi par le zèle et par le dévouement[1]. Je sais qu"il en faut pour faire le bien parmi vos Sauvages et dans votre si rude climat. Heureusement vous leur servirez de modèles, ils n"auront qu"à marcher sur vos traces et à vous imiter. Ce que je demande avant tout, c"est que la charité règne parmi vous tous. *Ubi charitas ibi pax.* Je verrais avec beaucoup de plaisir que vous profitassiez des deux courriers qui peuvent nous mettre en rapport pour me donner de vos nouvelles, j"en sens très vivement la privation. Mgr Grandin m"a apporté des lettres de presque tous nos Pères. Je n"en ai point reçu de vous. Peut-être n"avez-vous pas pu profiter de l"occasion de son voyage, je n"en ai pas moins ressenti la peine de cette privation; je ne veux pas croire que vous avez oublié votre vieux père. Prouvez-moi donc le contraire. Adieu, mes chers enfants, je vous embrasse et vous bénis ainsi que les Frères qui sont avec vous de la plénitude de mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, S. G.

270. [Aux pères Végreville et Moulin, et au f. Dubé, à l'Ile à la Crosse].[2]

270. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.à la Crosse][13].

Joie du Fondateur quand il peut s'entretenir avec ses missionnaires. Que le p. Moulin profite de l'expérience du p. Végreville. Vertus de Mgr Grandin. Envoi de missionnaires.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 13 décembre 1859.

Mes chers fils, notre excellent Évêque de Satala en partant ce matin a eu l"attention de me laisser du blanc dans toutes les lettres qu"il adresse à ses chers Frères de la Rivière-Rouge. J"espérais pouvoir remplir ces blancs par l"expression des tendres sentiments que je nourris dans mon cœur pour chacun de vous, mais comme de coutume, j"ai été détourné de la douée occupation que je me promettais par mille dérangements. C"a été pour moi un exercice de patience qui aurait été bien méritoire si j"avais bien su comprimer le mouvement intérieur que ces contrariétés me faisaient éprouver. Je voulais écrire à tous ceux à qui le bon Mgr Grandin adressait ses

---

[1] Mgr Grandin quitta l"Europe en 1860 avec les pères Simonin, Séguin, Caër, Gasté et les frères Grouard, Glénat et Boisramé, ces deux derniers sont désignés comme frères catéchistes, cfr. Mazenod au Conseil de la Propagation de la foi, 14 avril 1861.

[2] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L M-Végreville.

affectueux sentiments. Le p. Aubert arrive pour m‟enlever les lettres qu‟il faut mettre à la poste sans le moindre délai pour ne pas manquer le courrier. Vite, vite que je vous dise encore cette fois combien je vous aime. J‟ai appris avec plaisir que votre jeune et bon père Moulin a été placé auprès de mon cher père Végreville qui est un de nos anciens et bien zélés missionnaires. Notre jeune Père se formera là à une bonne école et, par le secours de son cher compagnon, il apprendra avec plus de facilité les langues si difficiles qu‟il faut savoir pour parvenir à convertir nos Sauvages. Avant-hier à une heure et demie après minuit nous étions encore à parler de vos missions et de vous tous avec cet excellent, je dirai plus, cet angélique nouvel Évêque. Il a ici gagné tous les cœurs et je n‟en suis pas surpris. Il est impossible de déployer sans s‟en douter plus de vertus. Il a constamment vécu comme un simple Oblat et j‟avais besoin de lui faire violence pour qu‟il se montrât ce que le bon Dieu m‟a fait la grâce de le faire[1]. Il ne soupire qu‟après l‟époque de son retour dans vos pénibles missions qui semblent ne pas coûter le moindre effort à son courage. À l‟entendre vous êtes tous d‟aussi bons soldats que lui pour la conquête de ces âmes si fort abandonnées qui sont échues en partage à votre zèle. Nous avons été à même d‟admirer le talent qu‟a cette belle âme pour faire valoir les autres en n‟oubliant que lui. Il plaide à merveille la cause de votre mission et si je pouvais me rendre à ses vœux, je viderais le scolasticat vers la Rivière-Rouge, mais il faut pourvoir au besoin de tous et surtout ne vous envoyer que des hommes robustes et bien dévoués. J‟espère que vous serez contents du choix. Adieu mes chers enfants, je vous bénis ainsi que notre f. Dubé de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, S. G.

---

[1] Mgr Grandin fut sacré le 30 novembre à Marseille. Les curés et fidèles avaient été invités par cette lettre datée du 22 novembre: “Mgr Grandin... est arrivé dans notre ville pour y recevoir de nos mains la consécration épiscopale. Cette grande cérémonie, déjà si belle par elle-même et si féconde en émotions profondes, emprunte un intérêt particulier de la mission de celui qui en sera l‟objet. C‟est un apôtre appelé des dernières limites de la terre et qui par le caractère sacré qu‟il va recevoir n‟aura que plus de puissance ,pour enlever à l‟infidélité et protéger contre les attaques du protestantisme les nombreux Sauvages qui habitent les immenses régions assignées à son zèle. Il y retournera avec bonheur. Il a déjà éprouvé, par un ministère de plusieurs années, les privations et les souffrances de tout genre que l‟on rencontre à chaque instant dans ces pays voisins du pôle; elles ne l‟effraient pas. Nous invitons les prêtres et les fidèles de Marseille à venir mêler leurs prières à nos prières et à celles de ce jeune prélat; ils demanderont que les bénédictions qui s‟accumuleront sur sa tête se répandent bientôt sur les malheureuses peuplades encore assises à l‟ombre de la mort auxquelles il va dévouer le reste de son existence...”

Le soir même du sacre, le Fondateur écrit dans son Journal: “Voici encore un des beaux jours de ma vie. Je viens de consacrer évêque avec l‟assistance de Mgr de Fréjus et de Mgr de Cérame (Mgr Jordany et Mgr Jeancard), ;notre bon, notre vertueux, notre excellent père Grandin. Il avait été faire son noviciat pour l‟épiscopat dans l‟horriblement pénible mission des immenses régions glaciales renfermées dans le diocèse de Saint-Boniface, pendant cinq ans de travail surhumain... J‟ai déjà exprimé la joie que m‟a fait éprouver la venue de ce bon fils qui tenait déjà de moi la tonsure, les Ordres mineurs, le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. J‟ai eu l‟occasion d‟apprécier davantage encore cet excellent Prélat dans les jours qu‟il a passés avec moi depuis son arrivée à Marseille. Combien je me félicite que nous ayons fait ce choix, l‟Evêque de S.-Boniface et moi! Quel bon esprit, quel bon jugement, quelle simplicité, quel attachement à la Congrégation, sa mère! Quel détachement de toutes les choses de ce monde! Quel sacrifice des affections les plus chères et pourtant bien senties! Quel bon cœur! Quel dévouement, en un mot et dans toute la force du terme! Aussi est-il impossible de ne pas *aimer* un tel homme et je vois avec bonheur qu‟il s‟est attiré l‟estime et l‟affection de tous ceux qui l‟ont approché. Je renonce pour mon compte à exprimer ce que j‟ai éprouvé de bonheur et de joie en sacrant évêque un tel ange. Le souvenir de son passage dans nos diverses communautés ne s‟effacera pas. Il a donné constamment l‟exemple de la régularité la plus parfaite jusqu‟à demander, tout évêque élu qu‟il était, la moindre permission, et la veille de son sacre, il voulait baiser les pieds à toute la communauté de Montolivet, ce que, à mon grand regret, le supérieur local ne voulut pas permettre...”

1860

271. [À Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface].[1]

271. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Envoi de 5 missionnaires. Mgr Grondin suscite la sympathie de tous; c'est un parfait missionnaire. Difficultés des pères Frain, Mestre, Faraud, etc. Mgr Grondin sera provicaire des missions. Projet d'établissement près du diocèse de St.-Paul.

L.J.C. et M.I.

Marseille le 17 avril 1860.

La maladie, mon très cher Évêque, de Mgr de Satala m"a entièrement démonté. Je l"attendais à Paris, où tête à tête nous avions encore mille choses à nous dire, et où plus libre j"aurais eu le temps de préparer un nombreux courrier. Point du tout, il m"a fallu quitter Paris avant qu"il pût s"y rendre, et maintenant me voici à Marseille dans un abîme, dans un vrai gouffre d"affaires. Les lettres me pleuvent de toute part et je n"ai plus hélas notre si regrettable p. Aubert pour m"aider et me soulager dans cet inextricable travail[2]. En ce moment je puis dire que je suis seul. Le p. Tempier et le p. Vincens sont partis pour Paris, où ils se rencontreront avec la colonie qui va vous trouver. J"ai ordonné le samedi saint les deux bons prêtres que j"ai pu vous donner, ils seront accompagnés de deux frères convers dont vous tirerez bon parti. Je vous en destinais un troisième, mais il a saigné du nez quand il a fallu se mettre en route. Il n"y a pas eu moyen de relever son moral. Il vaut mieux, après tout, qu"il ait manifesté sa pusillanimité avant de partir. Il vous faut plus qu"ailleurs des hommes de bonne volonté et de dévouement. Si on ne se dédit pas, l"Évêque de Satala vous amènera deux autres sujets dont un est prêtre et l"autre clerc. C"est qu"il n"est pas facile de faire des recrues pour votre pays! Que devient-on quand on rencontre des chiffes comme ce p. Frain qui m"écrit pour que je le rappelle, comme s"il s"agissait de passer de la maison d"Aix à celle de Marseille. Croyez bien, mon cher ami, que si l"on ne vous envoie pas autant de miss[ionnai]res que vous en désirez, c"est que je crains que certaines bonnes volontés en apparence ne soient que des velléités qui s"évanouissent lorsqu"il n"est plus temps d"y remédier. Qui m"aurait dit cela du p. Frain, ni même du p. Mestre qui, me dit-on, vous donne parfois de la tablature. Il nous faudrait des hommes comme cet excellent Mgr Grandin. Voilà un missionnaire achevé. Quelle bonne inspiration nous avons eue de le choisir pour être votre Coadjuteur! À lui seul il vaut dix missionnaires. Il a déployé un bon sens rare dans son apparition ici. On n"a jamais vu un homme exciter une sympathie plus universelle! C"est prodigieux! Il n"a eu qu"à paraître et tout le monde s"est mis à l"aimer et à le révérer. Malheureusement il s"est un peu trop prêté aux exigences de ses amis et de ses admirateurs, quoique en vue des intérêts de sa mission, et il en est tombé malade. C"a été pour moi un contretemps des plus pénibles. Nous avions à causer encore sur bien des choses. Ce cher Évêque a l"esprit si juste, il a tant de vrai zèle pour la gloire de Dieu, le salut des âmes, l"honneur et les avantages de sa mission qui est essentiellement la vôtre. Il vous

[1] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L. M-Taché.
[2] Le p. Casimir Aubert mourut subitement, le 17 janvier 1860.

rend tant de justice, il met si bien chacun à sa place que c"est un vrai plaisir de s"entretenir avec lui sur tous ces objets. Il n"a pas craint de dire au p. B[ermond] de dures vérités qu"il ne lui a pas été facile de réfuter. L"Évêque n"a pu m"en parler qu"en passant, nous avions à revenir là-dessus comme sur bien d"autres choses. Ne vous mettez plus en peine de ce que cet homme peut dire, personne n"a foi à ses paroles. C"est un esprit égaré et un cœur de bronze à qui rien ne coûte dans ses aversions.

J"aurais voulu pouvoir remettre à Mgr de Satala q[ue]lques lignes pour chacun des nôtres de votre mission, mais la chose est devenue impossible. Veuillez bien vous charger d"exprimer à ceux qui sont auprès de vous mes sentiments les plus affectueux. J"écris pourtant directement aux deux qui sont à l"île à la Crosse, les p. Végreville et Moulin. Celui-ci m"a fait plusieurs questions auxquelles j"ai répondu. J"espère que l"autre est devenu plus tranquille et surtout qu"il ne pense plus à la billevesée qui l"avait tant tourmenté. Si on m"en laisse le temps j"écrirai deux lignes à ce bon p. Frain pour le dissuader de ce projet de retour qui le préoccupe. Il prétend se mal porter, et ne pouvoir absolument pas apprendre les langues sauvages. On est malade partout et nous ne savons que trop que l"on meurt jeune en Europe comme ailleurs; quant aux langues, on finit toujours par les apprendre quand on veut bien s"y appliquer, mais pour cela il faut le vouloir. Il y a encore le bon p. Faraud qu"il faut encourager. Il semble que l"habitude du pénible sans doute, mais sublime ministère que l"on exerce dans ces régions infidèles devrait attacher le missionnaire à l"œuvre qui lui a été confiée sur ses instances réitérées. Je vois avec peine que c"est tout le contraire. J"avais toujours cru qu"en acceptant cette mission on renonçait à jamais aux climats que l"on quittait. Où en serons-nous si cette marotte prend successivement à tout le monde. C"est qu"il faut, je le comprends, beaucoup de vertu pour se maintenir à la hauteur d"un dévouement si parfait. J"avoue aussi que je ne puis concevoir qu"on se livre à une imperfection habituelle dans l"exercice de ces fonctions vraiment apostoliques, si éminemment méritoires, qui coûtent tant de sacrifices et dont on s"expose à perdre le fruit par le relâchement.

Je ne dois pas oublier, comme j"allais le faire, de vous dire que j"ai nommé Pro-Vicaire de la Congrég[atio]n votre Coadjuteur pour faciliter le service de votre mission. Il aura tous les pouvoirs attachés à la charge de Vicaire dans le district que vous lui assignerez pour exercer votre juridiction et il s"entendra avec vous pour l"ensemble.

Je pense qu"il conviendrait pour le bien de votre mission que de temps en temps vous m"envoyassiez une relation intéressante rédigée par vous de vos missions. Vous ne sauriez croire combien ce qu"en a pu dire de vive voix Mgr Grandin a intéressé tout le monde, mais il faut que ce soit vous qui vous en chargiez parce que ce sera plus soigné que telle autre relation qu"il faut corriger.

Souvenez-vous d"ailleurs que vos lettres me font toujours un plaisir indicible et puisque aujourd"hui il est possible de correspondre assez facilement par la poste, profitez de vos loisirs pour me procurer cette consolation au milieu de mes accablants travaux.

Mgr de Satala a dû vous dire combien je trouve convenable l"établissement que vous projetez dans le diocèse de St.-Paul dans la partie limitrophe au vôtre. Il me semble que ce sera très avantageux pour les missionnaires qui seront dirigés vers vous. J"en laisse la décision ultérieure à votre sagesse, vous pourrez traiter directement avec Mgr de St.-Paul aux conditions que vous jugerez convenables sans que j"intervienne autrement que pour approuver ce que vous aurez déterminé.

Adieu, mon cher Évêque, je vous renouvelle l"assurance de mes sentiments les plus affectueux en vous embrassant de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, s. g.

272. [Au p. Faraud, à Athabaska].[1]

272. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

La mort du p. Casimir Aubert augmente le travail du Fondateur. Les Oblats auront une maison à Paris. Les Pères de l'Orégon iront dans les montagnes Rocheuses. Nombreux Oblats décédés partout sauf à la Rivière-Rouge, pourtant la mission la plus difficile.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 17 avril 1860.

Je suis encore à temps, mon cher p. Faraud, pour vous exprimer en quelques lignes toute ma tendresse paternelle. C"est un grand sacrifice dans l"éloignement où nous nous trouvons de ne pouvoir correspondre qu"à d"énormes distances avec ses bien-aimés enfants. Vous écrivez rarement, et moi plus rarement encore par la difficulté de savoir saisir le moment précis pour ne pas manquer le départ des barges. C"est que je suis ici au centre de ma population de trois cent soixante mille âmes, on peut dire dans un ouvroir d"affaires incessantes, plus le travail que me donne la Congrégation surtout à présent que le bon Dieu m"a enlevé celui qui me soulageait d"une grande partie de la correspondance avec les pays de mission. Perte cruelle sous tant d"autres rapports. Le p. Tempier a vieilli, on peut dire plus que moi qui suis pourtant son aîné de huit ans, le p. Vincens est souvent en course pour prêcher et donner des retraites, de sorte que je suis seul, aujourd"hui même ces deux Pères sont à Paris où nous formons un établissement plus encore pour le service de nos Pères qui se rendent aux missions d"Angleterre, du Canada et du reste de l"Amérique comme pour ceux de l"Afrique, car tu sais que le Seigneur a voulu nous placer dans les quatre parties du monde. Il s"agirait même maintenant d"aller te toucher la main du côté des montagnes Rocheuses. Nos Pères de l"Orégon se sont avancés dans l"île Vancouver et ont pénétré dans la Nouvelle Calédonie. C"est de là où quelques jours ils iront t"atteindre si Dieu qui leur en inspire le zèle les protège comme nous avons lieu de l"espérer. Avoue que ce serait merveilleux si on arrivait à toi par cette voie! En attendant je vous envoie un renfort de quelques prêtres et de quelques frères de bonne qualité, ils accompagneront Mgr Grandin qui va dans quelques jours se mettre en route pour rentrer dans votre mission. Vous ne sauriez croire l"effet qu"a produit ici la vue de ce bon missionnaire. Sa modestie, sa simplicité, son humilité, son charmant caractère ont ravi tous les cœurs. Son passage laissera des traces profondes et une opinion bien favorable pour la mission que vous desservez tous avec tant de zèle et au prix de tant de sacrifices. Parmi nos jeunes Oblats personne n"en est effrayé, et il a fallu choisir parmi eux ceux qui devaient être préférés. J"ai fait pour cela une ordination tout exprès. C"est qu"il faut pourvoir à tant de besoins! Vous avez été jusqu"ici les privilégiés. À Ceylan nous avons perdu trois missionnaires et un quatrième est frappé à mort, et nous sera bientôt enlevé. Au Texas nous en avons aussi perdus quatre, tandis que grâces à Dieu vous tenez bon dans vos contrées glaciales. Maintenez-vous bien dans cette bonne habitude. Je vous cite pour exemple avec un immense plaisir, car la mort d"un de mes enfants, quoique le bon Dieu ne me les

[1] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L. M-Faraud.

prenne que pour les couronner dans le ciel, est un glaive permanent qui me perce le cœur. Je ne comprends pas comment je résiste à de pareilles douleurs. Je suis si heureux de les voir marcher dans les voies de la perfection et s"acquitter dignement chacun dans sa partie de leur sublime ministère à l"édification de toute l"Église qui commence à s"apercevoir de leur existence!

Adieu, mon cher fils, je te bénis et t"embrasse de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

273. [Au p. Végreville, à l'Ile à la Crosse].[1]

273. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Dignité de la vocation de missionnaire, comme celle des apôtres; on ne devrait pas se permettre la moindre imperfection.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 17 avril 1860.

Il faut, mon cher p. Végreville, ménager son papier et son temps quand il s"agit d"écrire à tous ceux dont on conserve le précieux souvenir dans son cœur. Je suis presque pris au dépourvu. La maladie de mon cher Évêque de Satala qui l"a retenu loin de moi si bien qu"il part sans que je puisse l"embrasser de nouveau, a contrarié toutes mes combinaisons. Quand j"étais à Paris où je l"attendais il était péniblement retenu dans son lit au Mans, et il m"a fallu rentrer dans mon diocèse quand il a pu se rendre à Paris pour se disposer à son départ. C"est donc de Marseille, et du milieu de tous les embarras des affaires incessantes dont je suis obsédé que je vous adresse ces quelques lignes. Elles suffiront pour vous prouver que vous êtes toujours présent à ma pensée et que je vous suis quoique de bien loin dans tous les travaux de votre si pénible mais si méritant ministère. Je vous considère, mes chers enfants, comme de véritables apôtres. C"est vous qui avez été choisis par notre divin Sauveur pour aller les premiers annoncer la bonne nouvelle du salut à ces pauvres peuples sauvages qui jusqu"à votre arrivée parmi eux croupissaient sous l"empire du démon dans les plus épaisses ténèbres. Vous faites parmi eux ce que les premiers apôtres de l"évangile ont fait parmi les nations plus anciennement connues. C"est un privilège qui vous était réservé et qui assimile votre mérite, si vous comprenez bien la sublimité de votre mission, au mérite des premiers apôtres, propagateurs de la doctrine de Jésus-Christ. Pour l"amour de Dieu! ne perdez pas le moindre fleuron de votre couronne! Quelque isolé que vous soyez quelquefois, ne perdez pas de vue que vous êtes toujours membre actif de la sainte Famille à laquelle vous avez eu le bonheur d"être agrégé par votre profession religieuse; vous trouverez dans toutes les circonstances de la vie règle, encouragement et consolation dans le code qui régit saintement la famille.

Ne vous laissez jamais abattre par les contrariétés et les peines inséparables de notre existence ici-bas, quelle que soit la position où la Providence nous ait placés. La sagesse est de tirer parti de tout pour notre sanctification. Quand on aime bien le bon Dieu tout ce qui arrive enrichit nos âmes de mérite. *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.* J"ai une si grande idée de votre vocation que je ne me fais pas à l"idée de la moindre imperfection et que je m"en afflige comme d"une infidélité très nuisible, Aussi je prie chaque jour pour que sa grâce vous maintienne tous dans la

[1] Orig.: Rome, Arch. de la Postulation, L. M-Végreville.

plus haute sainteté. Je ne comprendrais pas dans d"autres proportions la vie de sublime dévouement de nos missionnaires.

Ne me laissez pas trop longtemps, mon cher fils, sans nouvelles de votre part. Puisque vous n"avez que deux fois dans l"année l"occasion d"écrire en Europe, profitez-en pour me procurer la douce consolation de m"entretenir quelques instants avec vous. Je ne vous donne pas cette fois des nouvelles de ce qui se passe ici, Mgr Grandin vous dira combien le Seigneur bénit notre Famille. Aussi suis-je à même de fournir encore à votre mission deux prêtres que j"ai ordonnés tout exprès et deux frères qui vous seront aussi très utiles. Mgr Grandin a, je crois, recruté quelqu"un de son côté.

Adieu, mon cher fils, je vous embrasse et vous bénis de tout mon cœur. „

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille,

274. [Au p. Gaudet, au Texas].[1]

274. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Mort du p. Casimir Aubert. Costume que doivent porter les Oblats au Mexique.

[Marseille, le] 1 [juin][2] 1860.

Vous ne saviez pas encore, à la date de votre lettre, quel affreux malheur nous avons éprouvé. Hélas! ce ne sera plus par l"admirable, le précieux, l"inappréciable bien-aimé père Aubert que vous recevrez les communications que j"ai à vous faire. Il est au ciel! Ce ne sera donc pas lui qui vous transmettra la décision que vous me demandez sur le costume que vous avez à adopter au Mexique. Notre costume est fixe, c"est le manteau long que portent en Italie tous les clercs Réguliers. On ne s"en sert pas en France, parce qu"en général les ecclésiastiques se servent peu du manteau de cérémonies et qu"on y tolère une espèce de camail que l"on a généralement adopté; mais ce costume n"est que toléré, si le nôtre était complet, ce serait le manteau long jusqu"au talon comme la soutane qu"il faudrait porter.

Ce manteau ne doit pas être de drap, il est d"une étoffe dont je ne saurais guère vous dire le nom. C"est une espèce d"escot. J"ignorais qu"on se fût avisé en Canada d"adopter un costume régulier sans mon consentement. Je n"approuve point du tout ce manteau dont vous me parlez qui ne descend que jusqu"aux jarrets. Gardez-vous donc bien de vous conformer à cet usage très abusif. Les Oblats se distingueront assez de toute autre Congrégation, soit par le collet de leur soutane, soit surtout par la croix qu"ils ont reçue le jour de leur oblation et qu"ils doivent porter toujours sur leur poitrine comme le diplôme de leur mission apostolique.

J"ignore comment est le manteau de cérémonie du clergé du Mexique, je le suppose peu différent de celui de l"Italie dont je vous parlais tout à l"heure, je ne verrais donc pas de grands inconvénients à ce que vous l"adoptassiez provisoirement, mais jamais le manteau court du Canada.

275. [À Mgr T. Amat, évêque de Monterey].[3]

---

[1] Ms. Yenveux VI, 62.

[2] Yenveux écrit: 1 mai, cependant dans le Registre il y a une lettre du p. Vincens au p. Gaudet du 1 juin dans laquelle il est dit que le Fondateur écrit le même jour.

[3] Copie: Reg. lettres 1855-1863, Rome, Arch. de la Postulation, DM 10.

275. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Mgr de Mazenod est heureux de voir les Oblats au Mexique. Ils sont les hommes des Evêques. On enverra des sujets.

Marseille, le 1 juin 1860.

Vous dire la joie que j"ai goûtée à la réception de votre lettre si cordiale pour moi et si bienveillante envers la Congrégation des Oblats que Dieu a fondée par moi me serait chose impossible.

Je dois l"avouer à Votre Grandeur, depuis longtemps mes yeux involontairement se tournaient vers les vastes régions du Mexique. Ce que me racontaient nos Pères de la foi simple et vive des bons Mexicains me faisait juger que là se trouverait une moisson abondante ne réclamant que des ouvriers zélés, que des hommes véritablement apostoliques préparés à l"arroser de leurs sueurs. Soyez béni. Monseigneur, puisque vous voulez bien appeler mes enfants auprès de vous et les assurer de votre paternelle protection.

Je vous les enverrai, Monseigneur, en toute confiance et ils vous arriveront bien disposés à seconder les vues de Votre Grandeur. Ils ont été formés par moi à être avant tout les hommes des Évêques et à ne considérer comme bien véritable et solide que celui qui est fait sous leur haute direction.

Par conséquent, Monseigneur, vous voudrez bien les considérer comme vos propres enfants; je les confie entièrement et sans inquiétude aucune à votre sollicitude.

Assurément, sous plus d"un rapport, le moment pourrait paraître peu favorable pour un tel établissement, mais d"un autre côté c"est surtout quand l"enfer semble s"être déchaîné, qu"il est indispensable de multiplier les bons pasteurs. Quant aux moyens de subsistance, les mesures que propose Votre Grandeur me semblent très sages et puis, comme Elle, je compte sur la divine Providence. Que nous serions heureux, Monseigneur, si un jour nous pouvions voir se former là une pépinière d"ouvriers évangéliques préparés à généraliser ce travail de mission, cette véritable régénération catholique. Que le Ciel puisse accorder la paix au Mexique et rendre à vos diocèses leur vénéré et si zélé pontife, et je ne doute plus du succès d"une œuvre que vous entreprenez avec un zèle si pur et si ardent.

Je pense comme Votre Grandeur que c"est vers le Tamaulipas qu"il convient d"établir nos missionnaires. Vers l"automne le p. Gaudet verra arriver de nouveaux ouvriers[1].

Veuillez agréer...

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

276. [À Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface].[2]

276. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

Maladie de Mgr Taché. Besoins de la Congrégation à Ceylan. Mgr Grondin arrivera bientôt à la Rivière-Rouge avec plusieurs missionnaires. Calmer le zèle du p. Lacombe; voir ce qu'il faut faire du p. Frain. Zèle des pères Végreville, Faraud, dut

---

[1] Probablement allusion au p. Maurel, ou encore aux pères Schumacher et Clos déjà partis.

[2] Copie. L"original se trouvait à la Postulation en 1926, mais il n"a plus été retrouvé lorsqu"on a classé les écrits du Fondateur en 1957.

et Grollier. Profession du p. Gascon. Frères Alexis et Perréard. Préparer quelque relation pour les Conseils de la Propagation de la foi et de la Sainte Enfance.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 16 juillet 1860.

Je n"ai certes pas à me plaindre, mon bien cher Évêque, de votre exactitude à me rendre compte de votre si intéressante *mis*sion. Vous m"en donnez un aperçu satisfaisant dans la dernière lettre que j"ai reçue de vous en date du 26 avril. Je suis heureux qu"elle me soit parvenue car il y a bien du désordre dans les postes de nos pays si éloignés l"un de l"autre. Je suis profondément affligé du motif qui vous a obligé de syncoper les relations que vous aviez l"intention de me communiquer. C"est sans doute une grande privation, mais la cause me préoccupe tout autrement. Vous avez donc été assez malade. Je remercie Dieu de l"apprendre par vous et lorsque vous avez pu me dire que vous étiez guéri. Nous sommes frappés ici d"une manière si cruelle que je n"ouvre les nombreuses lettres de ma correspondance qu"en tremblant. Heureus&-ment votre froide mission est moins accessible aux coups de la mort. Mais le Texas, mais Ceylan nous écrasent. Voilà encore un des Frères que j"avais envoyé dans cette île pour aider à ouvrir une école qu"on pût opposer à toutes ces écoles de perversions protestantes où les catholiques vont perdre leur foi, qui vient de mourir[1], et le p. Flurin ne tardera pas à nous être enlevé, tandis que plusieurs autres sont bien affaiblis et même malades. Aussi on ne me demande pas moins de sept missionnaires pour le service indispensable de la mission. Il ne s"agit pas comme chez vous de nouvelles conquêtes, c"est pour soutenir ce qui existe et est en souffrance. Malgré toute ma bonne volonté je ne pourrai leur envoyer que trois missionnaires. Le p. Grandin, Mgr de Satala, vous amène un plus grand secours. Le bon Dieu a accompagné ses pas. Partout où il a paru, il a excité les plus vives sympathies; il s"en retourne bien accompagné et pas trop mal fourni en espèces. Vous serez ainsi, mon cher Évêque, récompensé du sacrifice que vous avez fait en vous séparant pour un peu de temps d"un si excellent frère et coopérateur.

Si on m"en laisse le temps je joindrai à votre pli une petite lettre pour le père Lacombe. Ce serait pour le conjurer de contenir son zèle et de regarder comme un devoir de ne pas s"exposer à perdre la santé si nécessaire pour remplir sa pénible mission. Quant au père Frain, je vous ai déjà écrit que je laissais la décision de son affaire à votre jugement. Moi d"ici je ne puis admettre les raisons qu"il allègue comme décisives, je compatis pourtant à son pitoyable état. Comment un homme raisonnable, un religieux surtout en vient-il là! Je ne sais si vous avez remarqué dans sa lettre cette expression: "je vous conjure, ne me refusez pas la grâce que je vous demande, vous m"exposeriez à vous en faire une plus triste." Voyez donc ce que vous avez à faire. Si en dernière analyse vous ne pouvez pas calmer son imagination et qu"il vous faille renoncer à l"utiliser, mieux vaudrait l"envoyer en Canada si on n"avait pas d"autre moyen pour le sauver.

Je suis agréablement surpris de voir revenir le p. Végreville à une conduite raisonnable. Je crois que la lubie qui l"a possédé pendant quelque temps était une obsession du démon. Voilà deux fois que les appréhensions sur l"île à la Crosse se sont trouvées trompeuses. Cette mission s"est soutenue par la grâce de Dieu après votre absence et pendant celle de l"Évêque de Satala.

[1] Le f. R.B. Byrne.

Je suis bien aise d"apprendre le parti qu"on peut tirer à l"imitation du p. Faraud, des raquettes qui font l"admiration de tous ceux qui les voient. Je les montre à tout le monde pour qu"on ait une idée de la commode manière de voyager dans vos contrées. Dix-sept jours de marche dans ces élégants escarpins! C"est bien aller chercher au loin la brebis égarée. Ce que vous me dites du p. Clut ne m"étonne pas. Quelle âme généreuse!

Puisque vous avez pu vous passer du f. Alexis pour les hautes fonctions auxquelles il aspirait, je n"ai rien à vous dire. Dans la disette des sujets je voyais un avantage à profiter de ses bonnes dispositions. Vous en avez jugé autrement, c"est bien.

J"apprends avec plaisir que la santé du f. Perréard s"améliore. Ce bon Frère m"avait écrit une bonne lettre à laquelle je me proposais de répondre par le retour de Mgr Grandin. La maladie de ce prélat l"a empêché de me revoir avant son départ, et je n"ai pas pu compléter mon courrier. Le Frère désirait ne plus retourner au lac des Esclaves où il avait trop souffert du froid. Rassurez-le à ce sujet en encouragez-le un peu. Il paraît pourtant content quoiqu"il ait du dégoût pour la nourriture et que son estomac souffre encore.

J"ai dû vous dire ou à Mgr Grandin que nous acquiesçons à la profession du p. Gascon. Je voudrais seulement que vous me fixassiez à son sujet dès que vous aurez la connaissance qu"il a fait son oblation, en me donnant ses prénoms et les autres renseignements c"est-à-dire, le jour et le lieu de sa naissance, le jour de son élévation au sacerdoce et celui de sa profession. Votre expérience vous met à même de régler le différent qui s"est élevé entre le maître et le disciple dans leur mission.

L"Évêque de Satala m"avait parlé des prouesses de notre p. Grollier et du succès des efforts de son zèle. Il y a vraiment de quoi se réjouir en voyant la bonne nouvelle parvenir ainsi et par le ministère des nôtres jusqu"aux extrémités de la terre[1]. C"est là le vrai apostolat, les nôtres sont envoyés comme le furent les apôtres.

Je désirerais beaucoup que vous envoyassiez quelque relation intéressante comme vous savez si bien le faire pour la faire passer à la Propagation de la foi. Il y a longtemps, ce me semble, qu"il n"a pas été question dans les Annales de votre mission qui ne ressemble à aucune autre. Vous aurez aussi à entretenir la bonne volonté du Conseil de la Sainte-Enfance qui s"est montré généreux à votre égard et à l"égard de la mission de Ceylan, j"ai lieu de croire qu"on est disposé à continuer de venir à votre secours. Le Conseil de Lyon de la Propagation de la foi m"a fait pressentir quelques difficultés très déraisonnables au sujet de votre double qualité d"évêque diocésain et de supérieur régulier des Oblats. Ils auraient eu, je crois, quelque velléité de confondre ces deux personnages que j"ai bien su leur dire devoir être par rapport aux secours qu"ils reçoivent très distincts. Nous les verrons venir. Ayez soin de votre côté de bien spécifier vos besoins comme évêque diocésain et comme supérieur des Oblats qui travaillent dans votre diocèse à leur charge.

Je voulais profiter du reste de mon papier, mais on vient prendre ma lettre. Je vous embrasse en finissant de tout mon cœur, et je bénis tous nos Pères.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, S. G.

277. [À Mgr Guigues, provincial du Canada].[2]

277. II Lettres aux correspondants d"Amérique, Roma 1977.

---

[1] Le p. Grollier avait atteint le cercle polaire en 1859, avec la fondation de Good Hope, complétée en 1860 par les dessertes de Fort Norman et Fort McPherson.

[2] Ms. Yenveux III, 39-40; VII, 93, 228.

On propose le p. Trudeau comme évêque de Vancouver; Mgr de Mazenod le trouve cependant trop peu attaché à la Congrégation. Dettes de la Congrégation. La Province du Canada doit fournir sa contribution à la caisse générale.

Marseille, le 23 novembre 1860.

Je reçois du cardinal Préfet de la Propagande que le père Trudeau de la Congrégation des Oblats a été désigné pour l"É-vêché de Vancouver, dont l"évêque donne sa démission. Le Cardinal, sur la demande des Évêques américains, m"invite de plus à lui associer quelques Oblats, jugeant cela nécessaire pour que le père Trudeau, si sa nomination est acceptée, puisse faire quelque bien dans son diocèse.

Je pense comme les Évêques américains, mais j"aurais besoin de savoir ce qu"en pense le futur Évêque. Je n"ai pas lieu de croire qu"il soit excessivement attaché à la Congrégation, il a du moins oublié que cette Congrégation a un supérieur qui est le père de tous les membres qui la composent. Jamais ce bon petit cœur ne m"a donné signe de vie. Aucune circonstance de ma vie ne lui a rappelé mon souvenir. Je lui avais pourtant témoigné assez d"affection pour qu"il m"en sût quelque gré. Or, si ce Père n"a pas plus d"attachement pour la Congrégation qu"il n"a d"égards pour moi, j"hésiterais beaucoup à lui associer des membres de notre Congrégation, dont il ne s"honorerait pas de faire partie tout en étant devenu Évêque. Tout au contraire, je prendrais des mesures pour les séparer de lui, afin d"éviter les misères qui se sont rencontrées ailleurs. Il n"est pas à présumer que le père Trudeau ignore ce. dont il s"agit. Eh bien, comment se fait-il qu"il n"ait pas trouvé, dans cette circonstance, l"occasion de réparer la faute d"un silence obstiné pendant tant d"années. N"aurait-il pas dû me consulter, demander même mon agrément aux termes de nos Règles, si précises à ce sujet. J"aurais été d"autant plus facile à donner mon consentement à son élévation à l"épiscopat qu"il se serait montre plus attaché à la Congrégation. Mais pour lui associer des membres de notre famille, ce serait tout le contraire et j"aurai d"autant plus de difficulté à lui en accorder qu"il se sera montré moins affectionné.

...Un de nos Pères venu du Canada dit y avoir trouvé un genre un peu leste au sujet du respect, de la déférence et de tel autre sentiment qui sont dus à l"autorité supérieure. Je m"exprime ainsi pour faire abstraction de la personne même du supérieur.

1 ...Nous venons de faire un emprunt de cent vingt mille francs, c"est vous dire s"il est possible de consentir à ce que l"on s"exempte de fournir la misérable contribution que par toutes sortes de raisons les provinces doivent fournir à la caisse générale réduite à cette extrémité, même après que je suis encore venu à son secours personnellement. Il n"arrive que dans notre Congrégation qu"on ait besoin d"inculquer si souvent des principes d"ordre et de convenance, de charité et de justice, qui coulent de source partout ailleurs.

Indépendamment des dettes énormes qu"il a fallu contracter pour faire des habitations à ceux que la divine Providence nous envoie, à qui faut-il s"adresser pour nourrir et vêtir la centaine de sujets, entre scolastiques et novices, qui se préparent et qui s"instruisent pour servir Dieu et l"Église dans la Congrégation?

Appliquez-vous donc à inspirer un peu plus d"amour de [la] famille à ceux à qui l"on pourrait reprocher de l"avoir laissé refroidir.